



HAL
open science

**Fratrie germaine et appropriation de la famille
recomposée par l'enfant de 6 à 13 ans : une approche
bioécologique**

Lou Charlotte Djo

► **To cite this version:**

Lou Charlotte Djo. Fratrie germaine et appropriation de la famille recomposée par l'enfant de 6 à 13 ans : une approche bioécologique. Psychologie. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2013. Français. NNT : 2013TOU20099 . tel-00967352

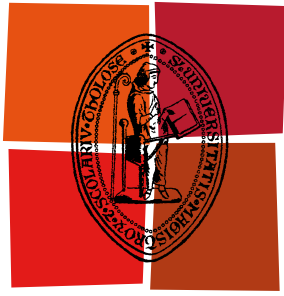
HAL Id: tel-00967352

<https://theses.hal.science/tel-00967352v1>

Submitted on 28 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université
de Toulouse

THÈSE

En vue de l'obtention du
DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :
Université Toulouse II Le Mirail (UT2 Le Mirail)

Discipline ou spécialité :
PSYCHOLOGIE

Présentée et soutenue par :
DJO Lou Bouénan Charlotte

le : lundi 14 octobre 2013

Titre :
**FRATRIE GERMAINE ET APPROPRIATION DE LA FAMILLE
RECOMPOSEE PAR L'ENFANT DE 6 A 13 ANS :**
Une Approche Bioécologique

Ecole doctorale :
Comportement, Langage, Education, Socialisation, COgnition (CLESCO)

Unité de recherche :
Laboratoire Psychologie du Développement et Processus de Socialisation (PDPS) EA 1687

Directeur(s) de Thèse :
Chantal ZAOUCHE GAUDRON, Professeure (Université Toulouse II - Le Mirail)
Alain BAUBION-BROYE, Professeur (Université Toulouse II - Le Mirail)

Rapporteurs :
Agnès FLORIN, Professeure (Université de Nantes)
Anne-Marie FONTAINE, Professeure (Universidade do Porto, Portugal)

Remerciements

J'adresse mes remerciements les plus sincères :

- au Prof. Chantal Zaouche Gaudron pour avoir cru en l'aboutissement de cette thèse et pour toute la volonté et la rigueur qu'elle a mis dans l'encadrement de cette thèse. Pour votre soutien, vos conseils avisés, votre patience et votre disponibilité (même pendant les vacances cet été), vous avez toute ma gratitude.
- au Prof. Alain Baubion-Broye pour ces éclairages avisés.
- au Prof. Agnès Florin et au Prof. Anne-Marie Fontaine qui me font le grand honneur d'être rapporteurs et membres du jury de cette thèse. Merci d'accepter de porter un regard constructif sur ce travail.

Aux membres de l'équipe « Milieux, Groupes et Psychologie du Jeune Enfant » pour leur accueil et leur soutien. Tout particulièrement à Veronique Rouyer, et à Hélène Ricaud-Droisy, pour les premières réflexions et les échanges constructifs, les premières élaborations que nous avons eu sur ce thème de recherche. Merci également à Stéphanie pour ses remarques constructives et les relectures.

Je remercie les doctorant(e)s du Laboratoire pour leur soutien, leurs encouragements et leur mobilisation à mes côtés. Merci pour vos relectures. Merci à Amandine, Liên, Elodie, Lucie, Olivia, Marie-José, Flora, Nancy, Céline, Diep, Marie L., Claudia, Christelle, Marie P., Audrey B, Raymond, Julien, et à mes compagnons de longue date : Marie-Frédérique, Audrey R, Nathalie et Yoan.

Merci à la Mme Gwenola Martin, Directrice, « Enfance et Loisirs » de la mairie de Toulouse. Je tiens à exprimer ma gratitude à Omar Ez-Zinbi et Eddy Nau, et aux membres de la direction des centres de loisir : Petit Capitoul, Patte d'Oie, Sept Deniers, Maourine, Borderouge pour leur accueil et leur aide dans la réalisation du terrain. Aussi, je voudrais dire exprimer ma profonde gratitude à toutes ces familles qui ont accepté de participer à cette étude et sans lesquelles la fin de cette étude de cette étude n'aurait été qu'illusoire. Merci pour votre confiance et votre disponibilité.

A mes proches ...

Mon père, pour son soutien durant toutes ces années d'études et ses « courage ma fille » qui m'ont continuellement accompagné ...

A ma mère pour son soutien.

A Arthur, mon mari, pour sa présence, sa patience, son soutien dans ce projet de doctorat. Grand merci pour ta contribution à la réalisation de ce travail, pour les relectures, les mises en formes, les éclairages statistiques.

A mes frères et sœurs, fratrie ressource, qui a certainement inspiré ce travail. Merci à Bernard, Alfred, Paulin, Nathalie, Félicité, Noëlle, Victorine, Serge, Joëlle, Josiane, Arnold, Géraldine, Alain, Yann et Nathan.

Merci à Herman pour ces conseils et ces enseignements.

La famille Bruyère-Idalgo, je vous remercie pour la grande amitié dont vous avez fait montre toutes ces années.

A mon père,

A ma mère,

A mon mari,

A ma fratrie,

A ma famille ...

A la mémoire de,

Bernard,
Nathalie ...

Résumé

L'objectif de cette étude est d'analyser comment l'enfant s'approprie la recomposition familiale (Malrieu & Malrieu, 1973 ; Malrieu, 1976) et quels rôles jouent les relations dans la fratrie germaine dans cette appropriation (Bush & Ehrenberg, 2003). Notre analyse se fonde sur une approche bioécosystémique avec le modèle Processus, Personne, Contexte, Temps (PPCT) de Bronfenbrenner (1996), qui nous permet de mettre en lien les facteurs individuels, le contexte de la famille recomposée et le développement de l'enfant.

Notre échantillon se compose de 23 enfants de familles recomposées, 12 filles et 11 garçons, âgés de 6 à 13 ans (moyenne d'âge = 9,21 ; écart-type = 2,27). Leurs relations dans la fratrie germaine sont examinées à partir d'un entretien semi-directif. Le processus d'appropriation de la famille recomposée a été appréhendé à l'aide du dessin de la famille, du Kidcope (Spirito, Stark et Williams, 1988), du Child Behavior Checklist (CBCL, Achenbach, 1991) et de l'Autoquestionnaire Qualité de vie-enfant-imagé (AUQEI, Magnificat & Dazord, 1997).

Les principaux résultats révèlent des représentations de la famille différentes selon les enfants. Ces représentations indiquent que les enfants font des choix électifs des membres de leur famille sur la base des liens biologiques, des personnes significatives dans leur vie et de la qualité des rapports avec leur entourage. Le facteur de stress le plus souvent évoqué par les enfants est le beau-parent et son approche éducative. La stratégie la plus mobilisée et jugée efficace par les enfants réfère au soutien social. Dans l'ensemble les enfants présentent une adaptation socio-affective et une qualité de vie satisfaisante. Au niveau des représentations des relations dans la fratrie germaine, il ressort qu'elles sont perçues par la majorité des enfants comme une ressource dans la recomposition familiale, étant à la fois continue et soutenante. Les analyses bivariées font ressortir une influence significative de l'âge sur l'efficacité des stratégies de coping, et du sexe sur la représentation de la famille et la fréquence de mobilisation de la stratégie « résignation ». En outre, le sexe et la configuration de la fratrie semblent influencer l'adaptation socio-affective des enfants, tandis que le mode de garde a un effet sur la représentation de la famille. Enfin, un lien apparaît entre le temps écoulé depuis la séparation et l'efficacité de la stratégie « soutien social », et la durée de la recomposition semble, quant à elle, influencer l'adaptation socio-affective des enfants.

Mots clés : enfant, famille recomposée, modèle bioécosystémique, fratrie germaine, appropriation, représentation de la famille, coping, adaptation socio-affective, qualité de vie.

Abstract

The present study aimed at investigating how a child appropriates his stepfamily or blended family (Malrieu & Malrieu, 1973; Malrieu, 1976) and how sibling relationships might influence that appropriation (Bush & Ehrenberg, 2003). Our analysis is based on the bioecological approach from Bronfenbrenner (1996) using the Process-Person-Context-Time (PPCT) model, further allowing the correlation of personal characteristics, stepfamily context and child development.

The study sample was composed of 23 children: 12 girls and 11 boys between the ages of 6 and 13 (with a 9.21 mean and 2.27 standard deviation), from 15 stepfamilies. The relationships between the siblings were examined using a semi-directive interview. The appropriation process of the stepfamily by the children was investigated on the basis of four methods: the drawing of the family, the Kidcope (Spirito, Stark and Williams, 1988), the Child Behavior Checklist (CBCL, Achenbach, 1991) and the “AUtoquestionnaire Qualité de vie-Enfant-Imagé” (AUQEI, Magnificat & Dazord, 1997).

Different family representations are shown from the results. They indicate that children are making elective choices between members of their stepfamily mainly on the basis of their biological relationships, the most important persons influencing their life and also the quality of the relationship with their close circle. It is worthwhile to emphasize that the most stressful experience generally evoked by children usually originates from the stepparent and his/her educational approach. Furthermore, the results show that the social support appears as the most efficient strategy often used by the children to overcome the difficulties which may occur in their stepfamilies. Generally, we noticed a satisfying socio-emotional adaptation and life quality of the sampled children. Mostly, their representations of the relationship among siblings are found as a resource within their stepfamily as long as those relationships are both sustained and supportive. Cross-correlated statistical analysis of the data showed age as a significant influence on the efficiency of employed coping strategies as well as the significance of sex on family representations and frequency of the use of the “resignation” strategy. Additionally, the sex and configuration of siblings seem to influence the socio-emotional adaptation of children, while child custody and family representation seem to be correlated. Finally, the elapsed time since separation and the efficiency of the “social support” strategy appears correlated, while the socio-emotional adaptation of children seemed dependent on the duration before the second union.

Keywords: Child, stepfamily / blended family, bioecological family model, sibling, appropriation / adaptation, representation of the family, coping, socio-emotional adaptation, quality of life

Sommaire

REMERCIEMENTS	I
RESUME	V
ABSTRACT	VI
INTRODUCTION	1
PARTIE THEORIQUE	4
CHAPITRE 1. LA FAMILLE RECOMPOSEE : CONTEXTE SOCIAL ET REFERENCES THEORIQUES	1
<i>I. Définition et historique de la famille recomposée</i>	1
<i>II. Mutations sociales et famille recomposée</i>	4
II.1. Fonctionnement de la famille	4
II.2. Les institutions familiales	5
II.2.1. Désaffection du mariage	5
II.2.2. Accroissement du taux de divorce et de séparation	7
<i>III. Les modèles théoriques</i>	9
III.1. Le système familial	10
III.1.1. Le processus de « débordement » (« <i>Spillover</i> »)	12
III.1.2. Le processus de compensation (« <i>compensatory</i> »)	13
III.2. Le modèle écosystémique et le modèle bioécologique	13
CHAPITRE 2. TRAJECTOIRE ET DYNAMIQUE DE LA FAMILLE RECOMPOSEE	19
<i>I. Divorce ou séparation et réorganisation de la parentalité</i>	19
I.1. Le divorce/la séparation et le développement de l'enfant	19
I.2. La coparentalité	22
I.3. Système de garde	29
I.3.1. Détermination du système de garde	29
I.3.2. Système de garde et développement de l'enfant	31
I.3.3. Système de garde et relation parent-enfant	33
<i>II. La recomposition familiale</i>	35
II.1. Le système familial	35
II.1.1. Les sous-systèmes familiaux	39
II.1.1.1. Relation conjugale dans la famille recomposée	39
I.1.1.1. La pluriparentalité	41
I.1.1.1.1. Pluriparentalité et système de filiation	42
I.1.1.1.2. Pluriparentalité et nomination des liens de parenté	43
I.1.1.1.3. Pluriparentalité et définition des rôles parentaux	44
I.1.1.1.4. Pluriparentalité et Relation parents-enfants	48
I.1.1.2. La fratrie recomposée	50
CHAPITRE 3. APPROPRIATION DE LA FAMILLE RECOMPOSEE	55
<i>I. Bases théoriques</i>	55
<i>II. L'appropriation dans la représentation de la famille</i>	57
II.1. Conflits conjugaux et représentation de la famille	58
II.2. Structure familiale et représentation de la famille	59
II.3. Représentation des rôles parentaux	62
<i>III. Appropriation par stratégie de Coping</i>	64
III.1. Définition et approches théoriques du stress et du coping	64
III.1.1. L'approche physiologique	64
III.1.2. L'approche psychodynamique	65
III.1.3. La théorie transactionnelle	66

III.1.3.1. Le stress dans la théorie transactionnelle	66
III.1.3.2. Le coping dans la théorie transactionnelle.....	68
III.2. Recomposition familiale et coping	69
IV. <i>L'adaptation socio-affective</i>	74
IV.1. L'enfant et ses relations familiales	74
IV.2. Recomposition familiale et adaptation socio-affective	77
V. <i>La qualité de vie de l'enfant</i>	81
V.3. Historique et définition	81
V.4. La qualité de vie subjective	83
V.5. Famille et qualité de vie subjective de l'enfant	85
CHAPITRE 4. RECOMPOSITION FAMILIALE ET RELATIONS FRATERNELLES.....	89
I. <i>Dynamique des relations fraternelles</i>	89
I.1. La dimension verticale.....	89
I.1.1. Le complexe fraternel.....	89
I.1.2. Le lien fraternel	91
I.2. Dimension horizontale	91
I.2.1. Caractéristiques de la fratrie	91
I.2.1.1. La position dans la fratrie	92
I.2.1.2. Ecart d'âge au sein de la fratrie :	93
I.2.1.3. Composition sexuée de la fratrie et configuration de la fratrie	94
I.2.2. Fonctions des relations fraternelles	95
I.2.2.1. Fonction d'attachement.....	95
I.2.2.1.1. De l'attachement mère-enfant à l'attachement fraternel.....	95
I.2.2.1.2. L'attachement fraternel	97
I.2.2.2. La fonction de suppléance parentale	98
I.2.2.3. Fonction d'apprentissage des rôles sociaux	100
II. <i>La fratrie germaine dans la recomposition familiale</i>	101
CHAPITRE 5. PROBLEMATIQUE	108
PARTIE EMPIRIQUE	120
CHAPITRE 1. LES VARIABLES	122
I. <i>Résultat du développement : L'appropriation de la famille recomposée par l'enfant</i>	122
I.1. La représentation de la famille.....	122
I.2. Les stratégies de <i>coping</i>	122
I.3. L'adaptation socio-affective	123
I.4. La qualité de vie de l'enfant	123
II. <i>Processus proximal : La représentation des relations avec la fratrie germaine</i>	124
III. <i>Les caractéristiques personnelles de l'enfant</i>	124
IV. <i>Le contexte</i>	124
V. <i>Les variables liées au Temps</i>	125
CHAPITRE 2. LES OUTILS.....	126
I. <i>Résultat du développement : L'appropriation de la famille recomposée</i>	126
I.1. Le dessin de la famille	126
I.2. Le Kidcope	128
I.3. Le Child Behavior Checklist 4/18	130
I.4. L'autoquestionnaire Qualité de vie-Enfant-Imagé	132
II. <i>Processus proximal : Représentation des relations fraternelles (l'entretien semi-directif)</i>	133
III. <i>Le questionnaire sociodémographique et le questionnaire sur la recomposition familiale</i>	135
CHAPITRE 3. POPULATION.....	138
I. <i>Critères d'inclusion</i>	138
II. <i>Accès à la population</i>	140
III. <i>Procédure de recueil des données</i>	142

CHAPITRE 4. PRESENTATION DES RESULTATS	143
I. Profil de l'échantillon	143
I.1. Caractéristiques personnelles des enfants.....	143
I.1.1. La variable sexe	143
I.1.2. L'âge des enfants.....	143
I.1.3. La position dans la fratrie	144
I.2. Le contexte familial	145
I.2.1. Les caractéristiques des fratries germaines.....	145
II.1.1.1. Le sexe et la configuration des fratries.....	145
II.1.1.2. L'écart d'âge dans les fratries.....	145
II.1.2. Caractéristiques des parents	146
II.1.3. Caractéristiques des familles avant et après la séparation	148
II.1.4. Caractéristiques des familles recomposées.....	152
II.2. Le temps.....	153
II. Analyse des données.....	155
II.1. Appropriation de la famille recomposée.....	155
II.1.1. La représentation de la famille.....	155
II.1.1.1. Analyse graphique et formelle des dessins de la famille.....	155
II.1.1.2. Analyse de contenu des dessins	156
II.1.1.2.1. Structure de la famille	157
II.1.1.2.2. Les relations familiales	160
II.1.2. Les stratégies de <i>coping</i>	162
II.1.2.1. Les situations stressantes.....	162
II.1.2.2. Statistiques descriptives des scores des enfants pour la fréquence d'utilisation des stratégies ..	164
II.1.2.3. Statistiques descriptives des scores des enfants pour l'efficacité des stratégies utilisées.....	165
II.1.3. L'adaptation socio-affective	166
II.1.4. La qualité de vie.....	167
II.1.4.1. Niveau de satisfaction de vie.....	168
II.1.4.2. Analyse des questions ouvertes	169
II.2. Représentation des relations dans la fratrie germaine	174
III. Analyses bivariées.....	186
III.1. Effet des caractéristiques individuelles, du contexte et du temps sur les résultats du développement... 186	
III.1.1. Effets des caractéristiques individuelles des enfants sur les résultats développementaux	186
III.1.1.1. Âge	186
III.1.3.1. Variable sexe	187
III.1.3.2. Position dans la fratrie	188
III.1.4. Effets du processus proximal sur les résultats développementaux : la signification de la fratrie.... 189	
III.1.3. Effets des caractéristiques du contexte sur les résultats développementaux.....	190
III.1.3.1. Sexe de la fratrie.....	190
III.1.3.2. Configuration de la fratrie	190
III.1.3.3. Ecart d'âge.....	190
III.1.3.4. Nombre de foyer(s) recomposés(s).....	191
III.1.3.5. Types de familles recomposées.....	192
III.1.3.6. Mode de garde	192
III.1.4. Effets du facteur temps sur les résultats développementaux	194
III.1.4.1. Âge des enfants au moment de la recombinaison familiale	194
III.1.4.2. Temps écoulé depuis la séparation	194
III.1.4.3. Durée de la recombinaison familiale	195
III.2. Effet des caractéristiques individuelles, du contexte et du temps sur le processus proximal : la représentation des relations fraternelles	195
IV. Comparaison des enfants au sein d'une même fratrie	196
IV.1. Appropriation de la famille recomposée.....	196
IV.1.1. La représentation de la famille	196

IV.1.2.	Les stratégies de coping.....	197
IV.1.3.	L'adaptation socio-affective	199
IV.1.4.	Qualité de vie.....	200
IV.2.	Représentation des relations fraternelles	200
CHAPITRE 5.	DISCUSSION	202
I.	<i>Appropriation de la famille recomposée par l'enfant.....</i>	<i>202</i>
I.1.	Représentation de la famille	202
I.2.	Les stratégies de <i>Coping</i>	205
I.3.	Adaptation socio-affective	205
I.4.	Qualité de vie	206
II.	<i>Représentation des relations dans la fratrie germaine</i>	<i>207</i>
III.	<i>Caractéristiques personnelles</i>	<i>211</i>
IV.	<i>Représentation de la fratrie et appropriation.....</i>	<i>212</i>
V.	<i>Contexte familial.....</i>	<i>213</i>
VI.	<i>Temps</i>	<i>214</i>
VII.	<i>Comparaison des enfants au sein d'une même fratrie.....</i>	<i>215</i>
CONCLUSION		216
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		222
INDEX		238
LISTE DES FIGURES		243
LISTE DES TABLEAUX		244

Introduction

La famille recomposée s'inscrit dorénavant dans le contexte social des changements que connaît la structure familiale dans ses institutions, sa structure et son fonctionnement. En France, 1,2 millions d'enfants mineurs vivaient dans une famille recomposée en 2006 selon l'INSEE (Vivas, 2009).

La recomposition familiale renvoie à des modifications et à une nouvelle organisation dans le système familial. Elle débute par la séparation du couple conjugal et se poursuit avec le passage d'un foyer nucléaire à deux distincts, celui du père et celui de la mère. Il s'en suit une réorganisation de la parentalité de par la remise en couple d'un ou des deux parents. De nouveaux liens fraternels peuvent se former si le beau-père ou la belle-mère avait déjà des enfants ou quand des enfants naissent de la nouvelle union. L'enfant de famille recomposée a vécu dans différentes structures familiales, (Hurstel, 1993 ; Villeneuve-Gokalp, 1993), et il ressort de cette trajectoire une constellation familiale composée de plusieurs figures parentales et de différents foyers (Fine, 2001 ; Neyrand, 2001 ; Théry, 1993). Cette nouvelle structure familiale implique de nouveaux liens, y compris fraternels, et une réorganisation des rôles et des statuts de chacun. L'enfant est amené à s'approprier la recomposition familiale et à construire sa famille recomposée.

Notre analyse de l'appropriation, dans le cadre de la psychologie du développement, se base sur l'approche théorique du sujet co-acteur de son développement (Malrieu, 1976 ; Baubion-Broye, Malrieu & Tap, 1987). Dans cette perspective, l'appropriation peut être définie comme un processus qui envoie à la part active de l'enfant dans son développement et dans sa construction en tant que sujet. Elle est re-signification par le sujet de ses milieux de vie et des éléments qui lui sont transmis. Cette re-signification permet à l'enfant d'atténuer les contradictions que peuvent engendrer ses milieux de vie et les conflits qu'ils peuvent entraîner. L'ensemble permet à l'enfant de retrouver un équilibre psychosocial (Malrieu, 1973 ; 1976) et de trouver un équilibre entre ses besoins et son environnement. Dans le cadre de la famille recomposée, un premier équilibre familial est remis en cause par la séparation et la remise en couple. L'enfant va s'approprier les changements dans la famille en faisant des choix pour délimiter les contours de sa famille (qui en fait partie et qui n'en fait pas partie), il va aussi questionner sa définition de la famille et des liens familiaux.

Les relations fraternelles constituent l'un des principaux liens sociaux de l'enfant. Dans la recomposition familiale, la fratrie germaine est le sous-système de la famille nucléaire qui connaît le moins de changements, dans la mesure où les frères et sœurs germains restent la plupart du temps ensemble lors du passage de la famille nucléaire à la famille recomposée.

Les relations fraternelles sont rattachées aux relations parent-enfant et peuvent être définies sous l'angle des conflits et de la rivalité (Gayet, 1993). Mais, elles peuvent également être analysées sous l'angle d'un sous-système « fratrie » (Almodovar, 1998) qui a des rôles et des fonctions qui lui sont propres et qui contribue au développement psychosocial de l'enfant. Les rôles et fonctions des relations fraternelles dans le développement de l'enfant ont été mis en évidence sous les termes d'attachement fraternel (Stewart, 1983), de suppléance parentale (Almodovar, 1998), et d'apprentissage des rôles sociaux (Meynckens-Fourez, 2002). Au niveau des transitions familiales telles que la séparation ou le remariage, les études portent, d'une part, sur les effets (dégradation ou amélioration) de ces transitions sur les relations fraternelles (Bush & Ehrenberg, 2003) et d'autre part, sur les relations fraternelles comme variable modératrice des effets des transitions familiales sur le développement de l'enfant (Gass, Jenkins & Dunn, 2007).

Notre travail s'inscrit à la suite de ces études et vise à répondre aux interrogations suivantes : Comment l'enfant s'approprie la famille recomposée et quels rôles jouent les relations fraternelles dans cette appropriation ?

Il s'appuie sur la théorie bioécologique et le modèle « Processus-Personne-Contexte-Temps » (PPCT) de Bronfenbrenner (1996) qui permet d'analyser le développement de l'enfant en lien avec ses caractéristiques personnelles, le contexte et le facteur temps.

La partie théorique se décline en quatre chapitres. Le premier pose les fondements de notre étude. Il porte sur le contexte social dans lequel s'inscrit la famille recomposée et les cadres théoriques de notre étude. Le deuxième chapitre est centré sur la famille recomposée en tant que système familial et la recomposition familiale comme une transition familiale rattachée à d'autres transitions telle que la séparation. Il propose une revue de la littérature sur les modifications de la structure familiale, de la séparation à la recomposition et sur le fonctionnement de la famille recomposée. Le troisième chapitre est consacré à l'appropriation. Il vise à la définir en tant que processus dans le développement de l'enfant et à expliciter les différentes composantes que sont la représentation de la famille, le *coping*, l'adaptation socio-affective et la qualité de vie. Dans le cadre du quatrième chapitre, nous aborderons les relations fraternelles dans leurs caractéristiques et fonctions générales puis

dans le contexte particulier de la recomposition familiale. Le dernier chapitre de cette partie théorique présente la problématique qui fonde notre démarche de recherche.

Dans la partie empirique nous décrirons tout d'abord la méthodologie mise en place, plus précisément, les variables et les outils de recueil de données ainsi que la population. Au niveau de l'appropriation de la famille recomposée nous avons eu recours au test du dessin de la famille, pour appréhender la représentation de la famille. Les stratégies de *coping* ont été analysées à l'aide du « *Kidcope* » (Spirito, Stark & Williams, 1987). L'adaptation socio-affective a été mesurée grâce au « *Child Behavior Checklist* » (CBCL, Achenbach, 1991) et la qualité de vie a été appréhendée par « l'Autoquestionnaire Qualité de vie-enfant-imagé » (AUQEI, Magnificat & Dazord, 1997). Quant aux relations dans la fratrie germaine, elles ont été examinées à partir d'un entretien semi-directif. Les enfants qui ont participé à cette recherche sont âgés de 6 à 13 ans, vivent dans une famille recomposée et appartiennent à une fratrie germaine.

Ensuite nous présenterons les résultats obtenus de manière descriptive et inférentielle dans le cadre du modèle PPCT (Bronfenbrenner, 1996). Cette partie s'achève sur une discussion autour de l'articulation entre les éléments théoriques et les résultats obtenus.

La conclusion permettra de mettre en exergue les principaux apports de notre travail et de proposer quelques pistes de recherches et d'intervention qui pourraient contribuer à une meilleure compréhension de l'enfant et de sa famille recomposée.

Partie théorique

Chapitre 1. La famille recomposée : Contexte social et références théoriques

L'objectif de ce chapitre est, d'une part, d'inscrire notre étude dans le contexte social des changements que connaissent la société et la famille en France. Il vise, d'autre part, à poser le cadre théorique dans lequel se situe ce travail. Il comprend trois points. Le premier est centré sur le terme de « famille recomposée ». Il nous permet de le définir et de retracer l'évolution des conceptions et des expressions utilisées dans ce domaine. Le deuxième point est une analyse des mutations sociales et familiales qui fondent la famille recomposée. Le troisième point de ce chapitre présente les approches théoriques sur la famille et le développement de l'enfant qui vont orienter notre étude.

I. Définition et historique de la famille recomposée

De manière générale, la famille recomposée est définie par l'INSEE¹ comme une famille qui comprend « un couple d'adulte, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints. Les enfants qui vivent avec leurs parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d'une famille recomposée ».

Plus spécifiquement, la famille recomposée peut être qualifiée de simple ou de complexe en fonction des liens parentaux entre les figures parentales et les enfants et en fonction des types de fratries qui cohabitent dans un foyer donné. Cette distinction est beaucoup plus utilisée au Canada et dans les pays anglo-saxons en général. Les définitions diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre et d'une étude à l'autre. Nous retiendrons celle donnée par Statistique Canada². La famille recomposée simple (« *stepfamily* ») désigne une famille où tous les enfants sont les enfants biologiques ou adoptés d'un seul des conjoints ou partenaires et dont la naissance est survenue avant la relation actuelle (fratrie germaine).

La famille recomposée complexe (« *complex stepfamily* » ou « *blended family* ») renvoie à trois situations familiales différentes (Statistique Canada, 2012) : une famille recomposée avec au moins un enfant d'une union précédente de chaque conjoint et aucun enfant issu de la

¹ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

² <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/fam004-fra.cfm>

relation actuelle des deux conjoints (quasi-frères et fratrie germaine) ; une famille recomposée avec au moins un enfant né d'une union précédente d'un des conjoints et au moins un enfant né de l'union actuelle des deux conjoints (fratrie germaine et demi-frères) ; une famille recomposée avec des enfants issus d'une union précédente de chacun des conjoints et au moins un enfant né de l'union actuelle des deux conjoints (quasi-frères, fratrie germaine et demi-frères).

En outre, la famille recomposée s'étend au-delà d'un foyer du fait que les enfants des premières unions ne vivent pas avec leurs deux parents biologiques. Sous cet angle, elle désigne le réseau qui relie entre eux différents foyers issus de la séparation de couples initiaux. Autrement dit, il s'agit d'une constellation familiale basée sur le remariage ou la remise en couple de parents séparés et qui est donc constituée d'au moins deux foyers, celui du père et celui de la mère avec au centre leurs enfants (Théry, 1995).

Sur le plan historique, il apparaît que l'étude des secondes unions s'est faite au fil des années à partir de termes variés qui sont sous-tendus par des conceptions de la famille et des objets d'étude différents. Avant le XIX^e siècle, le divorce qui était une procédure de séparation exceptionnelle, ne donnait aucunement le droit aux séparés de se remarier, en raison de l'indissolubilité du mariage réaffirmée par l'église catholique. Les recompositions familiales étaient alors plus liées à un fort taux de mortalité qu'au divorce. Le veuf ou la veuve avait non seulement le droit, mais aussi l'obligation de se remarier, pour le bon fonctionnement du ménage dont la subsistance reposait sur le travail conjoint des couples ou sur la répartition des tâches entre mari et femme. Par ailleurs, ces remariages se faisaient très rapidement et dans certaines régions les arrangements se déroulaient même pendant les cérémonies funèbres du conjoint défunt (Burguière, 1993 ; Goody, 1985). De plus, l'écart d'âge entre les conjoints - nettement plus marqué quand l'un des conjoints était veuf - pouvait entraîner des remariages successifs si bien que certains enfants se retrouvaient sous l'autorité de parents qui n'avaient avec eux aucun lien de sang (Burguière, 1993).

L'évolution de la société et de la famille débouchent dans les années 1950 et 1960 sur la famille nucléaire, considérée comme la norme culturelle. Les remariages sont alors étudiés, en comparaison avec les premiers mariages et les termes utilisés sont entre autres « foyer normal », « vrais parents ». Dans ce cadre, les différences sont interprétées comme des déviances, qui confirment sans cesse le postulat initial selon lequel les familles issues du remariage sont en quelque sorte des fausses familles, et à ce titre, source de difficultés

multiples (Théry, 1993). Dans les années 1970, il n'est plus question de remariage, mais de famille reconstituée. Ce vocable permet de prendre en compte, aussi bien des unions légitimes que des unions de fait, la présence au foyer d'enfants dits de « premiers lits » est essentielle, et il ne concerne que les familles issues du divorce. C'est dans les années 1980 que la famille recomposée apparaît comme objet d'étude. Elle englobe l'ensemble du réseau familial dont les enfants de la première union sont partie prenante. La famille recomposée va au-delà du nouveau couple (Théry, 1993) dans la mesure où cette approche prend en compte la dimension temporelle de la recomposition, la trajectoire de cette famille et son fonctionnement. En effet, les familles recomposées se construisent à partir d'un passé conjugal, un divorce ou une séparation, et quelques fois des années de monoparentalité.

La recomposition familiale n'est pas un phénomène nouveau, mais elle s'inscrit dans les changements de la famille parce qu'elle a des fondements différents, et qu'elle est en pleine extension. En effet, le fait qu'elle soit issue désormais du divorce et non du veuvage change qualitativement les secondes unions (Théry, 1993). Les familles recomposées sont de plus en plus nombreuses. Entre 1990 et 1999, leur nombre a augmenté de 10% et le nombre d'enfants de moins de 25 ans qui y vivent de 11% (Barre, 2003). En outre, des données plus récentes et plus spécifiques aux enfants mineurs montrent la part non négligeable des familles recomposées dans le paysage familial. En 2006, environ 1,2 millions (9%) d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée en France métropolitaine environ 800 000 (6%) vivent avec un parent et un beau-parent et environ 400 000 enfants sont nés après la recomposition. Parmi les 800 000 qui vivent avec un parent et un beau-parent, 600 000 vivent avec leur mère et un beau-père. Au niveau de la distribution en âge, les enfants mineurs qui vivent dans une famille recomposée se répartissent comme suit : 0-6 ans 7,2% ; elle se stabilise entre 7 et 14 ans à environ 10%, de 7 à 13 ans à 9,9% et de 14 à 17 ans, à 9,8% (Vivas, 2009).

Ces changements au niveau des facteurs qui expliquent la recomposition familiale et l'augmentation de leur pourcentage sont liés à des mutations sociales. Elles favorisent le développement d'un cadre social différent qu'il convient de définir. Quelles sont ces mutations sociales et quels sont leurs liens avec la famille recomposée ?

II. Mutations sociales et famille recomposée

Ces dernières années, la famille a connu d'importants changements liés à l'évolution de la société et des représentations vers une plus grande égalité des sexes et des droits individuels. Ces mutations se traduisent par une redéfinition des fondements de la famille et de ses institutions et débouchent sur de nouvelles structures familiales. Nous aborderons ces changements sociaux en nous appuyant sur des analyses psychologiques, sociologiques et sur des données statistiques.

II.1. Fonctionnement de la famille

Les changements au niveau du fonctionnement de la famille concernent surtout les femmes et leur place dans la société et dans la famille. En effet, les femmes dont les activités se limitaient au foyer et aux soins apportés aux enfants, sont sorties du foyer, du fait de l'industrialisation et des guerres, pour occuper des postes réservés aux hommes. Ayant ainsi pris conscience de leurs capacités, elles se sont engagées dans une lutte pour l'égalité des sexes dans tous les domaines. Après plusieurs années de combat, il leur a été accordé les mêmes droits que les hommes, dans la société comme dans la famille. Cette nouvelle position de la femme est pour Théry (1997), le moteur de fond des changements au niveau de la famille. Selon elle, tous ces changements n'auraient pas été possibles si les femmes étaient restées dans la situation d'inégalité dans laquelle elles étaient, à la fois par rapport à la dépendance économique et à la dépendance vis-à-vis de leur mari. En effet, l'une des conséquences de cette évolution sociale est la redéfinition des rapports conjugaux et de l'organisation de la famille en général. La femme est désormais une interlocutrice à part entière de l'homme (Théry, 1997) : elle est associée aux prises de décisions, elle contribue financièrement aux charges familiales, et elle a aussi son mot à dire dans le règlement des conflits conjugaux et dans l'orientation de la relation conjugale.

Neyrand (2003) souligne également l'effet de l'évolution de la femme sur la structure familiale. Il évoque une égalisation des positions parentales et des positions conjugales, favorisées par l'éducation des jeunes filles, l'accès au contrôle par les femmes de la programmation des naissances, la salarisation et l'investissement professionnel féminin, et l'égalité politique des sexes. La mesure symbolique de cette démocratisation a été le passage, avec la loi de 1970¹, de la puissance paternelle à l'autorité parentale conjointe, qui indique

que « l'autorité appartient aux père et mère pour protéger l'enfant dans sa sécurité, sa santé et sa moralité. Ils ont à son égard droit et devoir de garde, de surveillance et d'éducation ». Enfin, la démocratisation de la famille peut également être analysée sous l'angle de la perte du pouvoir paternel. L'autorité parentale met fin au règne absolu de l'homme sur la famille. Olivier (1996) étend le changement de la position du père dans la famille à plusieurs siècles. Selon elle, les prémices de l'affaiblissement paternel s'annonçaient dès le XVIII^e siècle, lorsqu'en 1873, en faisant tomber la tête du roi, les citoyens prônaient l'égalité de tous et refusaient l'injustice par laquelle certaines personnes étaient au-dessus des autres. Les lois des XIX^e et XX^e siècles ont progressivement affaibli la puissance paternelle. En effet, la loi de 1881 interdisait aux pères de placer leurs enfants chez les tiers, à la seule fin d'en tirer profit. En 1889, l'assistance publique est déclarée responsable des enfants dont les pères auraient été déchus de leurs droits. En 1935, le droit de correction est aboli, et en 1970, le terme de puissance paternelle est remplacé par celui d'autorité parentale.

L'organisation de la famille a évolué vers une plus grande égalité des positions de l'homme et de la femme au niveau conjugal et parental. Les rôles familiaux ne sont plus exclusivement réservés au père ou à la mère. Ces changements remettent en cause la conception traditionnelle de la famille et, de ce fait, les institutions qui la fondent.

II.2. Les institutions familiales

La famille est un maillon essentiel de la société. Aussi est-elle rattachée à des institutions sociales telles que le mariage et le divorce, qui orientent son évolution. Les modifications de la place et des représentations sociales de ces institutions influencent la famille.

II.2.1. Désaffection du mariage

A l'origine, le mariage est une institution sociale essentielle à la construction d'une famille. C'est une institution sacrée qui consacre l'union de deux personnes. Elle est sacrée parce qu'elle symbolise leur engagement mutuel à partager leur vie, et surtout parce que cet engagement relie leurs deux familles, et est pris devant la communauté, la société en général et devant Dieu pour la cérémonie religieuse. Le caractère sacré du mariage le rendait irréversible, il garantissait l'union et la stabilité à la famille. Mais, depuis quelques années, la conception du mariage a changé, et avec elle, celle de la famille. Le mariage n'est plus un

préalable à la vie de famille : en 1965, 10% seulement des nouveaux couples débutaient leur vie commune sans se marier, trente ans plus tard la proportion est passée à 90% (Daguet, 1996). Il n'est plus nécessaire de se marier pour vivre ensemble et fonder une famille. La vie en couple sous la forme de concubinage ou de Pacte Civil de Solidarité (PACS) est de ce fait un mode de vie qui se développe de plus en plus. Les données de l'enquête « famille et logement » réalisée par l'INSEE en 2011, montre que 8,5 millions d'adultes sont en couples sans être mariés. Parmi eux 1,4 millions ont officialisé leur union avec leur conjoint par un PACS, et 7,2 millions sont en union libre, notamment les plus jeunes : avant 25 ans, 84% des adultes en couple sont en union libre (Buisson & Lapinte, 2013).

Le concubinage ou l'union libre est la plus libre des situations conjugales. Il est désormais inscrit dans le code civil, depuis la loi de novembre 1999, et y est défini comme une union de fait. Cette définition souligne le fait que le concubinage n'a aucune base juridique ou religieuse. Les concubins sont donc juridiquement considérés comme des étrangers. Mais il existe un certificat de vie commune ou de concubinage, délivré par les municipalités pour servir de justificatif dans la constitution de certains dossiers.

Le PACS, quant à lui, a été institué par la loi n° 99-944 du 15 novembre 1999. Il y est défini en son article premier, comme étant un contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexes différents ou de même sexe pour organiser leur vie commune. Il se situe donc entre le concubinage et le mariage. Il répond à la recherche de liberté conjugale des partenaires et leur donne la possibilité de définir le cadre de leur vie commune. Depuis sa création, le PACS remporte un vif succès. Son nombre est en constante augmentation : de 22 271 dont 16 859 de sexe opposés en 2000, il est à 205 558 dont 196 415 de sexe opposés en 2010, selon l'INSEE³. Il offre plus de liberté que le mariage. En effet, comme le souligne la définition, c'est un contrat, et à ce titre les partenaires ont une grande liberté pour en éditer les closes. Ils définissent les règles qui vont diriger leur vie commune selon leurs aspirations, selon le sens qu'ils veulent donner à leur relation. Avec le PACS, l'accent est plus mis sur l'aspect contractuel, que sur la relation et sa consécration. Aussi, la séparation est-elle beaucoup plus simple que pour le mariage. Les partenaires définissent eux-mêmes les clauses de leur séparation dans leur PACS. De plus, le PACS peut être annulé par décision unilatérale d'un des partenaires. Il est donc moins contraignant que le mariage qui ne peut être annulé que dans les cas définis par la loi.

³ http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF02327

Concurrencé par ces modes de vie qui prônent la liberté dans le couple, le nombre de mariage a considérablement baissé. En France, il est passé de 305 400 en 2000 à 241 000 en 2012 soit 64 400 mariage en moins (INSEE⁴). En outre, le mariage est défini par des règles, des fondements qui sont différents de ceux qui le caractérisaient dans la société traditionnelle. Cette différence s'explique par les variations liées à la place de l'individu dans la société et à ses rapports avec les autres. La société moderne est centrée sur l'individu, son autonomie, son plaisir, et son épanouissement (Neyrand, 2003). Elle a réduit le mariage à une sphère strictement privée qui ne concerne plus que deux personnes. Le choix singulier des partenaires se substitue aux obligations imposées par la communauté et la tradition (Renaud, 1997). Mais le changement le plus important réside dans la dévalorisation relative de l'idée selon laquelle un des objectifs du mariage serait la stabilité (De Singly, 2002). L'importance de l'individu et de ses sentiments dans le mariage fragilise la relation conjugale dans la mesure où ces éléments sont à l'opposé des principes du mariage. En effet, le mariage à l'origine était basé sur la mise en commun, la symbiose de deux personnes pour ne plus former qu'une seule personne. Il était relié à la famille traditionnelle perçue comme un groupe social dans lequel l'esprit de groupe primait sur l'individualité. Chaque membre concourant au bien-être et à la cohésion du groupe. Aussi, la famille traditionnelle exaltait-elle la stabilité et sacralisait la durée, alors que la famille postmoderne met l'accent sur l'authenticité, la qualité et l'intensité de la relation (Renaud, 1997). Le mariage, dépouillé du poids et des principes de la communauté traditionnelle, est désormais personnel et réversible. Il n'est plus l'institution hautement contraignante d'autrefois qui représentait une garantie contre la séparation et l'instabilité de la famille. Cette nouvelle conception du mariage conduit à une autre réalité qui se développe dans le domaine de la famille : le divorce.

II.2.2. Accroissement du taux de divorce et de séparation

La désacralisation du mariage et l'instabilité de la famille se traduit par une augmentation du taux de divorces et de séparations. Le divorce traduit la dissolution des liens du mariage civil, et il est prononcé au terme d'un jugement. Pour les couples non mariés, il s'agit plutôt d'une séparation. Cette augmentation ne concerne pas uniquement les couples mariés mais s'étend à toutes les unions. Entre 1962 et 1990, le nombre de divorce a été multiplié par 3.5 en général et celui des couples mariés l'a été par 1.7. L'indicateur

⁴ http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF02327

conjuncturel de divortialité qui donne le nombre de divorce que compterait à terme 100 mariages si les taux par durée de mariage restaient ceux de l'année considérée, est passé de 10 divorces pour 100 mariages en 1953 et 1963, à 20 en 1977, et 30 en 1985 (Daguet, 1996). Ainsi les unions rompues dépassent 100 000 chaque année. Le nombre de divorce est estimé à 132 977 en 2011 (INSEE⁵). Les dissolutions de PACS progressent également, en 2003, 5300 pactes ont été rompus (Richet-Mastain, 2005). En outre, ces divorces se font de plus en plus tôt, après seulement quelques années de vie commune. Pour 10 000 mariages célébrés en 2008, 413 ont été rompus avant trois ans de mariage en France métropolitaine (INSEE⁶).

Cette augmentation est le reflet des modifications qu'ont connues les unions conjugales et les rapports interindividuels en général. Ces modifications ont fragilisé le mariage, le rendant personnel, sans contrainte et réversible (Neyrand, 2003). Il s'en est suivi une banalisation du divorce, alors qu'il a été longtemps considéré comme inacceptable et honteux (Daguet, 1996). La législation évolue également dans le sens de la facilitation du divorce. De nouvelles formes de divorces permettent des séparations plus simples et plus rapides. En effet, interdit en 1563 sous la pression religieuse, le divorce a été instauré en 1792, un an après l'institution du mariage civil. Il se faisait alors librement par accord des deux parties. En 1804, le code civil restreint la possibilité de divorcer à « la faute », les conditions étant limitées. Aboli en 1816, le divorce est rétabli en 1884 avec la loi Naquet sur le seul fondement de fautes précises telles que l'adultère. Les lois se succéderont pour instaurer des limites au divorce et éviter les abus, et c'est, dans ce cadre, que s'inscrit la loi de 1941 qui interdisait aux époux mariés depuis moins de trois ans de divorcer. La loi de 1975 a marqué un retour à la liberté de divorcer avec l'instauration de trois autres motifs de divorce et la prise en compte des souhaits du couple. En effet, cette loi a ajouté au divorce par faute, qui était le seul motif du divorce, le divorce par consentement mutuel, le divorce sur demande acceptée et le divorce pour rupture de la vie commune. Depuis cette loi, les motifs de divorce sont donc au nombre de quatre. L'avancée vers la liberté de divorcer est encore plus marquée avec la loi de janvier 2005, qui a simplifié et modernisé les procédures de divorce de la loi de 1975. Cette loi touche tous les cas de divorce et allège les procédures pour chacun d'eux :

- le divorce par rupture de la vie commune est remplacé par le divorce par altération définitive du lien conjugal qui est une procédure qui peut être engagée par la volonté d'un seul conjoint.

⁵ http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=bilandemo8

⁶ http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=bilandemo4

Le divorce peut être prononcé après deux ans de séparation constatée au lieu de six ans auparavant ;

- le divorce sur demande acceptée est remplacé par le divorce accepté et un accord de principe remplace l'obligation pour les époux de rendre un « mémoire » expliquant leur décision ;
- la double comparution est remplacée par une comparution unique, dans le divorce par consentement mutuel ;
- le divorce pour faute est maintenu, mais limité aux cas les plus graves.

Le nombre de divorce a connu un pic l'année de cette réforme, il a été estimé à 155 253. C'est le nombre le plus élevé de divorce entre 1995 et 2011.

Toutes ces réformes rendent le divorce plus accessible et plus rapide pour les couples mariés, et les couples qui ne sont pas mariés se séparent avec encore moins de formalités.

Ainsi, en résumé, les mutations sociales dans les institutions et les rôles familiaux conduisent aux familles recomposées et à des changements dans la définition de la famille. Dans ce cadre, la famille est de moins en moins stable dans le temps et renvoie à une trajectoire avec des transitions familiales telle que la famille recomposée. L'étude des familles recomposées dans cette perspective peut être rattachée à l'approche systémique de la famille et du développement de l'enfant.

III. Les modèles théoriques

L'approche systémique a enrichi les études sur la famille et l'enfant. Elle tire ses origines de la théorie générale des systèmes du biologiste Bertalanffy (1973) qui visait à dégager les propriétés des systèmes ouverts pour une lecture généralisable de leur fonctionnement. Le système est un tout, un complexe d'éléments en interaction. Tout changement au niveau d'un élément entraîne des changements au niveau du système et l'ensemble du système est plus que la somme des parties. Le terme de système ouvert signifie que chaque système est en interaction avec son environnement donc avec les autres systèmes. Cette théorie s'est enrichie d'autres modèles issus de la physique, des mathématiques et de la biologie :

- La théorie des catastrophes (Thom, 1972) qui indique qu'à partir d'une valeur critique de rupture de l'état d'équilibre, un système complexe va changer d'état de façon brutale et imprévisible et tendre vers un nouvel équilibre. Le changement d'état étant quantitatif mais aussi qualitatif.

- Les théories du chaos qui ont souligné l'aléatoire dans des systèmes déterministes les rendant imprédictibles. A la notion de déterminisme s'oppose donc celle d'effet stochastique et à la notion de causalité celle de l'aléatoire et des règles probabilistes. Tout système peut s'organiser mais l'apparition de nouvelles structures dépend de la stabilité ou de l'instabilité du système et des événements aléatoires. Le désordre peut être à l'origine d'une nouvelle structure ordonnée.

- Les modèles biologiques de l'auto-organisation dans lesquels les organismes vivants sont des systèmes auto-organiseurs qui à partir d'un événement aléatoire et du bruit (dépourvu de signification) font émerger la complexité et le sens.

Ces théories apportent un éclaircissement au fonctionnement d'un système. Un événement aléatoire peut rompre l'équilibre d'un système, provoqué des changements et donné une nouvelle structure au système. Cette nouvelle structure s'appuie sur une activité de réorganisation et de signification. Il ressort de la théorie générale des systèmes, qu'il est possible d'observer les caractéristiques d'un système en tout élément : objets inanimés, organismes, processus mentaux ou groupes sociaux. Il y a des systèmes partout.

La théorie des systèmes a influencé des approches en psychologie. Elle a inspiré l'approche systémique de la famille et le modèle écosystémique du développement de l'enfant.

III.1. Le système familial

En 1951, Bateson est l'un des précurseurs de l'application du modèle systémique à la famille. Il a établi un lien entre les psychopathologies et un dysfonctionnement du système de communication et d'interaction dans la famille. L'ensemble de la famille est alors inclus dans le traitement des problèmes émotifs d'un individu. Sur cette base et avec d'autres auteurs tels que John Weakland, Jay Haley, William Fry, l'école de Palo Alto a été créée. Don Jackson la rejoint en 1954 avec son travail sur l'homéostasie familiale. Il définit la famille comme un système homéostatique c'est-à-dire que le système familial se trouve toujours en équilibre grâce à des phénomènes de feedback négatif. Les difficultés psychologiques d'un des membres de la famille renvoient à un système familial pathologique dont l'équilibre repose sur la maladie de ce membre. La prise en charge thérapeutique va porter sur le système familial et aura pour objectif de trouver un nouvel équilibre familial à partir d'une réorganisation du système des relations familiales. En 1959, Don Jackson crée le Mental Research Institute (MIR) pour appliquer les recherches du groupe à la psychothérapie. Il y

travaille notamment avec Jules Riskin, Virginia Satir, Paul Watzlawick, John Weakland et Jay Halay (Winkin, 2000). La thérapie brève va être conceptualisée avec les apports d'Erickson. Des recherches sont menées sur la communication dans la famille et les troubles mentaux (Born, 2005). Une autre dimension est donnée à la théorie du système familial avec la rencontre de Jay Halay (qui a quitté l'école de Palo Alto) et Salvador Minuchin.

Influencé par les théories familiales de l'école Palo Alto, Minuchin (1974) va développer la théorie structurale de la famille. Il observe que l'organisation familiale des jeunes délinquants est différente de celle des familles qui ont un membre psychotique. Il aboutit à l'idée que la délinquance peut être une stratégie d'adaptation à la structure familiale et à la communauté à laquelle ils appartiennent (Minuchin, 1967). Son intérêt se porte alors sur l'organisation et la composition des familles saines. Selon Minuchin (1974), la famille est un système social, une unité vivante. Elle a un passé, un présent, un futur et des règles particulières et relativement stable de fonctionnement. Il élabore un modèle dans lequel la famille est divisée en sous-systèmes avec des frontières intergénérationnelles et individuelles bien définies. Les membres de chaque sous-système sont définis par rapport à leur génération et leur rôle dans la famille. Le dysfonctionnement familial est pour lui dû à une confusion des sous-systèmes et une mauvaise hiérarchie des rôles. Il analyse la qualité des frontières et des relations entre les membres du système familial à partir d'un outil, la carte familiale qui permet de visualiser la configuration familiale (Bellemare, 2000). Les sous-systèmes définis par Minuchin (1974) sont : le couple parental, le couple conjugal et la fratrie. Ces sous-systèmes familiaux sont interdépendants et jouent un rôle important dans le développement de l'enfant. Il ressort de l'application de la théorie systémique à la famille que la famille est un système, un ensemble composé d'éléments en interaction. A ce titre, elle est dynamique et répond aux principes de la totalité, l'ensemble des individus est plus que la somme de ces individus. La famille est un système ouvert, l'environnement et la famille s'influencent mutuellement. Elle provoque des changements sociaux mais s'adapte aussi à des changements sociaux de par sa capacité à s'auto-organiser. Cette propriété est liée à celle de l'homéostasie. La famille veille au maintien de son équilibre parfois au détriment de certains de ses membres, parfois dans un mouvement évolutif d'équilibre entre stabilité et changement (Born, 2005). La famille est un système hiérarchique et chaque membre de la famille appartient à un sous-système qui définit sa place et son rôle. Les sous-systèmes sont délimités par des frontières qui doivent être précisées, mais également flexibles pour permettre la communication entre les sous-systèmes et un meilleur fonctionnement de la famille. Les sous-

systèmes sont liés les uns aux autres et tout changement dans un sous-système entraîne des changements dans les autres sous-systèmes.

L'interdépendance des sous-systèmes renvoie à des processus tel que le processus de « débordement » (« *spillover* ») et celui de compensation (« *compensatory* ») (Engfer, 1988 ; Pinel-Jacquemin & Zaouche-Gaudron, 2009)

III.1.1. Le processus de « débordement » (« *Spillover* »)

L'hypothèse du processus de débordement a été émise dans le cadre de l'analyse des liens entre les sous-systèmes couple parental et parent-enfant. Elle indique littéralement le débordement des affects d'un sous-système à un autre. Cette hypothèse implique l'expression dans un sous-système donné d'affects ou de sentiments qui ont été engendrés dans un autre : les conflits conjugaux vont altérer les relations parent-enfant.

Erel et Burman (1995) relèvent quatre mécanismes par lesquels ce processus se développe. Le premier issu de la littérature sur le système familial renvoie au fait que les difficultés de la relation conjugale vont être transférées dans la relation parent-enfant. Le parent peut alors devenir surprotecteur ou blâmer l'enfant qui devient un bouc émissaire ou un souffre douleur. Le deuxième mécanisme qui relève de la théorie de l'apprentissage social se traduit par le fait que les relations conjugales peuvent servir de modèle aux relations parent-enfant. Les parents qui ont une relation conjugale conflictuelle donnent à l'enfant un modèle d'interaction hostile ou qui manque de chaleur et d'attention. Le troisième mécanisme se réfère à l'effet des conflits conjugaux sur la socialisation de l'enfant. Avec ce mécanisme, les parents qui connaissent des conflits conjugaux inculquent moins de discipline à leur enfant et utilisent moins de techniques optimales d'éducation que les parents qui n'ont pas de conflits conjugaux. Le dernier mécanisme répertorié par Erel et Burman (1995), est issu de la littérature sociologique sur le stress familial et les tensions liées aux rôles. Il renvoie à une influence qui peut se faire dans trois directions. D'abord de la relation conjugale à la relation parent-enfant : il est, par exemple, difficile pour un parent stressé par les conflits conjugaux d'éduquer avec sensibilité et de répondre aux besoins et désirs de son enfant. Ensuite de la relation parent-enfant à la relation conjugale : dans ce cas, par exemple, la qualité des relations conjugales s'affaiblit avec l'arrivée d'un enfant surtout si l'enfant a des caractéristiques qui nécessitent une attention particulière. La dernière direction est plutôt un

facteur qui va affecter toute la famille et déclencher des conflits dans chacun des sous-systèmes familiaux.

III.1.2. Le processus de compensation (« *compensatory* »)

L'hypothèse du processus de compensation définit un processus selon lequel un individu cherche des expériences opposées et des satisfactions dans un système pour combler les déficiences d'un autre (Erel & Burman, 1995). Elle suppose une corrélation négative entre les systèmes concernés. En l'occurrence, une relation conjugale de bonne qualité est liée à une relation parent-enfant de mauvaise qualité. Dans le système familial, un parent qui n'est pas satisfait de sa relation conjugale va s'investir dans la relation parent-enfant pour compenser les failles de la relation conjugale. En outre, le processus de compensation peut être lié au processus de triangulation et de coalition transgénérationnelle développé par Munichin (1974). Ce processus se met en place lorsque le sous-système conjugal, voire le bloc conjugal est affaibli par des conflits et que l'enfant s'allie à un parent contre l'autre.

La famille recomposée est analysée selon l'approche systémique dans des études telles que celles d'Hetherington, Henderson et Reiss (1999). Ces auteurs ont dirigé une étude systémique de la famille recomposée dans laquelle chacun des sous-systèmes de la famille recomposée est analysé. De manière générale, les études se focalisent sur un ou deux sous-systèmes notamment le sous-système beau-père/enfant et le sous-système parent non résident/enfant.

L'approche systémique a influencé un autre modèle, le modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979). Ce modèle va au delà du système familial et intègre l'ensemble des composantes du contexte de vie de l'enfant dans l'analyse de son développement.

III.2. Le modèle écosystémique et le modèle bioécologique

Le modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979), comme son nom l'indique, s'appuie sur la théorie des systèmes et sur l'écologie. La théorie des systèmes préconise une approche globale des éléments, considérés comme des systèmes interdépendants. L'écologie, c'est l'étude des relations que les êtres vivants entretiennent avec leur environnement en vue d'un équilibre adaptatif. Selon Bronfenbrenner (1979), le développement d'une personne

résulte de ses interactions avec son environnement. Dans son modèle, l'individu constitue un système qui se développe en lien avec d'autres systèmes, tels que la famille, qui l'influencent et qu'il influence. Il distingue six systèmes interdépendants :

- l'ontosystème : il représente l'individu, ses caractéristiques innées ou acquises, son histoire personnelle, ses habiletés, tout ce qui lui est propre.
- le microsystème : il représente les lieux ou contextes immédiats dans lequel l'individu à une participation active et directe (famille, club de sport...)
- le mésosystème : c'est un ensemble de lien et processus qui prennent place entre deux ou plusieurs microsystèmes (famille et travail ; échange entre parents et enseignants)
- l'exosystème : il représente les lieux ou contexte dans lesquels l'individu n'est pas directement impliqué mais qui influencent néanmoins sa vie (ministère, service sociaux...)
- le macrosystème : c'est l'ensemble des croyances, des valeurs, des idéologies, façon de vivre d'une culture ou d'une sous culture.
- le chronosystème : il se réfère aux influences découlant du passage du temps.

Selon cette approche, le développement d'une personne ne peut être compris qu'en prenant en compte l'ensemble du contexte dans lequel elle évolue. Bronfenbrenner (1996) introduit des changements théoriques dans ce premier modèle qui évolue vers le modèle bioécologique et un cadre opérationnel dénommé Processus-Personne-Contexte-Temps (PPCT).

Le modèle bioécologique s'inscrit dans le prolongement du modèle écosystémique. Il constitue une nouvelle formulation de l'approche de Bronfenbrenner (1979) qui intègre des innovations théoriques sur la forme et le contenu de la première formulation. Le modèle écosystémique est centré sur l'environnement comme un élément fondamental dans le développement de l'enfant. L'environnement est alors découpé en systèmes qui sont définis par leur influence sur le développement de l'enfant. Avec le modèle bioécologique, Bronfenbrenner (1996) étend sa théorie et rajoute le préfixe « bio » à « écologie » pour marquer l'importance qu'il accorde aux ressources biologiques de la personne dans son développement et développe le concept de processus. Il donne une dimension plus grande à la personne et à ses interactions dans le modèle bioécologique qu'il définit à travers deux propositions (Bronfenbrenner & Moris, 1998). La première indique que dans les premières phases mais aussi tout au long de la vie, le développement humain se produit à travers des processus interactifs progressivement complexes et réciproques entre un organisme humain biopsychologique actif et des personnes, objets et symboles dans son environnement

immédiat. Pour être efficaces, les interactions doivent se dérouler sur une base assez régulière et sur une longue période de temps. Ce type d'interactions durables que l'homme a dans son environnement immédiat est appelé processus proximal. La seconde proposition établit un lien entre le processus proximal et des variables liées à l'individu ainsi qu'au contexte. Elle stipule que la forme, la puissance, le contenu et la direction selon laquelle les processus proximaux influencent le développement varient systématiquement selon l'effet combiné des caractéristiques de la personne, de l'environnement (aussi bien immédiat que lointain) dans lequel le processus se déroule, la nature du résultat du développement considéré, les continuités dans la société et les changements qui s'opèrent tout au long de la vie et la période historique dans laquelle la personne vit.

Selon Bronfenbrenner et Morris (1998), ces deux propositions sont théoriquement interdépendantes et peuvent faire l'objet de tests empiriques. Mais un modèle de recherche opérationnel permet de les analyser : c'est le modèle Processus-Personne-Contexte-Temps (PPCT).

Le modèle Processus-Personne-Contexte-Temps (PPCT)

Le PPCT est un modèle d'analyse du développement qui regroupe l'ensemble des facteurs environnementaux et personnels qui ont une influence sur le développement. L'aspect du développement qui est analysé est appelé résultat du développement et il est déterminé par des Processus proximaux, les caractéristiques de la Personne, le Contexte et le Temps (Bronfenbrenner & Morris, 1998).

Le processus proximal désigne une interaction entre l'individu et son environnement (Bronfenbrenner & Ceci, 1994). Bronfenbrenner et Morris (1998) attribuent un rôle capital aux processus proximaux qu'il qualifie « d'engins du développement ». Les processus proximaux sont définis dans la première proposition du modèle mais il convient d'y revenir et de souligner leur spécificité par rapport à l'environnement. Le processus peut être considéré comme élément de l'environnement de la personne et a des similitudes avec le microsystème. Mais les auteurs font une distinction entre les deux éléments basés sur les propriétés du processus qu'ils définissent : Le processus proximal est une interaction qui se construit à travers une activité dans laquelle la personne est engagée. Cette activité doit se produire sur des bases stables régulières et sur un intervalle de temps suffisamment important pour croître en complexité. Il ne s'agit donc pas d'activités qu'un enfant peut avoir avec un parent pendant

un week-end ou d'activités qui sont discontinues et connaissent des interruptions. La simple répétition de l'activité n'est pas efficace car l'activité doit être dynamique et évoluer dans le temps. De plus le développement d'un processus proximal n'est pas unidirectionnel, il se co-construit réciproquement par les deux éléments engagés dans l'activité. Par ailleurs le processus proximal n'est pas limité aux interactions entre individus ; il implique également les interactions avec les objets et les symboles. Mais pour que ces interactions soient réciproques, les objets et symboles présents dans l'environnement immédiat doivent susciter l'attention, l'exploration, la manipulation, l'élaboration et l'imagination.

En outre, les effets du contexte, des facteurs personnels et du temps engendrent des changements significatifs dans le contenu, le temps et l'efficacité du processus proximal. En effet, pour continuer à être efficace, le processus proximal doit également évoluer et devenir plus complexe, au fur et à mesure que l'enfant grandit et acquiert des capacités. De plus, les principales personnes avec lesquelles les enfants interagissent sur des bases stables, régulières et sur une période étendue sont les parents. Mais au fur et à mesure qu'ils grandissent d'autres personnes telles que les frères et sœurs, les pairs jouent également ce rôle.

Les caractéristiques de la personne sont présentées dans le modèle bioécologique comme des précurseurs du développement. Les processus qui relèvent de ces caractéristiques et qui ont un effet modérateur sur le développement sont : les caractéristiques de force, de ressource et de demande (Bronfenbrenner & Morris, 1998 ; Bronfenbrenner, 2005).

Il y a deux sortes de caractéristiques de force : les caractéristiques génératrices de développement qui sont des dispositions à des comportements actifs qui vont activer le processus proximal et soutenir son fonctionnement ; les caractéristiques perturbatrices de développement qui sont des dispositions à des comportements qui vont interférer activement avec le processus proximal et le retarder ou même empêcher son développement. Les caractéristiques qui perturbent le développement sont, par exemple, l'impulsivité, le caractère explosif, l'agressivité, la violence, les difficultés à contrôler ses émotions et son comportement. A l'opposé, il y a les personnes qui se désintéressent de leur entourage, qui ont généralement tendance à éviter ou à se retirer des activités. Les personnes qui présentent ces caractéristiques auront des difficultés à s'engager dans un processus proximal dont la structure devient de plus en plus complexe et requièrent des interactions réciproques dans un laps de temps important. Au contraire les caractéristiques génératrices de développement impliquent des orientations actives telles que la curiosité, la tendance à initier et s'engager

dans des activités seul ou avec d'autres personnes, qui répond aux initiatives des autres, qui sont capables de poursuivre un but sur du long terme.

Les caractéristiques « ressource » sont des caractéristiques personnelles qui en elles-mêmes n'impliquent pas des dispositions à l'action, mais constituent des passifs et des actifs biopsychologiques qui influencent la capacité de l'organisme à s'engager effectivement dans un processus proximal. Les passifs renvoient, par exemple, à des failles génétiques, un faible poids à la naissance, un handicap physique. Au contraire, les actifs se présentent comme des capacités, des connaissances, des habilités et des expériences qui vont étendre le domaine dans lequel les processus proximaux peuvent faire leur travail constructif et parfois devenir une source de la complexification progressive de la structure des interactions qui constituent les propriétés d'un processus proximal défini.

Les caractéristiques « demande » ont pour particularité de pouvoir motiver ou décourager des réactions de la part de l'entourage social. Ces caractéristiques peuvent perturber ou stimuler les processus de maturation psychologique. Par exemple, un enfant difficile *versus* un enfant heureux, un physique attractif *versus* un physique non attractif.

Le contexte dans le modèle bioécologique renvoie à l'environnement mais avec des réajustements. L'environnement écologique est défini par Bronfenbrenner (1979) comme « un ensemble de structures encastrées les unes dans les autres, comme des poupées russes ». Dans le modèle bioécologique, la définition de ces structures est la même sur le fond mais contient des éléments additionnels, afin de créer un lien avec l'élément central du nouveau modèle qui est le processus proximal. Le contexte environnemental est subdivisé en contexte immédiat et contexte distal. Le contexte immédiat renvoie au cadre le plus proche du sujet dans lequel l'activité se développe et dans lequel le sujet est directement engagé donc au microsystème (famille, classe, groupe de pairs, lieu de travail). Le contexte distal renvoie aux contextes plus larges dans lesquels le contexte immédiat est imbriqué, tels que la classe sociale, la culture, l'époque historique (Bronfenbrenner & Ceci, 1994). Il renvoie à l'exosystème et au macrosystème.

Le concept « temps » apparaît sous trois dimensions dans les propositions du modèle bioécologique. D'abord comme une des propriétés du processus proximal c'est-à-dire la stabilité de l'environnement dans lequel les interactions se développent et leur prolongement dans le temps. Les processus proximaux ne peuvent pas fonctionner efficacement dans des environnements instables et imprédictibles dans le temps et l'espace. Les deux autres

dimensions du temps dans le modèle bioécologique sont le parcours de vie (*life course*) et l'époque historique. L'influence de l'époque historique se traduit, par exemple, par le fait que des pratiques éducatives ou des modes de vie peuvent changer d'une époque à une autre. Pour ce qui concerne le parcours de vie, les événements influencent le développement de façon différente selon le moment de la vie auquel ils arrivent.

Le modèle écosystémique et en particulier le PPCT sont utilisés dans les études sur la famille recomposée. Ils permettent de prendre en compte l'ensemble des aspects environnementaux et personnels qui influencent le fonctionnement de cette structure familiale, dans son analyse et dans l'analyse du développement de l'enfant qui y vit (Saint-Jacques & Chamberland, 2000 ; Saint-Jacques & Cloutier, 2004).

Il ressort au terme de ce chapitre, que la famille recomposée peut être définie comme une famille qui comprend un couple d'adulte et au moins un enfant né d'une union précédente d'un des conjoints. Elle peut être qualifiée de simple ou de complexe selon sa composition. La famille recomposée s'inscrit dans les changements que connaît la famille dans ses institutions et son fonctionnement. L'analyse de la famille recomposée peut se faire en référence à l'approche systémique de la famille et l'approche bioécologique de Bronfenbrenner (1996). Sur la base de ces modèles théoriques, nous allons porter notre intérêt, dans le chapitre suivant au contexte familial que constitue la famille recomposée. La famille recomposée y sera abordée comme un système familial avec des sous-systèmes.

Chapitre 2. Trajectoire et dynamique de la famille recomposée

La famille est en générale définie, au niveau de sa structure, comme un ensemble de personnes vivant sous le même toit et unis par les liens du sang (Castellan, 1982).

Trois caractéristiques ressortent de cette définition : les liens de sang qui unissent les membres de la famille que sont le père, la mère et leurs enfants ; la résidence commune et la notion de stabilité qui sous-tend la vie familiale. Cette définition et les caractéristiques qu'elle met en valeur, renvoient à une famille nucléaire stable qui évolue selon le cours habituel de la vie et dont les changements sont liés, entre autres, à des naissances et au départ de l'aîné de la maison. La famille recomposée ne répond pas à ces critères. En effet, elle se construit à la suite d'une famille nucléaire qui connaît les transitions familiales que sont le divorce ou la séparation et la recomposition familiale. La famille nucléaire devient alors une étape dans la trajectoire familiale. La transition familiale est un processus de changement après une période de temps et qui est caractérisée par la recherche d'une nouvelle organisation fonctionnelle (Beaudoin, Beaudry, Carrier, Cloutier, Drapeau, Duquette, Saint-Jacques, Simard, Vachon, 1997). Il convient donc d'analyser les différentes transitions familiales qui précèdent la recomposition famille et les nouvelles organisations consécutives à ces transitions.

I. Divorce ou séparation et réorganisation de la parentalité

I.1. Le divorce/la séparation et le développement de l'enfant

Malgré sa banalisation sociale, le divorce renferme des souffrances psychologiques et peut être vécu difficilement par certains membres de la famille. Les aspects psychologiques du divorce sont liés aux rapports intrafamiliaux avant et après le divorce, aux causes du divorce et à la manière dont il s'est déroulé. Ils concernent aussi bien les parents que les enfants. La psychopathologie du divorce décrite par Poussin et Martin-Lebrun (1997) se rapporte, pour les parents, à l'estime de soi et au narcissisme. Ils soulignent le fait que les parents remettent en cause l'estime qu'ils ont d'eux, ils s'interrogent sur leur propre valeur, sur leur capacité à susciter l'amour et à le retenir. L'estime de soi se construit sur le narcissisme et se renforce par les expériences réussies qui confortent le sujet dans ses capacités. Quand le narcissisme n'est pas bien développé, le doute s'installe et les manifestations pathologiques se

développent progressivement. Ils définissent trois formes possibles pour le développement de ces manifestations : la forme défensive, la forme abandonnique, et la forme mixte.

Pour les enfants, les problèmes psychologiques découlent du comportement des parents et sont fonction de leur âge et de leur stade de développement. L'attitude des parents face au divorce a des conséquences psychologiques sur l'enfant. L'enfant peut se retrouver pris dans les conflits qui opposent ses parents. Il est souvent celui par lequel se font les échanges entre des parents qui n'arrivent plus à communiquer, ou le support sur lequel s'appuient les parents pour faire face à leur souffrance. Ces différentes situations peuvent entraîner des troubles du comportement des crises d'angoisses ou des sentiments dépressifs chez l'enfant (Poussin & Martin-Lebrun, 1997). Les troubles psychologiques de l'enfant sont également liés à l'interprétation qu'il fait de la situation en fonction de son stade de développement. Entre deux et trois ans, la séparation parentale peut perturber le développement psychomoteur du jeune enfant en diminuant sa capacité à investir de nouveaux domaines d'exploration comme la marche, le jeu ou la propreté. Elle peut également entraîner un blocage au niveau du langage, dans une attitude plus globale de repli sur soi et d'inhibition traduisant la difficulté à accepter les changements survenus (op.cit., 1997). L'enfant âgé de trois à six ans peut avoir des troubles du comportement qui vont retentir sur ses premiers pas dans l'univers de l'école. Il peut se sentir coupable de la situation et avoir un comportement agressif ou se replier sur lui-même. Strohschen (2005) analyse les conditions dans lesquelles le divorce des parents entraîne des troubles chez certains enfants et de la résilience chez d'autres. L'étude a porté sur 2819 enfants âgés de 4 à 7 ans et vivant dans une famille nucléaire au moment du premier entretien. Il a ensuite (quatre ans après) comparé l'évolution de la santé mentale des enfants dont les parents ont divorcé à celle des enfants dont les parents sont toujours mariés. Les auteurs ont mesuré le niveau d'anxiété/dépression des enfants grâce à une échelle de sept items et leurs comportements anti-sociaux par une échelle de six items renseignées par les parents. Les échelles portent sur les fréquences auxquelles les enfants semblent heureux, tristes, dépressifs pour l'anxiété/dépression et les fréquences auxquelles les enfants ont des comportements anti-sociaux tels que la tricherie ou le mensonge.

Les résultats montrent que les enfants dont les parents divorcent plus tard, présentent un niveau plus élevé d'anxiété/dépression et de comportements anti-sociaux que les autres, même avant le divorce. Il y a une augmentation du niveau d'anxiété/dépression, mais pas des comportements anti-sociaux, avec le divorce. Un lien significatif entre le divorce des parents et le niveau de disfonctionnement de la famille avant le divorce suggère que les

comportements anti-sociaux baissent lorsqu'il y a divorce dans les familles qui connaissent un haut niveau de disfonctionnement. La recherche de Oldehinkel, Ormel, Veenstral, DeWinter, et Verlhulst (2008), donnent encore plus de précision sur les troubles psychologiques liés au divorce chez l'enfant. Ils examinent si le lien entre le divorce des parents et les symptômes de dépression diffèrent selon le sexe des enfants. Leur étude porte sur 2149 enfants âgés de 10 à 15 ans de parents divorcés (les parents résidents se sont remis en couple dans 36,7% des cas) ; Les résultats révèlent que plus les enfants sont âgés plus le divorce parental est associé à des symptômes de dépression chez les filles. Ces données suggèrent que les filles de parents divorcés sont plus enclines à développer des symptômes dépressifs à l'adolescence. La dépression a été appréhendée à l'aide du Child behavior Checklist (CBCL, Achenbach, 1991) renseigné par les parents et le Youth Self-Report (YSR, Achenbach, 1991) renseigné par les enfants.

D'autres auteurs (Potter, 2010 ; Babalis, Xanthakou, Papa et Tsolou, 2011) ont abordés le sujet sous d'autres angles, ceux des variables modératrices et l'approche comparative. Potter (2010) examine le rôle du bien-être de l'enfant dans la relation entre le divorce des parents et les résultats académiques des enfants. Les enfants sont au nombre de 10061 issus d'une base de donnée « *Early, childhood longitudinal study-Kindergarten cohort (ECLS-K)* » Les résultats suggèrent que le divorce est associé à une diminution du bien-être psychologique chez l'enfant et que cette baisse peut expliquer le lien entre le divorce et une baisse des résultats académique. Le bien-être psychologique des enfants a été estimé à partir des renseignements fournis par l'instituteur et un parent ou l'enfant sur les comportements internalisés et externalisés ainsi que les compétences sociales. Les indices d'évaluation pour ces différentes composantes du bien-être étant fournis par le ECLS-K. Babalis et al., (2011), ont pour leur part, réalisé une étude comparative sur l'adaptation psychosociale d'enfants d'école maternelle dont les parents ont divorcé ou issus de famille nucléaire en Grèce. Leur échantillon est constitué de 60 enfants, âgé de 4 à 6 ans avec une moyenne d'âge est de 5, 21, 30 de parents divorcé et 30 de famille nucléaire. L'adaptation scolaire a été appréhendée à partir d'un entretien avec les instituteurs. Les enfants ont dessiné une famille imaginaire dans le cadre du test de la famille. Les résultats montrent qu'il n'y a pas de différence entre les deux groupes au niveau de l'adaptation scolaire, des compétences sociales et des performances scolaires. Mais ils indiquent une corrélation significative entre la qualité des relations interpersonnelles, c'est-à-dire, la communication entre parents, la relation parent absent/enfant et les performances scolaires. Lorsque les parents ont une communication

positive, sans tension et sans conflits, les enfants ont de bonnes relations avec le parent absent. Par ailleurs, les enfants qui ont de bonnes relations avec leur parent absent ont des performances scolaires élevées selon les instituteurs. Un lien significatif apparaît entre le type de famille et l'émergence de troubles émotionnels et comportementaux chez les enfants. Ceux qui sont de parents divorcés présentant plus de troubles que ceux de familles nucléaires. Les dessins des enfants montrent une différence significative entre les deux groupes. Concernant la famille dessinée, les enfants de famille nucléaire ont tendance à reproduire leur famille réelle alors que ceux de parents divorcés vont plutôt dessiner une famille imaginaire. Concernant les additions et les omissions, les analyses révèlent plus d'omissions chez les enfants de familles nucléaires, et ces omissions concernent en majorité leur fratrie. Par contre les enfants de parents divorcés, qui vivent avec un seul parent, ce sont les additions qui sont plus élevées, et la personne rajoutée est le plus souvent le père. Au niveau des couleurs, les dessins des enfants de familles nucléaires sont plus colorés et les couleurs utilisées sont principalement des couleurs chaudes et éclatantes. Alors que les enfants de parents divorcés sont juste assez colorés et les couleurs utilisées sont plutôt froides.

Le divorce ou la séparation des parents est la première transition que connaissent les enfants de familles recomposées. Elle conduit à une nouvelle structure familiale dans laquelle les parents ne vivent plus ensemble ainsi qu'à une nouvelle organisation dans l'exercice de la parentalité et dans les relations parent-enfant. Cette nouvelle organisation renvoie à la coparentalité et au système de garde.

I.2. La coparentalité

Le couple parental constitue une entité face à l'enfant. Il est le premier responsable de l'enfant face à la société et, à ce titre, il est chargé de lui transmettre les normes et valeurs de base qui régissent la société. Ses rapports avec l'enfant peuvent être définis en termes d'éducation, de transmission de culture et de représentation. Les parents apportent à l'enfant les bases de son développement psychologique et social, mais leur action sur l'enfant est liée à la qualité de leur rapport et à leur unité parentale. La coparentalité renvoie à cette coopération parentale.

Dans le cadre des études sur les familles biparentales, la coparentalité désigne l'aspect de la parentalité selon lequel chaque parent peut compter sur le soutien de l'autre face aux frustrations de la parentalité (Gable, Crnic & Blesky, 1994). Elle définit la qualité de la

coordination entre les adultes dans leur rôle de parents (McHale, Kuersten-Hogan, Lauretti & Rasmussen, 2000). Mais ce terme est beaucoup plus utilisé, surtout en France, comme un principe juridique régissant la parentalité après le divorce. En effet en France, la parentalité après le divorce a connu des modifications pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Depuis la loi de 1970, il n'est plus question de puissance paternelle, mais d'autorité parentale conjointe pour les parents mariés. L'exercice conjoint de l'autorité parentale a été ensuite étendu à l'après divorce avec la loi de 1987, puis à l'après séparation avec celle de 1993. Cette évolution est traduite par le terme de coparentalité qui introduit l'idée non seulement que la parentalité concerne à égalité les deux parents mais qu'elle devient détachable de la conjugalité (Neyrand, 2003). C'est aujourd'hui un droit pour l'enfant d'être élevé par ses deux parents, au-delà des aléas de la vie du couple (Ducrocq, 2004). Sur la base de ce principe, la prise en charge des enfants après le divorce est organisée par les parents ou le juge, de sorte que l'enfant conserve la relation avec ses deux parents.

La coparentalité après la séparation renvoie au soutien, à la coordination, au partage des responsabilités parentales, à l'implication de chaque parent dans la vie de l'enfant, au maintien de bonnes relations pour des parents dans l'éducation de leurs enfants alors qu'ils ont mis fin aux autres liens liés au mariage et se sont engagés dans de nouvelles relations de couple. Cette spécificité peut rendre son application difficile et conduit à une diversité de relation coparentale. Nehami (2004) en a défini trois :

- la relation coparentale « coopérative » : qui désigne une relation coparentale de bonne qualité. L'affrontement est moins utilisé pour résoudre les conflits, les parents sont prêts à faire des compromis et font preuve de flexibilité dans les conflits. Chaque parent fait preuve d'une implication modérée dans ses fonctions parentales et les charges parentales sont équitablement partagées.
- la relation coparentale « parallèle » : la relation coparentale y est moins bonne que dans la relation coopérative. Dans ce type de relation les mères sont plus aptes à faire des compromis que les pères qui eux utilisent plus l'affrontement. Mais les pères assument leur responsabilité parentale.
- la relation coparentale « conflictuelle » : elle est la plus négative. Les pères ont une fonction parentale faible. Concernant les conflits, les pères et les mères sont plus aptes à attaquer que ceux des deux autres types et les mères sont moins prêtes à faire des compromis que les pères.

Plusieurs facteurs tels que la procédure de divorce, le système de garde, les rapports interpersonnels, le remariage peuvent expliquer ces différences dans les relations coparentales.

Le divorce marque la fin d'une union conjugale et, à ce titre, peut s'accompagner de conflits liés aux causes du divorce et/ou à sa procédure. L'intensité de ces conflits peut déterminer le niveau et la forme de la coparentalité comme le montrent les entretiens réalisés auprès de 1000 parents par Maccoby (1990). Son analyse indique que plus l'hostilité interparentale au moment du divorce est élevée plus le niveau de conflit dans la coparentalité est important. D'autres variables telles que l'initiative et la responsabilité du divorce, la difficulté et la durée qui caractérisent la procédure de divorce ont été mises en lien avec la relation coparentale et l'exercice de la parentalité. Il apparaît alors que plus la procédure légale est longue et conflictuelle, moins la relation coparentale est décrite comme bonne par chacun des parents. De plus, ces variables liées à la procédure de divorce ont un lien significatif avec l'exercice de la parentalité seulement chez les pères. L'étude de Nehami (2003) révèle, en effet, que plus ils assument la responsabilité de leur divorce, plus ils se considèrent comme initiateur du divorce, plus ils investissent leur fonction parentale. Les données ont été recueillies auprès de 50 couples à l'aide d'une échelle basée sur le « parental involvement scale » (Ahrons, 1981).

Le système de garde occupe une place importante dans la relation coparentale. Il définit la nouvelle place des parents dans la vie des enfants et le cadre dans lequel la relation coparentale se développe. Dans ce cadre, la garde exclusive ou principale à un parent ne semble pas favoriser une coparentalité. Poussin et Martin-Lebrun (1997) relèvent dans les termes utilisés pour désigner les parents dans ces modes de garde, une inégalité dans le partage des rôles parentaux après le divorce. Le parent hébergeant qualifie celui qui a obtenu l'hébergement principal et qui se sent conforté dans son rôle parental. Le parent visiteur désigne celui qui cherche à ne pas devenir seulement un visiteur, comme peut l'être un étranger à la famille. L'appellation « parent visiteur » marque l'affaiblissement du rôle parental. Cette inégalité peut être encore plus importante si le parent hébergeant utilise le pouvoir que lui confère sa position pour empêcher l'autre parent d'accomplir sa fonction parentale. En effet, il peut constituer une entrave à l'exercice du droit de visite de l'autre parent, et celle-ci conduit souvent à l'interruption de la relation entre l'enfant et l'autre parent.

Dans le même ordre d'idée, Neyrand (2003) mentionne la tendance à la « monoparentalisation », qui se traduit par l'attribution systématique de la garde des enfants à la mère, comme une logique contraire à la coparentalité. En effet, les enfants sont confiés à la mère dans 77% des cas contre seulement 8% pour le père (Ministère de la justice, 2007). Pour l'auteur, cette logique crée une discordance entre les deux niveaux de la filiation et de la prise en charge, qui rend difficile l'exercice de la coparentalité après le divorce. En effet, « l'aspect de la parentalité qui recoupe la parenté s'exprime dans la double filiation, et se symétrise de plus en plus, alors que l'aspect spécifique de la parentalité, celui qui la caractérise et s'exprime d'abord dans la présence auprès de l'enfant, reste asymétrique » (*op.cit.*, 71). La monoparentalisation ne signifie donc pas la négation de l'autre parent dans sa double dimension biologique et sociale, mais seulement dans sa dimension éducative et relationnelle. Un autre système de garde, la résidence alternée, semble accordée aux deux parents la même place. Il est composé du mot « résidence » qui désigne le lieu d'habitation de l'enfant et implique son droit d'y résider, d'avoir un « chez soi ». Il renvoie à l'alternance de l'enfant d'une résidence parentale à l'autre dans le cadre de l'organisation d'un exercice conjoint de la parentalité.

Mais la relation coparentale est-elle meilleure dans ce système de garde ? L'étude de Maccoby (1990) apporte une réponse à cette question. Elle a comparé la qualité de la relation coparentale dans trois systèmes de gardes : garde principale à la mère, garde principale au père et garde alternée, 18 mois après le divorce. L'objectif de cette comparaison était de savoir si les parents maintenaient une plus grande coordination et avaient moins de conflit avec la garde alternée ou la garde principale accordée à un des parents. Les entretiens avec les parents révèlent que même si les parents de la résidence alternée maintiennent un niveau assez haut de communication, leur niveau de conflit ne diffère pas de ceux pour qui la résidence principale est attribuée à un des parents. Les résultats de Baude (2012) abordent dans le même sens au sujet de la communication entre les parents qui pratiquent la résidence alternée. Elle a analysé la relation coparentale entre les parents sur la base de quatre indicateurs : l'interaction coparentale, l'alliance parentale, l'hostilité verbale, l'hostilité indirecte. Son étude a été réalisée sur 38 familles à partir de trois outils : l'échelle d'interaction coparentale (Arhons & Wallisch, 1987), l'inventaire de l'alliance parentale (Abidin & Brunner, 1995), l'échelle de conflit post-divorce (Sonnenblick & Schwarz, 1992). Les résultats indiquent que les parents en résidence alternée se concertent pour les décisions importantes concernant l'éducation de l'enfant. Concernant le niveau de conflit, son étude n'est pas comparative ce qui rend la

confrontation à celle de Maccoby (1990) difficile. Mais, elle définit trois typologies de relation coparentale : la relation coopérative, mixte et conflictuelle. La majorité des parents ayant une relation coparentale « coopérative », marquée par une coordination éducative fréquente et par une relation à la fois soutenante et peu conflictuelle.

Les relations coparentales se construisent sur les rapports entre les parents. Les liens qu'ils maintiennent au delà des liens conjugaux vont orienter la relation coparentale.

Dozier, Sollie, Stack et Smith (1993) ont abordé les rapports entre anciens conjoints sous l'angle des relations d'attachement. Leur étude analyse l'influence de l'attachement en termes de lien d'amitié ou de dépendance sur la relation coparentale. Un échantillon de 41 hommes et 54 femmes a renseigné des questionnaires sur l'attachement après le divorce, la coparentalité (qualité et niveau de partage) et de qualité de la communication (conflit ou soutien). Les résultats montrent que le lien d'amitié favorise non seulement une relation coparentale de soutien et de partage mais aussi réduit les conflits sur l'éducation des enfants. Les liens de dépendance sont liés à une relation coparentale de soutien et de partage pour les femmes.

Sous un autre angle, Pruett, Williams, Insabella et Little (2003) ont réalisé une étude longitudinale sur le lien entre la dynamique familiale, le recours à un avocat et l'adaptation de jeunes enfants âgé de 0 à 6 ans au moment de la séparation des parents. Les parents qui ont participé à cette recherche sont au nombre de 212, 102 pères non résidents et 110 mères en garde principale. Les résultats indiquent que l'effet des conflits parentaux sur le niveau d'adaptation de l'enfant passe par l'implication paternelle, la relation parent-enfant, et l'implication d'un avocat. En effet, les conflits parentaux importants réduisent l'implication du père non résident alors que l'implication paternelle est liée à des comportements adaptés chez l'enfant. De plus, les conflits parentaux entraînent des changements négatifs dans la relation parent-enfant aussi bien pour le père que pour la mère. Des symptômes psychologiques importants chez les parents sont également liés à des changements négatifs dans la relation parent-enfant. En outre les mères qui ont des symptômes psychologiques importants ont moins recours à un avocat et cela prédit des problèmes internalisés chez l'enfant. Par ailleurs les changements négatifs prédisent des problèmes de comportement et les conflits parentaux importants augmentent l'implication des avocats. Dans cette même approche, Sbarra et Emery (2008) ont mis en évidence l'influence des relations interpersonnelles des parents divorcés sur les conflits dans la coparentalité. Leur échantillon est constitué de 109 parents et les aspects des relations interpersonnelles pris en compte dans

leur étude sont la non acceptation de la fin du mariage et la résolution des conflits liés à la garde des enfants (médiation ou litige). Les données sur les conflits et la non acceptation de la fin du mariage ont été recueillies 5 semaines, 13 mois et 12 ans après le règlement des conflits. Les pères rapportent un haut niveau de conflit initial quand leurs ex-partenaires acceptent la fin du mariage. Selon les résultats, les parents qui ont recours à la médiation pour la garde des enfants rapportent une baisse des conflits dans l'année qui suit la résolution des disputes, alors que ceux qui ont des litiges rapportent une augmentation des conflits. La médiation apparaît comme un élément qui réduit fortement les conflits après le divorce.

L'étude de Baude (2012) indique que les relations post-conjugales, définies par les interactions post-conjugales et la relation d'attachement entre ex-partenaire, peuvent également influencer la relation coparentale. L'auteur met en évidence un lien significatif entre les profils de relation post-conjugale et les profils de relation coparentale. Les sujets qui entretiennent une relation post-conjugale amicale ou dépendante ont tous développé une relation coparentale « coopérative ». Par contre ceux qui ont développé une relation post-conjugale indépendante se répartissent dans les trois profils de relation coparentale, coopérative, mixte et conflictuelle.

La procédure de divorce, le système de garde et les rapports interpersonnels pris séparément semblent influencer la relation coparentale. Qu'en est-il de leur combinaison ou de leur association à d'autres facteurs ?

Arditti et Kelly (1994) ont relevé un certain nombre de variables qui expliquent les variations dans la qualité des relations coparentales telles qu'elles sont décrites par les pères. Les données ont été recueillies auprès de 225 pères divorcés. Il en ressort que les pères qui disent avoir de bon rapport avec leur ex-épouse sont également satisfaits de leur système de garde. Ces pères ont tendance à se blâmer pour l'échec de leur mariage et discutent d'un plus grand nombre de sujets avec leurs ex-épouses. Ils ont également un haut niveau d'éducation, et rapportent qu'ils étaient très proches de leurs enfants avant le divorce. De plus, la personnalité des parents pourrait moduler l'effet de la procédure du divorce sur les types de relation coparentale (coopératif, parallèle et conflictuel). Les parents du type coopératif sont tous les deux à l'initiative du divorce et assument chacun la responsabilité de l'échec de leur mariage. Ils rapportent également une procédure de divorce relativement facile et rapide. Leur coopération après le divorce est le prolongement de leur coopération pendant la séparation et le divorce. Au niveau de la personnalité, chacun d'eux a montré un haut niveau de moi différencié et peu de narcissisme. Les parents des types parallèle et conflictuel rapportent une

longue et difficile procédure de divorce et les pères assument moins la responsabilité de leur divorce. Au niveau de la personnalité, ils présentent un faible score de moi différencié et ont un haut niveau de narcissisme (Nehami, 2004).

L'étude de Bonach (2005) qui s'inscrit dans une approche plus large des facteurs qui influencent la relation coparentale a examiné les facteurs cognitifs, contextuels et perceptifs qui contribuent à la qualité de la coparentalité. Elle est basée sur un échantillon de 135 parents séparés qui ont des enfants mineurs dont l'âge est compris, en majorité, entre 6 et 12 ans. Les facteurs cognitifs pris en compte sont : l'attribution des responsabilités, la gravité accordée aux fautes et le pardon. Au niveau du contexte, les variables sont l'hostilité dans la procédure de divorce, la satisfaction avec les arrangements concernant les charges financières pour l'enfant, la satisfaction avec le système de garde, le temps qui s'est écoulé depuis le divorce, la durée du mariage, la cohabitation avant le mariage et le nombre d'enfant. Les variables sur la perception des relations avec l'autre parent renvoie à la perception qu'ont les partenaires de leur adaptation au divorce, du statut financier de leur ancien conjoint, la perception qu'ils ont de la responsabilité de leur ancien conjoint dans le divorce, la perception du degré auquel les participants blâment leur ancien conjoint ou se blâment pour le divorce et à quel point ils leur ont pardonné et leur perception des conflits avant le divorce et les conflits actuels. Les données ont été recueillies à l'aide de questionnaires il en ressort que les relations coparentales sont pour la plupart chargées de colère et d'hostilité. Les données indiquent que la satisfaction avec les arrangements concernant les charges financières pour l'enfant, une procédure de divorce moins hostile et le pardon sont les facteurs qui prédisent le mieux la qualité de la coparentalité. Les nouvelles questions de conflits entre les parents sont liées à l'accès à l'enfant et à la pension alimentaire.

Une autre variable des transitions familiales, le remariage, influence la qualité de la relation coparentale. Christensen et Rettig (1995) ont analysé la relation entre le remariage et les indicateurs de la coparentalité avec 372 femmes et 277 hommes, 3 ans après leur divorce. Le remariage est associé à des interactions coparentales moins fréquentes, à une relation coparentale moins soutenante et à plus d'attitudes négatives envers l'autre parent aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Il est également associé à moins de satisfaction dans la parentalité et un faible niveau d'implication dans les activités de l'enfant pour les hommes remariés.

Dans une approche descriptive, Braithwaite, McBride et Schrodtt (2003) se sont intéressés aux interactions quotidiennes de « l'équipe parentale » c'est-à-dire des adultes qui ont des relations coparentales au sein de différents ménages recomposés. Les 22 parents, beaux-parents et partenaires, de leur échantillon, ont été suivis pendant deux semaines et à chaque fois qu'ils étaient en interaction avec un adulte de l'autre ménage. Leur analyse porte sur la fréquence, le calendrier, la localisation, la longueur des interactions ; l'initiateur, le canal et le sujet des interactions et les raisons des interactions. Les interactions sont courtes, ce sont des rencontres de tous les jours plutôt que de grandes rencontres planifiées. La majorité des interactions se fait par téléphone, suivi de face à face puis les messages électroniques. Les participants disent utiliser ces canaux pour des raisons de commodité et de proximité. La majorité des sujets abordée est en rapport avec l'enfant, les petits conflits, et les adultes ont une satisfaction modérée de leur interaction. Ces résultats suggèrent, selon les auteurs, que ces équipes parentales ont trouvé un équilibre et développé des modes d'interaction qui fonctionnent assez bien.

La qualité de la relation coparentale dans la recombposition familiale découle des différents aspects de la recombposition. Chaque variable de la recombposition a une influence sur la relation coparentale et peut affecter sa qualité. Les remaniements dans la parentalité après la séparation peuvent être également abordés sous l'angle du système de garde.

I.3. Système de garde

Le système de garde définit le temps que l'enfant passe avec chaque parent. L'étude du système de garde peut s'articuler autour de trois points : le choix du système de garde, ses effets sur le développement de l'enfant et sur les relations parent-enfant.

I.3.1. Détermination du système de garde

La détermination du système de garde relève des parents et/ou des juges. Au niveau des parents, des sociologues et des démographes ont, à partir de base de données, identifiés des facteurs qui orientent le choix du système de garde. Litton & Kelly (1995) ont établi un modèle pour déterminer les cas où la mère ou le père pourrait avoir la garde exclusive de l'enfant. Ce modèle est basé sur l'analyse de 509 cas de divorce impliquant des

enfants mineurs. Selon leur modèle, les chances d'une garde paternelle sont renforcées : lorsque les enfants sont plus grands, en particulier si l'aîné est de sexe masculin ; lorsque le père est demandeur et si une enquête de la cour de justice a été faite pendant la procédure de divorce. Au contraire, les chances de garde paternelle sont réduites par un niveau élevé d'éducation chez la mère, le chômage du père, et les arriérés de pension alimentaire avant le jugement final. Leurs résultats sont confirmés par l'étude de Huang, Han et Garfinkel (2003) qui ont étudié l'influence de la pension alimentaire sur le choix de la garde conjointe. Les résultats de leur étude indiquent que le paiement effectif de la pension alimentaire augmente la probabilité d'une garde conjointe et la garde conjointe accroît l'implication du parent non-résident. Dans le même ordre d'idée, Juby, Lebourdais et Marcil-Gratton (2005) ont analysé le lien entre la répartition des rôles dans le couple avant la séparation et les systèmes de garde. La probabilité pour que le couple applique la résidence alternée plutôt qu'une garde maternelle exclusive est liée à la répartition des sources de revenus dans le foyer avant le divorce. L'activité de la mère est alors importante ; en effet, contrairement aux couples où seul le père travaille, les couples où les deux parents travaillent sont deux fois plus susceptibles de partager la garde de leur enfant quand ils se séparent. Il apparaît également que l'insécurité du travail n'est pas propice à la garde partagée. Lorsqu'aucun des parents ne travaille à plein temps la garde alternée est moins probable que pour les couples avec une répartition traditionnelle des rôles. Les horaires de travail ont également leur importance. Si le père travaille aux heures où l'enfant pourrait être à la maison, le couple est significativement moins susceptible d'opter pour une garde conjointe, ce qui n'est pas le cas lorsque seule la mère travaille le soir et les week-ends. Le niveau d'éducation influence le système de garde. Les mères qui ont un diplôme de niveau supérieur sont plus disposées à partager la garde que les mères qui ont arrêté leurs études après le lycée. De plus, la garde alternée est plus probable quand les pères ont un niveau plus élevé que les mères. Sur le plan de la garde exclusive paternelle ou maternelle, l'étude révèle que la probabilité d'une garde paternelle est faible lorsque le père travaille le soir et le week-end. Elle est néanmoins plus commune dans les couples avec une répartition traditionnelle des rôles. La présence d'un nouveau partenaire auprès de la mère augmente les chances du père d'avoir la garde exclusive de l'enfant particulièrement quand la mère vit avec un nouveau partenaire dans les 6 mois qui suivent la séparation. Les pères qui ne sont pas mariés à la mère de leur enfant sont moins susceptibles d'avoir une garde définie par décision de justice. Contrairement à la garde conjointe, être désigné comme le parent le plus proche de l'enfant multiplie les chances de garde paternelle

par six, alors qu'être perçu comme celui qui pourvoit aux besoins de la famille n'augmente pas ses chances.

I.3.2. Système de garde et développement de l'enfant

Deux conceptions différentes se dégagent des études sur le système de garde et le développement de l'enfant.

La première est que la garde conjointe, quelle que soit sa forme est plus positive pour le développement de l'enfant que la garde exclusive maternelle ou paternelle. Cette conception apparaît dans les résultats des études de Wolchik, Braver et Sandler (1985) et Bauserman (2002). En effet, Wolchik et ses collaborateurs (1985) ont comparé des enfants âgés de 8 à 15 ans en garde conjointe ou garde maternelle exclusive. Leur recherche porte sur 133 enfants qui ont expérimenté la séparation de leurs parents dans les 30 derniers mois. Les participants ont été interrogés sur leur récente expérience de divorce et ont complété des questionnaires sur l'anxiété, la dépression, l'estime de soi et l'hostilité. Les enfants en garde conjointe rapportent une expérience significativement plus positive que ceux en garde maternelle exclusive. Ils présentent également un niveau plus haut d'estime de soi et ont plus de contact avec le parent non-résident que les enfants en garde maternelle exclusive. Bauserman (2002) a, quant à lui, effectué une analyse de 33 études qui comparent le développement d'enfant en garde conjointe *versus* garde exclusive. Ces travaux réalisés entre 1982 et 1999, comparent l'adaptation psychologique ou comportementale des enfants dans les deux formes de garde. Il ressort de cette analyse que les enfants en garde conjointe, qu'elle soit alternée ou pas, ont un score d'adaptation plus élevé que ceux qui sont en garde exclusive. En effet, Il n'y a pas de différence significative entre la garde conjointe en résidence alternée et la garde conjointe avec la résidence principale chez l'un des parents en majorité la mère. Dans les deux types de garde conjointe, les enfants sont mieux adaptés que ceux qui sont en garde exclusive.

La deuxième conception ressort des études qui indiquent une différence entre les différentes formes de garde conjointe, certaines pouvant être négatives pour le développement de l'enfant (Baude & Zaouche Gaudron, 2010). Phélip (2006) et Rottman (2006) ont, à partir de leur expérience professionnelle, établi un lien entre la résidence alternée et des troubles du développement chez les enfants. Pour Phélip (2006), la résidence alternée entraîne des troubles de l'attachement dont les causes sont :

- la séparation de la figure d'attachement principale, surtout si cette séparation est prolongée et/ ou répétée ;
- le jeune âge de l'enfant lors de cette séparation. Le nourrisson et le jeune enfant ressentent la séparation comme un événement définitif et comme la perte du lien affectif et physique et de la sécurité qu'il apporte ;
- l'éloignement nocturne qui prive l'enfant des soins appropriés et rassurant de la nuit qui sont importants pour construire un lien d'attachement sécure entre la mère et l'enfant ;
- l'instabilité du cadre de vie qui ne permet pas à l'enfant « de bénéficier d'un cadre de vie stable et intime et de l'environnement unique dont chaque être humain a besoin ». De plus la résidence alternée peut correspondre en cas de conflit à « deux vies physiques et deux vies psychologiques largement indépendantes l'une de l'autre, cloisonnées, sans pont ni communication l'une avec l'autre... » (*op.cit.*, 11).

Ces troubles de l'attachement se traduisent par des symptômes tels que l'eczéma, les crises d'asthme, l'agressivité envers la mère, les réveils nocturnes, un état dépressif.

Rottman (2006), pédopsychiatre et psychanalyste, indique que la résidence alternée affecte la construction d'une bonne relation d'objet mère-enfant qui est dans un premier temps fusionnelle et constitue la base de la différenciation moi-autrui et de son ouverture au monde. Elle affecte également l'acquisition de la permanence d'objet. Les conséquences de la résidence alternée se traduisent également en termes de mécanisme de défense. Rottman (2006) évoque le clivage qui peut être utilisé par l'enfant sous différentes formes. L'enfant peut se couper de son propre ressenti ou, par rapport à ses deux milieux de vie, se couper en « deux parties qui s'ignorent l'une l'autre pour éviter la difficulté d'avoir à articuler deux mondes opposés qu'on lui demande d'intérioriser » (*op.cit.*, 117). Il risque alors de se construire en faux self ou en double personnalité. L'enfant peut aussi avoir recours au clivage d'objet, l'un des parents est alors considéré comme radicalement mauvais et l'autre radicalement bon. Il n'y a pas de fusion du bon et du mauvais objet dans chaque parent. L'auteur décrit également un syndrome lié à la résidence alternée : le syndrome de Salomon. Elle le définit comme la folie de l'égalité qui se traduit par une exigence rigide de symétrie absolue des choses, avec une revendication d'un partage égal quel qu'en soit le prix à payer par l'enfant sur le plan psychique ou physique.

D'autres données (Baude , 2012 ; Baude & Zaouche Gaudron, 2013) viennent nuancer le lien fait entre la résidence alternée et les troubles du développement chez l'enfant par Phélip (2006) et Rottman (2006). Ses résultats sont basés sur une approche écosystémique. Baude

(2012) a analysé la contribution de facteurs individuels, familiaux et contextuels sur l'adaptation socio-affective et la qualité de vie d'enfants en résidence alternée. 38 familles et leurs 56 enfants âgés de 4 à 12 ans ont participé à l'étude. Les données ont été recueillies à partir de questionnaires. Les résultats indiquent d'une part, que les enfants en résidence alternée ont une qualité de vie globalement satisfaisante, notamment dans la sphère familiale. En outre les trois quarts des enfants ont une adaptation non pathologique. D'autre part, l'analyse des facteurs qui influencent le développement des enfants, fait ressortir le sexe et l'âge des enfants ont un effet significatif au niveau individuel. En effet les filles sont plus nombreuses à se situer dans la zone pathologique de l'échelle d'adaptation extériorisée et les enfants de 4 à 6 ans tendent à présenter moins de problèmes intériorisés. Au niveau familial, la coparentalité a une influence sur le développement de l'enfant, l'hostilité indirect étant le facteur de risque le plus marqué. Au niveau du contexte la relation post-conjugale, le degré d'hostilité pré-séparation et le style d'accord formulé par les parents semble avoir une influence sur le développement de l'enfant.

Les systèmes de garde ont également été étudiés sous l'angle de leur impact sur les relations parent-enfant.

I.3.3. Système de garde et relation parent-enfant

La garde principale des enfants est le plus souvent attribuée à la mère (Neyrand, 2003). De plus il semble que les pères non gardien initient moins de contacts avec leur enfant que les mères non gardiennes. Les pères et les mères non gardien ne diffèrent pas significativement au niveau des contacts physiques mais les mères rajoutent plus que les pères des contacts par téléphone et par courrier aux contacts physiques (Stewart, 1999). Aussi les effets du système de garde sur la relation parent-enfant sont plus analysés en termes de maintien de la relation père-enfant. Dans ce cadre, Seltzer (1991) a mis en évidence des variables qui différencient les pères dans leur implication auprès de leur enfant. Il a analysé trois composantes de l'implication des pères non-résidents auprès de leur enfant : le contact social, l'implication économique et la participation aux décisions liées à l'éducation de l'enfant. Cette analyse a porté sur des données issues d'une base de données et renseignées par des mères de 1350 familles avec des enfants âgés de moins de 18 ans. Les résultats indiquent que l'implication paternelle auprès de leur enfant varie selon les circonstances de la naissance de l'enfant et leur mode de vie actuelle. Les pères dont l'enfant est né hors mariage sont moins impliqués auprès

de leur enfant sur toutes les dimensions : le soutien financier, les visites, les prises de décisions, par rapport à ceux dont l'enfant est né dans le mariage. De plus, le statut socioéconomique et la proximité géographique accroissent l'implication paternelle alors que la durée de la séparation la réduit. Il ressort également de l'analyse de Seltzer (1999) une définition assez stable du rôle du père après le divorce : payer la pension alimentaire, les visites, participer aux prises de décision pour l'éducation de l'enfant sont des activités qui vont de pair. En effet, les pères qui sont engagés dans l'une de ces activités sont également engagés dans les deux autres.

Dans une étude plus récente basée sur une approche qualitative et le point de vue de l'enfant, Nixon (2012) fait ressortir les processus qui facilitent ou restreignent chez l'enfant le sentiment d'être proche de son père non résidents. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec 27 enfants dont l'âge est compris entre 8 et 17 ans, qui ont grandi dans une famille monoparentale avec leur mère et dont le père est non résident depuis la petite enfance de l'enfant. Ces entretiens révèlent une fragilité des liens entre les enfants et leurs pères non résident. Il est difficile pour les enfants de se sentir proche de leurs pères quand les modalités de contact ont été détachées des activités de soins et de la possibilité d'immersion dans la vie quotidienne de chacun. De plus, l'expérience que les enfants ont d'être proche de leur père non résident est reliée à la perception qu'ils ont de son engagement dans leur relation et dans son rôle de parent, et à un sentiment de connexion et de familiarité avec leur père. En outre, le manque d'effort de la part du père pour maintenir le contact ou leur échec à respecter les arrangements réduit les sentiments de proximité des enfants envers leur père et favorise des sentiments de déception et de colère. Les enfants ont démontré leur capacité à agir comme agent au sein de leur famille, à donner leur propre sens à cette relation et à accepter ou rejeter leur père comme personne qui peut jouer un rôle significatif dans leur vie.

D'autres auteurs se sont intéressées à des facteurs précis et à leurs influences sur la relation parent non résident-enfant. Arditti (1992) par exemple s'est intéressée au système de garde. Elle a utilisé les déclarations de 212 pères divorcés pour mettre en exergue les différences entre les pères en garde conjointe et ceux qui n'ont pas la garde de leur enfant. Sur les 14 variables étudiées 9 se sont révélées discriminantes : la fréquence des visites, le niveau d'éducation des pères, la satisfaction par rapport au système de garde, l'estime de soi, l'accord pour l'éducation, la pension alimentaire, la proximité avec l'enfant avant le divorce, les revenus et l'hostilité liée au divorce. Les trois premières variables ont le plus fort taux de discrimination. En effet, les pères en garde conjointe voient leurs enfant plus fréquemment,

se montrent plus satisfaits de leur système de garde et ont un niveau d'éducation plus élevé que ceux qui n'ont pas la garde de leur enfant. Stewart (2010) s'est plutôt focalisé sur le type de famille dans la relation parent non résident-enfant. Son étude visait à analyser l'implication des mères et des pères non résidents (visite et soutien des enfants) auprès d'enfants qui résident dans différents types de familles : familles monoparentales, familles recomposées avec des parents mariés ou en concubinage, des familles dirigées par des grands-parents, d'autres membres de la parenté ou des personnes qui ne sont pas de la parenté. Elle a porté sur un échantillon de 13085 enfants avec un parent non résident du « National Survey of America's families ». Les résultats indiquent que les relations entre le système de garde et l'implication des parents sont complexes et dépendent à la fois du genre du parent non résident et du type d'implication pris en compte. Mais de manière générale la participation des parents non résidents est faible quel que soit le type de ménage.

La séparation conduit à une nouvelle structure familiale. Elle renvoie à la vie familiale de chacun des conjoints avec les enfants avant qu'il ne s'engage dans une nouvelle relation. L'enfant peut vivre plusieurs années dans cette structure familiale, sa garde étant confiée le plus souvent à sa mère. Cette structure familiale devient famille recomposée avec l'arrivée d'un tiers, nouveau compagnon ou nouvelle compagne du parent.

II. La recomposition familiale

II.1. Le système familial

La famille recomposée succède à la séparation et à la structure familiale constituée d'un seul parent. Sur le plan formel, la recomposition familiale se définit par l'entrée d'un compagnon ou d'une compagne dans la vie d'un ou des deux parents. Mais sur le plan fonctionnel, elle renvoie à un processus de recomposition lié à la construction progressive de liens, de relations et de rôles familiaux. Le processus de recomposition peut s'avérer difficile, d'abord parce qu'il est influencé par les transitions familiales précédentes abordées plus haut. Ensuite, le processus de recomposition met en jeu des acteurs qui sont plus nombreux que dans la famille nucléaire, des attentes et des représentations. Ce cadre spécifique conduit Hetherington (1999) à évoquer le processus de recomposition en termes de défis. Il en a identifié six à relever par les membres de la famille recomposée. Au niveau des figures parentales, les défis sont : le développement d'une relation conjugale solide qui est rendu

difficile par la présence au préalable d'enfants ; le maintien des liens avec le parent biologique non gardien avec l'entrée du beau-parent ; développer, définir des rôles, les responsabilités et les relations familiales du beau-parent. Au niveau de l'enfant, s'adapter à la relation conjugale actuelle, aux possibles altérations dans sa relation avec son parent biologique gardien et la construction d'une relation avec un beau-parent. L'enfant est également amené à maintenir ou à développer des relations avec une fratrie germaine, une demi-fratrie et une quasi fratrie à l'intérieur et à l'extérieur du foyer. En outre, tous les membres de la famille doivent gérer les liens de parenté biologique et liés à la recomposition qui sont en dehors du foyer (le parent non gardien, les grands-parents). Ces défis peuvent être encore plus complexes quand il y a eu plusieurs recompositions.

Au plan psychanalytique, la recomposition familiale s'accompagne de processus psychologiques liés à la création d'un lien affectif de parenté entre des adultes et des enfants, entre des fratries que n'unissent le plus souvent ni lien biologique, ni lien légal (Hurstel & Carré, 1993). La recomposition familiale réactualise la problématique œdipienne et cette réactualisation peut se nouer en crise symptomatique. Lors de la recomposition familiale, l'enfant a peur de perdre à nouveau l'autre parent et il doit faire une place au nouveau compagnon entre lui et son parent. Cette situation est source de jalousie, de rivalité ou d'un sentiment d'abandon. Dans le même ordre d'idée, Polard (2000) évoque un travail psychique de recomposition et le définit comme « un processus intrapsychique par lequel chaque sujet réussit suffisamment bien à élaborer et à symboliser cette nouvelle expérience » (*op.cit.*, 64). Ce travail psychique de recomposition consiste à élaborer une perte et à s'en détacher pour rendre possible de nouveaux investissements. Il est intense dans les premiers temps de la recomposition et est effectué par un grand nombre de sujets dont le nouveau couple, les enfants des premières unions et l'autre parent. Ce travail consiste également « pour chaque sujet à tracer les nouveaux contours, les limites spatiales et temporelles de la nouvelle famille. Comme l'inscription symbolique est moins lisible que dans une famille classique, il est vital de trouver des repères » (*op.cit.*, 64). Sur le plan métapsychologique, « il s'agit de lier des quantités d'énergies et d'affects très importants en rapport avec les modifications et les tensions relationnelles et intrapsychiques. Ces quantités sont libérées du fait de conflits internes, mais aussi du fait d'une carence, de trous de nomination du système symbolique » (*op.cit.*, 64). Selon cet auteur, ce travail est déclenché par l'annonce et la réalité de la recomposition familiale, qui implique une redéfinition des liens, un questionnement des places et rôles de chacun. La recomposition familiale confronte les sujets à une série de pertes

en relation avec les problématiques de la séparation et de l'œdipe. La problématique de la séparation est liée à la dislocation d'une première cellule familiale, au fait que dans la famille recomposée il y a au moins un absent qui génère un manque, à des pertes liées aux modifications dans l'espace, à l'absence réelle d'un parent, à la définition des places, à l'aménagement ou au renoncement à des représentations idéales.

Le travail de recomposition est aussi un travail de symbolisation avec l'élaboration des pertes. Il renvoie donc à la capacité des sujets à symboliser, c'est-à-dire « rendre présente l'absence, se situer et situer les autres par rapport aux liens de parenté, nommer les liens, pallier ainsi l'absence de modèles de mythes. C'est parler les séparations, les absences, les manques » (*op.cit.*, 67). Cette capacité de symbolisation définit deux états psychiques :

- états psychiques « symbolisateurs » qui consistent à « porter l'autre et soi-même par une activité intense de symbolisation » (*op.cit.*, 67).
- états psychiques « passage-à-l'acteur » qui traduit un échec de symbolisation et se caractérise par des débordements pulsionnels, et des passages à l'acte.

Dans un travail de recomposition, il existe le plus souvent une alternance ou une intrication de ces deux états. Enfin, il définit un travail de recomposition suffisamment bon comme « une élaboration psychique qui permette d'intégrer les différentes pertes rencontrées, d'accepter l'absence d'au moins toujours une personne, de composer avec des idéaux et tout particulièrement de porter par la pensée l'autre et soi-même avec de la création symbolique » (*op.cit.*, 68).

Le processus de recomposition au niveau du système familial peut être influencé par des facteurs liés aux structures familiales antérieures et au fonctionnement de la famille recomposée.

Selon Blöss (1996), la trajectoire des acteurs de la recomposition et la dynamique des relations éducatives dans la famille recomposée peuvent déterminer l'intégration familiale du beau-père. La distribution des rôles éducatifs dans l'union antérieure des figures parentales va prédéfinir leurs rôles éducatifs dans la famille recomposée. En effet, la plus ou moins forte dissymétrie sexuelle des rôles éducatifs lors de l'union antérieure de la mère gardienne conditionne fortement le niveau d'intégration familiale du beau-père. L'habitude prise par la mère de s'occuper principalement de son enfant au cours de l'union précédente, prolongée au cours de la vie monoparentale, tend à l'inciter à poursuivre la prise en charge quasi exclusive de son enfant. En outre, la relation entre le père biologique et son enfant définit la place du

beau-père. Blöss (1996) indique que l'intensité du lien éducatif père-enfant est inversement proportionnelle à l'intensité de la relation éducative beau-parentale. La rupture de l'union conjugale alors que l'enfant est en bas âge affaiblit la relation père-enfant. La faiblesse, voire l'absence de lien éducatif paternel, favorise le remariage de la mère gardienne, et dans une moindre mesure son désir de concevoir un enfant de cette nouvelle union. Dans le cas contraire, le premier mariage, rendu vivace ou prégnant par la permanence des liens biparentaux, constitue en quelque sorte une cause de complication de la vie du nouveau couple.

En plus de ces deux facteurs, la trajectoire des beaux-pères influence également la perception qu'ils ont de leur position dans la nouvelle alliance et définit deux logiques de reconstitution : une reconstitution avec un beau père décidé à épouser la mère et à se poser en père pour le bel-enfant, et une reconstitution avec un beau-père repoussant toute velléité d'occuper une place de parent et demeurant à distance du couple mère-enfant. Ces logiques sont liées à la position que donne la mère gardienne au beau-père auprès d'elle et de son enfant.

Par ailleurs les conflits entre parents biologiques ont un effet négatif sur la qualité des rapports entre beau-père et bel-enfant (MacDonald & DeMaris, 2002).

D'autres études ont plutôt mis l'accent sur l'importance de la communication dans le fonctionnement de la famille recomposée. L'étude de Braithwaite, Olson, Golish, Soukup, Turman (2001) montre que les familles recomposées ont un fonctionnement positif et peuvent développer un haut niveau de solidarité entre ses membres quand il existe une communication ouverte, c'est-à-dire une capacité de la famille à discuter les rôles familiaux, les limites, le partage d'identité, l'adaptation au sein de la famille, les attentes diverses, les conflits, et les sentiments. Dans le même ordre d'idée, l'étude de Golish (2003) montre que les familles recomposées qui utilisent la parole pour résoudre les problèmes de la famille ont une image positive de famille et démontrent une bonne conscience de la sévérité des problèmes. Elle indique également que la mise en place de la communication dans une famille recomposée doit répondre à une logique particulière, parce que les règles de communication dans un système de famille recomposée sont compliquées par un réseau de limites. Les familles présentent des stratégies différentes de communication, ce qui conduit à une diversité dans le développement des communications dans les familles recomposées. Le développement des familles recomposées est unique et basé sur le modèle de communication familiale (Golish, 2003). La communication en famille recomposée repose sur les parents et la qualité de leur

relation. Elle est définie par rapport aux liens qui existent entre les foyers qui composent le réseau familial.

L'influence de la trajectoire des acteurs de la recomposition, des relations éducatives et de la communication peut être également analysée au niveau des sous-systèmes familiaux que sont le couple conjugal, les sous-systèmes figure parentale/enfant et la fratrie.

II.1.1. Les sous-systèmes familiaux

II.1.1.1. Relation conjugale dans la famille recomposée

Le couple conjugal dans la famille recomposée est confronté à des défis du fait du contexte particulier dans lequel il se construit. Aussi il peut être considéré comme plus fragile que le couple dans la famille non recomposées. De ce fait, la durée de l'union constitue une variable qui est prise en compte ou qui est contrôlée dans l'étude des couples de famille recomposée. Les couples sont répartis en deux groupes ceux dont l'union date de moins de 5 ans et ceux dont l'union date de plus de 5 ans. Les couples de moins de 5 ans sont considérés comme plus fragiles que ceux de plus de 5 ans qui eux sont considérés comme des « survivants ». De plus, après 5 ans, les couples de familles recomposées semblent moins différents des couples de familles non recomposées (Hetherington, 1999 ; Slattery, Bruce, Halford & Nicholson, 2011). Le couple conjugal semble mieux gérer ses défis familiaux avec le temps. Par ailleurs, le statut matrimonial du couple peut influencer la stabilité du couple. En effet, les couples en concubinage se révèlent plus instables que ceux qui sont mariés (Martin, Le Bourdais & Lapierre-Adamcyk, 2011).

En plus du facteur temps et du statut matrimonial, les liens entre le contexte familial et la relation conjugale sont analysés. Les facteurs du contexte familial sont, entre autres, le type de familles recomposées, les liens familiaux, et la dynamique du couple.

Le caractère complexe de la famille recomposée semble ne pas favoriser des relations conjugales harmonieuses. Selon Clingenpeel (1981), les couples dans les familles recomposées simples ont une meilleure relation conjugale que les couples dans les familles recomposées complexes. La présence de « quasi liens » dans la famille recomposée complexe semble fragiliser les relations conjugales. Cette influence des quasi-liens a été mise en évidence dans de son étude menée auprès de 40 couples : 27 de familles recomposées

complexes et 13 de familles recomposées simples. Dans les familles recomposées complexes, chaque conjoint a des enfants d'un précédent mariage mais il n'y a que la mère qui a la garde de ses enfants. Les résultats indiquent que les couples pour lesquels les contacts avec les quasi sont de fréquence modérée ont une meilleure relation conjugale que ceux où les contacts avec les quasi sont de forte ou faible fréquence. Ces résultats sont confirmés par ceux de Hetherington (1999). Il ressort que les liens biologiques entre les enfants et les conjoints ont plus d'influence sur les relations conjugales que le type de famille. Ces liens peuvent accroître ou non les conflits conjugaux liés à l'éducation des enfants. Il apparaît que les conflits conjugaux liés à l'éducation des enfants sont plus importants dans les familles où les enfants sont biologiquement liés à la mère et sont les beaux-enfants du père.

La configuration du couple qui définit la famille recomposée matricentré ou patricentré peut également avoir une influence sur la relation conjugale. Le couple dans une famille recomposée matricentree est composée de la mère biologique de l'enfant et d'un beau-père, dans la famille patricentré le couple se compose plutôt du père biologique de l'enfant et d'une belle-mère. Il semble que les familles avec une belle-mère ont moins de risque de séparation que les familles avec un beau-père (Martin & al., 2011)

Au delà des caractéristiques de la famille recomposée, la dynamique du couple peut favoriser ou non sa stabilité et sa gestion des défis de la reconstitution. La qualité de la communication, les caractéristiques personnelles et le processus de coping peuvent définir la fragilité ou la force du couple dans la reconstitution famille (Martin & al., 2011). Selon Saint-Jacques, Robitaille, Godbout, Parent, Drapeau et Gagne (2011), l'instabilité de certaines familles recomposées s'explique moins par les défis et les problèmes liés à la famille recomposée que par la manière dont ils les abordent. Les auteurs ont, à partir d'une étude qualitative, comparé les couples qui sont restés ensemble et les couples qui se sont séparés. Il ressort qu'une bonne communication est importante pour la relation conjugale. Au niveau des caractéristiques personnelles, ne pas être enclin aux compromis pouvait affecter les relations de couple. Alors que des caractéristiques telles que la maturité, l'humour, le respect a un effet sur la stabilité des familles recomposées. Les croyances et les valeurs des personnes peuvent également avoir un effet sur la stabilité de leur relation conjugale. En ce qui concerne les stratégies de coping, les couples qui se séparent utilisent plus des stratégies d'évitement, des stratégies inefficaces et persévèrent moins que ceux qui restent ensemble. Dans le même ordre d'idée, O'Brian, Delongis, Pomaki, Puterman, Zwicker (2011) se sont intéressés à l'utilisation de la « réponse empathique » comme stratégie de coping dans les couples de familles recomposées. La

« réponse empathique » est une forme de coping basée sur la relation. Les résultats indiquent que les maris et les femmes ont tendance à accroître leur utilisation de réponses empathiques lorsque les stressors familiaux ont une forte signification personnelle. L'utilisation de réponses empathiques à la fois chez le mari que chez la femme semble être liée à une adaptation aux stressors conjugaux. Une forte utilisation de réponses empathiques est associée à un faible niveau de tension. L'utilisation de réponse empathique pourrait être une stratégie efficace pour faire face au stress quotidien.

La recomposition familiale au niveau du couple semble être influencée par les caractéristiques personnelles des membres du couple, la dynamique du couple et leur manière de faire face aux difficultés de la recomposition. Qu'en est-il de la recomposition familiale au niveau des relations parents-enfants ?

I.1.1.1. La pluriparentalité

La recomposition familiale pose la question de la parentalité, dans la mesure où, elle est composée de personnes ayant un passé familial différent et renvoie à plusieurs figures parentales. En effet, la parentalité est plus complexe dans la famille recomposée car elle s'inscrit dans un réseau familial. Cette complexité est liée aux composantes de la parentalité définies par Houzel (1999) en psychologie et Théry (1995) en sociologie.

Houzel (1999) identifie trois niveaux d'analyse de la parentalité :

- L'exercice de la parentalité, il a un aspect fondateur car il définit les cadres nécessaires pour qu'une famille se développe. Il renvoie « aux droits et devoirs qui sont attachés aux fonctions parentales, à la place qui est donnée dans l'organisation du groupe social à chacun des protagonistes, enfant, père et mère dans un ensemble organisé et notamment dans une filiation et une généalogie » (*op.cit.*, 115).
- L'expérience de la parentalité correspond à l'expérience subjective de ceux qui sont chargés des fonctions parentales. C'est le niveau d'analyse de l'expérience affective et imaginaire, des fantasmes conscients et inconscients de tout individu engagé dans un processus de « parentification ». Il inclut le désir d'enfant et la « parentification ».
- La pratique de la parentalité concerne les tâches effectives, objectivement observables qui incombent à chacun des parents. Elle comporte, entre autres, les soins à l'enfant, les interactions comportementales et les pratiques éducatives.

Selon Houzel (1999), il n'est pas possible d'isoler la pratique de la parentalité de l'exercice et de l'expérience de la parentalité. Ces trois aspects de la parentalité sont interdépendants dans la pratique. « Qu'ils le veuillent ou non, les adultes amenés à prendre en charge un enfant séparé de ses parents sont investis d'une forme ou une autre d'exercice de la parentalité et font au contact des enfants qui leur sont confiés une certaine expérience de la parentalité » (*op.cit.*, 116). Dans la famille recomposée, quatre adultes peuvent parfois prétendre à une forme ou une autre de parentalité.

Sous un autre angle, Théry (1995) définit la parentalité comme le « lien de parenté qui unit deux parents à leur enfant, à la différence de cette relation beaucoup plus vaste que l'enfant entretient avec tous les acteurs de sa parenté » (*op.cit.*, 102). Elle identifie trois composantes fondamentales de la parentalité :

- la parentalité biologique est une question de fait, dans la mesure où le parent biologique d'un enfant est son géniteur ;
- la parentalité domestique est également une question de fait, le parent domestique est celui qui abrite et élève l'enfant dans sa maison. La cohabitation sous un même toit étant essentielle dans ce cadre ;
- la parentalité généalogique est une construction culturelle. Elle permet d'inscrire l'enfant dans une représentation de la parenté et de l'instituer ainsi comme sujet. Sa valeur est d'établir un ordre symbolique du monde.

Ces trois composantes de la parentalité étaient assumées par une seule personne dans le mariage. Mais en cas de rupture et de recomposition, les différentes composantes de la parentalité sont dissociées, et l'enfant peut avoir des représentants différents pour chaque composante de la parentalité. En effet, dans les familles recomposées, il est plus question de pluriparentalité que de parentalité ; plusieurs sortes de parents sociaux s'ajoutent aux parents par le sang (Fine, 2001). La pluriparentalité dans la famille recomposée a été analysée sous plusieurs axes dont le système de filiation européen, la nomination des liens de parenté et la répartition des rôles.

I.1.1.1.1. Pluriparentalité et système de filiation

La famille recomposée bouleverse le système de filiation européen. En effet, Fine (2001) fait ressortir la contradiction que constituent les familles recomposées pour le système de filiation européen. Le système de filiation en Europe est caractérisé par la bilatéralité. Elle est transmise par les deux branches, paternelle et maternelle, et par l'idéologie du sang, le sang

étant le vecteur de transmission des caractéristiques spécifiques. Les filiations sociales, telles que le parrainage et l'adoption, qui pouvaient conduire à une pluriparentalité, étaient organisées de sorte que l'enfant n'ait pas plusieurs parents. Le parrain et la marraine sont investis d'une fonction symbolique, distincte de celle, nourricière, des parents. Ce sont des parents idéaux qui apportent une assistance morale et ils n'ont pas une fonction de tuteurs. Les deux liens de filiation sont distincts et hiérarchisés. Dans le cas de l'adoption, « le secret présentait en outre l'avantage de cacher l'illégitimité de l'enfant mais surtout, il donnait l'assurance aux parents adoptifs d'être à l'abri de toute concurrence,... » (*op.cit.*, 75). La pluriparentalité était donc évitée, l'exclusivité étant donnée aux parents de sang ou aux parents adoptifs.

Fine (2001) relève que dans les familles recomposées, le droit tranche pour l'exclusivité des parents de sang, dans l'exercice des tâches éducatives, le beau-parent n'ayant pas le statut de parent. Mais, dans l'optique de reconstituer une nouvelle entité familiale conforme à la norme de l'exclusivité, les services sociaux et les acteurs de la recomposition ont favorisé l'instauration d'un modèle de substitution, le beau-parent étant invité à tenir la place du parent absent. Hurstel et Carré (1993) donnent une explication psychologique à cette tendance. Selon elles, la préoccupation qu'ont les acteurs de la recomposition de former une « vraie famille », exprime une forme de morcellement de l'image du corps à vivre avec des repères approximatifs, et la tentative en réponse de s'identifier les uns par rapport aux autres dans une unité familiale construite. Les repères utilisés sont principalement des noms inscrits dans des institutions légales, à travers le mariage et l'adoption. Ces institutions permettent de parer au morcellement du sujet, et de répondre à la question, « Qui suis-je ? Quelle est ma place nominale ? ». Mais ces tentatives d'unification ont des répercussions sur les enfants. En effet, elles sont vécues par les enfants « comme un effacement des différences, les plongeant alors dans une confusion généalogique » (*op.cit.*, 203). De plus, la construction d'un lien affectif de parenté entre des adultes et des enfants, entre des fratries que n'unissent le plus souvent ni lien biologique, ni lien légal, réactualise la problématique œdipienne et la rivalité fraternelle chez l'enfant, et cette réactualisation peut se nouer en crise symptomatique (Hurstel & Carré 1993).

I.1.1.1.2. Pluriparentalité et nomination des liens de parenté

Les familles recomposées posent des problèmes de vocabulaire. Pour le psychanalyste Winter (1995), les liens entre les personnes d'une famille recomposée sont innommables et

cette confusion de liens ne peut être dissipée que par le législateur. Il considère qu'il revient au législateur de fixer les mots qui permettront la représentation symbolique du père, et à son existence qui tient à la parole de la mère. Winter relève qu'il y a des familles avec des enfants pour lesquels aucun des adultes présents ne représente la même chose, ni n'est appelé de la même manière. Selon Winter (1995), cette situation dégrade encore plus la fonction paternelle, puisqu'elle dégrade la fonction même du langage et pourrait affecter la capacité de l'enfant à intégrer le symbolique.

En sociologie, Théry (1991) souligne le fait que la recomposition familiale se heurte à une inadéquation du vocabulaire de la parenté. Selon elle, le beau-parent est celui qui cristallise pour l'essentiel les difficultés de langage car il est difficile de le nommer. En effet, elle note que le mot propre désignant l'époux d'un parent, parâtre ou marâtre, n'est plus d'usage, et que le beau-parent est aussi bien le parent de l'époux que l'époux du parent. Pour Théry (1991), cette confusion signale un malaise lié, d'une part, à la prégnance du mythe de la méchante marâtre, et d'autre part, au parent non gardien qui risque de perdre son appellation et de devenir un monsieur. Le beau-parent menace l'identité de parent, du parent non gardien, de par la place qu'il occupe dans la vie quotidienne de l'enfant (Théry, 1991).

I.1.1.1.3. Pluriparentalité et définition des rôles parentaux

La parentalité dans les familles recomposées, c'est la définition du parent, la dénomination des membres, mais aussi et surtout la distribution des rôles. La recomposition familiale implique les parents biologiques, et les beaux parents qui, de par leur relation avec les parents biologiques, font figure de parent. Les parents biologiques sont aux yeux de la loi les seuls à avoir une autorité parentale sur l'enfant. Le père et la mère sont engagés dans un système de coparentalité qui s'étend au-delà de la conjugalité. Une famille recomposée peut alors compter quatre sous-systèmes : mère-enfant, père-enfant, belle-mère/enfant, beau-père/enfant. Au niveau des sous-systèmes qui concernent les parents biologiques, la séparation affaiblit la coparentalité, surtout en ce qui concerne la fonction du père. En effet, la garde de l'enfant étant dans la plupart des cas confiée à la mère, celle-ci se retrouve confortée dans son rôle de parent et acquiert plus de pouvoir. Le père, par contre, voit sa position s'affaiblir. Les contacts sociaux entre un père et son enfant dont il n'a pas la garde paraissent plus fréquents pour les enfants qui viennent de séjourner chez leur père et chez ceux qui ne

vivent pas avec un beau-père ; les enfants semblent donc établir des séquences de relation avec les figures parentales qui les entourent et ne pas être disposés à avoir des relations avec l'ensemble des figures parentales dans le même temps (Seltzer, 1988). Pour Naouri (1995), un homme qui divorce de sa femme divorce peu ou prou de ses enfants. Il devient un père du sang, le père du nom, le père de l'histoire, mais plus du tout le père de la fonction. Naouri (1995) considère, dans la lignée psychanalytique, que la fonction de père passe par la mère qui le désigne et l'accepte comme tel. Aussi après le divorce, les droits du père existent-ils en termes juridiques, mais pas dans l'inscription inconsciente qui repose sur le corps de la mère, auquel les enfants sont longtemps comme branchés par tout leurs sens et par leur cerveau. Ils n'écoutent leur père que s'il est face à leur mère dans une position possible de père.

Cette position n'est pas partagée par Décoret (1997), pour qui « définir la paternité comme uniquement relative à la maternité est aussi absurde que de définir la femme par rapport à l'homme ; c'est nier le père en tant que personne et la relation directe qu'il a avec ses enfants » (*op.cit.*, 85). L'auteur souligne le fait que les pères séparés sont toujours des pères. Il démontre, à partir d'exemples et de témoignages, qu'il existe des pères qui prenaient soin de leurs enfants aussi bien que la mère, sinon même plus, et qui souffrent de la séparation d'avec leurs enfants. Ces pères voudraient conserver leur place auprès d'eux, mais deux mécanismes complémentaires conduisent à leur exclusion : la nécessité, réaffirmée par les décisions des juges, de concentrer le pouvoir parental entre les mains d'un seul parent, et le fait que la mère est considérée comme « un peu plus parent » que le père. Décoret (1997) évoque également les difficultés auxquelles sont confrontés les pères dans l'accomplissement de leur devoir, après la séparation. Le père doit apprendre à être parent sans l'autre. « Le père privé de ses enfants va devoir exercer son devoir pendant un laps de temps très court ; il lui faudra rentabiliser. Il est alors en conflit intérieur entre le désir de profiter au maximum de ses enfants et celui de leur insuffler sa conception de l'existence, de les éduquer dans ce temps si court » (*op.cit.*, 54). Le père se retrouvant parent principal va devoir tout assumer du jour au lendemain. Les pères ont également des difficultés à fixer des limites et des cadres à leurs enfants, après la séparation. « Le père lointain aura du mal à affirmer son autorité et, ne voyant les enfants que quelques jours de temps en temps aura tendance à être laxiste. Quant au père qui héberge ses enfants, il a souvent peur que cet état change si ceux-ci, par exemple, décident d'aller vivre chez leur mère. Il peut alors hésiter à faire des actes d'autorité et d'agir par démagogie plus que par pédagogie » *op.cit.*, 56).

Les beaux-parents sont ceux qui occupent la place du parent biologique au sein des nouvelles familles. Le rôle du beau-parent dans la famille recomposée a fait l'objet de plusieurs analyses qui font ressortir sa spécificité. En effet, « le beau-parent est l'irruption, au cœur de la famille, de relations qui relèvent partiellement d'un autre ordre, celui de l'amitié. Adulte, il assume une autorité et une responsabilité. Mais il les définit comme une autorité de conseiller, une responsabilité en second, différente de celle des parents » (Théry, 1995, 108). Le prénom est l'appellation la plus fréquemment utilisée par les beaux-enfants pour désigner le beau-parent. Cette appellation montre sa spécificité mais souligne également les ambiguïtés de son rôle. Le beau-parent se mue en « ni vrai parent, ni pair ». Il se situe en quelque sorte entre l'en-deçà, l'ami, le copain, et l'au-delà, le parent. L'autre spécificité de son statut est qu'il n'existe que par et dans l'actualité du lien qui unit le beau-parent et le parent (Théry, 1991).

Les résultats de l'étude de Blöss (1996) confirment ceux de Théry (1991), et indiquent que les fonctions assumées par le beau-père relèvent moins d'une logique de substitution que d'une logique de constitution d'une nouvelle « paternité sociale ». Mais la présence du beau-père, même sporadique, reste une présence symbolique quotidiennement forte associée à la figure d'un homme protecteur. « Le beau-père incarne de façon emblématique l'autorité traditionnellement dévolue à l'homme présent dans le foyer, alors que dans la vie de tous les jours, c'est la mère qui l'exerce. Il fonctionne comme un « garde fou ». Ce qui a plus pour conséquence de rassurer ou de conforter la mère que d'inquiéter ou de contrarier son enfant dans la vie de tous les jours. La division domestique des relations éducatives réserve à la mère le soin de sévir. Le beau-père est, quant à lui, cantonné dans un rôle d'avertissement ou au plus de réprimandes verbales » (*op.cit.*, 128). La paternité sociale qu'exerce le beau-père est essentiellement d'ordre matériel et moral. Elle s'apparente donc à un devoir qu'il estime nécessaire de remplir, étant donné le lien qui l'unit à la mère de cet enfant.

Le rôle de beau-parent se construit dans une dynamique familiale et peut être influencé par les représentations que tous les membres de la famille ont du statut de beau-père et par leurs attentes. L'étude de Graham (2010) donne un cadre des représentations et des attentes au sujet du parent en jeu dans les familles recomposées. Elle examine comment les membres de familles recomposées définissent et négocient le rôle du beau-parent dans des familles nouvellement recomposées en Nouvelle Zélande. Son analyse porte sur 105 familles recomposées dont les membres cohabitent depuis au moins 4 ans. Le recueil de données s'est

fait en deux temps à 12 mois d'intervalle auprès de trois membres de chaque famille : un enfant dont l'âge est compris entre 7 et 11 ans, le parent biologique résident et le beau-parent. Les participants ont renseigné des questionnaires qui permettent d'appréhender la perception que chacun a du rôle du beau-parent et du fonctionnement de la famille recomposée. Les résultats suggèrent que les beaux-parents, les parents et les enfants perçoivent le beau-parent comme jouant un rôle actif à la fois sur les aspects chaleureux et les aspects de contrôle. Par ailleurs, cette perception change peu sur la période des 12 mois de l'étude. Lorsque les écarts entre les scores de rôles réels et les scores de rôles idéaux ont été examinés, tous les membres de la famille recomposée ont déclaré vouloir que le beau-parent s'implique plus qu'il ne le fait actuellement, dans des comportements de chaleur. Les parents et les beaux-parents souhaiteraient dans l'idéal que le beau-parent soit plus impliqué dans les comportements de contrôle également mais les enfants, quant à eux souhaiteraient qu'il s'y implique moins. L'analyse des différences entre les membres de la famille révèle que les beaux-enfants sont ceux qui souhaitent le moins que le beau-parent soit impliqué dans les comportements de chaleur et de contrôle. Les adultes utilisent des stratégies telles que discuter avec le partenaire, parler avec les enfants, avoir des retours des enfants et de l'autre parent biologique. Les négociations sont plus susceptibles de se faire dans les douze mois qui suivent lorsque le fonctionnement est plus problématique au début.

Les membres de la famille peuvent par ailleurs faciliter l'intégration du beau-père dans la famille. Shapiro et Stewart (2012) analysent le lien entre d'une part l'expérience de beau-parent, le soutien et la validation venant de trois sources : le partenaire, l'autre parent biologique, et les beaux-enfants et d'autre part les symptômes de dépression. L'analyse des données recueillies auprès de 125 beaux-parents indiquent que la validation du beau-parent par l'ensemble des trois sources est associée à de faibles symptômes de dépression. Le soutien du partenaire émerge comme seul prédicteur significatif. Il est également le plus associé à de faibles niveaux de symptômes de dépression dans les premières années de l'expérience de beau-parent. Ces résultats soulignent l'importance du soutien et de la facilitation de la part du partenaire, lorsque la famille s'adapte à sa nouvelle structure. En outre, Le beau-père et la belle-mère ont des rapports différents avec leur bel-enfant. Les beaux-pères surveillent et contrôlent moins leur bel-enfant que les belles-mères (Fisher, Leve, O'Leary, & Leve, 2003). Ces dernières sont plus investies dans l'éducation quotidienne des enfants que les beaux-pères compte tenu de la répartition des rôles entre sexes dans l'univers domestique (Martial, 1997).

I.1.1.1.4. Pluriparentalité et Relation parents-enfants

Les relations parents-enfants dans la famille recomposée sont marquées par la structure de la famille et sa composition. Les liens, les statuts et les rôles vont orienter les relations à l'intérieur de chaque sous-système parent-enfant et d'un sous-système parent-enfant à un autre. Au niveau des figures parentales, le lien biologique semble être un des facteurs déterminant des relations parents-enfants. L'influence du lien biologique apparaît dans les comparaisons faites par Hetherington (1999) entre la relation que chaque figure parentale a avec son enfant biologique et celle qu'elle a avec son bel-enfant. Sur un plan affectif, il semble que chaque figure parentale est plus chaleureuse, apporte plus de soutien et est plus concernée par son enfant biologique que ses beaux-enfants. Pour ce qui concerne l'éducation, les beaux-pères semblent être moins susceptibles de diriger et d'exercer un contrôle sur leur beaux-enfants que sur leurs propres enfants. Au niveau des conflits parent/enfant, les mères sont plus susceptibles que les pères d'entrer dans une relation conflictuelle avec leurs enfants biologiques qu'avec leurs beaux-enfants dans les familles recomposées complexes. La durée de reconstitution des familles (au moins 5 ans) ne semble pas améliorer la qualité des relations beaux-parents/enfant. Les beaux-parents paraissent toujours plus distants et moins engagés auprès de leurs beaux-enfants que de leurs enfants. Et les beaux-enfants se montrent plus distants et ont des relations moins affectueuses avec leurs beaux-parents. Les beaux-parents et beaux-enfants peuvent être proches, avoir une relation constructive, mais les liens semblent être plus difficiles à établir entre parents non biologiques et enfants. Dans le même ordre d'idée, Gosselin, Doyon, Laflamme et David (2007) examinent les enjeux liés à la conciliation des rôles de belle-mère et de mère biologique. Leur étude a été menée sur un échantillon de 12 participantes. Celles-ci ont été rencontrées individuellement en entrevue de forme semi-structurée dont le thème central concerne l'expérience de la maternité biologique et son intrication avec le rôle de belle-mère dans la famille recomposée. Trois thématiques émergent de l'analyse : une comparaison entre l'attachement maternel et la relation beau-parentale ; l'exploration des enjeux de la gestion de la dynamique familiale ; les défis liés au développement d'une identité familiale. Au niveau de l'attachement maternel et de la relation beau-parentale les participantes évoquent une différence entre les deux relations. Il apparaît dans leur discours qu'elles ont un amour maternel beaucoup plus fort pour leur enfant biologique que pour leur bel-enfant. Pour elles, l'attachement à leurs enfants biologiques se fait sur des bases naturelles qui n'existent pas

dans la relation beau-parentale. De plus, les participantes indiquent qu'elles ont un lien filial avec leur enfant biologique alors que le lien qu'elles ont avec leur bel-enfant est un lien indirect qui passe par le lien au père, il peut s'arrêter en cas de rupture ou si la relation avec le bel-enfant est problématique. Les participantes disent également ne pas se reconnaître en ces enfants qui appartiennent à d'autres parents. Leurs liens avec leur bel-enfant est fragile et contextuel et peut être atténué par l'absence d'un quotidien partagé. Les femmes de l'étude se sont montrées préoccupées par l'inégalité de leur investissement affectif envers les enfants de la famille recomposée. Elles ont un souci d'équité entre les enfants. Elles peuvent donc tempérer leurs démonstrations affectives envers leur enfant et compenser ces démonstrations affectives par des démonstrations envers leur bel-enfant. Ces démonstrations sont alors vécues comme compensatoires et non spontanées et le souci d'équité peut affecter leur expérience maternelle.

Toutefois, la particularité de la relation avec un bel-enfant fait qu'elle revêt des aspects positifs. Lorsqu'elles apprécient la personnalité de leur bel-enfant, certaines belles-mères de l'étude apprécient d'avoir une relation plaisante avec lui sans avoir à le materner et à exercer un rôle d'autorité. En outre, cette expérience peut leur permettre de compenser une expérience insatisfaisante dans leur rôle de mère ou de vivre une expérience différente avec un enfant de sexe opposé à celui de son enfant biologique. Dans les familles recomposées complexes la conciliation des deux rôles a des effets différents sur la relation belle-mère/enfant. La mère est déjà mère et cela peut entraver l'investissement initial du bel-enfant. Les différences de traitement sont encore plus importantes dans ce contexte et chacun des conjoints fait une comparaison entre son investissement auprès de son enfant et de son bel-enfant. De plus la comparaison s'étend ici à une comparaison de l'équité démontrée par chacun des conjoints envers les enfants de l'autre.

Du côté de l'enfant la qualité des relations avec le beau-parent semble être influencée par des facteurs liés au contexte dans lequel les relations se développent, aux interactions et contributions du beau-parent dans la vie familiale. Selon l'étude de Ganong, Coleman et Jamison (2011), les enfants évaluent les avantages qu'ils reçoivent du beau-parent pour eux et leurs parents et répondent en fonction du résultat de cette évaluation aux efforts du beau-parent pour établir une relation. Les réponses vont de l'enthousiasme à aucune réponse. L'évaluation du beau-parent faite par l'enfant est influencée par des données qui proviennent des parents biologiques et de la fratrie recomposée (la fratrie germaine, les demi-frères et

sœurs). L'âge de l'enfant au moment où commence la relation, le genre de l'enfant et du beau-parent puis le temps passé ensemble du fait du système de garde forment le contexte dans lequel chaque relation se développe. Ils ont identifié six patterns du développement des relations dans la recombinaison : accepter en tant que parent, lien depuis le début, accepter avec ambivalence, trajectoires changeantes, le rejet et la coexistence. Ces patterns de développement ont des trajectoires différentes étroitement liées à des différences qualitatives dans les relations enfants-beau-parents.

Les relations parent-enfant dans la famille recomposée concernent la construction de nouveaux liens (beau-enfant) mais aussi le maintien de premiers liens (les liens parents biologiques-enfant). Comment ces deux dimensions s'influencent-elles ? L'étude de King (2009) apporte des éléments de réponse à cette question. Elle examine comment l'entrée d'un beau-père dans la famille influence les liens qu'ont les adolescents avec leur mère et leur père non-résident et comment les premiers liens avec chaque parent biologique influencent le développement de liens beau-parent /enfant. L'étude a été réalisée en deux temps auprès de 1753 adolescents qui vivaient avec leur mère dans le premier temps et qui sont soit dans une famille restée monoparentale, une famille avec un couple en cohabitation, ou mariée dans le deuxième temps qui s'est fait environ un an après. Concernant les premiers liens, il ressort que la formation d'une famille recomposée a peu de conséquences sur les liens adolescents-père non résident. Cependant les adolescents deviennent moins proches de leur mère quand elle commence à cohabiter avec un beau-père. Au niveau des nouveaux liens, les résultats indiquent qu'il est plus probable que les adolescents deviennent proches de leur beau-père marié à leur mère s'ils étaient proches de leur mère avant l'arrivée de ce beau-père. Les premiers liens adolescent-père non résident ne semblent pas être reliés à la relation adolescents/beau-père.

I.1.1.2. La fratrie recomposée

La recombinaison familiale peut entraîner une recombinaison de la fratrie. Cette recombinaison se traduit par une modification de la structure de la fratrie, une diversité de lien fraternel dans le sous-système et de la répartition de l'espace.

La fratrie recomposée est une fratrie qui se constitue à la remise en couple d'un ou des deux parents avec un partenaire qui lui aussi a déjà eu des enfants ou lorsque des enfants nés

de la nouvelle union viennent s'ajouter aux enfants des précédentes unions. Selon Poittevin (2005), il y a fratrie recomposée à partir de deux entités de germains. Le terme de germains est utilisé pour désigner les enfants qui ont le même père et la même mère biologique. Elle définit différentes formes de fratrie recomposée : la fratrie de quasi qui regroupe deux entités de germains n'ayant aucun lien biologique entre elles ; la fratrie de demis composée d'une entité de germains issue du nouveau couple et une entité de germains issue de l'un des adultes, les enfants ont au moins un parent en commun ; la fratrie mixte qui regroupe une entité de germains issue du nouveau couple ainsi qu'une entité de germains issue de chacun des conjoints, elle regroupe à la fois des germains, des quasis et des demis frères.

La fratrie recomposée soulève un certain nombre de question en rapport avec le nom de famille des enfants. Les enfants ayant des pères différents ont des noms de famille différents au sein de la fratrie recomposée (Angel, 1996).

Se pose aussi la question de la filiation. Les quasis frères n'ont aucun lien de parenté et les enfants ont des liens différents avec les figures parentales présentes dans le foyer.

De plus la répartition de l'espace peut être remise en cause. Dans certains cas l'enfant est amené à partager sa chambre et voir ainsi son espace personnel se modifier et être envahi. Il arrive aussi que l'enfant n'aie pas d'espace à lui en tant que tel chez l'un des parents par manque de place et dorme par exemple dans le salon (Siméon, 1999).

En outre, la taille et la composition de la fratrie change entraînant une redéfinition des positions et des rôles dans la fratrie, les aînés peuvent ainsi perdre leur rang et leur rôle d'aîné dans la fratrie recomposée. Ces changements de position et de rôle peuvent déstabiliser les aînés qui ne retrouvent plus leur place tant auprès des adultes qu'auprès des membres de la fratrie, ils perdent leur statut de confidentes auprès des adultes et au niveau de la fratrie, leur pouvoir et leur utilité (Angel, 1996; Siméon, 1999). De plus, les aînés de fratrie impliqués dans une séparation et une recombposition peuvent être amenés à combler les vides affectifs, à remplir les fonctions laissées vacantes, à être des confidentes, à prendre soin des plus jeunes et à être des espions pour les parents auprès de l'autre famille.

Ces rôles et fonctions les marginalisent progressivement et affectent leur processus de socialisation. Le poids de ces responsabilités peut être à l'origine de comportements défensifs tel que la prise de poids pour se croire plus apte ou des dépressions (Siméon, 1999).

Dans l'ensemble, cette configuration de fratrie peut avoir un effet sur le développement de chacun des enfants qui la compose comme l'indique l'étude de Tillman (2008). Cette étude explore la proportion à laquelle le fait de vivre avec une fratrie de composition "non traditionnelle" explique le lien entre les problèmes académiques et le fait de vivre dans une famille recomposée. Les analyses de Tillman (2008) sont basées sur les données du « National Longitudinal Study of Adolescent Health ». Les résultats indiquent qu'une fratrie « non traditionnelle » est associée à un bas niveau académique et un haut niveau de problèmes de comportement liés à l'école. De plus, les problèmes associés à une fratrie « non traditionnelle » s'accroissent ou restent constants tant que les membres de la famille vivent ensemble. Les autres aspects de la famille recomposée qui affectent les résultats académiques des jeunes semblent être la complexité, l'ambiguïté et le stress liés au fait de vivre avec une fratrie « non traditionnelle ».

Par ailleurs, l'étude de la fratrie recomposée est marquée d'une part par des comparaisons entre les différents groupes fraternels qu'elle renferme et entre ces groupes et la fratrie germaine dans les familles nucléaires. D'autre part, les liens rattachés à la recomposition c'est-à-dire les quasi et demi-frères sont analysés.

L'étude de Bernstein (1997) se situe dans ce cadre. Elle a analysé les variables qui affectent les relations entre l'enfant d'une première union et l'enfant né dans la famille recomposée. L'auteur a interviewé 155 participants issus de 55 familles recomposées. Les analyses qualitatives des données indiquent que la nature et la qualité des relations des demi-frères sont variées, complexes et déterminées par plusieurs facteurs dont : le niveau de développement de la famille recomposée à la naissance de l'enfant de la nouvelle union ; l'âge et les enjeux du stade de développement de l'aîné en ce moment ; la différence d'âge entre les demi-frères ; le nombre d'enfants dans chaque fratrie germaine ; le genre du parent et du beau-parent, le type de famille recomposée (simple ou complexe) puis le système de garde avec les conflits dans les relations entre les foyers. Au niveau des comparaisons, Anderson (1999) s'est intéressé à la qualité des relations fraternelles dans les fratries germaines, entre demi-frères, et entre quasi-frères vivant dans une famille recomposée et celles de fratries germaines de familles non recomposées. Les fratries qui participent à l'étude sont des dyades de même sexe avec une différence d'âge de 5 ans maximum. Les moyennes d'âge dans les différents groupes sont comprises entre 12 et 15 ans. Les positions dans la fratrie sont variées. Les relations fraternelles sont appréhendées à l'aide d'une version révisée par Anderson et Rice (1992) du « Sibling Inventory of Behavior de Schafer et Edgerton, (1981). Les six

dimensions de cette version révisée sont : la rivalité, l'agression, l'embarras/l'évitement, enseignement/directivité, empathie, camaraderie. L'analyse des facteurs a permis de souligner un aspect positif et un aspect négatif. Les résultats mettent en exergue une relation entre quasi-frères qu'Anderson (1999) qualifie d'unique. Elle se différencie des autres par le fait qu'elle est moins négative, et de façon singulière, elles présentent moins d'agressivité et de rivalité. Mais elles ne sont pas pour autant plus positives que les autres relations. En outre, les relations entre demi-frères/sœurs sont celles qui sont le plus proches des relations dans les fratries germaines de familles non recomposées. Il y a peu de différence entre les relations fraternelles entre demi-frères dans la famille recomposée et fratries germaines dans les familles non recomposées. De plus les facteurs personnels et le temps semblent jouer un rôle important dans les relations fraternelles. En effet les dyades de filles montrent plus d'empathie, sont plus directive, dans leur relation que les dyades de garçons. Mais il n'y a pas de différence entre les filles et les garçons sur les autres aspects des relations fraternelles. Au fil du temps, les relations fraternelles des adolescents sont caractérisées par moins de rivalité, d'agression et de camaraderie, mais le niveau d'empathie reste similaire et le déclin dans les relations fraternelles est plus visible chez les garçons.

Les résultats d'Anderson (1999) sur les relations entre quasi-frères/sœurs peuvent être éclairés par les résultats de Farmer (2006). Celle-ci porte sur la dynamique des relations entre quasi-frères selon le point de vue des quasi-frères eux-mêmes. Dans ce cadre, des entretiens ont été menés avec 29 jeunes adultes qui ont un quasi-frère. Les participants appartiennent à des familles recomposées avec un remariage, en cohabitation et des familles recomposées de premier mariage. Les fratries vivent ensemble ou non. L'échantillon consiste en 29 participants âgés de 18 à 33 ans. L'entretien était basé sur les thèmes suivants : la formation de la relation avec le quasi-frère ou la quasi-sœur et la qualité de celle-ci ; l'utilisation par les participants du terme « quasi » et leur définition de la famille ; comment selon eux les membres de la société perçoivent la famille recomposée et comment leur perception a influencé leur relation de quasi-frère/ sœurs.

Les résultats indiquent que les quasi-frères/sœurs peuvent avoir :

- une relation de « co-confident », caractérisée par une confiance mutuelle et le fait de pouvoir compter l'un sur l'autre ; selon les participants la relation est importante même si elle n'est pas comme la relation avec la fratrie germaine. La relation de co-confident est associée à l'acceptation de la nouvelle structure familiale, au développement de relations, au soutien

mutuel, à une absence de sentiment de gêne par rapport à leur relation et à des relations familiales positives en générale.

- une relation « neutre » qui même si elle n'est pas aussi positive que la relation de confident n'est pas pour autant négative. Il n'y a pas d'attachement émotionnel pour le quasi-frère ou la quasi-sœur.

Cette relation neutre peut être mise en lien avec les relations ni négatives ni spécialement positives relevées entre quasi-frères/sœurs par Anderson (1999).

La recomposition familiale conduit à une nouvelle structure fraternelle. Elle remet en cause les liens et les positions dans la fratrie. Les relations fraternelles entre quasi-frères et demi-frères sont différentes et ont chacune leur spécificité.

La famille recomposée renvoie à un ensemble de particularités et de défis du fait qu'elle est une transition familiale qui se met en place à la suite d'autres transitions familiales. Elle hérite de l'histoire et de l'organisation de la première structure familiale ce qui peut rendre son fonctionnement complexe. La recomposition familiale modifie la structure de la famille. Elle introduit de nouveaux membres et redéfinit les liens familiaux. L'enfant de famille recomposée est amené à s'approprier ces changements. Le prochain chapitre vise à analyser les composantes du processus d'appropriation de la famille recomposition chez l'enfant.

Chapitre 3. Appropriation de la famille recomposée

I. Bases théoriques

En psychologie du développement, l'appropriation peut être définie comme un processus par lequel le sujet se construit dans ses rapports avec la société. Elle est rattachée aux processus de subjectivation, de socialisation et d'interstructuration.

Malrieu (1976) définit la subjectivation comme le processus par lequel l'enfant devient sujet. Elle est « l'activité par laquelle se produit la mise à distance à l'égard d'activités assumées, par l'installation dans une visée autre, et la mise en relation de ses activités à cette visée autre » (*op.cit.*, 10). Selon lui, les activités assumées sont par ce processus dénaturées ; (re) signifiées ; prises dans un conflit ; lieu d'une totalisation provisoire, par un contrôle qui vise à maintenir ensemble deux activités de sens divergent. Malrieu (1976) émet des hypothèses selon lesquelles les conduites peuvent être extraites de leur finalité originelle par le déplacement, celui-ci émanant d'une mise en relation de deux désirs, et est une activité d'acculturation. L'enfant est amené à trouver un compromis entre ses désirs et ceux de l'adulte et cela entraîne un conflit qui est surmonté par une identification à autrui. Pour être refoulé, l'activité primitive est (re)signifiée et cette (re) signification exige que l'enfant s'identifie à l'autre. Cette identification permet une composition de l'activité ancienne avec les conduites culturelles qui confèrent leur signification à cette activité.

En outre, la subjectivation passe par plusieurs phases. La première, la phase pré-symbolique s'étend sur les douze premiers mois de l'enfant. Elle part des premières interactions de l'enfant avec son milieu et débouche sur une présubjectivité. Malrieu (1976) utilise le terme de présubjectivité et non de subjectivité parce que :

- l'enfant utilise certaines expériences de son passé ;
- il intervient comme cause des modifications du milieu et surtout des réactions d'autrui, avec le sentiment d'un pouvoir sur celui-ci ;
- il manifeste son attachement à autrui, et différencie ses réactions aux personnes.

Selon lui, le terme de subjectivité parce que les réactions de l'enfant obéissent à un processus de conditionnement qui exclue une intention.

L'appropriation des comportements constitue, avec le langage, la deuxième phase de la subjectivation, la phase symbolique. Malrieu (1976) situe l'étape de l'appropriation du comportement entre 10 et 20 mois. Selon lui, l'appropriation s'effectue sur le fondement des imitations simples. Il rejoint Wallon (1942) sur le lien entre appropriation et imitation. En effet, Malrieu (1976) définit l'étape de l'appropriation comme celle où le sujet se constitue comme centre d'action et centre de signification. L'intention fonde ses actes, elle lie le passé au présent. « Le comportement est-il effectué à distance de lui-même ; il est signifié comme expression du moi, revendiqué comme manifestation d'autonomie (l'enfant veut agir tout seul) en face d'autrui ». (op. cit.,16).

L'appropriation est un processus central dans la subjectivation chez l'enfant. Elle est déplacement, identification, (re) signification et dans le même temps autonomie, contrôle et orientation de ses conduites, signification de ses actes et début d'identité dans le temps. L'appropriation donne sa substance au sujet. Elle fait du sujet un coacteur de son développement psychosocial. L'enfant restructure les apports de son milieu et se construit comme un sujet social par appropriation. Cette part active du sujet apparaît également dans la socialisation de l'enfant avec la personnalisation.

L'appropriation est un des fondements de la socialisation définie comme un processus à deux versants : l'acculturation et la personnalisation (Malrieu & Malrieu, 1973 ; Malrieu, 1976). L'acculturation renvoie à la transformation continue des conduites primitives dans le cadre des modèles proposés par les milieux sociaux dans lesquels est plongé l'enfant et la personnalisation est le processus par lequel l'enfant restructure les systèmes d'attitudes et les cadres de références élaborés dans les pratiques de l'éducation, (Malrieu & Malrieu, 1973). La socialisation se définit sous ces deux aspects parce que les pratiques culturelles transmises à l'enfant sont sources de conflit pour lui de par les contradictions qu'elles peuvent comporter. La résolution de ces conflits nécessite, de la part de l'enfant, une activité d'organisation, de redéfinition, d'appropriation de ces apports sociaux. L'appropriation soutient la personnalisation, elle permet la coordination des fins et des moyens, des idéaux et des capacités réelles et actuelles du moi et des autres en fonction des situations et des institutions. La personnalisation renvoie à des tentatives constamment renouvelées d'unification du moi, basées sur un équilibre entre les besoins, les désirs du sujet et les normes et institutions sociales (Tap, 1988).

Dans ce même ordre d'idée, l'appropriation intervient dans l'interstructuration sujet-milieu. Malrieu (1976, 9) définit le sujet comme « le processus d'intégration suscité par la rencontre d'une totalisation interne et d'une totalisation externe toutes deux traversées de conflits ». Il part de l'hypothèse que l'enfant et son milieu sont à la recherche d'une unité et se servent l'un de l'autre pour l'atteindre. La recherche d'unité du sujet conduit à un mouvement d'unification du milieu qui est dans le sujet. Cette recherche est constante pour l'enfant dans la mesure où ses premières unifications sont sans cesse remises en cause, entre autres, par la maturation ou les crises de société. Le sujet a ainsi une fonction de séparation autant que d'unification. Il assure l'alternance des unifications mais aussi leur articulation par déplacement d'une position à une autre.

Pour Baubion-Broye, Malrieu et Tap (1987), l'appropriation est le moyen par lequel se réalise la première des quatre phases de l'interstructuration, l'ancrage plural et l'emprise socio-culturelle. Selon ces auteurs, l'appropriation permet à l'individu soumis à des influences multiples de s'ancrer dans les relations duelles ou plurielles avec autrui, de s'intégrer dans les réseaux culturels et les rapports sociaux, et de construire ses propres réseaux cognitifs, axiologiques et praxiques.

En référence à ces éléments théoriques, l'appropriation de la famille recomposée met le sujet au centre du processus de recomposition et le conduit à définir des stratégies de recomposition et de coping qui lui sont propres. L'appropriation permet au sujet de s'adapter (adaptation/assimilation) aux changements et aux particularités de sa famille, de répondre à ses besoins psychosociaux et d'avoir une qualité de vie satisfaisante.

II. L'appropriation dans la représentation de la famille

La représentation dépend de la fonction symbolique. Laterrasse (1993) la définit comme la fonction qui consiste dans la substitution d'une réalité x (le signifiant) à une réalité absente y (le signifié) à laquelle x renvoie. En effet, la fonction symbolique établit un lien entre un signifiant et un signifié. Elle rend possible l'acquisition du langage, ou des signes collectifs et elle est également liée aux symboles ou images intervenant dans le développement de l'imitation, du jeu et des représentations (Piaget, 1945). L'enfant acquiert la fonction symbolique vers 18 mois/2 ans et redéfinit son rapport au monde. Elle lui permet d'organiser ses connaissances sur lui et sur le monde, de construire des représentations, qui

structurent le lien social, orientent son rapport au monde et guident ses conduites. Selon Wallon (1946), l'enfant est un être social et se construit dans ses interactions avec l'autre. L'enfant est un sujet dépendant de l'autre et de son appartenance sociale mais il est aussi un sujet face à l'autre, un sujet actif dans son environnement social. Il passe progressivement d'actes typiquement moteurs à des actes réfléchis soutenus par des représentations (Wallon, 1942). La construction des représentations se fait sur la base de représentations sociales c'est-à-dire de représentations communes à une communauté à un groupe. L'enfant construit sa représentation de la famille sur la base de la représentation sociale de la famille à laquelle il est confronté. Selon De La Haye (1982), les règles qui définissent la composition et le fonctionnement normal des familles sont assez homogènes dans toutes les strates de la société. La famille est donc l'objet de représentations sociales largement partagées. De plus, « le discours social sur la famille, non seulement préexiste au discours individuel mais surtout il préexiste à l'expérience individuelle de la famille, il fournit au sujet le vocabulaire et les fragments de théorie selon lesquelles celui-ci formulera son expérience » (op. cit., 307). L'enfant replace les représentations sociales de la famille dans le contexte familial dans lequel il vit. Il les réorganise, en retenant certains éléments et en remplaçant d'autres, et il élabore ainsi sa propre représentation de la famille en général, et simultanément sa représentation de sa propre famille (De La Haye, 1982).

La représentation de la famille du point de vue de l'enfant a été étudiée dans son lien avec les conflits conjugaux, le type de famille, mais également sous l'angle des rôles parentaux, des relations familiales et de la configuration de la famille.

II.1. Conflits conjugaux et représentation de la famille

L'enfant est un élément essentiel dans l'étude des conflits conjugaux. En effet, Erel et Kissil (2003) ont montré qu'il est une meilleure source d'information sur les conflits parentaux et leur impact sur son développement que les parents et les observateurs. Ainsi selon l'étude de Shamir, Schudlich et Cummings (2001), les conflits conjugaux ont une influence sur la représentation des relations familiales de l'enfant âgé de 5 à 8 ans. Ces auteurs ont analysé le lien entre les stratégies de conflits (évitement ou capitulation, collaboration, impasse, agression verbale, agression physique, implication de l'enfant, exposition de l'enfant) utilisées par chacun des deux parents et la représentation des sous-systèmes

familiaux chez l'enfant. Les résultats indiquent que toutes ces stratégies de conflits sont liées à une représentation négative des relations familiales chez l'enfant. Cependant, la stratégie de l'impasse est celle qui prédit le mieux une représentation négative des relations familiales. De plus, les stratégies négatives (évitement ou capitulation, agression verbale, agression physique) sont liées à une représentation très négative des sous-systèmes familiaux. La collaboration qui est une stratégie positive donne une représentation moins négative, mais pas positive des sous-systèmes familiaux. Par ailleurs, l'exposition de l'enfant aux conflits est la stratégie qui est liée à une représentation négative des quatre sous-systèmes de la famille.

Dans la même perspective, Winter, Davies, Hightower et Meyer (2006) ont étudié le lien entre les conflits conjugaux, la qualité de la communication des instituteurs sur les événements stressants de la famille et la représentation de la famille d'enfants d'âge préscolaire. Les résultats de leur étude indiquent que les enfants présentant un haut niveau de représentation sécuritaire de la famille bénéficient d'une cohérence entre un bas niveau de discorde familiale et une communication qui renforce la sécurité familiale. Au contraire, une incohérence entre les expériences familiales et la communication, c'est-à-dire un haut niveau de discorde familiale et une communication qui affaiblit la sécurité familiale, donne un niveau faible de représentation sécuritaire chez l'enfant. De plus, les conflits conjugaux et les représentations négatives des relations familiales de l'enfant qui s'y rattachent, orientent les conduites des enfants. Les enfants âgés de 5 à 8 ans qui montrent des dispositions négatives envers les conflits entre pairs et des comportements agressifs dans les scénarios de conflit entre pairs, ont des parents qui ont des rapports conflictuels. La représentation des rapports parents-enfant est une variable intermédiaire entre les conflits conjugaux et la conception que l'enfant a des comportements conflictuels envers les pairs (Schudlich, Shamir, Cummings, 2004).

Ces études montrent l'influence des conflits conjugaux sur la représentation de la famille et la conduite des enfants. D'autres études ont mis en évidence l'influence de la structure de la famille sur la représentation de la famille chez l'enfant.

II.2. Structure familiale et représentation de la famille

La structure familiale est également au centre des études sur la représentation de la famille. La représentation de la famille sous cet angle renvoie à la différence famille recomposée/famille non recomposée et à son appropriation par l'enfant. Aussi, il apparaît que

les enfants de famille recomposée ont des stratégies de recomposition qui peuvent être différentes de celles mises en place par les figures parentales (Mietkiewivz & Schneider, 2005). L'étude de Wedemeyer, Bickhard et Cooper (1989) peut être située dans cette optique. Ils ont, dans une étude transversale, mesuré l'effet du stade de développement de l'intelligence, du sexe, et du type de famille sur la représentation de la famille par l'enfant. Des enfants des stades préopérateur, opérateur concret et opérateur formel appartenant à des familles « intactes » et des familles divorcées ont été interrogés. Leurs réponses ont été analysées sous deux aspects : le niveau de complexité des concepts utilisés et les dimensions de la famille (relations familiales, biologie, fonctions domestiques, facteurs législatifs, la co-résidence, les facteurs émotionnels et les rôles sociaux) auxquelles ces concepts sont liés. Les résultats indiquent d'une part que la complexité des concepts utilisés par les enfants est fortement liée au stade de développement de l'intelligence et au sexe à un degré moindre. D'autre part, ils révèlent que la fréquence d'utilisation des dimensions de la famille est fortement influencée par le niveau général de développement et non par le stade de développement de l'intelligence en particulier, par les « modifications » de la famille et à un degré moindre, par le sexe. Cette étude souligne l'influence du type de famille, divorcée ou non, sur la représentation de la famille.

Dans une autre approche basée sur le dessin de la famille, Dun, O'Connor et Levy (2002) ont, quant à eux, analysé la composition et la configuration de la famille selon la représentation d'enfants âgés de 5 à 7 ans. Les relations entre le type de famille et les liens biologiques d'une part, et l'omission de membres de la famille et le regroupement des parents d'autre part, ont été examinés. L'analyse des dessins montre que les enfants de famille recomposée et monoparentale ont plus tendance à exclure des membres de la famille que les enfants de famille non recomposée. De plus, les exclusions dépendent des liens biologiques. Les enfants ayant un lien biologique avec les deux parents résidents ont plutôt tendance à regrouper leurs parents. Ces résultats sont confirmés dans une autre étude réalisée par Roe, Bridges, Dunn, O'Connor (2006). Cette dernière porte sur les dessins de famille de 166 enfants âgés de 7 ans. Elle confirme et précise les résultats de l'étude précédente. Ainsi, les demi-frères et les quasi-frères sont plus susceptibles d'être exclus que les frères et sœurs germains, et les Membres non-résidents de la famille étaient plus susceptibles d'être exclus que les membres résidents.

Le lien biologique et la résidence semblent être des aspects importants de la représentation de la famille des enfants de familles recomposées. Mais d'autres facteurs

peuvent fonder les représentations de la famille chez l'enfant de famille recomposée. Ils se traduisent par d'autres processus et d'autres restructurations de la famille.

Théry (1991) note la tendance au niveau de la fratrie de réunir l'ensemble des enfants sous le terme de frère. Le fait de désigner sous un terme unique les liens entre enfants « est une forme d'indifférence qu'on affiche, qu'on revendique : peu importe que la famille soit composite, si elle trouve une unité dans la qualité d'un attachement mutuel, peut être plus précieux de n'être pas imposé par la naissance » (*op.cit.*, 149).

Dans une approche psychanalytique, Hurstel et Carré (1993) relèvent dans le choix généralisé de l'appellation frère et les stratégies développées autour de ce choix fait par les sujets, certains processus psychiques spécifiques aux fratries recomposées notamment le déclenchement d'un mécanisme de défense par rapport à une situation encore trop stigmatisante, et la volonté de témoigner de la solidarité du réseau.

Ces tendances au niveau de la fratrie et les objectifs qu'elles sous tendent se rapportent à la différence que les enfants font entre leur famille recomposée et les familles non recomposées. Elles indiquent que les enfants la rapproche des familles non recomposées. Cette conception est confirmée par les données des entretiens semi-directifs menés par Saint-Jacques et Chamberland (2000) auprès de 26 jeunes de familles recomposées. Ces jeunes semblent ne pas attribuer une étiquette d'anormalité à leur famille. L'élément important pour eux paraît être la présence de deux figures parentales avec lesquelles ils sont en interaction quotidienne. La présence des deux figures parentales fait que la famille recomposée leur donne la possibilité de vivre une « vraie vie de famille ».

Les résultats de l'étude de Poittevin (2005) sont plus explicites. Elle a réalisé une étude sur 55 enfants âgés de 7 à 20 ans qui ont exprimé leur conception personnelle de la fraternité, basée sur leur vécu et leur ressenti. Les dénominations qu'ils utilisent sont des indicateurs des relations et des liens qu'ils ont avec les autres enfants. Son analyse des entretiens des enfants de famille recomposée sur leur relation fraternelle a fait ressortir une nouvelle catégorie : « frères et sœurs d'habitation ». Cette catégorie désigne les « enfants qui ne sont pas frères et sœurs de sang mais qui partagent des expériences familiales et fraternelles dans un lieu commun » (*op.cit.*, 197). En référence aux normes sociales, ils utilisent également les termes de frère et sœur pour désigner les « demi » ou les « quasi » frères avec lesquels ils ont des liens forts. Mais, Poittevin (2005) relève également que les dénominations frères et sœurs permettent aux enfants de se rapprocher de l'idéal parental de la fratrie recomposée. Ils rendent compte aussi de l'intention de l'enfant de maintenir sa propre intégration dans le

groupe et d'occuper au mieux sa place sociale. Par ailleurs, elle note une différence entre les enfants uniques et les germains. Les enfants uniques utilisent frères et sœurs pour désigner leurs demi et quasi frères, alors que les germains utilisent « frères et sœurs » pour leurs propres germains et des comparatifs tels que « presque comme un frère/une sœur » pour leur demis et quasi frères.

Ces études qui abordent la représentation de la famille recomposée sous l'angle de la structure, font ressortir une représentation de la famille recomposée qui, de manière générale, se réfère à la famille nucléaire. Mais deux processus de recomposition sont mis en exergue. La première est de définir une famille proche de la famille nucléaire en se basant sur le lien biologique et en excluant certains membres de la famille recomposée. La deuxième est de regrouper tous les membres dans une seule famille en se basant dans certains cas sur le vécu.

La représentation de la famille comporte un autre axe, celui des rôles parentaux. Son analyse permet d'accéder à d'autres aspects du point de vue de l'enfant.

II.3. Représentation des rôles parentaux

La représentation de la famille chez l'enfant inclut les rôles parentaux. Elle porte alors sur la représentation que les enfants ont des rôles parentaux en général et dans la famille recomposée. Schvaneveldt, Fryer et Ostler (1970) ont interrogé des enfants âgés de 3 à 5 ans sur leur perception du « bon » et du « mauvais » parent. Les résultats indiquent que les enfants arrivent très bien à verbaliser leur perception à cet âge. Ils perçoivent leurs propres parents comme « bons » dans l'ensemble. De plus, les garçons mettent plus l'accent que les filles sur la nourriture, les tâches domestiques et les soins maternels dans leur présentation de la « bonne maman ». Les filles par contre évoquent plus les activités récréatives que les garçons. La « mauvaise » mère est pour les garçons celle qui montre des failles au niveau des tâches domestiques et des soins maternels alors que pour les filles il est plus question de discipline et d'autorité. Le « bon » papa est pour les filles celui qui participe aux tâches domestiques et aux soins donnés à l'enfant alors que les garçons font plus référence aux activités récréatives. Le mauvais père est pour les filles comme pour les garçons, défini en rapport avec le manque de discipline et de responsabilité familiale. Ces résultats montrent que la répartition sexuelle des rôles est déjà importante dans les liens que font les enfants entre leurs besoins et les figures parentales. Dans le même ordre d'idée, Watson et Amgott-Kwan (1983) ont analysé les étapes

de la conception des rôles parentaux chez l'enfant entre 3 et 7 ans. Entre 3 et 4 ans, les enfants décrivent les rôles parentaux en termes de comportements strictement appropriés aux rôles. Vers 6 ans, ils sont capables de concevoir le rôle parental en lien avec un autre rôle complémentaire. Et vers 7 ans, la plupart des enfants peuvent décrire et expliquer comment deux rôles familiaux peuvent se présenter simultanément chez la même personne.

L'évolution de la conception des rôles avec l'âge a été également mise en évidence par Fu, Goodwin, Sporkowki et Hinkle (1987). Ils ont interrogé des enfants âgés entre 4 et 10 ans sur leur conception de la famille et des rôles parentaux. Les résultats indiquent que les enfants les plus âgés étaient plus aptes à définir les multiples rôles des parents et la fonction de la famille ainsi que la relation entre ces deux facteurs.

Dans le contexte de la famille recomposée, Saint-Jacques et Chamberland (2000) ont à partir de 26 entrevues avec des jeunes de familles recomposées âgés en moyenne de 15 ans, relevé 4 logiques de recomposition:

- la logique de substitution (15 situations) : elle se caractérise par le fait que le beau-parent joue un rôle de parent auprès de l'enfant alors que le rôle du parent biologique quand il est présent dans la vie du jeune, se limite à la sphère des loisirs, de l'affectivité et du soutien financier.
- La logique de pérennité (4 jeunes) : elle se caractérise par le fait que les ex-conjoints continuent d'assumer leur rôle au-delà de la séparation conjugale et du fait de ne pas vivre constamment avec leur enfant. Les relations entre eux sont harmonieuses et basées sur la coopération. Le jeune a un libre accès à ses parents et entretient des contacts réguliers avec eux.
- La logique d'exclusion (3 situations) : elle se caractérise par le fait que le jeune ne se sente pas intégré à la famille recomposée. Les jeunes de ce groupe vivent principalement dans une famille monoparentale matricentrique et à temps partiel au sein d'une famille recomposée patricentrique. La relation avec la mère gardienne est très positive alors qu'elle est conflictuelle avec le père non gardien.
- La logique de monoparentalité (4 situations), ici le rôle du beau-parent gardien se limite à celui de conjoint du parent. Il n'est ni un parent de substitution, ni un parent en plus.

L'enfant construit sa représentation de la famille selon son âge, selon le type de famille à laquelle il appartient et les relations qu'il établit avec les membres de sa famille. L'appropriation de la famille recomposée passe par une redéfinition de la structure familiale

et des liens familiaux. Elle implique par ailleurs de faire face aux difficultés liées à la recomposition et au stress qu'elles entraînent.

III. Appropriation par stratégie de Coping

III.1. Définition et approches théoriques du stress et du coping

Le terme de « coping » est un terme anglosaxon. En effet, il vient de « to cope with », c'est-à-dire gérer avec succès, faire face, venir à bout et ce terme renvoie de manière générale à la gestion de situations difficiles et du stress qu'elles entraînent. Le *coping* implique une situation stressante entraînant la rupture d'un équilibre chez la personne. Ainsi, les stratégies de *coping* ou stratégies adaptatives désignent les moyens mis en œuvre par la personne pour faire face au stress et retrouver son équilibre. La recomposition familiale comporte une part de stress dans la mesure où elle constitue la rupture d'un ancien équilibre que représentait la famille nucléaire. Ce stress est lié aux changements, à la construction de nouvelles relations et de nouveaux liens (Hettington, 1992). Les enfants de familles recomposées peuvent être amenés à faire face à ce stress et à mettre en place des stratégies de *coping*. Différentes approches du stress et du *coping* se dégagent de la littérature : l'approche physiologique, l'approche psychodynamique et l'approche contextuelle ou théorie transactionnelle. Nous allons poursuivre notre analyse du concept de *coping* en présentant les éléments essentiels de chacune de ces approches.

III.1.1. L'approche physiologique

L'approche physiologique est l'une des premières approches du stress. Elle a été développée par des précurseurs comme Canon (1927) qui a émis l'hypothèse que toute menace a pour résultat une réaction de fuite ou de combat et que cette réaction est une réaction au stress qui peut être physique ou social. A la suite de Canon, Selye élabore en 1956 une théorie sur « le syndrome général d'adaptation ». Ce syndrome désigne un ensemble de symptômes qui apparaissent en réponse à toutes formes d'agression subie par l'organisme. Il évolue selon trois stades successifs : le stade de la réaction d'alarme au cours duquel les forces de défenses sont mobilisées ; le stade de résistance au cours duquel les ressources sont utilisées pour l'adaptation à l'agent stressant et enfin le stade d'épuisement qui reflète l'insuffisance des ressources et se traduit par l'apparition de troubles somatiques. Selye

(1956) définit le stress comme une réponse non spécifique du corps à une demande de l'environnement. Les stressors provoquent des réactions biologiques d'adaptation au niveau du corps qui sont des indicateurs du stress. L'auteur distingue les réactions positives d'adaptations « eustress » des réactions négatives d'adaptation « distress ».

L'approche physiologique du stress apporte des éléments qui participent à la compréhension des composantes biologiques du stress. Mais elle comporte des limites dans la mesure où elle ne repose que sur le schéma stimulus-réponse et est essentiellement physiologique. De plus, elle ne prend pas en compte les aspects psychologiques du stress et les différences interindividuelles. La part active du sujet dans la perception du stress et dans la construction des réponses adaptatives n'est également pas prise en compte. La théorie n'intègre pas l'influence des ressources psychologiques et sociales.

III.1.2. L'approche psychodynamique

L'approche psychodynamique du stress et du *coping* a pour fondement la psychologie du moi et les mécanismes de défense de la psychanalyse. Dans cette approche, le *coping* est appréhendé comme un mécanisme de défense du moi. Il désigne des moyens cognitifs inconscients utilisés par le moi pour réduire ou supprimer l'angoisse (Paulhan, 1992 ; Dumont, 2001). Les mécanismes de défense ont été catégorisés en stratégies plus ou moins adaptatives. Plus une stratégie est souple, par opposition à rigide, proche de la réalité ou mature, plus elle est adaptative. Ainsi, les mécanismes tels que la projection sont des stratégies moins adaptatives que des mécanismes tels que l'humour, l'anticipation, l'altruisme, la sublimation (Vaillant, 1977 ; Vaillant, 2000).

Une autre conception du *coping* se rattache à cette approche est celle du *coping* comme un trait de personnalité. L'idée ici est que les personnes ont des « styles de *coping* », c'est-à-dire que, face à des événements stressants, elles auront tendance à utiliser certains types de stratégies de *coping* plutôt que d'autres (Dumont, 2001). Selon cette conception, certaines caractéristiques stables de la personne vont orienter les stratégies de *coping* qui seront les mêmes (constantes) d'une situation à une autre comme des traits de personnalité (Paulhan, 1992).

De plus l'approche psychodynamique met l'accent sur un aspect important du stress et du *coping* qui est la réduction des tensions et des conflits internes par la régulation des émotions. Elle analyse les processus inconscients mis en œuvre par le sujet pour retrouver son

équilibre émotionnel. Mais elle reste incomplète parce qu'elle n'aborde pas l'autre aspect du *coping*, à savoir la résolution de problème et les stratégies conscientes du *coping* (Paulhan, 1992). En outre, appréhender les stratégies de *coping* comme des traits de personnalité revient à ignorer les variations intra individuelles et les variations dues aux caractéristiques de la situation.

III.1.3. La théorie transactionnelle

III.1.3.1. Le stress dans la théorie transactionnelle

Le modèle transactionnel personne-environnement considère qu'il y a stress lorsque la personne est confrontée à une situation pour laquelle elle ne dispose pas des ressources suffisantes pour y faire face (Lazarus, 1966). Le stress résulte d'une relation personne-environnement qui est évaluée par la personne comme excédante pour ses ressources ou menaçante pour son bien-être (Lazarus & Folkman, 1984). L'élément central dans cette approche est donc l'évaluation que le sujet fait de la situation et de ses ressources. Cette évaluation se situe entre le stresser et la réponse de stress. Elle va être différente d'un individu à l'autre, mais aussi pour un même individu à des moments différents et d'une situation à une autre. L'évaluation est une transaction entre l'individu et l'environnement qui implique une interaction entre les caractéristiques de la personne et celles de l'environnement. Les caractéristiques de la personne les plus déterminants dans l'évaluation sont l'engagement (*commitments*) et les croyances (*beliefs*). Ces deux caractéristiques influencent l'évaluation en déterminant ce qui est important pour le bien-être dans une situation donnée. Elles modèlent la compréhension que la personne a de la situation, donc ses émotions et ses stratégies de coping et donnent les bases pour l'évaluation des résultats.

L'engagement exprime ce qui est important pour la personne et ce qui a du sens pour elle. Ainsi, le sujet détermine ce qui est dangereux dans une situation stressante particulière. Toute situation qui implique de maintenir un fort niveau d'engagement sera évaluée comme très significatif dans la mesure où les résultats ont des préjudices ou menacent l'engagement ou facilite son expression. L'engagement sous-tend également les choix que font les personnes ou qu'elles sont préparées à faire pour maintenir des valeurs idéales ou pour atteindre des buts. L'engagement a une composante cognitive en termes de choix et de but à atteindre, mais il a aussi une composante émotionnelle qui apporte du mouvement, de l'intensité, de la persistance, de l'affectivité et de la direction à la réponse du sujet.

Par ailleurs, les croyances déterminent la réalité des éléments c'est-à-dire comment ils se présentent dans l'environnement. Elles façonnent la compréhension des éléments et ont une influence implicite sur la perception que le sujet a de sa relation avec son environnement. Leur influence devient plus explicite lorsqu'elles connaissent un changement important ou lorsque la personne passe à un système de croyance très différent.

Quant aux caractéristiques de la situation, elles influencent le résultat de l'évaluation faite par le sujet de sa capacité à y faire face. Une situation peut être évaluée stressante ou non selon qu'elle présente ou non les caractéristiques suivantes : la nouveauté, la prédictibilité, l'incertitude, les facteurs du temps et l'ambiguïté.

- La nouveauté : Lazarus et Folkman (1984) utilisent le terme de « nouveauté » pour définir les situations nouvelles pour le sujet, situations pour lesquelles il n'a aucune expérience. Dans le processus de stress, une situation nouvelle qui n'a jamais été associée directement ou indirectement à un danger ne sera pas évaluée comme une menace par le sujet. Dans le même ordre d'idée, toute situation qui n'aura pas été préalablement associée à l'excellence ou au profit ne sera pas évaluée comme un challenge par le sujet. Les auteurs soulignent que la plupart des situations ne sont pas entièrement nouvelles pour les sujets. En effet, certains aspects de ces nouvelles situations seront familiers au sujet ou la situation aura une ressemblance générale avec une autre situation.

- La prédictibilité : elle fait référence au fait qu'il y a certaines caractéristiques de l'environnement qui peuvent être discernées, découvertes et apprises. Il s'agit d'avertisseurs qui informent le sujet de l'arrivée prochaine d'un évènement et lui permettent de l'anticiper. Ils atténuent l'effet néfaste de la situation.

- L'incertitude : le caractère incertain d'une situation peut être source de stress. L'incertitude introduit la notion de probabilité avec une différence entre estimation subjective et estimation objective de la probabilité avec laquelle une situation peut se produire. L'incertitude peut avoir un effet inhibiteur sur un processus de coping anticipé et créer un état de confusion chez le sujet.

- Les facteurs du temps : trois facteurs temporels sont pris en compte par Lazarus et Folkman (1984) : l'imminence, la durée et l'incertitude du temps. L'imminence ou non d'une situation a une influence sur le processus d'évaluation et de gestion de la situation. Plus une situation est imminente plus l'évaluation est urgente. Une situation moins imminente va donner lieu à une évaluation plus complexe. Le temps peut augmenter la menace mais il peut également permettre un traitement de la situation sur un versant plus cognitif et réduire le stress. La

durée renvoie à la durée de l'évènement, et l'incertitude du temps désigne le fait de ne pas savoir quand l'évènement va se produire. Notons que cette incertitude peut susciter des activités de coping pour réduire le stress.

- L'ambiguïté fait intervenir les facteurs personnels. Elle augmente la menace si des dispositions existent chez la personne ou si d'autres éléments indiquent une potentielle menace. L'ambiguïté peut réduire le stress en offrant des interprétations alternatives de la situation.

- Le moment de la vie auquel un évènement arrive influence l'évaluation. Un évènement qui arrive à une période inattendu peut être plus stressant, de par le fait qu'il soit inattendu, privant ainsi la personne du soutien appropriée de ses pairs, de la possibilité de se préparer et d'engager des actes de coping anticipés.

Lazarus et Folkman (1984) distinguent deux formes d'évaluation, l'évaluation primaire et l'évaluation secondaire. L'évaluation primaire concerne le stressor. Elle permet de déterminer sa nature, les enjeux qu'elle comporte. L'évaluation secondaire porte sur les ressources dont dispose le sujet pour faire face à la situation. Les indications « primaire » et « secondaire » n'indiquent pas une primauté ou une supériorité de l'une des évaluations sur l'autre mais servent uniquement à les distinguer. Ces deux évaluations sont des processus parallèles et simultanés (Gobance, 2009). Les stratégies de coping sont déterminées par cette double évaluation. Il existe un aller-retour entre ces deux évaluations pour réajuster les stratégies.

III.1.3.2. Le coping dans la théorie transactionnelle

Une situation jugée stressante crée un déséquilibre chez l'individu et pour réduire ce déséquilibre l'individu met en place un processus de *coping*.

Dans l'approche transactionnelle le *coping* est appréhendé comme un processus et non comme un trait ou un comportement automatique d'adaptation. Pour Lazarus et Folkman (1984, 141) le *coping* est « l'ensemble des efforts cognitifs et comportementaux, qui changent constamment, fournis pour gérer des demandes spécifiques externes et internes qui ont été évaluées comme supérieures aux ressources. » Contrairement aux autres approches le *coping* est lié à une situation précise et il est susceptible de changer d'une situation à une autre. Le *coping* renvoie à tous les types d'efforts qui visent à gérer le stress quelque soit le résultat. Le

coping sert à agir sur la situation stressante pour la modifier (*coping* centré sur le problème) et réguler les émotions liées au stress (*coping* centré sur les émotions). Les stratégies de *coping* d'une personne sont déterminées par les ressources de la personne (santé, énergie, croyances, compétences sociales, support social, ressources matérielles), mais aussi par des contraintes qui peuvent réduire les ressources. Les contraintes personnelles peuvent être des croyances et des valeurs qui interdisent certains comportements tandis que les contraintes environnementales peuvent être les institutions qui contrecarrent les efforts de *coping*.

Les bases théoriques étant précisées, nous allons dans la suite de notre réflexion, passer en revue certaines études qui peuvent nous éclairer sur les stratégies de *coping* chez l'enfant.

III.2. Recomposition familiale et coping

L'analyse du *coping* ou conduites d'adaptation aux situations stressantes portent entre autres sur les aspects stressants des transitions familiales, les stratégies de coping utilisées par les enfants, les déterminants de leurs choix et l'efficacité du coping.

La famille recomposée est une structure familiale dont les composantes stressantes peuvent être déduites de sa structure et des enjeux qu'elle implique (Hetherington, 1999).

Mais il apparaît encore plus pertinent de questionner le stress dans la famille recomposée tel qu'il est perçu par ses membres. Dans cette optique, Lutz (1983) a examiné les aspects stressants de la famille recomposée selon le point de vue d'adolescents de familles recomposées. Son étude vise à examiner les relations entre les facteurs évoqués dans la littérature, comme ayant un effet sur l'intégration de la famille recomposée et le niveau de stress perçu par les adolescents de familles recomposées. L'étude porte sur 103 adolescents âgés de 12 à 18 ans qui vivent dans une famille recomposée. Ils ont répondu à un questionnaire basé sur 11 aspects de la famille recomposée considérés comme des sources de stress (la loyauté partagée, la discipline, pseudomutualité, avoir un parent biologique qui vit ailleurs, des attentes irréalistes, le désir de voir les parents biologique se réunir, les pertes importantes, la constellation familiale, les questions sexuelles, être membre de deux foyers, les attitudes sociale). Pour chaque aspect, 39 items ont été soumis à l'adolescent, avec les modalités de réponses suivantes, « stressant », « pas stressant » et « ne s'applique pas ». Le questionnaire se termine par trois questions ouvertes. Selon les participants, la loyauté partagée est le premier facteur stressant. Elle désigne le sentiment chez l'adolescent d'être

déloyal envers quelqu'un parce qu'il a des sentiments positifs pour une autre personne. Le deuxième aspect le plus stressant est selon les participants la discipline. Elle fait référence à l'établissement et au renforcement de règles familiales. Enfin, le fait d'appartenir à deux foyers familiaux et les attitudes sociales arrivent en fin de liste. Ce sont les aspects de la famille recomposée qui ont été qualifiés de stressants par le moins de participants. En effet, 40% des participants mentionnent avoir expérimenté les réajustements liés au fait d'appartenir à deux foyers, mais il semble que les participants trouvent plus stressant de ne pas pouvoir voir leur parent non gardien que les déplacements entre deux foyers. Les attitudes sociales (expliquer le fait d'avoir un beau-père, avoir un nom différent de celui d'autres membres de la famille...) sont les aspects le plus expérimenté par les participants mais ne sont pas considérés comme stressants. L'étude examine également le lien entre le stress perçu par les sujets et des facteurs démographiques. Il y a une corrélation positive entre le temps passé dans une famille recomposée et le niveau de stress perçu par les sujets. Les participants qui n'avaient pas passé plus de 2 ans dans la famille recomposée expriment plus de stress que ceux qui y ont passé plus de deux ans.

D'autres études analysent les stratégies de coping et leur efficacité dans le cadre plus spécifique de la séparation parentale, Halpenny, Greene et Hogan (2008) ont réalisé une étude sur la perception qu'a l'enfant du rôle joué par différents types de soutien informel (famille, amis) et formel (service de soutien, école) dans leurs efforts de coping. L'étude a été réalisée en Irlande avec 60 enfants de 2 tranches d'âges 8-12 ans et 14-17 ans. Une approche qualitative a été utilisée avec des entretiens semi-directifs. Il ressort de leur étude que les enfants semblent mieux s'adapter à la séparation quand ils sont satisfaits du système de garde, quand ils sont informés de ce qui se passe au début et tout au long du processus sans être impliqués dans les relations parentales ou conflictuelles à un niveau inconfortable et enfin quand ils évitent l'isolement par des contacts avec d'autres enfants de parents séparés. Au niveau du soutien social, les principaux résultats soulignent l'importance pour l'enfant d'être sélectif sur les personnes auxquelles il demande et dont il accepte le soutien. La famille est la source de soutien préférée pour la majorité des enfants. La plupart des enfants ont recours à la fois au soutien de source formelle et informelle. En dehors de la famille, les services de soutien formel émergent comme la source de soutien la plus valorisée par les enfants en comparaison aux soutiens formels liés à l'école. Les avantages qu'offrent ces services selon les enfants sont multiples. D'abord, ils leur permettent d'évoquer leurs sentiments dans un

environnement sécurisé et rassurant qui aide les enfants à donner un sens à ce qui se passe et à mieux comprendre la situation. Ensuite, ces services offrent un cadre d'échange et de partage d'expérience avec des pairs dans la même situation : participer à des groupes avec des enfants dont les parents sont séparés leur permet de dépasser le sentiment d'être différent et exclu. De plus, les enfants disent avoir l'assurance de construire des relations de confiance et de confidentialité avec les conseillers dans ces services. Enfin, le plus grand avantage qu'offrent ces services aux enfants est de réduire le sentiment d'être isolé. Des aspects développementaux apparaissent aussi dans les réponses des enfants : pour les plus jeunes, les activités qui donnent la possibilité de se distraire étaient plus favorisées que celles basées sur la discussion, alors que pour les plus grands les opportunités d'exprimer leur sentiment étaient plus valorisées. L'obstacle le plus significatif pour recourir à ces services est la crainte d'être stigmatisé, d'être considéré comme un enfant avec des troubles psychologiques ou qui n'a pas réussi à s'adapter.

Le *coping* peut être aussi analysé comme variable médiatrice ou modératrice entre les situations de stress et leurs conséquences sur le développement de l'enfant. Sandler, Tein, Mehta, Wolchik et Ayers (2000) ont analysé le lien entre le *coping*, l'efficacité du *coping* et des problèmes psychologiques chez des enfants de parents divorcés. La population de l'étude est composée de 356 enfants âgés de 9 à 12 qui ont des parents divorcés et leurs mères. Le divorce des parents remonte à pas plus de 2 ans. Les facteurs stressants de l'environnement pris en compte dans l'étude sont : les difficultés économiques, les événements négatifs liés au divorce, la baisse du moral chez la mère. Les résultats de l'étude indiquent que l'efficacité du *coping* est une variable médiatrice entre les efforts de *coping* actifs et les problèmes psychologiques chez l'enfant de parents divorcés. Il en ressort que l'utilisation de stratégies actives de *coping* conduit à une augmentation de la perception de l'efficacité du *coping* et que l'efficacité du *coping* conduit à une baisse des troubles internalisés. Au niveau des stratégies d'évitement, un haut niveau de *coping* d'évitement, entraîne une faible perception de l'efficacité du *coping* et cette faible perception a un lien positif avec les troubles internalisés et les troubles externalisés.

Dans la même optique, Nicolotti, El-Sheikh et Whitson (2003), ont examiné les stratégies de *coping* des enfants face aux conflits parentaux comme des prédateurs, des médiateurs et des modérateurs de la relation entre les conflits conjugaux et les problèmes internalisés, externalisés et de santé physique. Dans le contexte des conflits conjugaux, un haut niveau de *coping* actif et de soutien combinés sont un facteur de protection contre d'une

part, les symptômes de dépression et des problèmes d'estime de soi chez les filles, et d'autre part, contre les problèmes de santé chez les filles et les garçons. Le *coping* d'évitement est un facteur de vulnérabilité pour les problèmes internalisés, externalisés et de santé physique chez les garçons. Le *coping* de distraction est protecteur contre les problèmes de dépression et de santé chez les enfants.

En dehors du contexte familial, les facteurs de la situation peuvent avoir une influence sur les stratégies de *coping*. Vierhaus et Lohaus (2009) ont essayé de mieux définir le lien entre ces variables. Ils ont examiné dans une étude en Allemagne, le lien entre les réponses émotionnelles que sont l'anxiété, la colère et les stratégies de *coping* utilisées. De plus, ils se sont intéressés à la consistance de ce lien dans une tranche d'âge donnée. Les enfants qui ont participé à l'étude sont au nombre de 437 et sont en 2^e année de primaire (7-8 ans) au moment des premières mesures. De nouvelles mesures ont été réalisées en 3^e, 4^e et 5^e année de primaire dans le cadre d'une étude longitudinale. Les enfants ont été soumis à une courte description de 4 situations stressantes de la vie quotidienne. Il leur a été demandé, d'indiquer l'intensité de leur sentiment de colère et d'anxiété et les stratégies de *coping* qu'ils utiliseraient dans chacune des quatre situations à l'aide de questionnaires. Les réponses de *coping* ont été regroupées en 5 stratégies de *coping* : résolution de problème, recherche de soutien social, *coping* palliatif (qui agit sur les symptômes et non sur la cause), extériorisation des émotions, évitement. Les résultats indiquent que l'anxiété est reliée à la recherche d'un soutien social, à un *coping* palliatif et à un *coping* d'évitement, alors que la colère est associée à un *coping* d'extériorisation des émotions. La stratégie de résolution de problème semble n'être reliée à aucune des deux émotions. Cette structure apparaît invariable pour la 2^e, 3^e, 4^e et 5^e année de primaire et peut être généralisée à la tranche d'âge.

Par ailleurs, les stratégies de coping ont été abordées en lien avec le genre des enfants. Deux études, l'une réalisée en Allemagne et l'autre en Espagne, présentent des résultats similaires à ce sujet. Celle réalisée en Allemagne est celle d'Eschenbeck, Kohlmann et Lohaus (2007). L'objectif est d'analyser l'effet du genre et l'interaction entre le genre, le type de situation stressante et le groupe d'âge dans les stratégies de coping dans l'enfance et à l'adolescence. L'étude a porté sur 1990 enfants et adolescents : 957 garçons et 1033 filles de la 3^e à la 8^e année de scolarité (primaire et collège). Les participants ont répondu à un questionnaire de coping, le SSKJ 3-8 (Lohaus, Eschenbeck, Kohlmann, & Klein-Hebling, 2006) qui a cinq sous-échelles : la recherche du soutien social, la résolution de problème, le

coping d'évitement, la régulation palliative par les émotions et la régulation émotionnelle liée à la colère. Les résultats indiquent que, de manière générale, les filles utilisent plus la recherche de soutien social et la résolution de problème alors que les garçons utilisent plus le coping d'évitement.

La seconde recherche réalisée en Espagne par Rodríguez, Torres et Páez (2012) a analysé le rôle de l'âge et du genre dans les stratégies de coping utilisées par des élèves pour faire face aux situations stressantes de la vie quotidienne. Ces situations sont liées à quatre domaines de vie de l'enfant : la famille, la santé, l'école et les interactions entre pairs. 402 élèves âgés de 9 à 12 ans ont participé à l'étude. Les stratégies de coping ont été mesurées à l'aide du « *Childhood Coping Scale* » (Morales, trianes, Blanca, 2011) qui comprend 35 items et renvoie à 9 stratégies différentes de coping situées entre la stratégie de résolution de problème et les stratégies non productives de coping. Les résultats indiquent que les filles ont plutôt recours à des stratégies centrées sur le problème (les solutions actives, parler du problème à quelqu'un d'autre, recherche d'informations et les attitudes positives), alors que les garçons ont recours à des stratégies non productives (comportements agressifs). Concernant la variable âge, chez les filles et les garçons, les plus jeunes ont plus tendance à garder le problème pour eux.

Le coping est le processus par lequel l'enfant de famille recomposée fait face au stress que peut susciter la recomposition familiale. Les enfants de famille recomposée procèdent à leur propre évaluation du degré de stress que comporte chacune des composantes de la famille recomposée. Le choix de leurs stratégies de coping peut être influencé par leur âge, leur sexe et répond à des besoins spécifiques. De plus l'effet de ses stratégies sur les problèmes qu'entraîne le stress dépend de leur efficacité, elle-même étant fonction du type de problème et du type de stratégie utilisé.

La restructuration de la famille recomposée par l'enfant et ses stratégies de coping face au stress visent à lui donner un équilibre psychosocial. L'un des processus qui est marqué par cet équilibre psychosocial est son adaptation socio-affective.

IV. L'adaptation socio-affective

IV.1. L'enfant et ses relations familiales

L'enfant se construit à travers les relations qu'il entretient avec son entourage. Selon Wallon (1946), le développement de l'enfant ne peut être envisagé sans l'autre parce qu'il est essentiellement social. En effet, l'enfant s'individualise et se socialise dans ses interactions avec l'autre et dans des milieux différents. Le milieu est l'ensemble plus ou moins durable des circonstances où se poursuivent des existences individuelles. Il est le complément indispensable de l'être vivant et doit répondre à ses besoins et à ses aptitudes sensori-motrices puis psychomotrices (Wallon, 1954). La famille est généralement le premier milieu de vie de l'enfant, son premier espace social. Les membres de la famille sont les premiers autres avec lesquels il établit des relations. Le rôle du milieu familial dans le développement et l'adaptation socio-affective de l'enfant relève de sa structure et des interactions entre ses membres (Zaouche-Gaudron, 2002 ; Baudier & Celeste, 2004). Ces relations se développent dans le cadre global de la famille, mais aussi dans les sous-systèmes familiaux, mère-enfant, père-enfant, couple parental, couple conjugal.

La relation mère-enfant occupe une place importante dans les études du développement de l'enfant qui indiquent qu'elle relève en grande partie de l'affectivité (Wallon, 1946, 1952, 1954, Malher, 1980). Les psychanalystes ont également souligné l'aspect affectif et fusionnel de la relation mère-enfant, mais aussi l'importance que cette relation a pour le développement de l'enfant. Spitz (1965) désigne la relation mère-enfant par le terme de « dyade » et la présente comme « une relation en quelque sorte isolée de l'environnement et que maintiennent des liens affectifs extrêmement puissants » (op. cit., 96). L'auteur décrit des troubles du développement liés à une insuffisance de soins maternels et des apports affectifs que l'enfant doit retirer des échanges avec sa mère : la dépression anaclitique qui est provoquée par une carence affective partielle qui ne s'étend pas au-delà de cinq mois, et l'hospitalisme, provoqué par une carence affective totale qui s'étend au-delà des six mois de carence affective, et entraîne une aggravation des symptômes de la première carence. Dans cette même perspective, Winnicott (1957) a mis l'accent sur l'effet de la qualité de la relation mère-enfant dans le développement de la personnalité de l'enfant. Le rôle de la mère est d'être disponible pour le bébé et de répondre à ses besoins. Mais, elle doit trouver le bon équilibre dans la satisfaction des besoins de l'enfant, être bonne et non parfaite pour

permettre au « self » de l'enfant de se développer. Cet équilibre passe également par la compréhension et la tolérance face aux pulsions agressives de l'enfant afin qu'il ne les refoule pas et puisse exprimer son « vrai self ». Une bonne relation mère-enfant est une relation harmonieuse mais aussi conflictuelle, car elle favorise l'affirmation de la personnalité de l'enfant. C'est dans ce contexte que Bowlby introduit en 1958 un terme particulier dans la relation mère-enfant : l'attachement. Ce terme désigne un lien affectif entre la mère et l'enfant qui s'établit dès la naissance de l'enfant. Ce lien n'est pas déterminé par les besoins physiologiques comme la nourriture, mais par un besoin inné de l'enfant d'aller vers l'autre, d'être en lien avec l'autre. Le comportement d'attachement s'observe lorsque certains systèmes comportementaux sont activés. Ces systèmes comportementaux résultant de l'interaction entre l'enfant et la figure principale de son environnement : sa mère (Bowlby, 1969).

La relation mère-enfant apporte à l'enfant de l'affection et un sentiment de sécurité nécessaire à son positionnement en tant que sujet et la construction de relations sociales.

Au niveau de la relation père-enfant, il est de plus en plus questions d'un père présent auprès de l'enfant pendant toutes les périodes de sa vie, et qui marque sa présence par des rapports directs et spécifiques avec l'enfant. Les relations père-enfant réfèrent, d'une part, au père « suffisamment présent » qui fait écho à la mère suffisamment bonne de Winnicott (1957), et, d'autre part, au père différencié de la mère dans la manière dont il assume les tâches parentales et dans sa contribution au développement de l'enfant (Le Camus, 2001 ; Zaouche-Gaudron, 1997). Au niveau de l'attachement, Bowlby (1969) avait développé un modèle monotropic de l'attachement qui ne concernait que la relation mère-enfant. Mais certaines études opérationnelles ont fait ressortir une relation d'attachement père-enfant et vont définir des approches différentes. Pour Bowlby (1978) le père est la première figure d'attachement secondaire, la mère étant la figure d'attachement principale. Lamb (1997) relativise cette position, il ressort de ses études que les enfants peuvent en règle générale s'attacher à l'un ou l'autre des parents, la préférence pour la mère étant plus marquée dans les situations de stress. Paquette (2004), définit un le lien affectif père-enfant spécifique et propose l'expression « relation d'activation » pour le qualifier. La relation d'activation père-enfant permet de répondre au besoin de l'enfant d'être activé, et de se surpasser. Dans une relation d'activation de qualité, l'enfant apprendrait à faire face aux menaces et à l'étrangeté de son environnement physique et social. Les jeux de lutte père-enfant à l'âge préscolaire

permettent aux enfants d'apprendre à prendre, de façon socialisée sans agresser autrui, leur place dans un monde compétitif.

Dans l'ensemble, ces études montrent que le père a une relation spécifique avec l'enfant qui se développe parallèlement à celle de la mère avec l'enfant, et non dans un second temps. Les caractéristiques de cette relation indiquent qu'elle s'inscrit dans une logique d'ouverture au monde, de personnalisation et de socialisation.

Les travaux sur le couple parental portent, entre autres, sur la concordance éducative qui est définie par Rouyer (2003), comme le degré d'accord existant au sein du couple parental sur l'implication parentale et les contributions paternelle et maternelle. L'auteur a analysé l'influence de la concordance éducative, sur la construction de l'identité sexuée du jeune enfant âgé de 4 ans, au niveau des processus d'identification et de catégorisation. Les résultats indiquent que, plus les parents sont concordants au niveau de l'implication parentale, plus les filles sont conformes aux rôles de sexe au niveau des activités et s'identifient au parent de même sexe. En ce qui concerne les contributions éducatives, il apparaît qu'une concordance est positivement liée au score d'identification au parent de même sexe et à celui des jouets féminins pour les filles. Chez les garçons, la concordance dans les contributions éducatives est positivement liée à la représentation de soi en tant qu'individu sexué mais aussi à la distinction par l'enfant des deux personnages parentaux dans sa production graphique. La concordance éducative a donc un effet sur le processus de sexualisation. Au niveau du développement cognitif, Roberts, Bomstein, Slater et Barrett (1999), ont montré que l'environnement parental constitué de l'éducation parentale et du statut socio-économique, a un effet sur le développement cognitif de l'enfant à partir de 12 mois.

Par ailleurs, l'influence des rapports dans le couple conjugal sur le développement de l'enfant a été examinée. Selon Kitzmann (2000), les pères paraissent moins engagés envers leur fils après une discussion conflictuelle avec la mère. Mais l'effet des conflits conjugaux sur les activités parentales peut être modéré par le sexe de l'enfant. Sturgle-Apple, Davies, Boker et Cummings (2004) précisent que les conflits conjugaux conduisent à une baisse des réactions parentales, à la peine des garçons, mais à une augmentation des réactions parentales à la peine de la fille. Les conflits conjugaux influencent également la qualité de l'attachement parent-enfant. Observés alors que l'enfant a 6 mois, ils prédisent une relation d'attachement moins sécurisée entre l'enfant d'âge préscolaire et sa mère. De plus, des conflits conjugaux

importants alors que l'enfant a 3 ans sont liés à une relation d'attachement moins sécurisée avec la mère et le père (Frosch, Mangelsdorf et McHale, 2000). Dans une approche culturelle comparative, Shamir, Cummings, Davies et Goeke-Morey (2005) ont fait une étude avec des enfants israéliens et américains âgés de 5 à 6 ans. Les résultats de leur étude indiquent que les enfants réagissent négativement aux conflits conjugaux dans les deux cultures et sont sensibles au sujet des conflits, qu'ils s'intensifient ou non, qu'ils se résolvent ou pas.

Aussi l'effet positif des rapports non conflictuels a-t-il été démontré. Les enfants dont les parents entretiennent des rapports affectifs et intimes sont considérés par leurs éducateurs préscolaires comme étant les plus compétents et les moins difficiles à encadrer (NICH, 2004).

L'analyse des différents sous-systèmes liés aux parents montre que chaque parent a une relation spécifique avec son enfant. Mais cette relation est influencée, en partie, par la qualité des relations au sein du couple parental. Le milieu familial dans sa structure et ses interactions influence le développement de l'enfant. Quels sont les effets de la famille recomposée sur le développement de l'enfant ?

IV.2. Recomposition familiale et adaptation socio-affective

L'adaptation socio-affective a été beaucoup étudiée dans le cadre des recompositions familiales et plus généralement des transitions familiales. Les dimensions de l'adaptation socio-affective sont entre autres, les comportements externalisés et internalisés, l'anxiété, la dépression, les acquisitions intellectuelles et les résultats académiques. Elles sont mises en lien avec des aspects de la recomposition familiale tels que les transitions familiales, la particularité de la structure familiale et les relations familiales.

Dans l'analyse de la recomposition familiale comme transition familiale, l'accent est mis sur la discontinuité dans la famille, la répétition de cette discontinuité, les recommencements qu'elle constitue pour l'enfant. Les troubles du comportement chez l'enfant sont rattachés aux discontinuités vécues plutôt qu'au fait de vivre dans une famille recomposée. L'étude de Saint-Jacques, Cloutier, Pauzé, Simard, Cagné et Poulin (2006) s'inscrit dans cette approche. Les auteurs se sont intéressés à l'effet des transitions familiales multiples sur les troubles du comportement extériorisés et intériorisés ainsi que sur l'anxiété et la dépression chez les enfants. La population de l'étude est composée de 741 enfants âgés

de 4 à 17 ans et vivant dans trois différentes structures familiales : famille nucléaire, recomposée et monoparentale. Les données ont été recueillies à partir du « *Child Behavior Checklist* » (CBCL, Achenbach & Edelbrock, 1983) pour les troubles du comportement et du « *Diagnostic Interview Schedule for Children-Revised Version* » (DISC-R, Shaffer, Schwab-Stone, Fisher, Cohen, Piacentini, Davies, Connors & Regier, 1993) pour l'anxiété et la dépression. Les résultats indiquent que les enfants de familles recomposées ont plus de troubles du comportement que les enfants de famille non recomposée. Mais ils soulignent surtout que le nombre de transitions familiales détermine plus l'importance des troubles du comportement chez l'enfant que la structure familiale dans laquelle il vit à un moment donné. En effet, les enfants qui ont vécu au moins une recomposition ont plus de troubles du comportement que ceux de famille non recomposée peu importe qu'ils vivent maintenant dans une famille recomposée ou monoparentale. De plus, les enfants de familles monoparentales qui ont vécu au moins une recomposition ont plus de trouble du comportement que ceux qui n'ont pas connu de recomposition. En outre, le nombre de transitions a également une influence sur le niveau d'anxiété et la dépression chez l'enfant. Les résultats indiquent également que l'environnement familial prédit mieux les troubles du comportement que la structure familiale.

Dans la même perspective, Sun et Li (2011) analysent les effets de la structure et de la stabilité de la famille sur la trajectoire des performances scolaires des enfants. Leur étude compare la courbe d'évolution des performances scolaires des enfants, de la maternelle au CM2, de trois types de familles stables et trois types de familles non stables. Elle est réalisée sur une base de données qui porte sur 8008 enfants. Il en ressort que les enfants de familles stables avec deux parents biologiques et stables recomposées font constamment de meilleurs progrès dans leurs performances en mathématique et en lecture en comparaison à leurs pairs de familles stables monoparentales, instables avec deux parents biologiques et de familles d'alternances instables avec plusieurs transitions. Ces résultats sont proches de ceux de Saint-Jacques et al. (2006) sur l'importance de la stabilité et du nombre de recomposition. La différence entre les deux travaux est que selon les résultats de Sun et Li (2011) il n'y a pas de différence entre les enfants de famille recomposées stables, qui n'ont donc vécu qu'une recomposition, et ceux de familles non recomposées. Dans leur recherche une seule recomposition semble ne pas avoir d'influence sur le développement de l'enfant alors que dans celle de Saint-Jacques et al. (2006) dès que l'enfant vit une recomposition son développement s'en trouve affecté.

En plus du nombre de recompositions, les facteurs d'âge ou de période de développement et le statut marital du couple dans la famille recomposée peuvent avoir une influence sur les effets de la recomposition sur le développement de l'enfant. Selon Ryan et Claessens (2012) ces variables ont un effet modulateur sur les effets de la recomposition sur le développement de l'enfant. Ces auteurs n'utilisent pas le terme de transition mais de changement dans la structure familiale. Les résultats de leur étude indiquent que les changements dans la structure familiale pendant les premières années de la vie ont une plus grande influence sur le développement du comportement de l'enfant que ceux qui interviennent ultérieurement. En outre, les changements dans la structure familiale sont plus problématiques pour les enfants nés de parents mariés que pour les enfants nés de parents non mariés.

Par ailleurs la famille recomposée, dans sa composition a un effet sur le développement de l'enfant comme l'indique les résultats de l'étude de Hofferth (2006). L'auteur fait le lien, d'une part, entre la résidence avec les parents biologiques et non biologiques mariés et non mariés, et d'autre part les acquisitions cognitives et les problèmes comportementaux des enfants âgés de 3 à 12 ans, en contrôlant les facteurs qui rendent ces familles différentes. L'étude a porté sur 2380 foyers comprenant 3563 enfants issus d'une base de données. L'adaptation socio-affective des enfants a été mesurée à l'aide du « *Behavior Problem index* » (Peterson & Zill, 1986). Les résultats montrent que les différences de réussite ne sont pas associées au fait que la structure familiale soit centrée sur le père, mais plutôt à des facteurs démographiques et économiques qui varient selon les familles. En revanche, les problèmes de comportement semblent liés à la structure familiale. Les enfants dans tous les types de famille, sauf la famille de parents biologiques mariés ont montré des niveaux plus élevés de problèmes de comportement. De plus, les temps d'engagement paternel et maternel expliquent certaines des différences dans les problèmes de comportement entre les familles. Bien que les enfants de familles recomposées aient tendance à atteindre des niveaux inférieurs à ceux de familles non recomposées dans les acquisitions cognitives, les beaux-enfants dans les familles recomposées atteignent des niveaux comparables à ceux de leurs demi-frères et sœurs. Enfin, les enfants dans les familles recomposées ont tendance à avoir moins de problèmes de comportement que ceux qui n'ont pas de familles recomposées.

Les études précédentes se sont intéressées à différents aspects de la famille recomposée en lien avec la trajectoire de la famille recomposée et sa composition. Ces aspects s'avèrent importants dans l'adaptation de l'enfant de famille recomposée. Saint-Jacques et Chamberland (2000) étendent cette analyse de l'adaptation socioaffective des enfants de familles recomposées à d'autres facteurs tels que l'environnement familial et les facteurs personnels à partir du modèle PPCT de Bronfenbrenner (1996). Ce travail porte sur 234 jeunes de familles recomposées et 2515 jeunes de famille nucléaires, monoparentale et vivant en garde partagée. Elles remarquent qu'un environnement familial de bonne qualité favorise un niveau d'adaptation socioaffective élevé chez les adolescents. Plus précisément, la qualité du climat familial et la qualité de la relation avec la figure paternelle apparaissent comme les facteurs les plus importants de l'environnement familial. La qualité de la relation avec la figure maternelle est liée au degré de bien-être du jeune, au degré de problème d'anxiété, au nombre de problèmes de comportement et au degré de difficultés dans le milieu scolaire. Seule la qualité des relations fraternelles est corrélée au bien-être personnel des jeunes. Au niveau des caractéristiques personnelles, les garçons ont moins de difficultés d'adaptation que les filles. Ils présentent plus de troubles du comportement extériorisés alors que les filles présentent plus de troubles de comportement intériorisés. En outre, le temps écoulé ne favorise pas une meilleure adaptation chez les jeunes. Plus la recombinaison est ancienne plus la proportion de jeunes avec un faible niveau d'adaptation s'accroît. Au niveau de la trajectoire de la famille, aucun des jeunes ayant vécu une discontinuité importante n'a un niveau d'adaptation au dessus de la moyenne.

Ces travaux montrent que la structure familiale a une influence sur l'adaptation des jeunes mais que l'environnement familial semble avoir une influence encore plus importante. Cette influence de l'environnement familial est confirmée par l'étude de King (2007). Elle examine la prévalence, les antécédents et les conséquences du fait que l'adolescent de famille recomposée soit proche de chacun de ses parents biologiques. Les données proviennent de 294 adolescents du « National Longitudinal Study of Adolescent Health » qui vivent avec leur père biologique et ont à la fois une belle-mère et une mère biologique non résidente.

Les résultats indiquent que les adolescents diffèrent dans leur tendance à être proche de leur père résident, de leur belle-mère résidente et de leur mère non résidente, mais quand ils arrivent à être proche d'eux, cela s'avère bénéfique pour eux. En effet, Les adolescents qui

sont proche à la fois de leur père résident et de leur mère non résidente ont moins de problèmes de comportement intériorisés et extériorisés.

De plus, Saint-Jacques et Lépine (2009) montrent que le niveau d'adaptation sociale des jeunes est associé au style parental du beau-père. Les données collectées auprès de 104 adolescents indiquent que les jeunes qui perçoivent leur beau-père comme étant démocratique ou chaleureux profitent particulièrement de cette relation.

La famille joue un rôle important dans le développement de l'enfant. Ce rôle est fondé par le fait qu'elle constitue le premier cadre de construction du sujet et de socialisation du sujet. La famille recomposée de par sa structure et sa trajectoire peut avoir un effet sur le développement de l'enfant. Cet effet peut être lié à sa structure mais surtout aux transitions familiales qu'elle renferme et à l'environnement familial.

En dehors de l'adaptation socio-affective un deuxième processus peut témoigner de l'efficacité ou non des stratégies de recomposition mise en place par l'enfant : sa qualité de vie subjective.

V. La qualité de vie de l'enfant

L'appropriation de la famille recomposée par l'enfant renvoie à sa qualité de vie dans ses principaux milieux de vie que sont la famille et l'école. Le lien établi ici entre appropriation et qualité de vie relève du fait que l'appropriation de la famille recomposée par l'enfant vise un équilibre psychosocial et qu'il peut se traduire en termes de niveaux de qualité de vie. Dans notre approche, la qualité de vie n'est pas simplement « quelque chose » qu'une personne reçoit mais aussi « quelque chose » qu'elle s'efforce de créer activement en interaction avec d'autres personnes (Holm, Holst & Perlt, 2000).

V.3. Historique et définition

La qualité de vie apparaît d'abord comme un indice national de l'état d'une nation et de sa population. Elle se mesure au niveau de vie du pays et elle est principalement basée sur des facteurs économiques et matériels, donc sur le bien-être économique et ses indicateurs objectifs (revenu, pouvoir d'achat, biens matériels) comme des déterminants du bien-être social. Les données sont alors utilisées dans le cadre des politiques sociales.

Une autre phase va marquer les études et l'utilisation du terme « qualité de vie » dans les années 1960-1970 (Schalock, Keith, Verdugo & Gomez). Plusieurs auteurs (Shea & King-Farlow, 1976 ; Cumming, 1997 ; Noll, 2000) relient le début de cette phase au discours officiel de London B. Johnson. Elle est impulsée par le mouvement dit des « indicateurs sociaux ». Avec ce mouvement, les limites de l'approche économique pour évaluer les politiques sociales et mesurer les changements sociaux sont relevées, et les indicateurs sociaux sont introduits dans l'analyse de la qualité de vie des nations et des populations (Bognar, 2005). Ces indicateurs sociaux sont liés à la vie sociale et à l'environnement de vie tels que les relations sociales, le taux de criminalité, le taux de chômage, l'espérance de vie, la présence d'école. Cependant, les travaux de recherche restent toujours fondés sur des indicateurs objectifs des conditions de vie. Un autre groupe de chercheurs va s'intéresser à la manière dont les personnes perçoivent et évaluent leurs conditions de vie c'est-à-dire des données que les indicateurs objectifs ne permettent pas d'obtenir. Ils vont utiliser des indicateurs subjectifs qui peuvent appréhender le sens et l'importance que les personnes donnent à leurs conditions objectives de vie. Les études mettent l'accent sur le bonheur et la satisfaction de vie comme indicateurs du bien-être (Replay, 2003 ; Bognar, 2005).

Les deux approches sont souvent envisagées de manière opposée, mais la qualité de vie est de plus en plus analysée sous les deux aspects : objectif et subjectif (Cumming, Lau, Davey, & McGillivray, 2010). La qualité de vie peut, dans ce cadre, être définie comme « la combinaison d'indicateurs subjectifs et objectifs de bien-être dans plusieurs domaines de la vie considérés comme saillant dans une culture à une période donnée, tout en étant cohérent avec les standards universels des droits de l'homme » (Koot, 2001, 6).

Du point de vue de la santé, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) évoque des aspects de la qualité de vie dans sa définition de la santé de 1946 entrée en vigueur en 1948 en ces termes « la santé est un état complet de bien-être physique, psychologique et social ». L'OMS définit en 1994 la qualité de vie comme « la façon dont les individus perçoivent leur position dans la vie, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels ils vivent en relation avec leurs buts, attentes, normes et préoccupations. Il s'agit d'un concept large, qui incorpore de façon complexe la santé physique d'une personne, son état psychologique, son degré d'indépendance, ses relations sociales, ses convictions personnelles et sa relation avec des éléments importants de l'environnement ».

Par ailleurs, en santé mentale, la qualité de vie a été abordée dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de patients psychiatriques chroniques (Mercier & Filion, 1987). De façon générale, les études sur la qualité de vie dans le domaine de la santé portent sur la qualité de vie de personnes avec une déficience mentale, une maladie chronique et leur famille. Des études également menées en pédiatrie ont favorisé le développement d'outils d'analyse de la qualité de vie liée à la santé chez les enfants et leur famille.

La qualité de vie est une notion qui est appréhendée sous plusieurs aspects : sémantique, théorique, des facteurs qui la définissent et l'influence, la manière de la mesurer.

Au niveau sémantique, la notion de « qualité de vie » est associée à d'autres termes tels que le bien-être (*well-being / welfare*), la satisfaction de vie (*life satisfaction*), le bonheur (*happiness*) et la santé mentale. Ces termes peuvent être considérés comme des composantes différentes de la qualité de vie mais sont également utilisés de manière interchangeable comme des synonymes de la qualité de vie selon les composantes que l'on privilégie. La qualité de vie recoupe plusieurs disciplines : la philosophie, l'économie, la sociologie, la psychologie, la médecine. Ces disciplines ont contribué à l'enrichissement et à la vulgarisation de ce terme (Bruchon-Schweitzer, 2002). Les facteurs qui selon elles la déterminent sont des facteurs économiques, environnementaux, biologiques, émotionnels, cognitifs.

La qualité de vie se caractérise par le domaine concerné (qualité de vie liée à la santé / qualité de vie générale), le ou les sujets de l'étude (qualité de vie individuelle / qualité de vie collective), et la manière de l'appréhender (qualité de vie subjective / qualité de vie objective).

Nous nous focaliserons dans notre analyse sur la qualité de vie subjective dans le domaine de la vie générale et plus précisément de la famille dans la mesure où nous intéressons au point de vue de l'enfant et à son vécu familial.

V.4. La qualité de vie subjective

La qualité de vie subjective ou bien-être subjectif met le sujet au centre de l'évaluation de la qualité de vie. Elle peut être considérée comme une approche psychologique de la qualité de vie. Diener, Eunkook, Lucas et Smith (1999) la définissent comme un vaste ensemble de phénomènes qui inclut les réponses émotionnelles des personnes, leur domaine de satisfaction et leur jugement global de la satisfaction de vie. Selon Replay (2003), la qualité de vie subjective est un état psychologique qui représente un résumé de l'estimation de la

satisfaction de vie dans un nombre limité de domaine. Certains auteurs tel que, Campbell, (1981), ont établi une liste plus ou moins exhaustive de ces domaines de la qualité de vie subjective. Ils concernent, entre autres, le mariage, la famille, l'amitié, le travail, la santé, les loisirs et activités sociales, l'éducation, la perception de soi, les conditions standards de vie, la religion.

En outre, le bien-être subjectif a une composante affective et une composante cognitive. La première se subdivise en affects agréables (joie, bonheur) et en affects désagréables (tristesse, stress). La seconde concerne l'évaluation cognitive de la satisfaction de vie par le sujet (Diener & al., 1999).

De plus, la qualité de vie subjective est déterminée par des facteurs liés à la personne et à la situation, les facteurs personnels ayant une influence plus importante sur la qualité de vie subjective.

Les caractéristiques personnelles qui influencent la qualité de vie sont des facteurs biologiques innés qui renvoient également à la qualité de vie comme un trait de personnalité mais aussi des facteurs qui relèvent de la combinaison des d'aspects innés et environnementaux.

L'approche basée sur les facteurs innés stipule que certaines personnes ont des prédispositions génétiques pour être heureux ou pas. Elle fait référence à l'hérédité et au fait que les variations dans le bien-être subjectif sont beaucoup plus liées à des gènes qu'à l'environnement. L'étude de Lykken et Tellegen (1996) se situe dans cette perspective. Elle indique sur la base d'une recherche portant sur des jumeaux monozygotes et dizygote éduqués ensemble ou séparément, que la qualité de vie courante est influencée à 40% par les gènes pour les émotions positives, et à 55% pour les émotions négatives. L'influence de l'hérédité est encore plus forte quand il s'agit de la qualité de vie subjective à long terme, elle est alors de 80%. Cette approche souligne la part de l'hérédité dans la qualité de vie surtout à long terme mais elle comporte des limites parce qu'elle ne peut donner une estimation exacte et constante de la part de l'hérédité. Les pourcentages de l'hérédité révélés par les travaux (Gatz, Pedersen, Plomin & Nesselroade, 1992 ; McGue & Christensen, 1997) indiquent que la part de l'hérédité diffère et peut être plus faible d'un aspect de la qualité de vie à l'autre et d'un contexte à l'autre. La part de l'hérédité semble être influencée par les difficultés ou des changements dans l'environnement ainsi que par la composante de la qualité de vie prise en compte (Diener et al., 1999). Par ailleurs, la qualité de vie subjective peut être déterminée par les traits de personnalité. Dans ce cadre, l'extraversion et le névrotisme sont les traits les plus

souvent mis en lien avec la qualité de vie subjective. Les études indiquent que l'extraversion influence les affects positifs et le névrotisme les affects négatifs (Diener et al., 1999). D'autres traits de la personnalité tels que l'estime de soi et l'optimisme ont été reliés à la qualité de vie subjective. Enfin, l'approche interactionniste qui suggère une interaction entre les facteurs de la personne et de l'environnement. L'effet des facteurs personnels sur la qualité de vie subjective étant modéré par des facteurs environnementaux.

D'autres approches l'une sociologique et l'autre biologique peuvent être relevées dans les études sur la qualité de vie.

L'approche dite « *multiple discrepancy theories* » stipule que les individus se comparent à différents standards incluant d'autres personnes, les conditions du passé, les aspirations et le niveau idéal de satisfaction, les besoins et les buts. La qualité de vie subjective est alors basée sur l'écart entre les conditions actuelles et ces standards. Lorsque le standard de référence est plus haut, l'évaluation est négative et s'il est inférieur l'évaluation est positive (Michalos, 1985 ; Diener et al., 1999). La particularité de cette approche est qu'elle renvoie à une référence extérieure pour l'évaluation de la qualité de vie .

Le modèle homéostatique stipule que le bien-être subjectif est géré par un système qui est appelé « l'homéostasie du bien-être subjectif ». L'homéostasie implique des mécanismes multiples, dont certains sont des dispositions et incluent des processus d'adaptation et des restructurations cognitives. D'autres sont des ressources externes à la personne telles que les ressources financières et les relations avec des proches, qui peuvent être utilisées pour protéger le sujet de l'adversité. Ces éléments œuvrent de concert pour maintenir le bien-être subjectif à une moyenne d'environ 75 sur une échelle de 0 à 100. Cette valeur varie d'une nation à l'autre et d'un groupe à l'autre ces différences étant dues à une baisse de l'homéostasie. Ce système a une capacité limitée pour gérer les défis si bien que si le niveau de stress est plus élevé que les ressources, l'homéostasie baisse et le bien-être subjectif descend en dessous de son niveau normal. (Cummins, & al., 2010 ; Replay, 2003).

V.5. Famille et qualité de vie subjective de l'enfant

La qualité de vie subjective a été peu étudiée chez l'enfant. Les travaux sur l'enfant dans le domaine de la qualité de vie sont beaucoup plus liés à la qualité de vie en rapport avec la santé (santé physique, mentale, trouble du développement). Ils analysent le bien-être subjectif des enfants confrontés à des maladies ou celui des enfants appartenant à leur fratrie. D'autres

études (King & Soblewski, 2006 ; Magnuson & Berger, 2009 ; Vandewater & Lansford, 2012) se réfèrent au bien-être défini comme la santé mentale et l'adaptation psychosociale de l'enfant. En ce sens les indicateurs du bien-être renvoient aux comportements extériorisés ou intériorisés, à l'anxiété et la dépression et non au bonheur et à la satisfaction de vie. Les recherches qui portent sur la qualité de vie subjective telle que nous l'abordons dans notre étude utilisent plus les termes de bonheur (*happiness*) ou de satisfaction de vie plutôt que de bien-être ou qualité de vie subjective. Sous cet angle des facteurs familiaux et sociaux qui peuvent avoir une influence sur la qualité de vie peuvent être relevés.

Les relations familiales et amicales font partie de ces facteurs comme l'indique Holder & Coleman (2009). Ces auteurs ont analysé le lien entre le bonheur et les relations sociales chez 432 enfants âgés de 9 à 12 ans. Les données ont été recueillies auprès des enfants et leurs parents grâce au « *Piers Harris Children self concept scale 2* » ou « *Piers-Harris 2* » (Piers & Herzberg, 2002), du « *faces scales* » (Andrews & Withey, 1976) et du « *Children's questionnaires* » (Holdman & Coleman, 2009) Les résultats indiquent une corrélation entre les items de chacune des catégories d'interactions sociales et les trois évaluations du bonheur chez l'enfant. Les changements dans le bonheur mesuré chez l'enfant sont associés à des interactions sociales positives impliquant la famille et les amis. Les interactions sociales négatives expliquent également des variations dans le bonheur mesuré chez l'enfant. Il n'y a pas de corrélation significative entre les variables démographiques liées à la famille et le bonheur chez l'enfant.

Plus largement, les facteurs personnels et le contexte social dans lequel vit l'enfant peuvent influencer sa qualité de vie. L'optimisme comme trait, un rapport positif à l'école, le soutien perçu du voisinage, le soutien perçu des parents et la relation positive avec les pairs prédisent significativement et positivement la satisfaction de vie des enfants (Oberle, Schonert-Reichl & Zumbo, 2011).

Dans le cadre plus spécifique de la famille, la structure de la famille, les relations familiales et le stress familial semblent avoir un lien avec la qualité de vie. Plus précisément, le bon fonctionnement du système familial peut être rattaché à la satisfaction familiale chez chacun de ses membres. Selon Bandura, Caprara, Barbaranelli, Regalia et Scabini (2011), l'efficacité des dyades et l'efficacité collective perçue dans le système familial déterminent la qualité du fonctionnement familial et la satisfaction avec la vie familiale. Leur étude réalisée

avec 142 familles révèle que l'efficacité de la dyade parent-enfant, de la dyade conjugale, et de la filiation sont liées à la satisfaction familiale à travers la médiation de l'impact de l'efficacité de la famille collective. Un sens élevé de la collectivité familiale est accompagné par la communication familiale et des confidences franches par les adolescents sur leurs activités en dehors de la maison. L'efficacité de la famille collective contribue à la satisfaction avec la famille des parents et des adolescents à la fois directement et à travers son impact sur la qualité du fonctionnement de la famille.

Dans ce même ordre d'idées, nous pouvons évoquer deux analyses faites à partir de données issues de l'étude internationale « Health Behaviour school-aged children » (2006) réalisée en collaboration avec l'OMS. Elles mettent en exergue l'importance de la communication et de la structure familiale dans la satisfaction de vie chez des enfants de familles « intactes », monoparentales et recomposées. En effet à partir des données recueillies à Scotland (4959 participants), Levin et Currie (2010) mettent en évidence un lien entre à la fois la communication mère-enfant et père-enfant et la satisfaction de vie chez les enfants. Les relations avec la mère s'avèrent particulièrement importantes surtout chez les filles. Chez les garçons, la communication avec les parents ne modère pas l'effet de la structure familiale. Le fait de ne pas vivre dans une famille traditionnelle avec deux parents est un prédicateur d'une satisfaction de vie faible même quand la communication avec un ou plusieurs parents est facile chez les garçons. La deuxième analyse issue de ce projet de recherche est réalisée par Bjarnason, Bendtsen, Arnarsson, Borup, Iannotti, Löfstedt, Haapasalo et Niclasen (2012). Ils ont examiné les différences dans la satisfaction de vie d'enfants de différentes structures familiales dans 36 pays occidentaux industrialisés. Les enfants sont âgés de 11, 13 et 15 ans avec un échantillon minimum de 1536 enfants par pays. La population totale de l'étude est de 184 496. Il en ressort une influence de la structure familiale sur la satisfaction de vie des enfants. Les enfants de familles monoparentales et recomposées indiquent un niveau de satisfaction de vie moins élevé que celui des enfants qui vivent avec leurs deux parents. Le fonctionnement de la famille influence également le niveau de satisfaction de vie. A ce niveau, la garde conjointe semble favorisée un niveau de satisfaction de vie plus élevé que les autres modes de fonctionnement dans les familles « non intactes ». En outre, les difficultés de communication avec les parents sont fortement reliées à un bas niveau de satisfaction de vie. La comparaison entre les pays révèle que les enfants des pays nordiques, qui ont un fort système de bien-être social, présentent un très haut niveau de satisfaction de vie dans tous les types de famille sauf celles qui sont monoparentales avec un père.

Enfin, la famille peut également avoir une influence sur la satisfaction de vie à travers son faible niveau socio-économique, des perturbations dans sa structure, l'accumulation de grands événements de vie, et les conflits inter-parentaux perçus. Ces éléments sont des facteurs de stress et peuvent à ce titre influencer la satisfaction de vie. De plus, les événements de vie et les conflits inter-parentaux apparaissent comme des prédicateurs de la satisfaction de vie (Chapel, Suldo & Ogg, 2012).

La qualité de vie se décline sous plusieurs axes en fonction des objectifs visés. La qualité de vie subjective peut être déterminée par différents facteurs dont la famille. Au niveau de la famille recomposée, sa structure, le fonctionnement de la famille et les relations familiales peuvent influencer la qualité de vie subjective de l'enfant.

Ce chapitre nous a permis de définir et de situer le processus d'appropriation dans le développement de l'enfant de famille recomposée. L'appropriation est le processus par lequel l'enfant réorganise la famille recomposée et lui donne son sens. L'enfant est un acteur de la recomposition familiale. Il fait de la famille recomposée sa famille en la restructurant, pour l'intégrer à ses croyances, à son système de valeur, et pour qu'elle réponde à ses besoins et à ses désirs. L'appropriation de la famille recomposée consiste pour l'enfant à définir les contours de sa famille, à restructurer les liens, les rôles et les statuts de la famille. S'approprier la famille recomposition consiste également pour l'enfant à mettre en place des stratégies pour faire face aux difficultés auxquelles il peut confronter. L'objectif du processus d'appropriation est de trouver un nouvel équilibre familial et psychosocial. Il favorise une bonne adaptation socio-affective et une qualité de vie satisfaisante. L'appropriation est un processus qui relève du sujet mais qui s'inscrit dans le lien social. L'enfant s'approprie ces changements en utilisant des significations partagées avec autrui dans le cadre des relations interpersonnelles. Il s'appuie alors sur ses expériences passées, ses premiers liens et ses premières représentations. Les composantes de son milieu, telles que la fratrie germaine, peuvent orienter l'appropriation. L'objectif du chapitre suivant est de faire ressortir les caractéristiques de la fratrie germaine et de les mettre en lien avec la recomposition et le processus d'appropriation.

Chapitre 4. Recomposition familiale et relations fraternelles

La recomposition familiale entraîne des changements au niveau de la structure et des relations fraternelles mais aussi au niveau de sa position dans le système familial. Dans l'optique d'analyser les changements et les constances dans la fratrie en lien avec la recomposition familiale, nous allons d'abord poser les aspects fondamentaux de la fratrie et des relations fraternelles.

I. Dynamique des relations fraternelles

Le sous-système fratrie est celui auquel appartient l'enfant. Il peut être analysé sous deux dimensions : une dimension verticale liée aux relations parents-enfants et une dimension horizontale qui renvoie à la spécificité des relations entre enfants (Almodovar, 1998).

I.1. La dimension verticale

Les relations fraternelles ont dans un premier temps été étudiées dans une approche psychanalytique. Dans cette approche, elles sont analysées dans leur dimension verticale c'est-à-dire comme dépendante des relations parents-enfants et décrites sous les termes de complexes et de conflits.

I.1.1. Le complexe fraternel

Le complexe fraternel constitue l'un des fondements des relations fraternelles dans leur dimension verticale puisqu'il est rattaché au complexe d'œdipe et à la relation parents-enfants. Il trouve ses origines dans le fait que l'aîné considère son cadet comme un rival dans le désir de s'accaparer l'amour et l'attention des parents (Freud, 1916 ; Zaouche Gaudron, 2010). Le complexe fraternel se rapproche du complexe d'œdipe par l'ambivalence des désirs qui l'alimente. Selon Gayet (1993), il conjugue un désir de séduction et un désir de destruction. Le désir de séduction renvoie à un inceste fraternel dans lequel le couple infantile prend le couple parental pour modèle. Le parent dominant devient le modèle de l'aîné et le parent dominé celui du cadet. Le désir de destruction se traduit par une agressivité de l'aîné envers le cadet. Mais à la différence du complexe d'œdipe, le complexe fraternel porte

souvent sur la même personne. Il est dyadique et non triadique. Chaque frère et chaque sœur est pris individuellement comme objet du complexe (Gayet, 1993).

Le complexe fraternel est avec le complexe de sevrage et le complexe d'intrusion les trois complexes familiaux définis par Lacan (1938). Ces trois complexes sont imbriqués dans les relations fraternelles en ce sens que le complexe de sevrage et le complexe d'intrusion sont importants dans le développement du complexe fraternel. Le complexe fraternel repose sur l'intrusion du cadet dans la relation entre l'aîné et les parents, décrite par Lacan (1938) dans le complexe d'intrusion. Il « représente l'expérience que réalise le sujet primitif, le plus souvent quand il voit un ou plusieurs de ses semblables participer avec lui à la relation domestique, autrement dit, lorsqu'il se connaît des frères » (*op.cit.*, 35). Il est donc vécu par l'aîné traumatisé par l'arrivée de son frère. En effet, le narcissisme infantile conduit l'aîné à exiger l'exclusivité de l'amour parental; il ne peut accepter qu'un autre devienne, à sa place, l'objet de cet amour (Gayet, 1993).

En outre le complexe fraternel est influencé par l'âge, le niveau de maturité affective de l'aîné et la phase à laquelle il se situe dans ses relations avec les parents. En effet, Le moment de l'intrusion du cadet détermine sa signification pour l'aîné et les manifestations du complexe fraternel. Si le sujet est « surpris par l'intrus dans le désarroi du sevrage, il le réactive sans cesse à son spectacle; il fait alors une régression » (Lacan, 1938, p 47). L'aîné revit la situation de sevrage et devient jaloux et agressif. Pour Lacan (1938), ce processus passe par une identification au nouveau né. Si au contraire, l'intrus ne survient qu'après le complexe d'œdipe, « il est adopté le plus souvent sur le plan des identifications parentales, plus denses affectivement et plus riches de structure » (*op.cit.*, 47). L'effet est alors différent : le frère n'est plus pour l'aîné un obstacle ou un reflet, mais « une personne digne d'amour ou de haine. Les pulsions agressives se subliment en tendresse ou en sévérité » (*op.cit.*, 47).

Ces complexes au-delà de leurs aspects conflictuels sont structurants pour le sujet. L'agressivité de l'aîné envers le cadet, lié au désir de destruction, va être réprimée par les parents. La répression parentale accentuera la peur des représailles puis le sentiment de culpabilité, lorsqu'un niveau suffisant de maturation affective sera atteint. La culpabilité se développe progressivement avec le développement de la morale et du surmoi et efface le complexe fraternel en même tant qu'elle le relègue définitivement dans l'inconscient. La culpabilité est une sorte de résidu du complexe fraternel. Elle se manifeste par un besoin de protéger le cadet contre toute agression possible ou réelle du monde extérieur, agression que

l'aîné sent confusément à la mesure de la haine qu'il éprouvait dans le passé (Gayet, 1993). La jalousie envers l'intrus participe à la différenciation moi-autrui (Wallon, 1946; Lacan, 1938).

I.1.2. Le lien fraternel

Le lien fraternel est défini par un même lien de filiation. Mais le lien fraternel ne garantit pas la qualité de la relation fraternelle. Les relations fraternelles se construisent d'individu à individu entre les membres d'une même fratrie (Benghosi, 2000).

Caillé (2004) fait la distinction entre fratrie et fraternité. Il y'a une certaine contradiction logique entre les deux concepts. Le lien de fratrie est déterminé par le fait d'avoir des parents communs, il est biologique alors que la fraternité relève du choix. La fratrie ne repose pas sur la fraternité mais plutôt sur la « fratitudo ». Selon lui, être frères et sœurs c'est vivre en état de fratitudo c'est-à-dire faire l'expérience d'une condition existentielle qui vous est imposée. Elle présente la fratitudo comme un état délicat et potentiellement dangereux pour l'individu. Elle est porteuse de « rivalité complexe » et de « concurrence sauvage », notamment pour être le préféré des parents, et peut conduire à des drames. Une fratrie ne peut être un atout pour ses membres que si elle sort de la fratitudo par le haut c'est-à-dire par un « jeu infini », jeu relationnel qui favorisera la découverte et le respect de l'identité particulière de chacun d'entre eux. Les frères et sœurs ne pourront faire l'expérience de la fraternité qu'une fois sortis de la fratitudo.

I.2. Dimension horizontale

I.2.1. Caractéristiques de la fratrie

La fratrie se distingue des autres relations familiales par le temps que l'enfant passe avec elle. L'enfant passe beaucoup de temps avec ses frères et sœurs qui sont ses premiers partenaires de jeux. De plus, les liens fraternels se distinguent des liens parents-enfants par leur longévité et la constante qu'elle représente dans la famille. Ils sont généralement vingt à trente ans plus longs que les liens parents-enfant et demeurent une constante en dépit de l'âge, des divorces des parents et des ruptures qui peuvent se produire entre frères et sœurs (Goldbeter-Merinfeld, 2004).

Au niveau de sa structure, la fratrie se caractérise par des variables morphologiques qui, selon Bourguignon (1999), peuvent être présentées comme suit :

- la succession qui implique une position propre à chaque enfant et des intervalles entre les naissances. La position renvoie à la place qu'occupe chaque enfant selon son rang de naissance et les intervalles entre les naissances définissent les écarts entre les âges.
 - la distribution des sexes aboutit à des configurations très différentes selon le sexe des enfants en position d'aîné et de cadet et va définir le caractère mixte ou pas de la fratrie ;
 - la taille de la fratrie. Il y a fratrie à partir de deux enfants et une fratrie de cette taille fonctionne comme un couple avec des alliances, l'alternance du pouvoir et des rapports de domination/soumission. Les familles plus nombreuses offrent des possibilités de rapports diversifiés favorisant les comparaisons, les regroupements par âge, par sexe et par affinités. Des répliques de la relation parent-enfant sont possibles au sein du groupe fraternel, les aînés protégeant, dominant les plus jeunes.
- Ces variables influencent les interactions et les expériences dans la fratrie, donc les individus (Toman, 1987).

I.2.1.1. La position dans la fratrie

Les membres d'une fratrie ont chacun une place et un rôle selon son rang de naissance. L'aîné, le premier né des enfants, fait du couple une famille et le deuxième, le cadet, crée la fratrie (Camdessus, 1998). Ces différentes positions donnent aux enfants des vécus et des rôles différents dans la fratrie « le premier perdra sa position centrale d'enfant unique dès l'arrivée d'un cadet. Pour les suivants, l'aîné fait déjà partie de l'environnement familial. Chaque nouvelle naissance implique une renégociation des places et des territoires respectifs. » (Bourguignon, 1999, 8),

L'aîné est le premier né de la famille et le seul avoir vécu seul avec ses parents quelques temps, l'arrivée du cadet constitue un grand changement pour lui par rapport à ses relations avec les parents et son rôle auprès du cadet. L'aîné perd certains de ses privilèges car il bénéficie moins de l'attention et du temps de ses parents. Cette situation crée des sentiments de haine et de jalousie envers le cadet. Ces sentiments peuvent s'exprimer par des comportements régressifs et agressifs. Par ailleurs l'arrivée du cadet place l'aîné en position de grand frère, de grand tout simplement et il doit agir en tant que tel auprès de son cadet (Rufo, 2002 ; Jaques, 2008) L'aîné se voit attribuer des responsabilités vis à vis de son cadet pour aider les parents. Il est amené à renoncer à certaines choses en faveur de son cadet (Féchant-Pitavy, 2003). Son ancien statut d'enfant unique lui confère une plus grande

proximité avec les adultes de la famille puisqu'il a déjà partagé avec eux des jeux et des découvertes. Il est la référence qui permet d'établir des comparaisons avec ses cadets. Il peut être investi d'une certaine autorité sur les cadets. La position d'aîné semble influencer les traits de personnalité. L'aîné est décrit comme une personne plus conformiste, autoritaire, dominateur, ambitieux (lett, 2004).

Le cadet va plutôt développer des sentiments de jalousie par rapport aux aptitudes plus grandes de l'aîné. Contrairement à l'aîné qui défend une place acquise, le cadet va chercher à se créer une place dans sa famille déjà constituée (Jaques, 2008). Le cadet agit comme s'il était en concurrence avec son aîné, il est sous la pression de surpasser son aîné (Adler, 1928). Le cadet va adopter un comportement opposé à celui de son aîné (Jacques, 2008). Il va développer des idées novatrices et contestataires et apparaît ainsi, comme une personne moins conformiste que l'aîné qui est souvent qualifiée de rebelle, (Lett, 2004).

I.2.1.2. Ecart d'âge au sein de la fratrie :

L'écart d'âge entre les variables tient son importance dans une fratrie du fait qu'elle peut moduler les relations fraternelles. La proximité et les conflits entre les enfants seront plus ou moins forts selon leur écart d'âge. Pour Angel (1996) un faible écart d'âge d'un an ou deux, va favoriser la proximité entre les enfants mais aussi une rivalité et une jalousie plus intense. Plus cet écart va être grand plus les conflits seront moindres. Ainsi un écart d'âge de six ans va atténuer les conflits entre les enfants parce que l'aîné est plus autonome, est scolarisé et s'est constitué un réseau d'amis. Rufo (2002) situe également le bon écart d'âge entre les enfants à six ou sept ans. A cet âge l'aîné a acquis avec le complexe d'œdipe, une organisation qui lui permet de s'identifier avec plus d'assurance au rôle parental. « Les pulsions agressives cèdent alors la place à la tendresse » (op.cit., 43). L'enfant a eu le temps de se construire des souvenirs de famille qui lui sont propres et qui compensent le fait que sa mère soit moins disponible. La compétition pour conquérir l'amour des parents est moins aiguë parce que l'aîné a moins besoin de leur présence. Pour d'autres auteurs (Widmer, 1999 ; Brun, 2003) par contre, l'écart d'âge a moins d'influence que l'âge et le niveau de développement des enfants sur les relations fraternelles. Les données obtenues par Widmer (1999) indiquent que c'est moins la différence d'âge que les âges respectifs des deux germains qui comptent. Selon l'auteur, les germains ne se disputent pas du fait d'une faible ou forte différence d'âge mais parce que l'un ou l'autre (ou les deux) appartiennent à une classe d'âge propice aux conflits

fraternels. Ainsi la différence d'âge serait moins déterminante que l'âge des individus. « Il y a des âges qui sont producteurs de conflits entre les germains, tout comme dans la relation aux parents » (op.cit., 51). Pour Brun (2003), le niveau de développement de l'aîné va définir son comportement, le mode de communication qu'il va utiliser et de ce fait les relations fraternelles.

I.2.1.3. Composition sexuée de la fratrie et configuration de la fratrie

La configuration de la fratrie est définie par deux aspects : la position dans la fratrie et le sexe des enfants. Dans une dyade de deux enfants la combinaison de ces deux facteurs donnent les configurations suivantes : aîné-cadet ; aîné-cadette, aînée-cadet, aînée-cadette.

Toman (1987) définit l'influence de ces configurations sur l'enfant et ses relations fraternelles. Ainsi dans une configuration de deux frères, le frère aîné d'un frère apprend à assumer la responsabilité de son frère, à le protéger et à renoncer à certaines choses en sa faveur. Ce rôle est un peu plus difficile au début parce qu'il ne reçoit rien en retour de son cadet mais plus tard il peut avoir droit à des faveurs, à une reconnaissance et à l'acceptation de sa tutelle par le cadet ce qui peut être gratifiant pour lui ou au contraire avoir un cadet qui le défi, rejette sa direction et ses soins et entre en compétition avec lui. La relation est alors moins gratifiante. Quant au cadet son frère aîné lui apparaît comme plus fort et parfait, et cela peut créer un besoin de le rattraper, de le surpasser ou de s'opposer à lui. Les conflits de pouvoir seront d'autant plus forts que l'écart d'âge est faible, un ou deux ans, avec quatre ou cinq ans d'écart leur personnalité se développe dans une indépendance plus grande.

Dans une configuration Frère et sœur, le frère aîné d'une cadette lorsqu'il réalise la différence de sexe peut ne pas rentrer en compétition avec elle, ils forment un couple comme les parents. La sœur cadette d'un frère apprend à admirer son frère, à accepter sa protection, ses soins et sa tutelle.

Dans une configuration de sœur et frère, la sœur aînée d'un cadet peut jouer à la mère avec lui, elle est emmenée à s'occuper de lui, à le garder, le protéger à être responsable de lui ; le frère cadet peut l'admirer et profiter de ses soins.

Configuration de deux sœurs, l'aînée à l'avantage d'être plus forte et intelligente dans les premières années. Mais la sœur cadette peut être considérée comme une rivale pour l'affection du père. La sœur lorsque l'écart d'âge est faible elle apprend à dominer sa jalousie et à prendre ses responsabilités vis-à-vis de sa sœur, elle joue un rôle de mère à son égard. La

cadette est dépendante de l'ainée et accepte d'emblée son autorité et son aide, mais essaie tout de même de s'affirmer, de faire aussi bien que sa sœur ou même mieux et enfin de s'opposer à elle.

En ce qui concerne la composition sexuée, elle semble influencer l'intensité de conflits dans la fratrie selon la description faite par Toman (1987). Il apparaît dans son analyse des configurations que les relations fraternelles sont différentes selon que la fratrie est mixte ou non. Les conflits semblent être atténués dans les fratries de sexes différents parce que les enfants sont moins en compétition. Aussi, selon Stewart (1983), la mixité modère les rivalités fraternelles et facilite les identifications parentales. Cependant l'étude de Widmer (1999) ne montre aucun effet du sexe sur la fréquence des conflits qui est identique dans les fratries mixtes et unisexuées.

I.2.2. Fonctions des relations fraternelles

Les relations fraternelles remplissent au moins trois fonctions :

- une fonction d'attachement, de sécurisation, de ressource ;
- une fonction de suppléance parentale ;
- une fonction d'apprentissage des rôles sociaux et cognitifs.

I.2.2.1. Fonction d'attachement

I.2.2.1.1. De l'attachement mère-enfant à l'attachement fraternel

Bowlby introduit en 1958 un terme particulier dans la relation mère-enfant: l'attachement. Ce terme désigne un lien affectif entre la mère et l'enfant qui s'établit dès la naissance de l'enfant. Ce lien n'est pas déterminé par les besoins physiologiques comme la nourriture, mais par un besoin inné de l'enfant d'aller vers l'autre, d'être en lien avec l'autre. Le comportement d'attachement s'observe lorsque certains systèmes comportementaux sont activés par des situations perçues comme menaçantes. Ces systèmes comportementaux résultant de l'interaction entre l'enfant et la figure principale de son environnement : sa mère (Bowlby, 1969). L'enfant, à partir de ces interactions, forme une représentation des réponses parentales, les modèles internes opérants (MIO) qui guident son comportement d'attachement. Plusieurs autres auteurs ont contribué à l'élaboration et à l'opérationnalisation de cette théorie. En 1978, Ainsworth, Blehar, Waters et Wall ont élaboré un protocole expérimental de sept

épisodes pour l'observation des interactions mère-enfant : la situation étrange, « strange situation ». Ils ont défini des formes différentes d'attachement mère-enfant : l'attachement sécurisant (classification B), l'attachement évitant (classification A), l'attachement résistant-ambivalent (classification C), l'attachement désorganisé /désorienté (classification D), (Tarabulsky & al., 2000).

Ce lien prend des formes différentes d'une phase à une autre du développement. Entre 3 et 4 ans le développement des aptitudes cognitives, motrices, langagières de l'enfant, lui permettent d'influencer le comportement de ses parents à son égard, de communiquer et d'obtenir une meilleure satisfaction de ses besoins, une meilleure compréhension parents-enfants. Le développement de la locomotion permet à l'enfant d'explorer son monde élargi et d'entrer en contact avec une plus large variété de personnes. A 6 ans il y a un déplacement au niveau du fonctionnement avec la scolarisation, l'apprentissage des rôles sociaux (Bowlby, 1969, Ainsworth, 1991).

L'attachement ne se limite pas à la relation précoce mère-enfant, c'est un lien affectif. En effet, selon Ainsworth (1991), le lien affectif diffère de la relation sur trois points. La relation est dyadique alors que le lien affectif bien qu'il se construise dans un contexte dyadique s'appuie sur une représentation interne chez l'individu. Le lien affectif est par définition de longue durée alors que la relation peut être de longue durée ou éphémère. La relation a des composantes différentes et certaines de ces composantes ne relèvent pas d'un lien affectif. Il définit le lien affectif comme un lien de durée relativement longue dans lequel le partenaire est important en tant que personne unique, non interchangeable avec quelqu'un d'autre. Dans le lien affectif il y a un désir de maintenir la proximité avec le partenaire... une séparation inexplicable peut provoquer de la détresse et une perte définitive, de la douleur » (*op.cit.*, 38).

L'attachement est un lien affectif. De ce fait une figure d'attachement n'est pas interchangeable avec une autre même si le sujet peut être attaché à d'autres personnes. Il y a dans l'attachement un besoin de maintenir la proximité, une séparation provoque de la détresse, des retrouvailles de la joie, et la perte définitive de la douleur. Mais contrairement aux autres liens affectifs, l'attachement comporte la recherche d'une expérience de sécurité et de confort dans la relation avec l'autre.

Sur la base de ces éléments théoriques, les études sur l'attachement visent à comprendre l'évolution de l'attachement mère-enfant avec l'âge de l'enfant mais aussi les autres liens d'attachement de l'enfant dans la famille. La théorie a donc été construite sur la base de la relation précoce mère-enfant, mais elle a été étendue aux autres phases du développement de l'enfant, à la relation père-enfant et à la fratrie.

I.2.2.1.2. L'attachement fraternel

Les membres d'une fratrie tissent des liens affectifs d'attachement. Ces liens sont mis en évidence sous forme de substitution parentale. Stewart (1983) a observé le comportement interpersonnel de 54 mères, leur aîné d'âge préscolaire et leur cadet pour déterminer la capacité de l'aîné à jouer le rôle d'une figure d'attachement subsidiaire. Les résultats indiquent que 52% des aînés rassurent et apportent du confort à leur cadet en l'absence de leur mère. Des différences ont été observées selon que les dyades fraternelles sont mixtes ou non. Les frères aînés sont plus actifs dans les soins qu'ils donnent à leur jeune sœur et les sœurs aînés dans les soins donnés à leur jeune frère. Les frères aînés ont tendance à répondre exactement à la demande de soin de l'enfant, alors que les sœurs aînées ont tendance à aller au delà de ce qui leur est demandé.

Dans le prolongement de cette étude, Stewart et Marvin (1984) introduisent une nouvelle variable, présentée sous le terme de « perspective-taking » et analysent son lien avec la capacité des aînés à être des figures d'attachement subsidiaires. Le terme de « perspective-taking » se réfère à la capacité de l'enfant, à faire des inférences sur les projets de la mère et à faire de bonnes prédictions sur son retour. L'enfant peut coopérer avec sa mère et se mettre d'accord avec elle sur le comportement de chacun pendant la séparation. Leur étude fait ressortir un lien structurel et fonctionnel entre l'habilité de « perspective-taking » et le comportement de « caregiving ». Les enfants qui ne sont pas capables de « perspective-taking » jouent rarement le rôle de « caregivers ». De plus les mères ont plus tendance à demander aux aînés de prendre soin de leur cadet seulement si l'aîné est capable de « perspective-taking ».

Certains enfants sont amenés à jouer le rôle de parents auprès de leurs frères et sœurs et avoir une position de donneur de soins. Ainsworth (1991) assimile ce rôle à celui d'un père qui prend soin de ces enfants et considère que l'aîné d'une fratrie qui joue ce rôle peut devenir

une figure d'attachement supplémentaire pour son jeune frère. Aussi le lien fraternel peut-il constituer un support pour l'enfant dans des situations difficiles. Selon Ainsworth (1991), lorsqu'un ou plusieurs frères sont séparés de leur figure d'attachement principale et qu'il traverse cette épreuve ensemble, la détresse de chacun peut être réduite par les interactions avec les autres. Dans une situation de décès d'un parent, la douleur de l'enfant et son sentiment d'abandon peuvent être atténués par les soins qu'il reçoit de son aîné qui joue alors un rôle de protecteur. Ce rôle a un double effet il est bénéfique et pour le cadet et pour l'aîné. Prendre soin de son jeune frère procure à l'aîné lui-même un sentiment de sécurité soit parce qu'il se sent moins impuissant, soit parce que cela le détourne de sa propre détresse (Ainsworth, 1991).

L'attachement fraternel est aussi mis en évidence dans les interactions de tutelle. Troupel-Cremel (2006) a analysé le lien entre l'attachement et les interactions de tutelle, au niveau de la fratrie, et les résultats de son étude indiquent que l'aîné est une figure d'attachement sécurisée pour leur puîné dans 70% des fratries étudiées. De plus, la qualité de l'attachement est influencée par les caractéristiques de la fratrie, mais aussi par la représentation que se fait l'aîné des niveaux d'opposition et de coopération qui existent au sein de sa fratrie. Cette représentation varie avec l'âge. En effet, les aînés qui appartiennent au groupe des jeunes enfants ont une représentation ambivalente des relations fraternelles qui se rapporte aussi bien à la coopération qu'à l'opposition alors qu'avec les adolescents, il y a une baisse soit de l'opposition soit de la coopération. Aussi les interactions de tutelle fraternelle sont-elles influencées par la représentation et le type d'attachement. La comparaison entre ces interactions de tutelles et celles des parents indiquent que contrairement à la mère, le tuteur fraternel apporte plus d'aides directes à son cadet et se focalise davantage sur la performance au détriment de la transmission d'un savoir faire. De plus les filles proposent à leur cadet une tutelle « guidante » comme le feraient les mères alors que les garçons mettent en place une tutelle du type « laisser faire » proche de celle des pères.

I.2.2.2. La fonction de suppléance parentale

La fonction de suppléance parentale que comporte la fratrie dans sa dimension horizontale est soulignée en psychologie. Le groupe fraternel est analysé par Almodovar (1998) comme un micro-système autonome par rapport au couple parental et régi par des lois qui lui seraient propres. Le groupe fraternel et le couple parental sont deux micro-systèmes

qui appartiennent à un méso-système et entretiennent des relations complexes. Il souligne que le groupe fraternel assure une fonction de contenance psychique de substitution auprès de l'enfant surtout dans les situations de crise familiale telles que la séparation des parents.

La fonction de suppléance parentale est très présente chez les thérapeutes de la famille. Benghosi (2000), présente la fratrie comme un groupe qu'il définit comme une entité psychique différente de la somme des psychés individuelles des frères et des sœurs et auquel il correspond un appareil psychique de fratrie avec un contenant groupal de fratrie. Il attribue à la fratrie une fonction d'étayage et de « remaillage » du lien généalogique dans les thérapies familiales sur « les pathologies du contenant généalogique ». En effet, Benghosi (2000) décrit un contenant généalogique groupal familial constitué de maille c'est-à-dire un agencement de liens psychiques. Le maillage est alors le travail psychique de construction/déconstruction et d'organisation de ces liens psychiques. Il permet « l'intégrité et le maintien des contenants généalogiques groupaux, familiaux, et communautaires » (*op.cit.*, 106). Les pathologies du contenant généalogique sont liées à des failles dans le maillage dues à des problèmes de transmission psychique. Selon Benghosi (*op.cit.*, 107), « tout processus qui met en jeu une attaque destructrice du lien de filiation se traduit au niveau groupal par une défaillance des contenants psychiques ».

La fonction de remaillage de la fratrie passe par « les loyautés généalogiques » qui constituent un héritage familial inconscient porté par les différents membres de la famille. « Elles correspondent pour chaque membre du groupe fratrie à une responsabilité d'appartenance ». Chaque sujet appartient à la fois au groupe fratrie et au groupe famille qui le contient et qu'il participe à constituer. La thérapie fait ressortir les différents aspects de l'héritage familial porté par chaque membre de la fratrie et permet la restitution du roman généalogique groupal familial dans le sens descendants-ascendants. La fratrie assure la transmission du mythe familial structurante de l'identité et de la différence. Les sujets se construisent d'abord comme frères et sœurs, membres d'un même groupe-fratrie. Ainsi la fonction d'étayage du contenant fratrie fait de la fratrie un organisateur du lien généalogique.

La sociologie accorde également à la fratrie cette fonction de suppléance parentale. Selon Langevin (1998, p19), « il rentre dans la fonction de frère ou de sœur d'être en réserve face au manque ou à l'adversité qui affaiblirait la famille car c'est à l'intérieur du cercle familial que sont puisées les ressources de survie de la parentèle en cas de besoin. Etre frères et sœur suppose une mobilisation possible sous différentes formes : un apport de travail, de protection et de prise en charge éducative des plus jeunes ».

I.2.2.3. Fonction d'apprentissage des rôles sociaux

Les relations entre frères et sœurs dans leur dimension horizontale contribuent au développement psychosocial de l'enfant.

Porot (1954) indique que la fonction essentielle des frères et sœurs est de permettre la meilleure socialisation possible de l'enfant. Cette contribution porte sur deux aspects: la construction du moi et l'apprentissage des rôles sociaux.

Les contacts fraternels de tous les instants participent à la prise de conscience du « moi » et à l'autonomisation par rapport au monde extérieur (Porot, 1954). En effet, l'expérience fraternelle banale confronte l'enfant de façon permanente au frère comme obstacle, comme limitation à sa toute puissance imaginaire et cela contribue à la différenciation moi/autrui (Almodovar, 1998).

De plus les rapports des enfants entre eux sont la répétition des rôles qu'ils joueront plus tard dans la société. C'est avec les frères et sœurs que l'enfant joue le plus et éprouve ses premiers affects envers un pair. Les relations fraternelles permettent à l'enfant de connaître le partage, l'égalité et le respect. Il apprend avec sa fratrie à gérer son agressivité, à découvrir la complicité, et à se situer par rapport à des pairs (Meynckens-Fourez, 2002 ; Espiau et Beaumatin, 2003). Les relations fraternelles amènent l'enfant à penser son rapport au monde et son rapport à autrui, un autrui proche en âge dans une relation plus égalitaire, plus horizontale, à l'image de ce qu'il peut être amené à vivre à l'extérieur du monde familial (Espiau et Beaumatin, 2003). La rivalité fraternelle est alors normale et nécessaire car elle permet à l'enfant d'apprendre à faire face à la lutte que constitue la vie (Porot, 1954).

Sous cet angle, le sous-système fratrie peut être défini comme un laboratoire qui offre de nombreuses occasions de rivalités, de complémentarités, d'identifications et d'oppositions (Meynckens-Fourez, 2004).

Par ailleurs les relations fraternelles positives favorisent une bonne adaptation sociale de l'enfant. Elles contribuent à son bien-être des enfants (Widmer & Weiss, 2000 ; Pike, Coldwell & Dunn, 2005)

II. La fratrie germaine dans la recomposition familiale

La fratrie est une entité familiale qui est de plus en plus au centre des travaux sur le développement de l'enfant dans des situations de vie particulières. Ces situations sont dites particulières parce qu'elles sont caractérisées par un niveau de difficultés et d'enjeux importants. Elles peuvent, de ce fait, être source de stress et affecter le développement de l'enfant. Elles sont regroupées sous des termes tels que : événements de vie, stress familial et transitions familiales.

Les travaux sur la fratrie dans ces situations familiales difficiles s'articulent autour de trois points : la présence ou absence de fratrie, la qualité des relations fraternelles et la fratrie comme facteur de protection ou son effet tampon.

La première question qui fonde ces travaux est : quel effet ces situations difficiles ont sur la qualité des relations fraternelles ?

Cette question est abordée en référence à l'approche systémique et aux processus de « spill over » et de « compensation ». Les relations dans le sous-système conjugal et parents-enfants vont influencer les relations dans le sous-système fratrie.

Sous cet angle, l'effet des transitions familiales sur la qualité des relations fraternelles peut être positif et/ou négatif. Selon l'étude de Drapeau, Simard, Beaudry et Charbonneau (2000), les relations fraternelles sont plus harmonieuses dans les situations de placement en familles d'accueil et de divorce parental lorsque la fratrie n'est pas séparée. Les auteurs ont, en effet, réalisé une étude sur les relations fraternelles selon que la fratrie est séparée ou non, lors d'un placement en famille d'accueil ou d'un divorce parental. Les résultats indiquent que les fratries sont susceptibles d'être séparées lorsque les enfants sont grands et lorsqu'il y a un grand écart d'âge entre les enfants. En outre, les enfants qui sont séparés sont moins souvent en contact surtout dans les situations de placement en famille d'accueil. De plus, les enfants de fratrie intacte ont des relations plus harmonieuses avec leurs frères et sœurs que ceux de fratrie séparée. Il apparaît donc que les deux types de transition familiale ont un impact négatif plus important sur les relations fraternelles lorsque la fratrie est séparée.

Ces résultats semblent être confirmés par ceux obtenus par Abbey & Dallos (2004). Leur étude examine l'impact du divorce sur les relations entre frères et sœurs. C'est une étude exploratoire qualitative qui porte sur 8 jeunes femmes qui parlent des effets du divorce de leurs parents sur leurs relations avec leurs fratries. Les résultats font ressortir trois thèmes : un

changement au fil du temps, un impact émotionnel du divorce et un processus systémique. Plus précisément, les participantes évoquent une augmentation de la proximité dans leurs relations fraternelles due au fait de partager ensemble la même expérience du divorce parental. Pour ce qui est du processus systémique, il se traduit par le fait que l'augmentation de la proximité entre les membres de la fratrie est une conséquence de l'indisponibilité des parents pendant le divorce.

Ces deux études ont des résultats qui tendent vers un effet positif des transitions familiales sur les relations fraternelles.

Ces résultats diffèrent de ceux obtenus par Hetherington (1989). Elle a analysé les effets à long terme du divorce et du remariage sur les enfants et identifie deux alternatives :

- les transitions familiales augmentent la rivalité et l'hostilité dans la fratrie. Les frères et sœurs rentrent en compétition pour les rares ressources que procurent l'amour et l'attention parentale après le divorce ou le remariage de leurs parents.
- les frères et sœurs qui traversent des transitions conjugales peuvent considérer les relations avec les adultes comme instables, non fiables et douloureuses. Ils se tournent alors les uns vers les autres pour le réconfort, le soutien et l'alliance.

Les résultats de l'étude indiquent que la fratrie dans les familles recomposées présente plus de problèmes que les fratries de familles intactes. Ils sont plus agressifs les uns envers les autres, évitant, montrent plus de rivalité et sont moins chaleureux que dans les autres fratries. Les comportements agressifs sont plus fréquents quand le cadet est en interaction avec un frère de sexe masculin. De plus les rivalités fraternelles, l'agressivité, et le désengagement accroissent les comportements antisociaux et réduisent les comportements pro-sociaux dans les familles divorcées et les familles recomposées. Il ya moins d'implications dans la protection de la fratrie.

L'étude de Bush & Ehrenberg (2003) donne des résultats plus nuancés. Ces auteurs ont réalisé une étude exploratoire sur la perception de l'influence des transitions familiales sur les relations fraternelles. Ils ont dans une approche rétrospective, interrogé des adolescents et des jeunes adultes sur leurs relations fraternelles dans un contexte de divorce parental vécu pendant l'enfance. Les entretiens ont porté sur leurs relations fraternelles maintenant, avant, pendant et après la séparation des parents. Une première analyse qualitative a permis de faire ressortir sept thèmes : l'impact du divorce sur les relations fraternelles, la permanence de la proximité fraternelle, la parentalisation, la variation dans l'impact du divorce, le

prolongement de l'impact, la constance de la relation fraternelle et l'effet des relations fraternelles sur la manière de faire face au divorce. Une autre analyse a examiné la fréquence de ces thèmes dans les protocoles en lien avec les caractéristiques des participants et de la fratrie à laquelle ils appartiennent.

Les résultats concernant l'impact du divorce sur les relations fraternelles indiquent deux types d'impacts : le rapprochement ou le conflit.

Plus des 2/3 des sujets affirment que le divorce les a rapprochés de leur frère ou de leur sœur. Différentes causes ont été liées à ce rapprochement. Certaines se rapportent à leur mode de vie, il s'agit du fait d'être ensemble d'un parent à un autre, de partager une chambre dans une autre maison ou de rester seul dans la maison pendant que le parent gardien travaille. D'autres à des changements dans leur relation. Les sujets évoquent alors le fait que le divorce créé un contexte qui révèle les frères et sœurs sous d'autres facettes ou accélère la maturation des relations fraternelles. Les sujets indiquent également que le divorce les a rapprochés de leur frère ou sœur parce qu'il constituait une expérience commune, il leur permettait d'avoir quelque chose en commun. Le divorce était une bonne raison pour s'ouvrir les uns aux autres. Il conduit à une sorte de coalition, d'unité.

Au niveau des conflits, 33% des sujets évoquent une augmentation des querelles et de l'irritabilité pendant le divorce des parents. L'explication la plus commune est que le divorce provoque des sentiments d'insécurité et de confusion qui s'expriment par l'agressivité entre frères et sœurs. Mais plusieurs participants soulignent que leur fratrie constituait un support pour eux dans cette période de confusion et de réorganisation parce qu'elle était stable et nécessitait peu de reconstruction. D'autres participants relient les conflits au fait qu'ils déversaient leur colère sur leur fratrie parce qu'elle était plus disponible et qu'ils hésitaient à l'exprimer directement à leurs parents. Les conflits sont également liés au désaccord dans la fratrie sur les stratégies de coping. Selon les sujets les conflits sont transitoires et se limitent aux deux premières années suivant le divorce. Pour plusieurs d'entre eux ces conflits n'ont pas d'effets durables sur leur relation fraternelle.

Une minorité des sujets, 17% estime que leurs conflits fraternels ont baissé pendant la séparation. Ils ont évité les conflits pour ne pas créer plus de problème aux parents, ou pour pouvoir bénéficier du soutien de la fratrie.

Mais les deux types d'impact sont souvent associés, 60% des sujets qui évoquent une augmentation de la proximité mentionnent également une augmentation des conflits.

Les résultats montrent également que l'impact du divorce sur les relations fraternelles se traduit par le fait de prendre soin des plus jeunes. 40% des sujets affirment avoir eu un frère ou une sœur pour figure parentale ou qu'ils ont été eux-mêmes une figure parentale pour un frère ou une sœur. Leur rôle de parent naît de l'indisponibilité des parents. Les aînés aident les plus jeunes à faire face à la situation. Ils peuvent également les protéger des détails douloureux du divorce. Pour les sujets ce rôle rapproche la fratrie dans la mesure où il révèle l'intérêt que les aînés portent à leur cadet. Cependant il peut y avoir un effet négatif sur la fratrie, lorsque le frère ou la sœur devient la figure parentale dominante en prenant également soin du parent gardien.

La deuxième question qui fonde les travaux sur la fratrie dans les situations familiales difficiles est la suivante : quelles influences la fratrie a sur l'effet de ces situations sur le développement de l'enfant ? Elle est analysée en référence au modèle de « l'effet tampon » (buffer effect). Selon ce modèle les ressources personnelles ou environnementales vont intervenir entre le stresser et sa répercussion sur le sujet. Elles jouent un rôle de tampon entre les événements difficiles et le sujet.

L'effet tampon de la fratrie dans l'appropriation de situations de divorce et de recomposition familiale par l'enfant est abordé sous différents aspects.

La fratrie peut être abordée en termes de présence ou non de fratrie. L'étude de Kempton, Arlistead, Wierson, Forehand (1991) s'inscrit dans cette approche. Ils examinent l'effet tampon de la présence d'une fratrie contre les effets négatifs du divorce parental sur de jeunes adolescents. 79 adolescents de familles intactes, 77 de familles divorcées, leurs mères et un de leurs enseignants ont participé à l'étude. Les variables indépendantes de leur analyse étaient le genre de l'adolescent, le statut marital des parents (divorcé ou non), et la fratrie (pas de fratrie, un grand frère ou une grande sœur seulement, un petit frère ou une petite sœur seulement). Les mesures dépendantes ont porté sur les comportements externalisés tel que rapporté par l'enseignant et les comportements intériorisés tel que rapporté par l'enseignant et l'adolescent.

Les résultats indiquent un lien significatif entre le statut marital et la fratrie. De manière générale, les adolescents de parents divorcés présentent plus de troubles du comportement externalisés que ceux de parents non divorcés. Toutefois les adolescents sans fratrie semblent présenter plus de problèmes externalisés que les autres.

Dans cette même approche de la fratrie et toujours dans le domaine de la famille, Lockwood, Gaylord, Kizman et Cohen (2002) indiquent qu'avoir une fratrie peut avoir un effet tampon dans des situations de haut stress.

L'effet tampon (buffer effect) de la fratrie dans les situations de divorce et de recomposition familiale peut être abordé dans le sens de la qualité des relations fraternelles et de son effet sur le développement de l'enfant.

Dans cette approche les données semblent indiquer que des relations fraternelles positives ont un effet tampon contre les effets négatifs des situations difficiles. Selon Hetherington (1989) cet effet n'est pas immédiat. Il a réalisé une analyse des facteurs qui contribuent à faire des enfants de parents divorcés et de famille recomposées, des survivants, des gagnants ou des perdants. Il ressort de son analyse que les relations fraternelles positives jouent un rôle plus important de protection chez les aînés que chez les cadets. Mais ce rôle de protection de la fratrie apparaît plus tard dans la recomposition. Selon lui, les relations parents-enfants sont si fortes dans les premiers moments, que les relations fraternelles ne peuvent les modérer.

L'effet protecteur de la fratrie germaine se présente sous différentes formes et le rôle de l'aîné est souvent souligné comme le montre les études de Bush & Ehrenberg (2003) et Jacobs & Sillars (2012). Ces études sont toutes les deux basées sur des entretiens rétrospectifs et ont été réalisées auprès d'adultes qui sont des enfants de parents divorcés.

Bush & Ehrenberg (2003) ont analysé l'influence de la fratrie sur la capacité des sujets à faire face à la situation de divorce. Les résultats indiquent que pour 67% des sujets leur fratrie a eu un effet positif sur leur capacité à faire face au divorce de leurs parents. Selon les participants, les frères et sœurs sont disponibles pour parler du divorce. En outre, les aînés rassurent les plus jeunes sur le bon déroulement des événements. Ils peuvent aider leur cadet à comprendre leurs sentiments sur le divorce, à mettre des mots sur la situation ou ils leur apprennent à faire face. La majorité des sujets évoque également des éléments qui les ont aidés plus subtilement. Il s'agit de la réaction des aînés face au divorce : leur sérénité, le fait de ne pas être seul à traverser cette épreuve, de leur présence à leur côté, de la stabilité que représente la fratrie, de l'humour, de la distraction qui les libère du stress.

Jacobs & Sillars (2012) examinent le soutien social de la fratrie après le divorce des parents. Les relations fraternelles étaient différentes selon la forme et la direction du soutien, comme indiqué dans les sept types de relations de soutien frères et sœurs (séparé, les pairs, les alliés, les adversaires, les parents, protecteur, encourageant). Une relation fraternelle basée sur la

disponibilité et le compagnonnage prédit un meilleur ajustement au divorce. Les analyses qualitatives ont suggéré que la compagnie d'un frère rassure et encourage la résilience, même en l'absence de messages de soutien explicites ou d'aide tangible. La fratrie de soutien a semblé protéger les enfants en fournissant un sentiment de continuité et d'expérience partagée lors de la réorganisation de la famille. Le soutien entre frères et sœurs a généralement joué un rôle complémentaire à l'appui des parents. Toutefois, la fratrie fournit parfois un soutien de compensation plus important et direct dans les cas où un soutien parental approprié n'est pas disponible. Cette assistance a permis d'aider les enfants à surmonter les changements familiaux particulièrement stressants, mais n'a pas atténué leurs sentiments négatifs au sujet du divorce.

L'effet tampon de la fratrie a été mis en évidence dans une approche plus générale des événements ou des situations stressantes qui touchent la famille. Widmer & Weiss (2000) ont réalisé une étude basée sur l'hypothèse que le support d'un aîné bien adapté est associé à une adaptation sociale positive pour les adolescents désavantagés du centre ville. L'échantillon est composé de 148 fratries qui cohabitent dans zone urbaine. Cette étude examine le lien entre le support d'un aîné, l'adaptation d'un aîné et l'adaptation d'un cadet dans le domaine de la délinquance, la réussite académique et la santé mentale. Leur étude montre que le support de l'aîné n'a un effet significatif sur le développement du cadet que si celui-ci bénéficie d'une bonne image auprès du cadet.

Dans cette même perspective générale, Gass, Jenkins et Dunn (2007) utilisent le terme d'événements stressants pour désigner les événements qui peuvent bouleverser la famille. Ce terme englobe les maladies, les accidents, la mort, les catastrophes, les séparations définitives, les événements liés à la justice, au conjugal et à l'école. Ils analysent l'effet protecteur des relations fraternelles positives face à ces événements stressants.

Il ressort de leur étude que ni les événements stressants, ni l'affection fraternelle pris isolément ne sont des prédicateurs significatifs de changement au niveau du fonctionnement interne et externe des enfants. Mais leur interaction est un prédicateur significatif de changement dans le fonctionnement interne de l'enfant. Après une expérience stressante, les enfants qui ont des aînés très affectifs connaissent moins de changement dans leur fonctionnement interne en comparaison aux enfants qui n'ont pas de relation très affective avec leur aîné. Les relations fraternelles affectives ont un effet modérateur sur la relation entre

les évènements stressants et l'adaptation psychosociale de l'enfant. De plus l'effet protecteur des relations fraternelles affectives ne dépend pas de la qualité des relations mère-enfant.

Plus précise que les 2 études précédentes. Celle de Waite, Shanahan, Calkins, Keane et O'Brien (2011) vise à savoir si la fonction protectrice de la chaleur fraternelle varie selon les domaines. Plus précisément, est-ce que la chaleur fraternelle modère l'association entre les différents domaines (les événements concernant la famille dans son ensemble, les événements de la vie personnelle du jeune, les événements qui concernent la fratrie) et aussi bien les symptômes de dépressions que les comportements de prise de risque. Les participants étaient au nombre de 187 jeunes âgés de 9 à 18 ans. Les modèles de régression multiple révèlent que la chaleur fraternelle est un facteur de protection contre les symptômes de dépression pour les événements qui concernent la famille dans son ensemble, mais pas pour les événements concernant la vie personnelle du jeune et les événements concernant la fratrie. Les résultats soulignent l'importance de contextualiser les fonctions de protection de la chaleur fraternelle en prenant en compte les domaines des facteurs de stress et d'ajustement.

Enfin la qualité des relations fraternelles a également été abordée en termes de processus en référence au modèle PPCT de Bronfenbrenner (1996). Le lien entre les relations fraternelles et le développement de jeunes âgés de 12 à 16 ans est analysé. Il en ressort que la qualité des relations fraternelles est associée au bien-être personnel des jeunes (Saint-Jacques & Chamberland 2000).

Les relations fraternelles appartiennent au système familial et peuvent à ce titre être influencée par les relations parents-enfants et conjugales. Cependant les relations fraternelles ont leur propre spécificité, leur propre dynamique. Dans la recomposition familiale les relations fraternelles peuvent se détériorer ou au contraire se renforcer. Lorsqu'elles se détériorent, elles connaissent une exacerbation de la rivalité et deviennent plus conflictuelles et agressives. Cependant lorsqu'elles se renforcent les relations fraternelles peuvent être rassurantes et soutenantes. Les relations fraternelles sont positives elles peuvent atténuer les effets négatifs de la recomposition sur l'enfant.

Chapitre 5. Problématique

L'INSEE estime à 1.2 million le nombre d'enfants mineurs qui vivent dans une famille recomposée (Vivas, 2009). La famille recomposée est définie par la séparation d'au moins un couple initial et les nouvelles unions qui se construisent à la suite de cette séparation. Elle renvoie à un réseau familial constitué d'au moins deux foyers, celui du père et celui de la mère avec au centre leurs enfants (Théry, 1995). Par ailleurs, les frères et sœurs germains de familles recomposées restent ensemble d'un foyer à un autre de la constellation dans 98% des cas (Chaussebourg, 2007).

Aussi la question centrale de notre étude est la suivante : Comment l'enfant s'approprie la famille recomposée et quel rôle joue la fratrie germaine dans cette appropriation ?

Nous l'abordons dans une perspective bioécologique (Bronfenbrenner, 1996). Les relations dans la fratrie germaine sont alors analysées comme un processus proximal dans l'appropriation de la famille recomposée par l'enfant. Notre objectif est d'appréhender la famille recomposée du point de vue de l'enfant, il se décline en deux axes :

- analyser la manière dont l'enfant se saisit des changements dans sa famille et des particularités de la famille recomposée.
- mettre en évidence les aspects des relations dans la fratrie germaine qui selon l'enfant influencent positivement ou négativement son appropriation.

La famille recomposée est abordée comme une transition familiale qui intervient à la suite d'une autre qui est la séparation. Cette transition conduit aux premières modifications dans la parentalité et la relation parent-enfant qui auront une influence sur la structure et le fonctionnement de la famille recomposée.

Comment la parentalité est-elle remaniée de la séparation à la recomposition familiale ? Quels sont les effets de ses remaniements sur la relation parent-enfant et le développement de l'enfant ?

La séparation est la première transition que connaît l'enfant de famille recomposée et qui entraîne des conséquences son développement. Ces dernières peuvent être liées, d'une part, à l'attitude des parents face au divorce. En effet, les parents peuvent impliquer l'enfant dans les conflits qui les opposent. Il est alors amené dans certains cas, à prendre partie, à être le messenger entre ses parents ou à jouer un rôle de support pour un parent face aux difficultés du divorce (Poussin & Martin-Lebrun, 1997). D'autre part, les troubles psychologiques de

l'enfant peuvent être liés à son interprétation de la situation et sont fonction de son stade de développement. Entre 2 et 3 ans, les difficultés à accepter la situation peuvent se traduire chez l'enfant par des troubles dans son développement psychomoteur et des troubles du langage. Ces difficultés peuvent également se traduire par un repli sur soi et une inhibition. Par contre, entre 3 et 6 ans la séparation peut entraîner des troubles du comportement chez l'enfant et une baisse de son bien-être psychologique qui vont affecter ses acquisitions scolaires (Poussin & Martin-Lebrun, 1997 ; Potter, 2010). La séparation peut susciter un sentiment de culpabilité qui va se traduire par de l'agressivité et un repli sur soi (Poussin et Martin-Lebrun, 1997). Elle peut être source d'anxiété et de dépression chez l'enfant (Stroshschein, 2005 ; Oldehinkel et al., 2008).

Par ailleurs, la séparation des parents conduit à une nouvelle organisation de la parentalité basée sur les termes de coparentalité et de système de garde. La parentalité doit se détacher de la conjugalité mais cela peut s'avérer difficile. Aussi, la question de la qualité de la relation coparentale et son impact sur les rôles parentaux se pose t-elle. La qualité de la relation coparentale peut avoir un effet sur la parentalité, surtout sur celle du père. Cet effet se traduit dans les failles qui apparaissent dans sa mise en place, avec l'attribution de la garde de l'enfant à la mère au détriment du père dans 85% des cas, les pères sont moins présents auprès de leur enfant et leur parentalité se trouve affectée dans leur dimension éducative et relationnelle (Neyrand, 2003). De plus, les obstacles à la coparentalité se décrivent en termes de rapport entre les parents qui sont déterminés par la relation conjugale, la procédure de divorce et qui vont définir la qualité de la relation coparentale. Une relation coparentale conflictuelle affaiblit l'implication des pères auprès de leur enfant (Nehami, 2004).

En outre, les parents reorganisent leur parentalité sur un système de garde qu'ils choisissent ou qui leur est imposé par décision judiciaire. Les recherches sur ce sujet tendent à faire ressortir l'effet des différents systèmes de garde sur le développement de l'enfant et sur les relations parent-enfant et à définir le meilleur système de garde pour le développement de l'enfant. Il ressort de ces études, d'une part, que la garde conjointe est plus positive pour le développement de l'enfant que la garde exclusive. En effet, les enfants en garde conjointe ont une meilleure adaptation psychologique et comportementale (Wolchik & al. 1985 ; Bauserman, 2002). De plus, leurs pères sont plus impliqués dans leur éducation et les voient plus souvent (Arditti, 1992). Mais il en ressort, d'autre part, que la garde alternée pouvait être à l'origine de troubles du développement chez l'enfant de moins de 6 ans. Des études de cas

montrent que la résidence alternée peut provoquer des troubles de l'attachement chez les jeunes enfants parce qu'elle implique une séparation prolongée et/ou répétée de la figure d'attachement principale. Elle définit une instabilité du cadre de vie de l'enfant et dans les cas de conflit elle peut correspondre à deux vies indépendantes (Phélip, 2006). D'autres troubles sont relevés par Rottman (2006), dans l'acquisition de la permanence de l'objet, dans la construction d'une bonne relation d'objet et de la personnalité. Ces troubles sont liés au recours à des mécanismes de défense tel que le clivage par l'enfant pour faire face à l'indépendance de ses deux résidences. Mais les troubles du développement chez l'enfant en résidence alternée peuvent être liés à d'autres facteurs et non seulement au système de garde. Ces facteurs sont, entre autres, la relation coparentale, le sexe et l'âge de l'enfant. Les troubles du développement chez l'enfant en résidence alternée semblent être liés à l'interaction de plusieurs facteurs et non à un effet exclusif du système de garde (Baude, 2012, 2013).

La séparation a donc des conséquences sur le développement de l'enfant mais aussi sur la structure familiale. Elle conduit à deux foyers celui de la mère et celui du père et les relations parent-enfant sont définies par la coparentalité et le système de garde. La remise en couple d'un parent constitue une autre transition familiale : la recomposition familiale. Elle va hériter de ces premiers changements dus à la séparation, mais elle-même entraîner des modifications.

Quelle est la dynamique de la famille recomposée ? Quels sont les conflits auxquels est confronté l'enfant dans la recomposition familiale ?

La remise en couple crée une nouvelle structure familiale. Elle apporte d'autres modifications à la parentalité et une redéfinition des liens familiaux qui peuvent être source de conflits pour l'enfant. En effet, de nouvelles figures parentales entrent dans sa vie et bouleversent le système traditionnel de filiation basé sur le père, la mère biologique et les liens du sang (Fine, 2001). Il en découle une pluriparentalité qui se traduit, entre autres, par des difficultés pour la nomination des liens avec les beaux-parents. Leur statut dans la parenté n'est pas bien défini et le terme de beaux-parents peut créer une confusion dans la mesure où il désigne également les parents d'un conjoint (Théry, 1991 ; Winter, 1995). La pluriparentalité se traduit aussi par une remise en cause des rôles parentaux. Le beau-parent a une position de parent de par sa relation avec un des parents biologiques. Cette position peut être envisagée sous l'angle d'une substitution parentale. Le beau-père ou la belle-mère est présent au quotidien auprès de l'enfant et peut constituer une menace pour l'identité de parent du parent non gardien (Théry, 1991 ; Naouri, 1995). Mais le beau-parent peut définir son rôle

dans la famille comme différent de celui de parent. Dans ce cas, il participe à l'éducation de l'enfant sur un plan secondaire et s'attribue une autorité de conseiller. Il se situe alors entre l'ami et le parent (Théry, 1995). Le beau-parent constitue une nouvelle parentalité sociale. Mais la paternité sociale du beau-père s'associe à une fonction symbolique d'autorité qui vise plus à soutenir la mère qu'à inquiéter l'enfant (Blöss, 1996).

Du point de vue de l'enfant, le beau-père semble être plus autoritaire qu'il ne le devrait (Graham, 2010). Par ailleurs, les liens entre parents non biologiques et enfants peuvent être difficiles à établir. Les relations figure parentale-enfant semblent être influencées par les liens biologiques. Chaque figure parentale étant plus chaleureuse et plus investie dans l'éducation de son enfant biologique que dans celle de son bel-enfant (Hetherington, 1999). En outre, les relations mère-enfant et belle-mère/enfant sont présentées comme différentes au niveau de l'attachement maternel, par les femmes qui concilient les deux rôles. De plus, la conciliation de ces deux rôles pose la question de l'équité parentale. Le souci d'équité chez le beau-parent peut se traduire par un affaiblissement des démonstrations affectives dans la relation mère-enfant et des démonstrations affectives compensatoires dans la relation belle-mère/enfant. Il peut affecter aussi bien les relations mère-enfant et belle-mère enfant (Gosselin & al., 2007). Du côté de l'enfant la qualité des premières relations parent-enfant peut influencer la construction de nouveaux liens tout comme l'arrivée d'un beau-parent peut modifier la qualité des premières relations parent-enfant. La relation mère-enfant peut s'affaiblir avec l'arrivée d'un beau-parent et un enfant qui est proche de sa mère peut plus facilement devenir proche de son beau-père (King, 2009). En outre, les enfants semblent répondre, favorablement ou non, aux efforts du beau-parent pour établir une relation, en fonction des résultats de leur évaluation des apports bénéfiques du beau-parent, pour eux et leur parents (Ganong & al., 2001).

La parentalité dans la famille recomposée pourrait être source de conflits psychologiques pour l'enfant. Elle affecte la relation parents-enfant. Son milieu familial est composé des nouveaux foyers construits par chacun de ses parents. Ces foyers peuvent être, selon la qualité de la coparentalité et le système de garde, très indépendants et entraîner des contradictions, des discontinuités dans la vie familiale de l'enfant. De plus, la pluriparentalité conduit l'enfant à questionner la place des figures parentales mais aussi ses liens de filiation, son identité. Elle fragilise la fonction de contenance psychique du couple parental pour l'enfant (Almodovar, 1998). Dans la recomposition familiale, l'enjeu pour l'enfant est de créer de nouveaux liens mais aussi de maintenir les anciens, de s'approprier la famille recomposée.

Comment l'enfant de famille recomposée s'approprié les changements familiaux ?

La recomposition familiale peut être source de conflits psychosociaux pour l'enfant et l'amener à trouver des stratégies d'appropriation. L'enfant de famille recomposée est confronté à des changements. La structure et le fonctionnement de la famille recomposée diffèrent de ceux de la famille nucléaire dans laquelle il a vécu. Ces différences entraînent des conflits internes qui conduisent l'enfant à faire des choix et à réorganiser ses liens familiaux. Il s'approprié les éléments de cette nouvelle famille en leur donnant du sens et en les rattachant à ses besoins et à ses désirs. L'appropriation permet à l'enfant de trouver un équilibre psychosocial. Il va donc être nécessaire à chaque fois qu'un équilibre sera rompu et qu'il faudra en trouver un autre (Malrieu & Malrieu, 1973 ; Malrieu, 1976). L'appropriation de la famille recomposée se révèle dans les représentations de la famille, les stratégies de coping, l'adaptation socio-affective et la qualité de vie.

Dans la recomposition familiale, l'enfant est amené à se construire un nouvel équilibre dans la famille recomposée en lieu et place d'un ancien équilibre familial qui est rompu par la séparation et la remise en couple des parents. L'enfant est inscrit dans un processus de recomposition qui remet en cause les représentations de la famille. L'appropriation de la famille recomposée par l'enfant implique un réajustement de ses représentations et de son organisation de la famille (Lanneau, 1998). C'est un travail psychique qui consiste à concevoir et à symboliser sa nouvelle structure familiale. La séparation des parents se traduit chez l'enfant par des pertes et des absences qui génèrent des manques. L'enfant doit faire le deuil de la famille nucléaire et trouver de nouveaux repères dans la famille recomposée. Il va reconstruire sa famille, définir et nommer ses liens avec les autres par de la création symbolique parce que les critères peuvent être différents de ceux qui définissent habituellement la famille (Polard, 2000). La représentation de la famille dans le cadre des séparations et des recompositions familiales est influencée par les conflits conjugaux et la structure familiale. Les conflits conjugaux ont une influence négative sur la représentation de la famille chez l'enfant (Schudlich & Cummings, 2001 ; Winter & al., 2006). Le type de famille quant à lui, déterminer la composition de la famille selon l'enfant. Sous cet angle, les enfants de familles recomposées ont plus tendance à exclure des membres de la famille que les enfants de familles non recomposées. Nous pouvons dégager deux logiques des travaux que nous avons analysés : une première d'exclusion et une autre d'intégration. La logique d'exclusion vise à retrouver une structure familiale proche de la famille nucléaire en excluant certains membres de la constellation familiale. Les exclusions sont basées sur les liens

biologiques ou la résidence. De ce fait, les demi-frères, les quasi-frères et les membres non résidents sont plus susceptibles d'être exclus de la représentation de la famille (Dun & al., 2002 ; Roe & al., 2006). Au contraire, la logique d'intégration vise à retrouver une structure familiale proche de la famille nucléaire en intégrant tous les membres de la famille. Elle est basée sur une uniformisation des liens. Elle se traduit au niveau des liens fraternels par l'appellation frère qui est utilisée pour tous les membres de la fratrie recomposée (Théry, 1991 ; Hurstel, 1993 ; Poittevin, 2005). Par ailleurs les représentations de la famille ont été abordées sous l'angle des rôles parentaux. Les enfants attribuent des rôles à chaque parent et les qualifient de « bon » ou « mauvais » parents selon qu'ils accomplissent ou non les tâches liées à leur rôle (Schvaneldt et al., 1970). Cette représentation des rôles parentaux évolue avec l'âge (Watson, 1983, Amgott-Kwan, 1983). Dans la famille recomposée les rôles et les places dans la famille déterminent les logiques de recomposition chez les enfants (Saint-Jacques & Chamberland, 2000).

Le processus de recomposition comporte des difficultés qui peuvent être source de stress. L'appropriation de la famille recomposée consiste également à trouver des stratégies de coping. Nous abordons le *coping* selon le modèle transactionnel de Lazarus & Folkman (1984). Dans ce modèle, le *coping* est un processus et non un trait. Le processus de *coping* dans notre étude est lié à la recomposition familiale et renvoie aux stratégies mises en place par l'enfant pour faire face aux difficultés auxquelles il peut être confronté. Notre analyse du *coping* dans la recomposition familiale s'articule autour de trois axes : les facteurs de stress, les stratégies utilisées et leur efficacité. Les aspects de la recomposition familiale qui sont source de stress sont, entre autres, la loyauté, la discipline avec les changements au niveau des règles, l'appartenance à deux foyers, la différence par rapport aux autres enfants et leurs familles. La loyauté et la discipline semblent être les facteurs les plus stressants pour les enfants (Lutz, 1983). Au niveau des stratégies de *coping*, il apparaît que leur choix est influencé par le type d'émotion suscité par le stresser et le sexe et l'âge. Les enfants semblent utiliser les stratégies de recherche d'un soutien social, de *coping* palliatif et de *coping* d'évitement face à l'anxiété. La colère par contre est associée à un *coping* d'extériorisation des émotions (Vierhaus & Lohaus, 2009). En ce qui concerne l'influence du sexe et de l'âge sur l'utilisation des stratégies, il apparaît que les filles utilisent plus la recherche de soutien social et la résolution de problème. Leurs stratégies sont centrées sur le problème, elles sont actives et visent à trouver des solutions. Quant aux garçons, ils utilisent plus des stratégies non productives telles que le *coping* d'évitement et les comportements

agressifs. Concernant la variable âge, les filles et les garçons les plus jeunes ont plus tendance à garder le problème pour eux. (Eschenbeck & al., 2007 ; Rodríguez, 2012). Au niveau de l'efficacité du *coping*, les stratégies de *coping* ou leur efficacité peuvent être analysées comme variable médiatrice ou modératrice entre le stresser et ses effets sur le développement. En effet, l'efficacité du *coping* perçu peut être envisagée comme variable médiatrice entre la stratégie de *coping* et les conséquences du stresser. Dans ce cadre, l'utilisation de stratégies actives de *coping* conduit à une efficacité du *coping* qui est perçu comme forte, et cette perception conduit à une baisse de troubles internalisés. Cependant, un haut niveau de *coping* d'évitement entraîne une efficacité du *coping* perçu comme faible et cette perception a un lien positif avec les troubles internalisés et les troubles externalisés (Sandler & al., 2000). Comme variable modératrice, les stratégies de *coping* peuvent être réparties en facteur de protection et facteur de vulnérabilité dans un contexte de conflits conjugaux. Dans cette perspective, un *coping* qui est à la fois actif et de soutien est un facteur de protection contre les problèmes de santé chez les enfants et contre les symptômes de dépression et des problèmes d'estime de soi chez les filles. Le *coping* d'évitement est un facteur de vulnérabilité pour les problèmes internalisés, externalisés et de santé physique chez les garçons. Le *coping* de distraction est protecteur contre les problèmes de dépression et de santé chez les enfants (Nicolotti & al., 2003).

L'équilibre psychosocial que pourrait apporter à l'enfant, sa reconstruction de la famille et ses stratégies de *coping* peut se révéler dans son adaptation socio-affective et sa qualité de vie.

La famille joue un rôle important dans l'adaptation socio-affective de l'enfant en tant que milieu de vie et lieu d'interactions constructives. La relation mère-enfant est principalement basée sur l'affectivité. Elle apporte à l'enfant les fondements affectifs qui lui permettent de se positionner comme sujet et de construire ses relations sociales (Wallon, 1952 ; spitz, 1965 ; Bowlby, 1958, Malher, 1980). La relation père-enfant, quant à elle, favorise la socialisation de l'enfant. Elle est orientée vers l'ouverture au monde extérieur et la socialisation (Le Camus, 2001 ; Bergonnier-Dupuy, 1997 ; Zaouche-Gaudron, 1997 ; Paquette, 2004). Par ailleurs le couple conjugale influence le développement de l'enfant à travers la relation conjugale et l'éducation. La qualité de la relation conjugale peut influencer le développement de l'enfant directement par les conflits conjugaux ou par l'effet des conflits conjugaux sur les relations parents-enfant. Les conflits conjugaux sont associés à des troubles de l'attachement chez l'enfant (Frosch, 2000). Ils affaiblissent les relations parents-enfant, les

parents étant moins engagés auprès de leurs enfants et moins attentifs à leurs besoins (Kitzman, 2000 ; Sturge-Apple & al., 2004). Au niveau de la recomposition familiale l'adaptation socio-affective des enfants porte sur les comportements externalisés et internalisés. De manière générale les études qui comparent l'adaptation socio-affective des enfants de familles recomposées à celui des enfants de famille non recomposée indiquent que les enfants de famille recomposées ont plus de troubles du développement que ceux de familles non recomposées. Mais ces études montrent, qu'au delà de la structure, ce sont l'instabilité et les transitions familiales qui affectent le développement de l'enfant. Les enfants ayant vécu au moins une recomposition ont plus de troubles du développement que ceux de familles nucléaires (Saint-Jacques et al., 2006). De plus, le nombre de transitions va définir le niveau d'instabilité de la famille. Ainsi plus les enfants auront vécu de transition plus ils présenteront des troubles du développement (Sun & Li, 2011). Au niveau de la famille recomposée elle-même, l'effet des transitions semble plus important quand elles interviennent dans les premières années de vie et lorsque les enfants sont nés de parents mariés (Ryan & Claessens, 2012). Par ailleurs, le contexte familial peut avoir une influence sur le développement de l'enfant. Un environnement familial de bonne qualité, caractérisé par un bon climat familial et des relations familiales de bonne qualité, est associé à une adaptation socio-affective élevée chez l'enfant (Saint-Jacques & Chamberland, 2000).

L'appropriation de la famille recomposée par l'enfant peut se traduire dans sa qualité de vie subjective. La qualité de vie subjective ou bien-être subjectif est l'évaluation faite par l'enfant de sa satisfaction de vie et de son bonheur dans ses différents milieux de vie. Elle a une composante affective (joie, bonheur, tristesse) et une composante cognitive qui est l'évaluation cognitive de la satisfaction de vie (Diener & al.1999).

La qualité de vie subjective de l'enfant peut être déterminée par des facteurs personnels, des facteurs liés à sa famille et d'autres liés à son environnement social. En effet, l'optimisme est un trait de personnalité qui semble être associé à un niveau de satisfaction de vie élevé. De plus, les relations familiales et amicales positives ont une influence positive sur le bonheur chez l'enfant (Holder & Colman, 2009 ; Oberle & al., 2011). Par ailleurs, la structure de la famille peut expliquer les différences de niveau de satisfaction de vie entre les enfants. De manière générale, les enfants de familles non recomposées indiquent un niveau de satisfaction de vie plus élevé que ceux de familles recomposées. Cependant, le fonctionnement de la famille recomposée est lié à des variations au niveau des enfants. Les enfants en garde

conjointe ont un niveau de satisfaction de vie plus élevé que les autres enfants de familles recomposées (Bjarnason & al., 2012). En outre une dynamique familiale basée sur un haut sens de la collectivité et une communication parent-enfant positive sont associées à un bon niveau de satisfaction de vie (Bandura & al., 2011 ; Levin & Currie (2010). De plus la satisfaction de vie chez l'enfant peut être influencée par des facteurs de stress familiaux tels qu'un faible niveau socio-économique, des perturbations dans sa structure, l'accumulation de grands événements de vie, et les conflits inter-parentaux perçus (Chapel & al., 2012).

L'appropriation de la famille recomposée renvoie une redéfinition de la structure et des liens familiaux par l'enfant et aux stratégies de *coping* qu'il utilise pour faire face aux difficultés liées à la recomposition familiale. Elle fait de l'enfant un acteur de la recomposition. Le processus d'appropriation relève du sujet mais s'inscrit dans le lien social. L'enfant s'approprié ces changements en utilisant des significations partagées avec autrui dans le cadre des relations interpersonnelles. Les changements tels que la recomposition familiale conduisent l'enfant à réaménager et à questionner le système de relation dans lequel il est inscrit (Beaumat & al., 2005). Il s'appuie alors sur ses expériences passées, ses premiers liens et ses premières représentations. L'enfant utilise les éléments de son milieu dans l'appropriation de la famille recomposée. Les composantes de son milieu peuvent donc orienter l'appropriation et nous considérons que la fratrie germaine peut être une de ces composantes.

Quelles ressources et quelles contraintes représentent la fratrie germaine pour l'enfant dans la famille recomposée ?

L'enfant est un sujet actif dans la famille recomposée, il ne subit pas passivement les changements, mais se construit sa propre famille recomposée. Cette construction personnelle s'appuie sur des processus psychologiques mais aussi sur les composantes et les apports du milieu familial. La fratrie est l'une d'elle.

Dans la famille recomposée, il est plus question de fratrie recomposée que de fratrie, dans la mesure où la fratrie recomposée renferme des liens fraternels différents. En effet, la fratrie recomposée peut regrouper des frères germains, des demi-frères et des quasi frères. Les frères germains ont les deux parents en commun. Nous nous focalisons sur la fratrie germaine comme élément de stabilité pour l'enfant dans la famille recomposée. En effet le lien fraternel

contribue à maintenir une forme irréductible de permanence (Langevin, 1998). La fratrie germaine constitue l'une des entités de la famille nucléaire qui est transférée dans la famille recomposée. Elle assure une forme de continuité familiale (Jacobs & Sillars, 2012). La fratrie peut être donc une ressource ou une contrainte pour l'enfant dans la recomposition familiale.

Les enfants qui appartiennent à une fratrie semblent avoir moins de troubles de comportement que ceux qui n'ont pas de fratrie (Kempton & al., 1991). La compagnie d'un frère paraît rassurer et encourager la résilience, même en l'absence de messages de soutien explicites ou d'aide tangible (Jacobs & Sillars, 2012). Les ressources de la fratrie germaine se définissent en termes de repère identitaire, de figure d'attachement subsidiaire, de soutien et d'effet tampon.

La fratrie germaine peut être un repère identitaire pour les enfants face à la multiplicité des origines et la complexité des liens de filiation. Elle pallie aux failles de la structure familiale et du couple parental dans la transmission psychique du lien de filiation. L'appartenance à une fratrie permet à l'enfant de se construire comme membre d'une famille et de s'inscrire dans des liens généalogiques. La fratrie a une fonction d'étagage et d'organisateur du lien généalogique (Benghosi, 2000). Les enfants s'appuient sur leur lien avec leur fratrie germaine pour définir leur lien avec les membres de la famille recomposée. Certains enfants utilisent le terme « frère » pour l'ensemble des enfants (Théry, 1991). D'autres établissent de nouveaux liens avec l'expression « c'est presque un frère » Poittevin (2005).

La recomposition familiale peut augmenter la proximité entre frères et sœurs (Abbey & Dallos, 2004). Les aînés peuvent devenir des figures d'attachement subsidiaires, ils rassurent les cadets sur le bon déroulement des événements, ils les aident à comprendre la situation et leur apprennent des stratégies pour faire face à la situation (Stewart, 1983 ; Stewart & Marvin, 1984). Les frères aînés peuvent assurer un rôle de parent auprès de leur cadet dans la famille recomposée. La recomposition familiale a des conséquences sur la vie des parents. Les parents sont moins disponibles, soit parce qu'ils se mettent à travailler soit parce qu'ils sont affectés psychologiquement par la séparation. Les aînés deviennent des « caregivers » et sont donc de potentielles figures d'attachement, une base de sécurité pour leur cadet. De plus, cette responsabilité atténue leur propre souffrance ; elle nécessite qu'ils se montrent forts et les détourne de leurs propres angoisses (Ainsworth, 1991). La fratrie fournit parfois un soutien de

compensation plus important et direct dans les cas où un soutien parental approprié n'est pas disponible (Jacobs & Sillars, 2012)

La fratrie apporte également à chaque enfant des compagnons de jeux, de la distraction qui libère du stress. Elle atténue, ainsi, les souffrances de chacun de ses membres par la force du groupe qu'elle constitue et par les effets bénéfiques des interactions qu'elle favorise. La fratrie peut aider à faire face à la reconstitution familiale. Elle constitue un « groupe de parole » pour chacun de ses membres, les frères et sœurs étant plus disponibles pour parler de la séparation (Bush & Ehrenberg, 2003). Les relations fraternelles affectives ont un effet modérateur sur la relation entre le stress de la reconstitution familiale et l'adaptation psychosociale de l'enfant (Gass & al., 2007). La chaleur fraternelle est un facteur de protection contre les symptômes de dépression (Waite & al., 2011) la qualité des relations fraternelles est associée au bien-être personnel des jeunes (Saint-Jacques, 1996 ; Saint-Jacques & Chamberland 2000).

La reconstitution familiale peut accélérer la maturation des relations fraternelles. Elle rapproche les frères et sœurs qui se sentent moins différents les uns des autres de par l'expérience commune qu'ils partagent (Polard, 2000). Aussi, les difficultés de la situation peuvent-elles amener les frères et sœurs à mettre fin à leur conflit et à être plus proches les uns des autres (Bush & Ehrenberg, 2003).

La fratrie peut tout autant être une contrainte pour l'enfant dans la reconstitution familiale. Elle est porteuse de rivalités, de conflits qui conduisent à des drames et à des déchirements. La qualité de la relation fraternelle conditionne la nature de l'influence de la fratrie. Elle doit dépasser les conflits et les rivalités pour constituer un atout pour ses membres (Caillé, 2004). Les liens biologiques de la fratrie germaine peuvent constituer un repère identitaire mais aussi une contrainte s'ils conduisent à une loyauté de chaque membre de la fratrie envers les autres. Cette loyauté peut être un obstacle à l'investissement des nouvelles relations que crée la reconstitution familiale. La fonction de substitut parental est rattachée à des responsabilités, des obligations et peut être une contrainte pour l'enfant. De plus la reconstitution familiale dans certains cas perturbe la maturation des relations fraternelles. C'est une période de confusion qui peut augmenter l'agressivité et l'irritabilité des membres de la fratrie (Hetherington, 1989 ; Bush & Ehrenberg, 2003).

La fratrie germaine est une ressource pour l'enfant dans la recomposition familiale lorsque les relations fraternelles sont de bonnes qualités. Elle apporte à ses membres de la stabilité, l'appartenance à une filiation, un attachement sécurisé et une prise en charge physiologique et psychologique, mais peut aussi être une contrainte, une source de conflit pour l'enfant.

Sur la base de tous les éléments développés dans ce chapitre, nous émettons l'hypothèse générale suivante :

L'enfant de famille recomposée s'approprié les changements dans la structure et les relations familiales et la fratrie germaine a une influence sur ce processus.

Dans la famille recomposée la fratrie germaine constitue le principal élément de continuité lorsqu'elle n'est pas séparée. Elle est le sous-système familial qui change le moins et peut compenser les failles des sous-systèmes parentaux et parent-enfant. La fratrie germaine relie la famille nucléaire à la famille recomposée et les différents foyers de la recomposition familiale les uns aux autres.

Partie empirique

Cette partie sera consacrée à la présentation de notre méthodologie de recherche et des résultats obtenus. Nous y décrirons nos variables et leurs indicateurs, les outils mobilisés pour le recueil des données ainsi que la population de l'étude.

Chapitre 1. Les variables

Les variables de notre étude sont analysées selon le modèle Processus-Personne-Contexte-Temps (PPCT) de Bronfenbrenner (1996). Elles seront présentées dans ce chapitre sous les termes de résultat du développement, de processus proximal, de personne, de contexte et de temps.

I. Résultat du développement : L'appropriation de la famille recomposée par l'enfant

Le résultat du développement désigne, selon Bronfenbrenner (1998), le processus du développement qui est analysé. Dans notre étude, l'appropriation de la famille recomposée par l'enfant est le résultat du développement. Elle est (re) signification de la famille recomposée par l'enfant et est appréhendée à partir des indicateurs suivants : La représentation de la famille, les stratégies de coping, l'adaptation socio-affective et la qualité de vie.

I.1. La représentation de la famille

Elle renvoie à la définition de la famille propre à l'enfant, à la recomposition de la structure et des liens familiaux.

Au niveau de la structure, sont analysées :

- la composition de la famille, c'est-à-dire les personnes qui, selon l'enfant, sont les membres de sa famille ;
- la logique de recomposition qui examine la signification de la composition familiale par rapport à la trajectoire de la famille.

Au niveau des liens, nous nous intéresserons à la représentation que l'enfant a des liens qui se développent avec la recomposition c'est-à-dire les liens avec les demi-frères/sœurs, les quasi-frères/sœurs et les beaux-parents. Notre analyse sera basée sur le statut et le rôle assignés aux membres ainsi que les appellations utilisés.

I.2. Les stratégies de *coping*

Elles peuvent être définies comme les méthodes mises en place ou utilisées par le sujet pour faire face au stress ou aux conflits engendrés par la recomposition. Elles renvoient aux comportements et émotions développés par le sujet en réponse au stress de la recomposition. Les stratégies de *coping* constituent un indicateur de l'appropriation de la famille recomposée parce qu'elles s'inscrivent dans la recherche d'un équilibre psychologique personnel. Le sujet choisit ses stratégies en fonction de son évaluation personnelle de la situation, de son vécu, et des éléments de son environnement. Elles sont appréhendées dans notre étude non pas comme un trait de personnalité mais comme un processus mis en place par rapport à une situation donnée et à un moment donné (Lazarus & Folkman, 1984). Les stratégies sont analysées sous deux aspects :

- la fréquence de mobilisation de la stratégie ;
- l'efficacité de la stratégie telle qu'elle est évaluée par l'enfant.

I.3. L'adaptation socio-affective

Elle est considérée ici comme la traduction de l'appropriation de la recomposition familiale dans le comportement et l'état psychique de l'enfant. Elle sera analysée selon la perception d'un des parents biologiques et à travers trois dimensions principales:

- l'adaptation intériorisée de l'enfant dont les indicateurs sont : l'anxiété / dépression, le repli sur soi et les plaintes somatiques.
- l'adaptation extériorisée dont les indicateurs sont : l'agressivité et les comportements délinquants.
- L'adaptation générale

I.4. La qualité de vie de l'enfant

Au même titre que l'adaptation socio-affective, le niveau de qualité de vie de l'enfant peut traduire l'appropriation de la famille recomposée par l'enfant. Il s'agit, ici, de sa qualité de vie subjective appréhendée par son niveau de satisfaction de vie dans différents domaines tels que la famille.

II. Processus proximal : La représentation des relations avec la fratrie germaine

Le processus proximal joue un rôle majeur dans le développement de l'enfant, il est « l'engin du développement » (Bronfenbrenner, 2005). La représentation des relations avec la fratrie germaine, est notre processus proximal et sera au centre de notre analyse de l'appropriation de la famille recomposée par l'enfant. Elle réfère à la signification que l'enfant donne à ses relations avec son frère/sœur germain, en d'autres termes, les apports ou les inconvénients des relations fraternelles dans la recomposition familiale (ressource et/ou contrainte).

III. Les caractéristiques personnelles de l'enfant

Les variables liées à la personne de l'enfant qui seront prise en compte dans l'analyse des résultats sont les suivantes :

- L'âge
- Le sexe
- La position dans la fratrie (aîné ou cadet)

Ces variables apparaissent dans la littérature comme des caractéristiques susceptibles d'influencer les relations fraternelles et le développement de l'enfant.

IV. Le contexte

Il renvoie à la famille dans sa structure et son fonctionnement. A ce niveau, l'accent est mis sur trois dimensions :

⇒ les caractéristiques de la fratrie germaine : sexe de la fratrie, configuration de la fratrie, écart d'âge ;

⇒ le mode de garde : garde principale, résidence alternée, garde exclusive ;

⇒ les caractéristiques de la famille recomposée : nombre de foyers recomposés ; type de famille recomposée simple ou complexe (présence de demi, et/ou de quasi frères et sœurs).

V. Les variables liées au Temps

Le temps, dans le modèle PPCT de Bronfenbrenner (1998), renvoie à la stabilité de l'environnement, aux effets du temps sur l'évolution, au moment du développement et à la chronologie de la recomposition familiale.

Dans cette étude il est pris en compte à travers :

- l'âge des enfants au moment de la recomposition ;
- le temps écoulé depuis la séparation ;
- la durée de la recomposition.

Chapitre 2. Les outils

I. Résultat du développement : L'appropriation de la famille recomposée

I.1. Le dessin de la famille

Objectifs

La représentation que l'enfant a de sa famille sera appréhendée à partir du test « le dessin de la famille ». Ce test nous permettra d'accéder à la conception qu'a l'enfant de la famille, et plus précisément à la définition de sa structure familiale et de ses liens familiaux. Il peut nous apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : qui, selon l'enfant, fait partie de sa famille et quel statut lui donne-t-il ?

Les tests projectifs permettent d'accéder aux aspects conscients et inconscients du vécu du sujet. Ils offrent une grande liberté de réponse et favorise ainsi l'expression par le sujet de ses sentiments et de ses désirs. Ils permettent la référence au réel mais aussi à l'imaginaire et à la réalité psychique (Anzieu & Chabert, 1995). Plusieurs épreuves projectives ont pour thème la famille et s'appuient sur le monde enfantin avec des images, des animaux (Le patte noire, Corman, 1961) ; des figurines (histoires à compléter ; scéno-test). Notre choix s'est porté sur le dessin de la famille, d'abord parce qu'il s'agit de dessiner et que le dessin est une activité courante et ludique pour l'enfant. Boulanger (1990), le présente comme un moyen naturel de s'exprimer. Ensuite, le dessin de la famille est un dessin libre qui permet à l'enfant de présenter sa façon personnelle de concevoir son environnement (Corman, 1961). En outre, parce que le dessin de la famille est d'administration facile et qui demande un matériel léger (une feuille de papier A4, un crayon noir, et des crayons de couleur). Par ailleurs, les apports du dessin de la famille dans l'étude de la représentation de la famille chez l'enfant ont été soulignés tant au niveau de la pratique que de la recherche. Selon Porot (1954), le dessin de la famille donne accès aux véritables sentiments que le sujet éprouve vis-à-vis de sa famille et la place qu'il pense occuper au sein de celle-ci. Il permet d'appréhender comment le sujet se représente intérieurement sa propre famille au plan de l'organisation et des relations. Aussi, dans le contexte particulier de la famille recomposée, le dessin permet à l'enfant d'extérioriser ses tentatives d'adaptation et de résolution de ses conflits (Boulanger, 1990). Il permet aux membres d'une famille séparée ou recomposée d'illustrer leur perception de la situation

actuelle et la manière dont ils intègrent les changements qui se sont produits dans leur famille (Mietkiewicz, 2005).

Descriptif

Le dessin de la famille est une épreuve, semi-structurée qui consiste à donner une feuille de papier A4, un crayon et des crayons de couleur à l'enfant pour qu'il dessine. Des consignes différentes peuvent être données à l'enfant quant au dessin de la famille qu'il doit réaliser : « dessine ta famille » (Porot, 1954) ; « dessine une famille » (Corman, 1961) ; « dessine ta famille avec tes grands-parents » (Mietkiewicz, 2005).

La consigne que nous avons choisie de donner à l'enfant est « dessine ta famille ». Cette consigne relève de l'approche de Porot (1954). Elle est plus conforme à l'objectif de notre étude que celle de Corman (1961) dans la mesure où elle permet de limiter la projection de l'enfant à sa famille contrairement à celle de Corman. En effet, elle fixe un cadre à l'enfant mais lui laisse la liberté de dessiner qui il veut, où il veut et comme il le veut. Cette consigne permet de connaître la famille de l'enfant telle qu'il se l'est appropriée, ce qui est bien plus important que de savoir ce qu'elle est exactement (Porot, 1954).

Une fois le dessin terminé, les explications et les commentaires de l'enfant sont recueillis à l'aide d'un entretien semi-directif. Le guide d'entretien a été construit sur la base des questions proposées par Corman (1961), que nous avons reformulées et auxquelles nous avons ajouté d'autres questions. Il a été élaboré en référence à nos dimensions de la représentation de la famille recomposée à savoir : l'intégration de la nouvelle structure familiale et la redéfinition des liens avec les membres de la famille.

Méthode d'analyse

L'analyse des dessins réalisés par les enfants se fera sous deux angles : les caractéristiques du dessin d'une part, et d'autre part, le sens que l'enfant lui donne.

Les caractéristiques du dessin seront analysées en référence à la grille de cotation proposée par Jourdan-Ionescu et Lanache (2000). Nous nous intéresserons seulement à certains éléments de l'aspect du dessin : l'emplacement (sens de la feuille, qualité de la distribution des éléments du dessin, la situation du dessin sur la feuille, l'utilisation de la feuille, la distribution des personnages) et les couleurs du dessin. Notre attention se portera ensuite sur la composition de la famille dessinée par l'enfant par rapport à sa constellation familiale.

Au niveau du sens du dessin, l'analyse sera basée sur l'entretien avec l'enfant. Nous nous intéressons à la logique qui sous-tend le dessin.

I.2. Le Kidcope

Objectifs

Le Kidcope est une échelle développée par Spirito, Stark et Williams (1988), qui permet d'évaluer la fréquence d'utilisation des stratégies cognitives et comportementales des enfants en réponse à un stress. Il repose sur l'idée que le coping n'est pas un trait stable de personnalité mais un processus qui change dans le temps pour une même personne en fonction du type de stress, l'évaluation de ce stress par la personne et de l'efficacité des stratégies particulières de coping employées (Lazarus & Folkman, 1984 ; Spirito et al., 1988). Il sera utilisé pour relever les stratégies utilisées par les enfants pour faire face aux difficultés liées à la recomposition familiale.

Descriptif

Le kidcope est une brève échelle auto-administrée de 15 items en rapport avec 10 stratégies de coping. 5 de ses stratégies sont appréhendées à partir de 2 items : distraction ; retrait social; résolution de problème; régulation émotionnelle; pensée magique. Les 5 autres stratégies sont appréhendées à partir d'un item : restructuration cognitive; autocritique ; blâmer les autres; support social; résignation. Ces stratégies ont été retenues à partir d'une revue de littérature sur le coping. Le kidcope a été testé sur des adolescents en bonne santé, des patients en pédiatrie et des enfants

La validité du kidcope a été réalisée par des comparaisons avec d'autres mesures standardisées du coping : « The Coping Strategy Inventory (CSY) et le « Adolescent-Coping Orientation for Problem Experience Inventory (ACOPE). Les propriétés métriques indiquent une corrélation modérée ou forte entre le kidcope et ces mesures du coping (Stallard, Velleman, Langsford, Baldwin, 2001). Le kidcope a été d'abord construit pour des adolescents et a ensuite été adapté à des enfants plus jeunes.

Il existe deux versions du Kidcope : une destinée à des enfants âgés de 13 à 18 ans et une autre destinée à des enfants de 7 à 12 ans. Dans notre étude, nous avons utilisé la version destinée à des enfants âgés de 7 à 12 ans.

En ce qui concerne la passation du Kidcope, il est d'abord demandé à l'enfant de rapporter un problème en lien avec une situation spécifique. Puis, l'enfant doit indiquer à partir d'une échelle de Likert en quatre points (0= pas du tout ; 1= parfois ; 2=souvent ; 3= presque tout le temps) la fréquence d'utilisation des différentes stratégies de coping. L'enfant évalue par la suite l'efficacité des stratégies utilisées également à partir d'une échelle de Likert en quatre points : 0= pas du tout ; 1= un peu ; 2= assez ; 3= beaucoup (Spirito & al., 1988).

Méthode d'analyse

Nous effectuerons deux sortes d'analyse à partir des données recueillies par le Kidcope : une analyse qualitative des stressors évoqués par les enfants et une analyse quantitative de la fréquence et de l'efficacité des stratégies de coping.

L'analyse qualitative portera sur les thèmes des stressors, l'élément stressors et les personnes concernés.

Au niveau de l'analyse quantitative, les auteurs ne présentent pas de manière détaillée la méthode de cotation et d'analyse de leur outil dans l'article dans lequel ils décrivent son développement (Spirito & al., 1988) ou dans des publications ultérieures. Il existe différentes méthodes de cotation et d'analyse du kidcope dans la littérature. Stallard et ses collaborateurs (2001), par exemple, ont demandé aux participants de leur étude de choisir un item parmi les items proposés pour indiquer la stratégie qu'ils utilisent. Les auteurs analysent ensuite les pourcentages d'utilisation des stratégies de coping.

Dans notre étude, les enfants ont utilisé l'échelle de Likert comme indiqué par Spirito et ses collaborateurs (1988) pour indiquer les fréquences et l'efficacité des stratégies. Les items ont été cotés de 0 à 3 selon la réponse de l'enfant. Pour les stratégies qui comportaient deux items une moyenne des scores aux deux items a été calculée pour obtenir un score pour la stratégie. Une moyenne des scores de tous les enfants aux différentes stratégies à été calculé et ce sont ces différentes moyennes qui sont comparées pour déterminer les stratégies les plus utilisées par les enfants. La même méthode a été appliquée pour déterminer les stratégies que les enfants trouvaient les plus efficaces (Tourigny, 2009).

I.3. Le Child Behavior Checklist 4/18

Objectif

Le Child behavior checklist CBCL (Achenbach, 1991) est un questionnaire qui mesure l'adaptation psychosociale de l'enfant. Il permet d'évaluer de manière standardisée les troubles du comportement intériorisés tels que l'anxiété, la dépression et les troubles du comportement extériorisés, tels que l'agressivité. Le CBCL est un des outils les plus complets pour l'analyse du développement de l'enfant. Il permet d'aborder plusieurs aspects du développement de l'enfant. A ce titre il est beaucoup utilisé dans la recherche et la pratique clinique. Dans le cadre des familles recomposées, il est souvent utilisé pour comparer le développement des enfants de familles recomposées à ceux de familles non recomposées. Dans notre étude, il sera utilisé pour avoir une mesure standardisée de l'adaptation socio-affective des enfants de notre échantillon afin de la mettre en lien avec les autres facteurs de leur développement.

Descriptif

Le CBCL mesure l'adaptation socio-affective de l'enfant telle qu'elle est perçue par les parents. Il est constitué d'un ensemble d'items rattachés à des composantes différentes du développement socio-affectif de l'enfant. Un premier groupe de questions se rapportent aux activités de l'enfant et à ses compétences dans les domaines scolaires et sociaux. Ce premier volet ne sera pas pris en compte dans notre étude. Le deuxième volet du questionnaire porte sur l'adaptation générale de l'enfant. Il comporte 113 items liés à des problèmes spécifiques. Il est demandé au parent de situer l'enfant par rapport à chacun de ses problèmes sur une échelle à trois modalités : 0= pas vrai ; 1= à peu près vrai ou parfois vrai ; 2= très vrai ou souvent vrai. Le CBCL permet d'obtenir le niveau d'adaptation de l'enfant aux sous-échelles : repli sur soi, plaintes somatiques, anxiété/dépression, problèmes sociaux, trouble de la pensée, trouble de l'attention, les comportements délinquants et les comportements agressifs. Plus généralement, il permet d'obtenir le niveau d'adaptation de l'enfant aux échelles « *problèmes intériorisés* », « *problèmes extériorisés* » et « *adaptation générale* ».

Méthode d'analyse

Le CBCL produit 11 scores principaux à partir des réponses du parent. Ces scores sont des scores bruts qui sont ensuite convertis en score T selon le sexe et l'âge de l'enfant.

Les items sont d'abord regroupés en huit sous échelles correspondantes chacune à un aspect de l'adaptation socio-affective de l'enfant. Un premier score brut est ainsi obtenu pour chacune de ces sous-échelles : le repli sur soi, les plaintes somatiques, l'anxiété/dépression, les problèmes sociaux, les troubles de la pensée, de l'attention, les comportements délinquants et les comportements agressifs.

Ensuite certaines de ces sous-échelles sont regroupées en deux échelles globales et deux scores bruts :

- L'échelle des « *problèmes intériorisés* » regroupe les sous-échelles : Le repli sur soi, plaintes somatiques, anxiété/dépression. Le score brut de « *problèmes intériorisés* » est obtenu en additionnant les scores à ces trois sous-échelles.

- L'échelle des « *problèmes extériorisés* » regroupe les sous-échelles suivantes : les comportements délinquants et les comportements agressifs. Le score brut de l'échelle « *problèmes extériorisés* » est obtenu en additionnant les scores à ces deux sous-échelles.

Enfin, un dernier score brut, celui de l'« *adaptation générale* » est obtenu à partir de la somme des scores de l'ensemble des items (sauf les items 2 et 4).

La conversion des scores bruts en scores T se fait à partir de deux grilles : une pour les sous-échelles et une pour les échelles globales. Ces grilles sont réparties en trois zones pathologiques définies selon les scores T obtenus par les enfants. Ces zones indiquent le niveau d'adaptation socio-affective de l'enfant.

Pour les sous-échelles - repli sur soi, plaintes somatiques, anxiété/dépression, problèmes sociaux, trouble de la pensée, trouble de l'attention, les comportements délinquants et les comportements agressifs - les zones sont définies comme suit :

- zone non pathologique : score équivalent ou inférieur à 66
- zone limite : score T compris entre 67 et 70
- zone pathologique : score T équivalent ou supérieur à 71.

Pour les échelles « *problèmes intériorisés* », « *problèmes extériorisés* », « *adaptation générale* », les zones sont définies comme suit :

- zone non pathologique : score équivalent ou inférieur à 59
- zone limite : score T compris entre 60 et 63
- zone pathologique : score T équivalent ou supérieur à 64

I.4. L'autoquestionnaire Qualité de vie-Enfant-Imagé

Objectifs

L'AUtoquestionnaire de Qualité de vie – Enfant Imagé (AUQEI, Manificat & Dazord, 1997) nous permet de mesurer la qualité de vie de l'enfant, selon son propre point de vue. Il répond ainsi à l'orientation générale de l'étude qui donne une place centrale à l'enfant. Le AUQEI couvre un large champ de thématique avec des items qui portent sur les relations familiales, les relations sociales, les activités (jeu, scolarité, loisirs), la santé, les « fonctions » (sommeil, repas), la séparation. De plus les questions sont simples et faciles à comprendre, les modalités de réponses sont bien adaptées à l'enfant avec les images. Il commence par une question ouverte, ce qui peut être très intéressant par rapport à la liberté laissée à l'enfant et aux choix qu'il pourrait faire dans ses réponses.

Descriptif

Le AUQEI est un autoquestionnaire imagé composé d'une question ouverte et de 26 questions fermées. Il mesure le niveau de satisfaction de l'enfant par rapport à divers domaines de sa vie tels que : l'autonomie (items 15, 19, 24, 25) ; les loisirs (items 11, 21, 25) ; les fonctions (items 1, 2, 4, 5, 8) et la famille (items 3, 10, 13, 16, 18). Chaque question est présentée avec 4 paliers de réponse symbolisés par le visage d'un enfant qui expriment des états émotionnels différents, comme le montre la Figure 1.



Figure 1: Les quatre paliers de réponse à chaque item de l'AUQEI

Le questionnaire comporte deux phases : A et B. La première phase (A) porte sur la question ouverte dans laquelle il est demandé à l'enfant de chercher dans sa propre expérience une situation qui le renvoie à chacun des 4 états émotionnels puis de justifier ses réponses. Cette première question ouverte a pour but de présenter les 4 paliers de satisfaction à l'enfant et l'amener à les intérioriser. Les quatre paliers sont clairement définis dans cette première question. Dans la deuxième phase (B), il est demandé à l'enfant de cocher la case correspondant le plus à ce qu'il ressent face au domaine évoqué. Les définitions des paliers ne sont pas indiquées pour les items de cette partie, elles sont remplacées par les chiffres 0,1,2, et 3. L'étude de validation réalisée par Magnificat et Dazord (1997) lui confère des qualités psychométriques satisfaisantes.

Méthode d'analyse

Le AUQEI donne lieu à deux analyses : une analyse qualitative et une analyse quantitative.

L'analyse qualitative porte sur la phase A c'est-à-dire la première question ouverte. Les différentes réponses des enfants à chaque palier ont été regroupées en un seul texte qui est soumis à une analyse de contenu. Notre analyse s'est faite selon le schéma suivant : nous avons relevé les thèmes abordés, les aspects de ces thèmes qui sont abordés, le sujet c'est-à-dire la ou les personnes impliquées.

Au niveau de l'analyse quantitative, le codage de chaque question fermée s'effectue en attribuant à chaque palier de réponse une note, allant de 0 « pas du tout content » à 3 « très content ». Le score global de qualité de vie correspond à la moyenne obtenue par l'enfant, c'est-à-dire à la somme des scores à l'ensemble des items divisée par le nombre d'items. Un faible score de satisfaction (< à 1,5) correspond à une qualité de vie globalement altérée.

II. Processus proximal : Représentation des relations fraternelles (l'entretien semi-directif)

Objectifs

L'entretien semi-directif nous permet de ramener les relations fraternelles au cadre de la recomposition familiale. L'aspect semi-directif offre la possibilité de définir les thèmes abordés tout en laissant à l'enfant la possibilité de s'exprimer plus largement et de donner

libre court à sa spontanéité. L'objectif visé avec cet entretien semi-directif est de relever la signification (ressources, contraintes...) que l'enfant donne à ses relations avec son frère/sœur germain dans son processus de recomposition.

Descriptif

L'entretien semi-directif a été réalisé auprès des enfants à partir d'une grille d'entretien que nous avons construite autour des thèmes de la recomposition familiale. Les thèmes de la grille d'entretien sont : le divorce, les relations parents-enfants, le mode de garde, la remise en couple d'un ou des deux parents, les relations fraternelles (germains, demi-frères/sœurs, quasi-frères/sœurs). De manière générale, il porte sur les transitions familiales et la réorganisation familiale qu'elles sous-tendent, le vécu de l'enfant (les difficultés, les avantages liés à ces transitions) et surtout sur les ressources et les contraintes que constituent les relations fraternelles dans l'appropriation de ces transitions par l'enfant.

Méthodes d'analyse

L'analyse des entretiens sera une analyse classique ou papier crayon. Elle va consister à analyser chacun des entretiens et à regrouper les résultats de cette première analyse pour chaque thème de la recomposition. Le but de l'analyse est d'une part de donner un contenu aux composantes de la recomposition abordées et aux termes de ressources et de contraintes des relations dans la fratrie germaine selon le point de vue de l'enfant. D'autre part, il s'agit de définir pour chaque enfant la signification de ses relations avec son frère/ sœur germain en vue d'analyser les fréquences et les pourcentages de chaque signification. L'analyse de chaque entretien est faite selon le schéma suivant :

- Le divorce : le vécu de l'enfant, les effets sur les relations dans la fratrie germaine, les ressources des relations dans la fratrie germaine, les contraintes des relations dans la fratrie germaine ;
- Les relations parents-enfants après le divorce : les changements dans les relations parents-enfants, l'effet de compensation et de parentalisation, les ressources des relations dans la fratrie germaine, les contraintes des relations dans la fratrie germaine ;
- Le mode de garde : les difficultés liées au mode de garde, les avantages liés au mode de garde, la stabilité de la relation fraternelle, les ressources des relations dans la fratrie germaine, les contraintes des relations dans la fratrie germaine ;

- La remise en couple : les relations beau-parent/enfant, les changements dans le fonctionnement de la famille, les ressources des relations dans la fratrie germaine, les contraintes des relations dans la fratrie germaine ;
- La fratrie germaine : la définition des liens et des relations avec la fratrie germaine (définitions des fonctions, des rôles, des relations, de la spécificité des relations avec la fratrie germaine), la spécificité des ressources de la fratrie germaine et les contraintes de la fratrie germaine ;
- Les demi-frères/sœurs : la relation avec les demi-frères, la nomination et la définition du lien, les changements dans la famille, le vécu de ces changements par l'enfant, les ressources de la fratrie, les contraintes de la fratrie, relations demi-frères/sœurs et relations avec la fratrie germaine ;
- les quasi-frères/sœurs : la relation avec les quasi-frères/sœurs, la nomination et la définition du lien, les changements dans la famille, le vécu de ces changements par l'enfant, les ressources de la fratrie, les contraintes de la fratrie, relations demi-frères/sœurs et relations fratrie germaine.

La validation de l'analyse se fera par la méthode inter-juges.

III. Le questionnaire sociodémographique et le questionnaire sur la recomposition familiale

Objectifs

Les parents ont, en plus du CBCL, rempli deux autres questionnaires : un questionnaire sociodémographique et un questionnaire sur la recomposition familiale. Ces questionnaires ont permis de recueillir des données sur l'enfant, son contexte familial et les facteurs temps de la recomposition.

Description

Le questionnaire sociodémographique est composé de 10 questions. Il nous indique le parent qui répond et nous renseigne sur l'âge des parents, leurs départements de résidence, leurs catégories socioprofessionnelles, leurs statuts d'emploi et leurs temps de travail.

Le questionnaire sur la recomposition familiale est composé de 14 questions fermées et une question ouverte pour permettre aux parents qui répondent de rajouter des informations

ou de donner des précisions. Il porte sur la famille avant le divorce, sur le divorce, le mode garde, sur les différents foyers recomposés ou non de la constellation familiale et sur la relation coparentale.

Méthode d'analyse

Les données recueillies ont été analysées pour définir les caractéristiques personnelles des enfants (âge, sexe, position dans la fratrie) et les caractéristiques de leurs familles (statut matrimonial, durée des relations conjugales, durée de la séparation, nombre de transitions, éléments liés au mode de garde, à la présence de demi-frères/sœurs et de quasi-frères/sœurs...).

Tableau 1: Synthèse des variables et outils

Variables	Indicateurs	Modalités	Méthodes	Sujets
Résultat du développement				
Appropriation de la famille recomposée	Représentation de la famille	Structure de la famille Relations familiales	Dessin de la famille	Enfants
	Stratégie de coping		Kidcope	Enfants
	Adaptation socio-affective	Non pathologique Limite pathologique	CBCL	Enfants
	Qualité de vie	Satisfaisante Non satisfaisante	AUQEI	Enfants
Processus proximal				
Représentation des relations dans la fratrie germaine		- Ressource - Contrainte - Ressource et contrainte - Neutre	Entretien semi-directif	Enfants
Personne				
Position dans la fratrie		- Aîné - Cadet	Entretien socio-démographique et trajectoire de la famille	Parent
Sexe		- Féminin - Masculin		
Age		- Plus jeune - Plus âgé		
Contexte				
Contexte	Caractéristiques de la fratrie germaine	- Fratrie de même sexe - Fratrie mixte	Entretien socio-démographique et trajectoire de la famille	Parent
	Nombre de foyers recomposés	- 1 foyer - 2 foyers		
	Type de famille recomposée	- Simple - Complexe		
	Système de garde	- Garde principale - Garde alternée - Garde exclusive		
Temps				
Trajectoire de la famille recomposée	Age de l'enfant au moment de la recomposition		Entretien socio-démographique et trajectoire	Parent
	Temps entre la séparation et la recomposition			
	Temps écoulé depuis la séparation			
	Durée de la recomposition			
	Nombre de recomposition	- Une recomposition - Plus d'une recomposition		

Chapitre 3. Population

Epstein, Baldwin et Bishop (1983) soulignent l'importance de préciser que même si l'objet de l'étude est la famille, la source des données est un membre de la famille. Les données recueillies indiquent la perception que cette personne a de sa famille et de son fonctionnement. L'essentiel de nos données provient de l'enfant dans la mesure où nous nous intéressons à sa représentation de sa famille et de ses relations familiales. Cependant, nous avons eu recours à un des parents biologiques pour obtenir des informations sur les parents, la trajectoire de la famille et sa structure ainsi que sur l'adaptation socio-affective de l'enfant. En effet, il peut être difficile pour les enfants de nous renseigner sur leurs parents et de bien situer les transitions familiales dans le temps avec des dates précises. Ces données relèvent donc plutôt de la perception du parent qui a répondu aux questionnaires.

Nous avons donc deux sources de données : une principale qui est l'enfant et une complémentaire qui est le parent qui a participé à l'étude. Ces précisions étant faites, nous allons maintenant présenter les critères d'inclusion des enfants, puis les démarches mises en œuvre pour accéder à la population.

I. Critères d'inclusion

Ce travail de recherche porte sur les enfants de familles recomposées et leur fratrie germaine. La population de notre étude regroupe les enfants qui résident sur le territoire français. Compte tenu de la sensibilité du thème et en prévision des difficultés d'accès à la population, nous n'avons retenu que trois critères principaux et essentiels pour l'étude : l'appartenance à une famille recomposée, l'appartenance à une fratrie germaine et l'âge.

La famille recomposée

Les enfants de notre population sont des enfants qui appartiennent à une famille recomposée c'est-à-dire que leurs parents se sont séparés, et au moins l'un des deux parents s'est remis en couple. L'enfant de famille recomposée appartient plus à une constellation familiale qu'à une famille, le terme constellation inclut les deux foyers familiaux de l'enfant : celui du père et celui de la mère. Sous cet angle, au moins un des foyers de la constellation doit être recomposé au moment de l'étude. L'autre foyer peut être recomposé ou pas. Le parent et le beau-parent doivent vivre en couple mais peuvent être mariés, pacsés ou en

concubinage. La recomposition peut être récente ou ancienne mais ce facteur sera pris en compte dans le cadre de notre recherche.

La fratrie germaine

Les enfants de notre population appartiennent à une fratrie germaine c'est-à-dire qu'ils ont au moins un frère ou une sœur qui a le même père et la même mère biologique qu'eux et peuvent donc appartenir à une fratrie germaine de plus de deux enfants. Les enfants et leur frère/sœur germain (e) ont vécu ensemble, d'abord au sein d'une famille nucléaire, puis la séparation de leurs parents et la famille recomposée. Ils ne doivent pas avoir été séparés de leur frère/sœur par le mode de garde et sont avec lui/elle d'un foyer à l'autre de la constellation familiale. Les enfants peuvent avoir n'importe quelle position dans la fratrie : ils peuvent être des aînés ou des cadets et leurs fratries peuvent être mixtes ou non. L'enfant peut avoir ou non des demi-frères/sœurs et des quasi-frères/sœurs.

L'âge

L'âge des enfants de notre population est compris entre 6 et 13 ans. Nous avons choisi cette tranche d'âge afin de nous donner la possibilité d'intégrer un maximum de membres d'une même fratrie. La tranche d'âge de 6 à 13 ans tient compte des écarts d'âge tout en restant, relativement, dans une même phase de développement. Il est, de ce fait, possible de supposer que les enfants de cette tranche d'âge ont acquis des aptitudes dans les phases de développement précédentes, (0-3 ans ; 3-6 ans). En effet, la différenciation moi/autrui est acquise (Wallon, 1949 ; Malher & al., 1980). Ils ont la capacité de s'approprier les éléments que leur fournit leur milieu de vie par le processus de subjectivation (Malrieu, 1976). La fonction symbolique est acquise. Ses manifestations que sont l'imitation différée, le jeu symbolique, le dessin, l'image mentale, et le langage qui ont fait leur apparition à 18 mois/2 ans sont plus développées à 6 ans. Ces acquisitions rendent les enfants de 6 à 13 ans capables de se représenter les situations, d'exprimer leurs choix, leurs opinions et de s'affirmer.

Sur le plan socio-affectif, les enfants de cette tranche d'âge se situent plutôt dans la phase de latence. Il s'agit d'une phase un peu moins conflictuelle dans le développement de l'enfant parce qu'elle se situe après la sortie de l'Oedipe et avant l'entrée dans l'adolescence. Contrairement à Hetherington et al. (1999) dont l'étude de la famille recomposée se focalise sur la phase conflictuelle de l'adolescence, nous avons fait le choix de la phase de latence afin de réduire les effets des conflits parent-enfant, liés au complexe d'œdipe ou à l'adolescence.

Au niveau familial, l'enfant a acquis le sentiment d'appartenir à une structure familiale. Il n'est plus seul en face de ses parents (Wallon, 1952). De plus, vers 6-7 ans, l'enfant se conçoit comme une unité susceptible d'entrer dans différents groupes et, en s'y ajoutant, de les modifier. C'est également à cet âge que les cadets s'éloignent un peu des adultes pour se rapprocher des aînés (Wallon, 1952). En outre, vers 12 ans, l'enfant développe selon Wallon (1952), l'esprit de responsabilité qui est la synthèse des tendances à dominer et à se sacrifier. Cet esprit de responsabilité confère un droit de domination mais comporte aussi un devoir de sacrifice.

II. Accès à la population

Des démarches multiples et diverses ont été menées en vue d'accéder à la population. Nous nous sommes d'abord adressée aux écoles avec des demandes d'autorisation aux inspections académiques de la Haute Garonne, du Gers et du Tarn, nous n'avons obtenu aucune réponse positive. Puis, nous nous sommes adressée aux circonscriptions ou nous n'avons eu l'autorisation que d'une seule circonscription. Après les circonscriptions, nous avons contacté les directeurs d'écoles. Ceux qui ont accepté de travailler avec nous ont soit uniquement accepté de mettre des affiches sur le tableau d'information des parents, soit décidé de relever dans leurs effectifs les enfants qui répondaient aux critères de notre étude afin de remettre eux-mêmes aux parents les demandes de participation. Ces méthodes n'ont pas été concluantes, nous avons eu peu de retours et les enfants ne répondaient pas aux critères de la fratrie germaine.

Au final, les démarches liées aux écoles ne nous ont pas permis d'accéder à notre population, d'abord en raison de la difficulté à obtenir des autorisations.

En outre, nous sommes passées par des forums, des médecins ont été sollicités avec des affiches ainsi que des psychothérapeutes dans des associations afin qu'ils soumettent à leurs adhérents des demandes, mais ces démarches n'ont pas abouti.

Nous avons également mis des affiches dans les départements et laboratoires de l'université mais un seul enfant a pu être recruté par ce moyen.

Par ailleurs nous avons eu recours au bouche-à-oreilles. Dans ce cadre, nous avons diffusé notre recherche de population auprès d'amis, de collègues et de leurs connaissances. Les enfants recrutés par ce moyen sont au nombre de 10.

Enfin, nous nous sommes adressée à la mairie de Toulouse, et nous avons fait une demande de stage auprès de la Direction de la Enfance et Loisirs pour travailler avec les centres de loisirs. Nous avons eu une réponse positive ce qui nous a permis d'accéder à des centres de loisirs dans le cadre d'un stage avec des conventions entre l'Université de Toulouse 2 et la mairie de Toulouse. Nous avons été dans les centres de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires. Nous avons présenté directement notre recherche aux parents, nous leur avons également distribué des *flyers* avec un petit résumé de la recherche et les critères pour y participer. Les parents intéressés ont reçu un résumé un peu plus détaillé de l'étude et la fiche d'accord parental. Les premières rencontres avec les enfants ont entraîné un bouche-à-oreille entre enfants. En effet, certains des enfants rencontrés en ont parlé à leurs amis dont les parents étaient séparés et ces amis sont venus nous voir pour participer à l'étude. Ceux qui répondaient aux critères ont pu ainsi participer avec l'accord de leurs parents. Au total, 12 enfants ont été recrutés à partir des centres de loisirs. (*cf.* Tableau 2)

Tableau 2: Récapitulatif de la constitution de l'échantillon

	Effectifs	Pourcentage
Affiches	1	4,35%
Bouche-à-oreille	10	43,48%
Centres de loisir	12	52,17%

Notre échantillon comporte 23 enfants de familles recomposées qui appartiennent à une fratrie germaine. Au niveau de leur famille, nous emploierons les termes de constellation et de foyer ainsi, les 23 enfants appartiennent à 15 constellations familiales et à 30 foyers.

Dans chaque cas, un des parents de l'enfant a été sollicité pour renseigner les données sur les caractéristiques personnelles de l'enfant et son contexte familial. Dans le cadre de notre étude, les questionnaires ont été renseignés en majorité par les mères des enfants : 12 mères (80%) et seulement 3 pères (20%) sur un total de 15 parents. Ces parents sont ceux que nous avons rencontrés en premier et à qui nous avons présenté la recherche. La proportion élevée des mères peut être mise en lien avec le mode de garde, les mères ayant le plus souvent la garde principale. En outre, 2 des pères qui ont participé appliquent la résidence alternée et passent autant de temps avec l'enfant que la mère.

III. Procédure de recueil des données

Les parents qui ont accepté de participer à l'étude ont reçu une enveloppe contenant quatre documents :

- une lettre d'accord à signer par les parents pour donner leur consentement écrit. Elle rappelle le thème, les objectifs de la recherche, les critères d'inclusion des enfants et les conditions dans lesquelles les enfants seront rencontrés.
- un questionnaire sur les caractéristiques sociodémographiques des parents
- un questionnaire sur la reconstitution familiale qui permet de retracer la trajectoire de la famille
- un questionnaire sur le développement socio-affectif des enfants (Child Behavior Checklist, CBCL, Achenbach, 1991) pour chacun des enfants qui participe à l'étude.

Les parents ont renseigné ses documents et nous les ont renvoyés soit directement, soit par courrier, soit par mail.

Les rencontres avec les enfants ont eu lieu à domicile pour les enfants recrutés par le bouche à oreille et au centre de loisir pour ceux recrutés dans les centres de loisir. Pour respecter le caractère anonyme et confidentiel des réponses, les passations ont été individuelles et ont eu lieu dans des pièces isolées des autres pour éviter le plus possible d'être entendus. La confidentialité s'est avérée très importante et nécessaire pour évoquer certains sujets chez les enfants. Elle leur a été signifiée au début de la rencontre et rappelée à chaque fois que c'était nécessaire pour les rassurer. Les entretiens ont été enregistrés, nous avons donc présenté l'enregistreur aux enfants. Nous nous sommes assurée que cela ne les déranger pas. Les enfants ont pu manipuler l'appareil, mettre les piles, le mettre en marche par exemple pour se familiariser avec lui. Les enfants pouvaient également écouter quelques minutes de l'enregistrement.

Les différents tests ont été proposés aux enfants selon l'ordre suivant : le dessin de la famille, l'entretien semi-directif, le Kidcope (Spirito et al., 1988) et le AUQEI (Manificat & Dazard, 1997) . Les passations se sont faites selon le rythme de l'enfant et de manière détendue. Le temps général de passation était en moyenne d'une heure. Nous avons indiqué aux enfants qu'ils pouvaient demander une pause à tout moment et à la fin de chaque épreuve nous leur demandions s'ils voulaient prendre une pause. Dans l'ensemble, les épreuves ont été bien acceptées par les enfants, l'aspect ludique des épreuves a eu un effet positif. La plupart des enfants n'a pas voulu prendre une pause et ont trouvé les épreuves intéressantes.

Chapitre 4. Présentation des résultats

I. Profil de l'échantillon

Les données de notre étude seront analysées et présentées dans le cadre du modèle PPCT de Bronfenbrenner (1998). Nous commencerons par les caractéristiques personnelles des enfants de notre échantillon, ensuite les caractéristiques du contexte familial, puis les variables du développement de l'enfant et enfin le processus proximal.

I.1. Caractéristiques personnelles des enfants

Les caractéristiques personnelles des enfants se rapportent au sexe, à l'âge et la position dans la fratrie.

I.1.1. La variable sexe

Notre échantillon regroupe 12 filles (52,2%) et 11 garçons (47,8%). Il est de ce fait relativement homogène en ce qui concerne le sexe des enfants comme l'illustre la Figure 2.

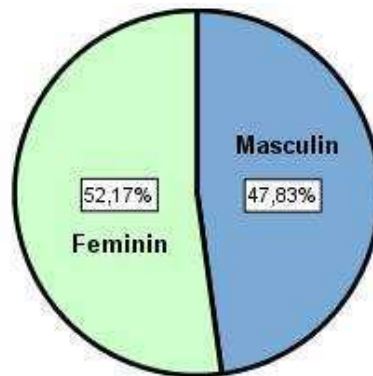


Figure 2 : Répartition de l'échantillon selon le sexe

I.1.2. L'âge des enfants

Les enfants qui ont participé à l'étude sont âgés de 6 à 13 ans. La distribution des âges est résumée dans le Tableau 3.

Tableau 3: Statistiques des âges des sujets de l'échantillon

	Min	Max	Moyenne	Ecart type	Médiane	Skewness	Kurtosis
Echantillon générale	6	13	9,21	2,27	9	0,087	-1,040
Filles	6	13	8,75	2,34	8,50	0,412	- 0,741
Garçons	6	13	9,72	2,19	10	- 0,201	- 0,783

Selon cette distribution des âges, la moyenne d'âge de l'échantillon est de 9,21 ans avec un écart type de 2,27.

Par ailleurs, les asymétries sont de 0,412 pour les filles et - 0,201 pour les garçons. Elles révèlent que la plupart des filles a un âge inférieur à la moyenne contrairement aux garçons dont l'âge se situe en majorité au-dessus de la moyenne. De plus, la moyenne d'âge des filles (8,7) est inférieure à celle des garçons (9,72). Ces données indiquent que les filles sont plus jeunes que les garçons.

Les enfants de notre échantillon peuvent être répartis en deux groupes d'âge sur la base de la médiane de l'échantillon général qui est de 9 : les plus jeunes (\leq à 9 ans), soit 12 enfants et les plus âgés ($>$ à 9 ans), soit 11 enfants.

I.1.3. La position dans la fratrie

Les enfants de notre échantillon appartiennent à des fratries germaines de 2 et 3 enfants. Plus précisément, 19 enfants proviennent d'une fratrie germaine de 2 enfants et 4 enfants d'une fratrie germaine de 3 enfants. Pour les enfants de fratries de trois enfants, nous leur avons demandé de choisir le frère ou la sœur dont ils souhaitaient parler. Aussi les fratries présentées et évoquées dans le travail sont des fratries de 2, l'enfant évoque ses relations fraternelles avec un frère ou une sœur. Les termes d'aîné et de cadet désigneront, dans nos analyses, la position des enfants dans la dyade évoquée dans l'étude et non la position réelle de l'enfant dans l'ensemble de sa fratrie.

Notre échantillon comporte 9 aînés soit 39,1%. La proportion des aînés se subdivise en 5 filles (21,74%) et 4 garçons (17,39%). Les cadets de l'échantillon sont au nombre de 14 soit 60,9%. Ils se répartissent uniformément au niveau du sexe avec 7 filles (30,43%) et 7 garçons (30,43%). Les aînés sont âgés de 6 à 13 ans avec une moyenne d'âge de 9,33 et un écart type de 2,34. Les cadets sont également âgés de 6 à 13 ans mais avec une moyenne d'âge de 9,14 et un écart type de 2,31. Ces indications sont rassemblées dans le Tableau 4.

Tableau 4: Statistiques des âges selon la position dans la fratrie

	Min	Max	m	σ	Médiane	Asymétrie	Aplatissement
Aîné	6	13	9,33	2,34	9	-0,66	-0,333
Cadets	6	13	9,14	2,31	9	0,188	-1,243

I.2. Le contexte familial

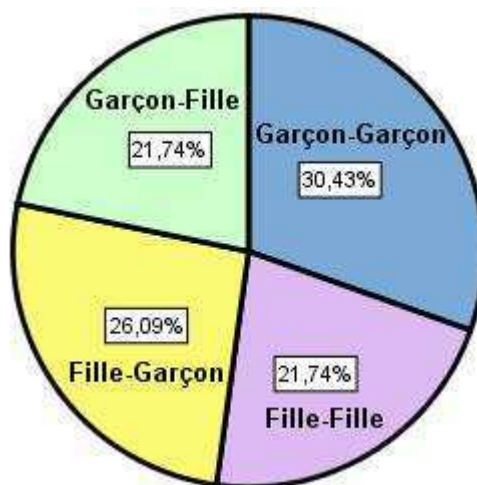
I.2.1. Les caractéristiques des fratries germaines

Les caractéristiques de la fratrie se déclinent selon trois aspects : le sexe de la fratrie, leur configuration et l'écart d'âge dans la fratrie.

II.1.1.1. Le sexe et la configuration des fratries

La répartition des fratries des enfants de l'échantillon selon leur sexe montre une quasi-uniformité : 52% de fratries unisexes, soit 12 enfants et 47,8% de fratries mixtes, soit 11 enfants.

Au niveau de la configuration des fratries, définie en fonction du sexe et de la position des enfants, les fratries se répartissent comme suit : 30,4% de fratries ayant la configuration « Aîné-Cadet » (7 enfants) ; 21,7% dans la configuration « Aînée-Cadette » (5 enfants) ; 26,1% pour la configuration « Aînée-Cadet » (6 enfants) et 21,7% pour la configuration « Aîné-cadette » (5 enfants). La Figure 3 illustre cette répartition.



II.1 **Figure 3:** Répartition des enfants dans les configurations fraternelles

Pour ce qui concerne l'écart d'âge, la répartition des fratries présentée dans la Figure 4 montre que l'échantillon est légèrement dominé par la tranche de 0-2 ans. Elle constitue environ 47,8% c'est-à-dire 11 enfants. Cette tranche est suivie par celle de 2 à 4 ans avec 43,50%, ce qui représente 10 enfants. La troisième tranche de 6 ans et plus, constitue une minorité avec 8,7% soit 2 enfants.

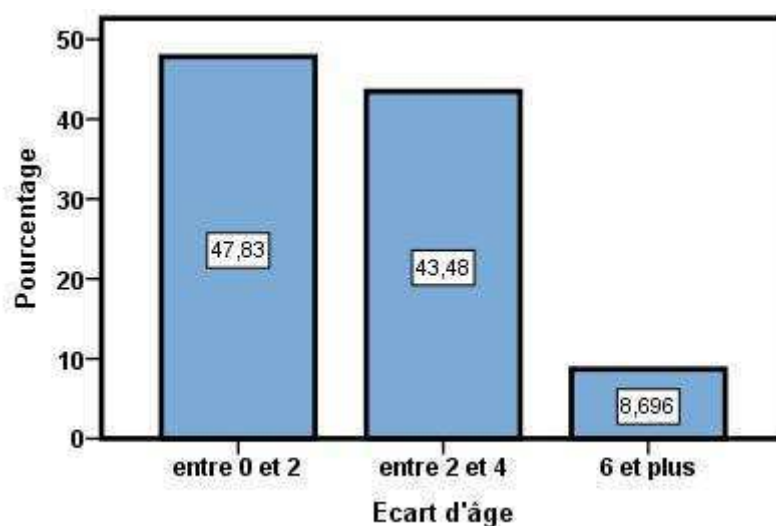


Figure 4: Répartition des enfants selon les écarts d'âge dans leur fratrie

II.1.2. Caractéristiques des parents

Les informations recueillies auprès des parents ont permis d'établir leur profil basé sur leur âge, leurs catégories socioprofessionnelles, leur statut d'emploi et leur temps de travail.

Il apparaît, selon les données recueillies, que les mères des enfants de notre échantillon ont entre 29 et 46 ans avec une moyenne d'âge de 38,13 ans et un écart-type de 5,65. Les pères, quant à eux, se situent entre 27 et 65 ans, avec une moyenne d'âge de 40,86 ans et un écart-type de 8,44 (cf. Tableau 5).

Tableau 5: Statistiques des parents de l'échantillon "enfants" en fonction du sexe

	Min	Max	m	σ	Médiane	Skewness	Kurtosis
Age de la mère	29	46	38,13	5,65	41	-0,392	1,555
Age du père	27	65	40,86	8,44	40	-1,400	4,531

Leur répartition du point de vue de la catégorie socio-professionnelle montre au niveau des mères des enfants de notre échantillon que la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée est celle des « employées » avec 46,7%, suivie de celle des professions intermédiaires ou cadre moyen avec 26,7%. Les « cadres et professions intellectuelles supérieures » ne représentent que 13,3 % soit 2 mères sur 15. Par contre, les catégories « ouvrier », « chômeur », « agriculteur exploitant » et « retraité » ne sont pas représentées chez les mères de notre échantillon.

La répartition des catégories socioprofessionnelles chez les pères apparaît plus équilibrée. La catégorie « artisan, commerçant, chef d'entreprise » est la plus représentée avec 26,7%, suivie par celles des « cadre, profession intellectuelle supérieure » et des « professions intermédiaires (cadres moyens) » avec 20% chacune.

Par ailleurs, la différence majeure entre les pères et les mères se situe au niveau de la catégorie « employé » qui regroupe près de la moitié des mères (46,7%) alors que chez les pères elle ne représente que 13,3%. Les catégories « agriculteur exploitant » et « retraité » ne sont également pas représentées chez les pères de notre échantillon (cf. Tableau 6).

Tableau 6: Catégorie socioprofessionnelle des parents

	Mères		Pères	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Agriculteur, exploitant	0	0,0%	0	0,0%
Artisans, commerçant, chef d'entreprise	0	0,0%	4	26,7%
Cadre, profession intellectuelle supérieure	2	13,3%	3	20,0%
Profession intermédiaire	4	26,7%	3	20,0%
Employé	7	46,7%	2	13,3%
Ouvrier	0	0,0%	1	6,7%
retraité	0	0,0%	0	0,0%
Chômeur	0	0,0%	2	13,3%
Autre, sans activité professionnelle	2	13,3%	0	0,0%
Total	15	100%	15	100%

Au niveau du statut d'emploi et du temps de travail, la majorité des parents de notre échantillon est en contrat à durée indéterminé et travaille à temps plein. 73,3 % des mères sont

en Contrat à Durée Indéterminé (CDI). Elles sont également 73,3% à travailler à temps plein contre seulement 13,3 % à temps partiel. Au niveau des pères, 60% des pères sont en CDI et tous les pères qui ont une activité professionnelle l'exercent à temps plein. Ces données ont été présentées dans les Tableau 7 et Tableau 8.

Tableau 7: Répartition des parents selon leur statut d'embauche

	Mères		Pères	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Sans activité / Chômeur	2	13,3%	2	13,3%
CDD	1	6,7%	1	6,7%
CDI	11	73,3%	9	60%
Non salarié	1	6,7%	3	20%

Tableau 8: Répartition des parents selon leur temps de travail

	Mères		Pères	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Sans activité / Chômeur	2	13,3%	2	13,3%
Temps partiel	2	13,3%	0	0,0%
Temps plein	11	73,3%	13	86,7

II.1.3. Caractéristiques des familles avant et après la séparation

Ces caractéristiques donnent des indications sur la famille nucléaire et sur la réorganisation de la parentalité après la séparation.

Statut matrimonial

Au niveau du statut matrimonial de couples avant la séparation, 53% des couples ont été mariés ce qui correspond à 8 enfants, 33,3% étaient en concubinage pour 7 enfants et 13,3% étaient pacsés ce qui correspond à 3 enfants (13%). Ces statistiques sont regroupées dans le Tableau 9.

Tableau 9: Statut matrimonial des couples avant la séparation

	Couples conjugaux		Enfants concernés	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Marié	8	53,3%	13	56,5%
Concubinage	5	33,3%	7	30,4%
Pacsé	2	13,3%	3	13,0%

Parentalité après la séparation

La description de la parentalité après la séparation s'articule autour de 4 points : la distance entre les foyers de la constellation, la décision du mode de garde, le mode de garde, la relation coparentale.

- La distance entre le foyer de la mère et celui du père : la distance entre les deux foyers peut influencer le mode de garde (le choix du mode de garde appliqué et comment il est vécu par l'enfant) et les relations parents-enfants.

Dans notre échantillon, les $\frac{3}{4}$ des parents habitent dans le même département, ce qui correspond à une distance relativement courte entre les foyers parentaux pour la majorité des enfants de notre échantillon (18 enfants, 78,3%). Les autres parents habitent des départements différents qui sont soit pas très éloignés (13,3% pour 3 enfants), éloignés (6,7% pour 1 enfant) ou très éloignés (6,7% pour 1 enfant). Le Tableau 10 résume les données sur la distance des foyers.

Tableau 10: Distance entre les foyers du père et de la mère

	Couples parentaux		Enfants concernés	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Même département	11	73,3%	18	78,3%
Département pas très éloignés	2	13,3%	3	13,0%
Département éloignés	1	6,7%	1	4,3%
Département très éloignés	1	6,7%	1	4,3%
Total	15	100%	23	100%

- La décision du mode de garde désigne la procédure par laquelle le mode de garde a été défini et mis en place. Les différentes procédures peuvent renseigner sur les conflits entre parents au moment de la séparation et elles peuvent influencer la relation coparentale.

Notre échantillon regroupe différents modes de garde dont les choix renvoient à des procédures différents. En effet, le choix du mode de garde peut se faire uniquement au niveau des parents lorsqu'ils réussissent à se mettre d'accord sur le mode de garde qui leur convient à tous les deux. Le mode de garde est alors décidé à l'amiable entre les deux parents. Cette décision à l'amiable peut être entérinée ou non par un juge. A l'opposée, le mode de garde peut être imposé aux parents par décision de justice, lorsque les parents ne s'accordent pas sur le mode de garde à adopter. Ces trois procédures apparaissent uniformément dans notre

échantillon. La décision à l'amiable puis entérinée par un juge concerne 33,3% des parents pour 9 enfants : 20% pour une garde principale chez la mère (3 couples parentaux), 6,67% pour une résidence alternée (1 couple parental) et 6,67% une garde exclusive chez le père (1 couple parental). Au niveau de la décision prise uniquement à l'amiable, les 33,3% concernent 7 enfants et se répartissent comme suit : 20% pour une garde principale chez la mère (3 couples parentaux) et (13,33%) pour une garde alternée (2 couples parentaux). les mode de garde imposés par décision de justice concernent également 7 enfants et se répartissent comme suit : 13,33 % pour une garde alternée à la demande du père (2 couples parentaux), 13,33 % pour une garde principale chez la mère (2 couples parentaux) et 6,67% pour une garde exclusive chez la mère (1 couple parental).

Le Tableau 11 regroupe les effectifs et les pourcentages pour les différentes procédures.

Tableau 11: Procédures de décision du mode de garde

	Couple parentaux		Enfants concernés	
	Effectifs	Pourcentage (%)	Effectifs	Pourcentage (%)
Amiable	5	33,3	7	30,4
Justice	5	33,3	7	39,1
Amiable/Justice	5	33,3	9	39,1
Total	15	100	23	100

Par ailleurs le mode de garde le plus appliqué par les parents est la garde principale chez la mère (53,3%). L'enfant vit principalement avec sa mère et voit son père certains week-end (un week-end sur deux ; deux week-end sur trois) et une partie des vacances (moitié des vacances ; 3 semaines en août et une semaine à Noël). La résidence alternée est le deuxième mode de garde le plus appliqué par les parents (33,3%). Dans ce cadre, l'enfant réside chez chacun de ses parents en alternance et selon un temps défini de manière égale pour chaque parent. Dans notre échantillon, le rythme défini par les parents est celui d'une semaine sur deux avec des aménagements en fonction des besoins de l'enfant et des disponibilités des parents, les facteurs organisationnels (distance entre l'école et le domicile des parents). Dans certains cas, ces aménagements peuvent aller jusqu'à toute une période de garde principale chez un parent. En dehors de ces deux principaux modes de garde, nous avons quatre gardes exclusives : une garde exclusive pour le père avec des séjours chez la mère, adoptée par un couple (6,7%) et trois gardes exclusives chez la mère avec pour le père des visites dans un point rencontre désigné par un juge des enfants (6,7%). (cf. Tableau 12)

Tableau 12: Répartition des couples et des enfants selon le mode garde

	Couple parental		Enfants concernés	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Principale/Mère	8	53,3%	13	56,5%
Alternée	5	33,3%	6	26,1%
Exclusive/Mère	1	6,7%	3	13,0%
Exclusive/Père	1	6,7%	1	4,3%
Total	15	100%	23	100%

Un autre aspect de la parentalité après la séparation est la coparentalité. Il a été demandé au parent de qualifier la relation avec leur ex-conjoint en choisissant un des qualificatifs suivants : coopérative, conflictuelle, distante, ou de la définir autrement. Les données sont donc très partielles et basées sur l’avis d’un seul parent, mais elles nous donnent, tout de même, une indication minimale sur les relations coparentales des couples parentaux. Selon les réponses obtenues, 66,7% des parents estiment que leur relation avec leur ex-conjoint est coopérative et 33,3% qualifient leur relation de conflictuelle. (cf. Tableau 13)

Tableau 13: Répartition des couples et des enfants en fonction de la relation coparentale

	Couple parentale		Enfants concernés	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Conflictuelle	5	33,3%	8	34,8%
Coopérative	10	66,7%	15	65,2%
Distante	0	0,0%	0	0,0%
Autre	0	0,0%	0	0,0%
Total	15	100%	23	100%

La combinaison des facteurs, mode de garde et relation coparentale, indique que les parents qui appliquent une résidence alternée qualifient tous leur relation avec leur ex-conjoint de coopérative : aussi bien les 2 couples parentaux (40%) pour lesquels elle a été imposée par la justice que pour les 3 couples parentaux (60 %) qui l’ont décidé à l’amiable. Ils représentent la moitié des parents qui ont une relation coopérative. L’autre moitié des relations coopérative est constituée de parents qui appliquent une garde principale chez la mère. (cf. Tableau 14)

Tableau 14: Tableau croisé relation coparentale / mode de garde

		Mode de garde				Total
		Principale	Alternée	Exclusive père	Exclusive mère	
Relation coparentale	Conflictuelle	3	0	1	1	5
	Coopérative	5	5	0	0	10
Total		8	5	1	1	15

Parmi les parents qui qualifient leur relation de conflictuelle, 3 (60 %) appliquent une garde principale chez la mère et 1 (20 %) une garde exclusive chez la mère et 1 (20 %) une garde exclusive chez le père. De plus 3/5 (60 %) des couples qui ont une relation conflictuelle appliquent un système de garde imposé par la justice.

II.1.4. Caractéristiques des familles recomposées

La présentation des constellations familiales des enfants de notre échantillon portera d'abord sur la structure de la constellation familiale, c'est-à-dire : le nombre de foyers recomposés, le statut matrimonial des figures parentales dans les foyers recomposés, la présence de demi-frères et sœurs et la présence de quasi frères et sœurs. Nous indiquerons ensuite les facteurs liés au temps : le temps entre la séparation et les recompositions, la durée des recompositions ainsi que le nombre de transition familiale.

L'analyse des constellations familiales auxquelles appartiennent les enfants de notre échantillon montre que 10 de ces constellations soit 66,7% comportent deux foyers recomposés c'est-à-dire que chacun des parents s'est remis en couple. Pour les 33% des constellations restantes, seulement un des parents s'est remis en couple. Dans l'ensemble, 25 foyers sur les 30 liés à notre échantillon sont recomposés, 13 de ces foyers sont centrés sur la mère (couple conjugal mère et beau-père) et 12 sur le père (couple conjugal père et belle-mère). (cf. Tableau 15)

Tableau 15: Répartition des familles et des enfants en fonction du nombre de foyers recomposés

	Constellations familiales		Nombre d'enfants concernés	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Deux foyers	10	66,7%	16	69,6%
Foyer/Mère	3	20,0%	5	21,7%
Foyer/Père	2	13,3%	2	8,7%
Total	15	100%	23	100%

En outre, les 13 foyers recomposés centrés sur la mère sont en majorité des foyers dans lesquels la mère et le beau-père vivent en concubinage, 6 foyers (40%), suivis de ceux où le couple est marié (4 foyers ou 26,7%), 1 seul couple mère/beau-père est pacé (6,7%) et 2 autres sont en unions libres (13,3%).

Pour ce qui concerne les 12 foyers recomposés centrés sur le père, le couple père/ belle-mère est en concubinage pour 7 foyers (46,7%), il est marié pour 2 foyers (13,3%), pacés

également pour 2 foyers (13,3%) et un seul couple père/ belle-mère est en union libre (6,7%) (cf. Tableau 16).

Tableau 16: Statut matrimonial actuel dans les foyers recomposés

	Mère		Enfants concernés		Pères		Enfants concernés	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Pas de recomposition	2	13,3%	2	8,7	3	20	5	21,7
Union libre	2	15,39%	2	8,7	1	8,33	2	8,7
Concubinage	6	46,15%	13	56,5	7	58,33	12	52,2
Pacsé	1	7,69%	1	4,3	2	16,67	2	8,7
Marié	4	30,77%	5	21,7	2	16,67	2	8,7
Total	15	100%	23	100%	15	100%	23	100%

Ainsi, une analyse groupée des situations matrimoniales des 25 foyers recomposés montre que dans 52% des foyers, les couples vivent en concubinage. Il en ressort que les enfants de notre échantillon vivent des recompositions qui sont plus basées sur le concubinage que sur le mariage et le PACS.

Au niveau de la fratrie recomposée, les fratries germaines des enfants ont été décrites séparément parce qu'elles constituent le processus proximal. Nous allons évoquer ici les autres composantes de la fratrie recomposée que sont les demi-frères/sœurs et les quasi-frères/sœurs, sous l'angle de leur présence ou non dans les foyers. Les demi-frères et sœurs sont présents dans 5/13 foyers recomposés centrés sur la mère et dans 6/12 foyers recomposés centrés sur le père. Quant aux quasi-frères et sœurs, ils sont présents dans 5/13 foyers recomposés centrés sur la mère et également dans 5/12 foyers recomposés centrés sur le père. Les demi-frères et sœurs sont présents dans 5/13 foyers recomposés centrés sur la mère et dans 6/12 foyers recomposés centrés sur le père. Quant aux quasi-frères et sœurs, ils sont présents dans 5/13 foyers recomposés centrés sur la mère et également dans 5/12 foyers recomposés centrés sur le père.

II.2. Le temps

Les facteurs temps concernent la durée de relation conjugale, le temps depuis la séparation, le temps entre la séparation et la recomposition, la durée des recompositions et les transitions familiales.

La durée de la relation conjugale des parents varie entre 4 et 17 ans. Nous avons défini des tranches de 5 ans dans lesquelles nous avons reparti les parents selon la durée de leur relation conjugale. Dans ce cadre, 26,7% des relations conjugales ont une durée inférieure ou égale à 5 ans, une proportion qui représente 8 enfants (34,8%). 40% des relations se situent entre 5 et 10 ans. Cette tranche est la plus importante en ce qui concerne les relations conjugales elle regroupe également 8 enfants (34,8%). Dans la tranche de 10 à 15 ans, le pourcentage de couple est de 20% pour 5 enfants (21,7%). Enfin, seulement 13,3% des couples se situent entre 15 et 20 ans, soit 2 enfants (8,7%).

Par ailleurs, le temps depuis la séparation varie quant à lui de 1,5 an à 12 ans. Sur la base des mêmes tranches de temps utilisées pour la relation conjugale, il se répartit comme suit : près de la moitié, 46%, des couples se situent dans la tranche inférieure ou égale à 5 ans, ce qui correspond à 11 enfants (47,8). La seconde tranche de 5 à 10 ans, représente le tiers des couples (33,3%) et concerne 8 enfants (34,8%). La tranche de 10 à 15 ans constitue 20% des couples pour 4 enfants (17,4%). Aucun couple ne se situe au delà des 15 ans. Ces données montrent que les enfants de notre échantillon sont en majorité dans des situations de séparations assez récentes, ce qui peut influencer leur appropriation de la recomposition familiale (*cf.* Tableau 17).

Tableau 17: Durée de la relation conjugale et temps depuis la séparation

	Durée de la relation		Nombre d'enfants		Temps depuis la séparation		Nombre d'enfants	
	Effectif parents	%	Effectif enfants	%	Effectif parents	%	Effectif enfants	%
0-5 ans	4	26,7	8	34,8	7	46,7	11	47,8
5-10 ans	6	40	8	34,8	5	33,3	8	34,8
10-15 ans	3	20	5	21,7	3	20	4	17,4
15-20 ans	2	13,3	2	8,7	0	0	0	0
Total	15	100	23	100	15	100	23	100

Au niveau de la durée entre la séparation et la recomposition, les mères se répartissent comme suit : 3 soit 20% se sont remises en couple moins d'un an après la séparation, la majorité 8 mères (53,3%) se sont remis en couple entre 1 et 5 ans après la séparation et seulement une mère (6,7%) s'est remise en couple 5 ans après la séparation.

Les pères, quant à eux, sont aussi nombreux à se situer dans la tranche de moins d'un an que dans la tranche de 1 à 5 ans. En effet, 5 pères (33,3%) se sont remis en couple moins d'un an

après la séparation et également 5 pères (33,3%) se sont remis en couple entre 1 et 5 ans après la séparation.

La durée des recompositions est un facteur qui est souvent contrôlé dans les recherches sur les familles recomposées. Elle apparaît dans ces recherches comme une variable qui, par exemple, influence les relations familiales, ou qui définit la fragilité ou non des couples. En ce sens la période de 0 à 5 ans est considérée comme difficile et fragile. Les recompositions dans notre échantillon se situe en majorité dans cette période de 0 à 5 ans, 8 des recompositions chez les mères (53,3 %) et 9 chez les pères (60%). Dans la tranche de 5 à 10 ans, on retrouve 2 recompositions chez les pères (13,3%) et 4 recompositions chez les mères (26,7%). La dernière tranche de 10 à 15 n'existe que chez les pères et compte 2 recompositions (13,3%). Enfin, une analyse des constellations sous l'angle des transitions familiales indique que la majorité des enfants (17 enfants) a vécu une séparation et une remise en couple avec l'un et ou les deux parents. Par contre, une minorité d'enfants (6 enfants) a vécu plus de transitions familiales. Parmi ces 6 enfants, 4 ont vécu deux séparations et une remise en couple avec l'un de leurs parents, et 2 enfants ont vécu 3 séparations et 3 remises en couple avec l'un de leur parent.

II. Analyse des données

II.1. Appropriation de la famille recomposée

II.1.1. La représentation de la famille

La représentation de la famille par l'enfant est appréhendée à partir du dessin de la famille. Notre analyse portera principalement sur le contenu des dessins. Les autres niveaux d'analyses, notamment, les niveaux graphique et formel seront brièvement mentionnés. Nous avons fait le choix de mettre l'accent sur la structure et la composition de famille, eu égard aux questions de recherche posées.

II.1.1.1. Analyse graphique et formelle des dessins de la famille.

La consigne donnée aux enfants dans notre étude est : « dessine ta famille » et les outils qui leur ont été remis pour la réalisation du dessin sont : une feuille de papier blanche

format A4, un crayon à papier et des crayons de couleur. Nous évoquerons ici quelques aspects liés à l'utilisation de ces outils par l'enfant et à la structure formelle de son dessin.

La feuille de papier est présentée à l'enfant dans le sens vertical. La plupart des enfants (22) ont conservé cette position, seulement un enfant a préféré changer la position de la feuille pour l'utiliser dans le sens horizontal.

Le crayon à papier a été utilisé par presque tous les enfants pour dessiner, un seul enfant a préféré un crayon de couleur noir pour son dessin.

Au niveau du recours au crayon de couleurs, 12 enfants ont préféré ne pas utiliser de crayon de couleur et 11 ont colorié leur dessin.

La majorité des enfants (8 enfants) a réalisé un dessin qui occupe toute la page, soit avec les membres de la famille soit en rajoutant un paysage ou un cadre tel qu'une maison. Il y a ensuite les enfants dont le dessin se situe dans le bas de la feuille (4 enfants). D'autres enfants ont utilisé la zone gauche (3 enfants), les zones du haut et du centre concernent chacune deux enfants. Aucun enfant de notre échantillon n'a un dessin qui occupe la zone droite de la page. En dehors des enfants qui ont réalisé leur dessin dans une zone ou une autre de la page deux enfants ont utilisé les deux pages de la feuille pour continuer leur dessin parce que, selon eux, il n'y avait plus de place sur la première page.

II.1.1.2. Analyse de contenu des dessins

Les premiers éléments du contenu qui peuvent être relevés sont, entre autres, la première personne dessinée et l'organisation du dessin.

La mère est la première personne dessinée pour 9 enfants, un frère ou une sœur germain (e) pour 5 enfants et pour un enfant, un quasi-frère, l'enfant lui même pour 4 enfants, le père pour 3 enfants et le beau-père pour un enfant. Au-delà de la première personne dessinée, l'organisation de l'ensemble du dessin peut permettre de mieux le comprendre. Dans le cadre de notre échantillon quatre organisations peuvent être définies :

- l'organisation « nuancée » (9 enfants), il n'y a pas d'organisation tranchée en termes de sous-système, on retrouve dans ce groupe, par exemple, les enfants qui se dessinent en premier, puis les parents et ses frères et sœurs ;
- l'organisation « différenciée » (6 enfants) basée sur les liens biologiques et la trajectoire de la famille. Une enfant de ce groupe a par exemple, dessiné les membres de sa famille

nucléaire d'avant la séparation d'abord, puis les personnes qui se sont rajoutées à la famille avec la recomposition.

- la fratrie puis les figures parentales et le cas échéant la famille élargie (4 enfants) ;
- les figures parentales, puis la fratrie et le cas échéant la famille élargie (4 enfants).

II.1.1.2.1. Structure de la famille

La comparaison entre les familles dessinées par les enfants et leurs familles réelles nous a permis de faire ressortir dans un premier temps quatre profils de famille : « les familles globales », les « familles composites », les « familles d'un foyer » et les « familles d'origine ». Ces profils indiquent l'orientation générale donnée au dessin par l'enfant, et ont été établis sur la base des personnes présentes et absentes, ainsi que de la logique qui sous-tend le dessin.

Les « familles globales »

Les enfants de ce profil sont au nombre de sept. Les « familles globales » désignent les familles basées sur l'idée de faire figurer tous les membres des deux foyers sur le dessin. On y retrouve le père et la mère biologiques, ainsi que tous ou presque tous les membres de leurs différents foyers. Ces enfants décident que ces personnes peuvent être figurées pour différentes raisons : ils sont proches de ces personnes (*cf.*, dessin S1), ces personnes sont proches de celles qu'ils aiment (*cf.*, dessin S11), ces personnes font partie de leur vie depuis un moment (*cf.*, dessin S15). Mais les enfants de ce profil peuvent marquer les différences entre les personnes de leur dessin sur la base des liens familiaux ou des foyers parentaux. Les différenciations, basées sur les liens, sont représentées dans la position des personnes sur le dessin : par exemple une première ligne avec les membres de la famille avant la séparation et en dessous une deuxième ligne avec les beaux-parents et les quasi-frères qui sont liés à la recomposition (*cf.*, dessin S15). Les enfants qui font référence aux différents foyers peuvent également utiliser la méthode des deux lignes, le foyer de la mère sur une ligne et le foyer du père sur une autre (*cf.*, dessin S9), ou représenter les deux foyers sur une même ligne dans deux maisons pour être au plus près de la réalité (*cf.*, dessin S10).

Les « familles globales » sont bien sûr celles dans lesquelles il y a le moins de personnes d'avant le divorce, qui sont absentes. Nous notons cependant, que l'enfant ne s'est pas représenté dans deux dessins : le premier (S1) parce que pour lui il fallait dessiner les

membres de sa famille autres que lui et la deuxième (S21) parce qu'elle ne trouve pas sa place dans la famille qu'elle a dessinée. S21 commence à peine à accepter la séparation de ses parents et n'a pas une bonne image du remariage de son père à cause des circonstances dans lesquelles il s'est fait. Elle n'a pas de bon rapport avec sa belle-mère mais l'a mise dans le dessin de sa famille. Elle a représenté ce qu'on pourrait appeler sa famille mais comme celle-ci ne répond pas à sa vision de la famille, elle n'y figure pas.

Les absences liées à la recomposition au niveau des « familles globales » concernent les demi et quasi frères et sœurs pour deux enfants d'une même famille S9 et S10. Il apparaît qu'elles ont de bon rapport avec leur quasi-sœur mais qu'elle est beaucoup plus grande et qu'elles ne la voient qu'occasionnellement. Le demi-frère n'apparaît pas seulement sur le dessin de S9. Son dessin est basé sur l'idée d'avoir un équilibre entre les deux foyers représentés chacun sur une ligne en termes de figure parentale et de nombre d'enfants. La première ligne comporte son père, sa belle-mère et elle-même et la deuxième sa mère son beau-père et sa sœur germaine. Selon elle, si elle rajoutait le demi-frère il aurait fallu trouver un autre membre à rajouter sur l'autre ligne pour avoir le même nombre sur les deux lignes.

Les logiques données par les enfants de ce profil sont des logiques de continuité. Les enfants d'intègrent les changements familiaux avec, pour certains d'entre eux, une acceptation ou non de ces changements.

« *Famille composite* »

Cette représentation ressort chez quatre enfants. Ce profil regroupe les enfants qui choisissent les membres de leur famille. Les choix sont déterminés par les liens biologiques et les relations qu'ils ont avec les personnes ainsi que par les statuts qu'il leur donne. Les liens biologiques expliquent que ces familles regroupent en majorité les membres de la famille d'avant la séparation : les parents et la fratrie germaine. Ils justifient également la présence de demi-frère/sœurs sur le dessin « *il est de maman* ». Mais le lien biologique, à lui seul, ne détermine pas les choix des enfants, la qualité des rapports avec les personnes, peut être plus déterminante que le lien biologique. Le dessin de S4 illustre bien cet aspect, l'enfant n'a pas mis son père sur le dessin parce qu'il ne le voit presque plus, son beau-père également ne figure pas sur le dessin parce qu'il ne s'est pas encore totalement habitué à sa présence : « *ma famille, elle est comme ça et le fait qu'il y a un nouveau papa, c'est un peu étrange. Donc je*

préfère laisser la photo comme ça ». S'il devait rajouter une figure paternelle ce serait son beau-père et non son père, parce qu'il est plus proche de lui « *j'aurais préféré mettre l'autre parce que comme ça fait longtemps que mes parents ils ont divorcé, avec le nouveau je me suis un peu mieux adapté* ». Le statut justifie la présence ou non des personnes sur le dessin. Ainsi, S7 n'a pas mis son beau-père sur le dessin. Il affirme qu'il aurait pu le mettre sur « *la même feuille mais pas sur ce dessin* », selon lui ce serait « *autre chose* » parce que le beau-père ne fait pas partie de sa famille. S23 a, quant à elle, préféré mettre ces quasi-frères qui ont un statut de frères sur son dessin et non son beau-père ou ses demi-frères. Elle est plus proche de ses quasi-frères avec qui elle vit principalement et dont elle prend soin que de ses demi-frères qui sont chez son père et qu'elle ne voit pas beaucoup. La coprésence, les interactions et les relations prennent dans ce cas le pas sur le lien biologique.

Dans les familles composites, les absences concernent plus largement les personnes liées à la recomposition, c'est-à-dire, le beau-père, la belle-mère et les demi-frères et sœurs.

La logique ici est une recomposition propre à l'enfant basée sur des choix électifs. L'enfant redéfinit sa structure familiale et ses liens familiaux.

« *Famille un foyer* »

Ce profil regroupe six enfants. Ils représentent un des foyers de la constellation, en général celui où il séjourne au moment de la passation ou celui où il passe le plus de temps. On retrouve dans ce groupe des enfants (3) qui ne vivent que dans un foyer. Ils ne voient presque plus l'autre parent et quand ils doivent le voir les rencontres se font en point rencontre. Ici se joue une logique de substitution parentale « *pour moi il ne fait plus partie de la famille* » les personnes qui sont sur leur dessin sont celles qu'ils voient le plus souvent. Les autres enfants en garde principale ou résidence alternée disent avoir dessiné sans trop y réfléchir le foyer dans lequel ils vivaient, ou parce que cela aurait pris du temps pour dessiner tout le monde.

Les personnes absentes ici ne renvoient pas aux liens, aux rapports ou aux statuts, mais à l'appartenance à un foyer. Elles concernent donc à la fois des personnes d'avant et après la recomposition. Dans la majorité des cas, la fratrie germaine est présente en plus des enfants qu'ils retrouvent dans le foyer dessiné, demi et ou quasi-frères/sœurs. Un enfant (S18) se

démarque de cette majorité, d'abord parce qu'il n'a pas dessiné le foyer où il se trouvait lors de la passation et ensuite parce que sa sœur germaine et lui ne figurent pas sur le dessin.

La famille d'un foyer peut renvoyer à une logique de deux familles ou de deux composantes familiales distinctes.

« *Famille d'origine* »

La représentation « famille d'origine » regroupe six enfants. Dans ce profil, l'enfant ne dessine que la famille d'avant la séparation. Elle exprime un désir de revoir les parents ensemble même si cela n'est plus possible ou le fait que les nouveaux membres de la famille ne font pas encore vraiment partie de la famille : « *tu m'as demandé de faire ma famille et B., il n'est pas trop de ma famille. Il est un tout petit peu de la famille* ». Les enfants mentionnent bien que ce n'est pas la réalité actuelle « *en fait le dessin n'est pas vrai, dans la réalité ce n'est pas possible qu'on soit tous ensemble, ou que papa et maman soient tous les deux avec nous ...* ». D'autres restent plus proches de la réalité en ne dessinant pas les deux parents parce qu'ils sont divorcés, même si papa reste l'amoureux de maman « *papa il est divorcé c'est pour cela* ».

Ces familles ne comportent aucuns membres issus de la recomposition. La logique qui sous-tend le dessin est une logique de pérennité de la famille nucléaire.

Tableau 18: Résumé des représentations de la structure familiale

	Effectifs	Pourcentage
« Famille globales » / logique de « continuité »	7	30,4%
« Familles composite » / logique des choix sélectifs	4	17,4%
« Familles d'un foyer » / logique de deux familles ou de deux composantes familiales distinctes	6	26,1%
« Famille d'origine » / logique de « pérennité »	6	26,1%
Total	23	100%

II.1.1.2.2. Les relations familiales

Au niveau des relations familiales, nous nous sommes surtout intéressés aux relations avec les beaux-parents, les demi-frères/sœurs et les quasi-frères/sœurs.

Les beaux-parents

Les enfants de notre échantillon appellent leur beau-père et leur belle-mère par leur prénom. Ils leur donnent une place de parents, seulement deux enfants (S20 et S12) ont donné à leur beau-père une position d'ami. Les enfants font la différence entre un parent et un ami. Un parent gronde, s'occupe d'eux, les aide pour les devoirs « *un ami ils ne nous gronderaient pas alors que lui il nous gronde souvent* » ; « *elle gronde, elle s'occupe de nous* ». Le beau-parent « parent » est aussi celui avec qui on a des activités, qui aide pour les devoirs. C'est un parent parce qu'il est le parent d'un demi-frère/sœur, parce qu'il est présent dans leur vie et leur achète des choses. « *Une maman c'est gentil, ça fait des câlins à leur enfant* », une maman parce qu'« *elle ne fait que le ménage* ». Le beau-parent remplace le parent absent. Pour les enfants pour qui, il est important d'avoir deux figures parentales dans chacun des foyers pour avoir un équilibre familial. Cette position est justifiée par les enfants par son rôle auprès d'eux et en référence à leur représentation des rôles parentaux : le beau-parent est parent parce qu'il gronde, donne des soins, aide pour les devoirs, son lien avec le parent-biologique et le fait qu'il occupe la position du parent absent, un parent c'est quelqu'un qui accepte d'être à la fois affectueux et autoritaire. Un ami ne gronde pas. Les enfants l'appellent par leur prénom parce que c'est comme ça qu'il s'appelle, c'est comme ça qu'il s'est présenté ou qu'il a été présenté par le parent. Les surnoms également peuvent être ceux donnés par le beau-parent dès le départ, ou ils viennent avec le temps et les liens qui se développent.

Pour certains enfants le beau-parent ne fait pas partie de la famille: ils ne s'entendent pas avec eux, ou le processus, qui ferait de lui un membre de la famille est en cours, ou les enfants définissent leur lien avec eux seulement par rapport aux parents et non par rapport à lui : « *c'est mon beau-parent, parce qu'il est avec maman* »

Les demi-frères/sœurs

Les enfants ont un parent en commun avec leurs demi-frères/sœurs. Ils les appellent frères/sœurs ou beau-petit-frère. Les demi-frères/sœurs ne figurent pas toujours sur les dessins mais, de manière générale les enfants ont de très bons rapports avec eux, ils sont heureux de les avoir et les considèrent comme, un frères/sœur et même davantage, parce qu'ils les ont vus naître et ils prennent soin d'eux. Un seul enfant sur les dix sept qui en ont a des rapports conflictuels avec ses demi-frères.

Les quasi-frères/sœurs

Le terme de quasi-frères/sœurs n'est pas utilisé par les enfants, ils disent demi-frères/sœurs ou beau-frères/sœurs ou directement frères/sœurs. Pour la plupart des enfants, ils ne sont pas membres de leur famille, ils sont soit « personne », soit « comme des amis », soit comme une grande cousine.

II.1.2. Les stratégies de coping

Comme indiqué auparavant les stratégies de coping sont appréhendées à partir du Kidcope qui propose aux enfants de définir une situation stressante, les stratégies de coping utilisées pour faire face à cette situation et l'efficacité de ces stratégies. Nous analyserons, dans un premier temps, les situations stressantes évoquées par les enfants puis la fréquence avec laquelle les stratégies sont mobilisées, et enfin l'évaluation de l'efficacité de ces stratégies par les enfants.

II.1.2.1. Les situations stressantes

Les enfants ont évoqué les situations qui sont sources de stress pour eux en répondant à la question : « Pour commencer, tu vas penser à une situation ou à quelque chose dans ta famille qui t'embête le plus ou qui est le plus difficile pour toi ». Les réponses des enfants ont fait l'objet d'une analyse de contenu dans l'objectif de faire ressortir les thèmes et les personnes impliquées dans ces situations de stress. En d'autres termes elle vise à répondre aux questions : qui est le problème et quel est le problème ?

Les deux grands thèmes abordés par les enfants sont la famille (16/23), et l'école (4/23). Deux enfants disent n'identifier aucune difficulté particulière et un enfant ne souhaite pas mentionner le problème auquel il pense.

La famille

Les enfants font majoritairement référence à la sphère familiale (16/23). Dans ce cadre, le beau-parent est indiqué par six enfants comme source de difficulté. Les problèmes liés aux beaux-parents relèvent de sa personnalité, de sa présence dans leur vie (S 11 : « *Que C. (belle-mère) soit là* »), et des rapports difficiles qu'ils ont avec eux. Pour d'autres enfants, les problèmes sont liés à leur approche éducative, car il les trouve sévères (S18 : « *CY (beau-*

père) *est vraiment très, très beaucoup sévère* » ; (S10 : « *Que J.Y (beau-père) me gronde* »). Enfin, certains enfants n'apprécient pas la proximité parent/beau-parent.

La deuxième source de stress pour les enfants est la séparation des parents. Elle est source de stress d'une part, parce que les enfants désirent qu'ils se remettent en couple pour avoir des activités avec eux, et d'autre part, parce que ce désir s'accompagne d'un conflit de loyauté en raison d'un beau-parent soutenant (S12 : « *Qu'ils reviennent ensemble tous les deux. Ce qui me gêne quand même c'est qu'il n'y aura pas A. (beau-père) et quand même il est gentil et j'ai des copines que leur parent ne sont pas divorcés et ils peuvent faire des choses ensemble.* »).

Les enfants évoquent, ici, le fait que leurs parents ne sont plus proches. La séparation pose également un problème de concordance éducative entre les deux parents, (S6 : « *Quand papa et maman se sont séparés parce qu'ils veulent toujours qu'on fasse des trucs, comme jouer à la console, chez maman on y a droit chez papa non, ils ne veulent pas les mêmes choses.* »).

Il est aussi question des relations parent-enfant après la séparation. A ce niveau, deux enfants évoquent la garde alternée, plus précisément le temps des trajets en voiture et quand les parents ne sont pas d'accord sur l'organisation entre les deux maisons. La garde principale est source de stress pour un des enfants, parce qu'elle l'éloigne du parent qu'il ne voit pas aussi souvent que l'autre. La rupture des relations père-enfant est mentionnée par un enfant. Enfin, le stress pour deux enfants provient également de l'atmosphère familiale, en termes de dispute (S15 : « *les disputes entre tout le monde* ») et de stress de la mère qui est débordée et qui réclame de l'aide (S19 : « *Quand ma mère stresse parce qu'elle n'a pas fini de s'occuper de petits et qu'elle me crie dessus pour que je l'aide* »). .

Par ailleurs, deux enfants évoquent des situations liées à leurs frères/sœurs germains. Ce sont la relation conflictuelle avec le frère S23 « *J'aimerais que mon frère se dispute moins avec moi* ») et le fait de regarder le frère jouer au football, parce qu'il n'aime pas rester sans rien faire.

L'école

Pour quatre enfants, les sources de stress sont plutôt rattachées à l'école et non à la famille. Dans ce cadre ils évoquent la maîtresse : « *je n'aime pas comment la maîtresse elle parle, quand elle dit mal élevé* », leur rapport négatif à l'école (S13 : « *Je n'aime pas aller à l'école* »), le temps de devoirs et enfin le fait d'être gardé à l'école ou au centre de loisirs.

II.1.2.2. Statistiques descriptives des scores des enfants pour la fréquence d'utilisation des stratégies

Les statistiques présentées dans le Tableau 19 décrivent les distributions des fréquences d'utilisation des stratégies de *coping*. Le premier constat est que seuls la « pensée magique » et le « soutien social » présentent des moyennes (respectivement 1,73 et 1,78) au-delà de la moyenne théorique de 1,5 de chacun de ces items. Il est aussi intéressant de remarquer que l'asymétrie de la distribution de chacun de ces items, est négative. Par ailleurs, bien que présentant des moyennes (de 1.47) légèrement inférieures à la moyenne théorique, il ressort que les stratégies « résolution de problèmes » et « restructuration cognitive » sont aussi utilisées par l'échantillon.

Tableau 19 : Statistiques descriptives des scores des enfants pour la fréquence d'utilisation des stratégies

	Min	Max	m	σ	Médiane	Skewness	Kurtosis
Distraction	0	2,5	1,28	0,85	1,5	-0,031	-1,219
Retrait social	0	3	1,02	0,97	0,5	0,504	-1,049
Restructuration cognitive	0	3	1,47	1,08	1	0,061	-1,209
Autocritique	0	3	0,69	0,97	0	1,331	0,876
Blâmer les autres	0	3	0,65	0,98	0	1,425	1,037
Résolution de problèmes	0	3	1,47	1,13	1	0,007	-1,572
Régulation émotionnelle	0	2	1,15	0,68	1,5	-0,373	-1,048
Pensée magique	0	3	1,73	1	2	-1,219	-1,073
Soutien social	0	3	1,78	1,27	2	-0,271	-1,733
Résignation	0	3	0,78	1,04	0	1	-0,321

Les moyennes des fréquences d'utilisation de toutes ces stratégies sont résumées par ordre croissant dans la Figure 5.

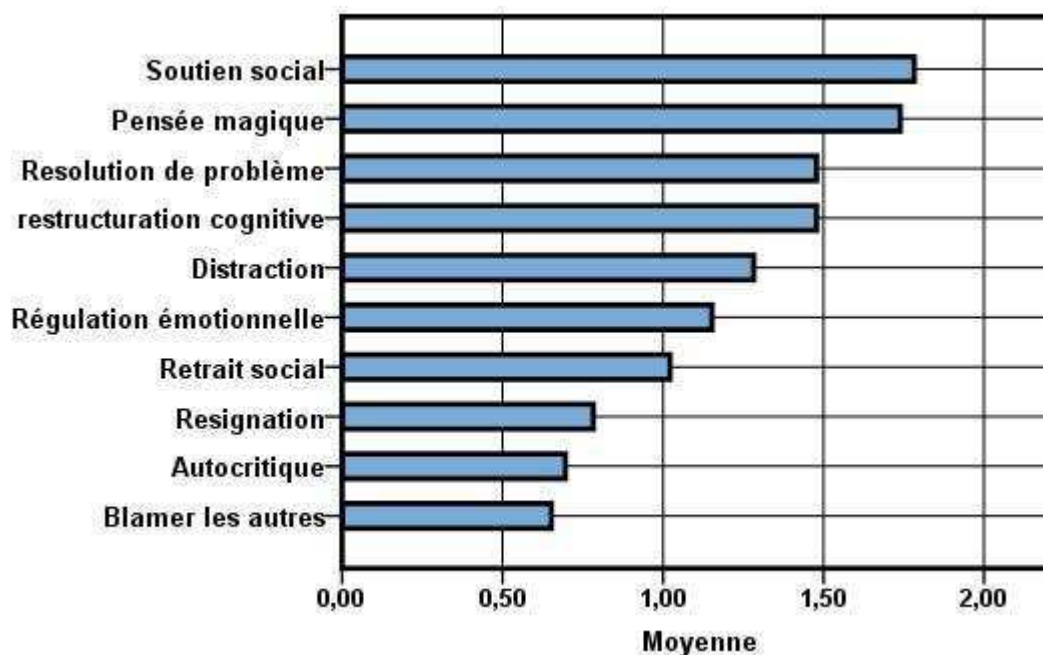


Figure 5 : Moyennes des fréquences d'utilisation des stratégies

II.1.2.3. Statistiques descriptives des scores des enfants pour l'efficacité des stratégies utilisées

L'efficacité des stratégies utilisées par les enfants de l'échantillon est à la fois résumée dans le Tableau 20 et organisée par ordre croissant dans la Figure 6. Il ressort très clairement que la stratégie la plus efficace, selon les enfants, est le « soutien social » et les stratégies les moins efficaces sont « blâmer les autres » et « autocritique ».

Tableau 20 : Statistiques descriptives des scores des enfants pour l'efficacité des stratégies utilisées

	Min	Max	m	σ	Médiane	Skewness	Kurtosis
Distraction	0	2,50	1,17	0,88	1,50	-0,153	-1,445
Retrait social	0	2	0,47	0,59	0,50	1,164	0,569
Restructuration cognitive	0	3	1,21	0,99	1	0,424	-0,725
Autocritique	0	2	0,21	0,510	0	2,468	5,859
Blâmer les autres	0	1	0,21	0,42	0	1,468	0,161
Résolution de problèmes	0	3	1,45	1,21	1,50	0,132	-1,719
Régulation émotionnelle	0	2,50	0,91	0,70	1	0,337	-0,479
Pensée magique	0	3	1,34	1,02	1,5	0,312	-0,837
Soutien social	0	3	1,91	1,16	2	-0,574	-1,172
Résignation	0	3	0,73	1,05	0	1,341	0,650

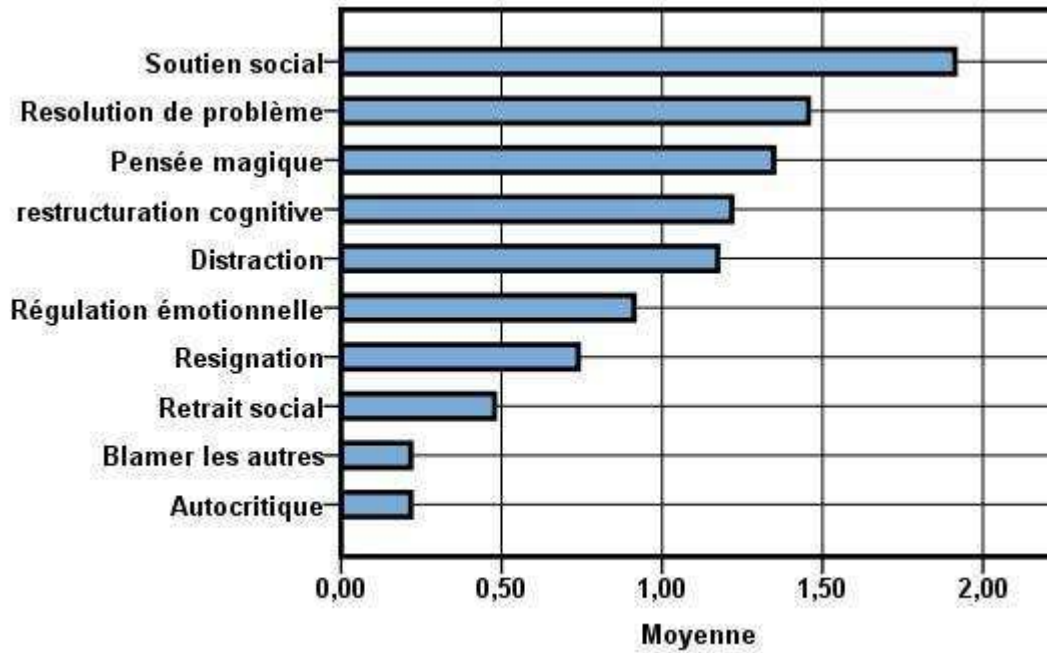


Figure 6 : Efficacité des stratégies utilisées

II.1.3. L'adaptation socio-affective

Le Tableau 21 décrit la distribution des scores T des enfants de notre échantillon au CBCL, outils utilisé pour appréhender leur adaptation socio-affective.

Tableau 21 : Distribution des scores T aux sous-échelles et échelles du CBCL

	Min	Max	m	σ	Médiane	Skewness	Kurtosis
Repli sur soi	50	73	55,52	6,38	54	1,123	0,865
Plaintes somatiques	50	72	54,60	7,46	50	1,276	0,064
Anxiété/Dépression	50	82	55,60	9,72	50	1,705	1,729
Adaptation intériorisée	34	78	51,91	12,27	50	0,559	- 0,407
Comportements délinquants	50	74	56,04	8,39	50	0,998	- 0,655
Comportements agressifs	50	80	54,43	7,72	50	2,115	4,610
Adaptation extériorisée	32	80	49,47	12,88	49	0,456	- 0,060
Problèmes sociaux	31	76	53,95	8,82	50	0,194	2,088
Troubles de la pensée	50	70	53,91	7,03	50	1,437	0,410
Trouble de l'attention	50	80	54,34	50	7,87	2,092	4,183
Adaptation générale	27	76	50,08	46	13,27	0,480	- 0,490

L'analyse des moyennes des scores T indique qu'elles se situent toutes en dessous de 60 donc hors des zones limites (scores de 60 à 63) et pathologiques (score \geq à 64). De manière générale, notre échantillon se situe à toutes les échelles et sous-échelles du CBCL dans la zone non pathologique.

D'autre part, la différence entre les moyennes des scores à l'adaptation intériorisée et l'adaptation extériorisée est faible. Les enfants de notre échantillon semblent ne pas avoir plus de problèmes d'adaptation intériorisée que de difficultés d'adaptation extériorisée.

Tableau 22 : Répartition des enfants selon les zones pathologiques aux sous-échelles et échelles du CBCL

	Zones non pathologique		Zone limite		Zone pathologique	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Repli sur soi	22	95,7	0	0	1	4,3
Plaintes somatiques	21	91,3	1	4,3	1	4,3
Anxiété/Dépression	19	82,6	1	4,3	3	13
Adaptation intériorisée	19	82,6	0	0	4	17,4
Comportements délinquants	19	82,6	3	13	1	4,03
Comportements agressifs	21	91,3	1	4,3	1	4,3
Adaptation extériorisée	19	82,6	1	4,3	3	13
Problèmes sociaux	22	95,7	0	0	1	4,3
Troubles de la pensée	21	91,3	2	8,7	0	0
Trouble de l'attention	21	91,3	1	4,3	1	4,3
Adaptation générale	18	78,3	1	4,3	4	17,4

Au niveau des scores individuels, on observe que la majorité des enfants de notre échantillon, 18 enfants soit 78%, se situe dans la zone non pathologique pour l'adaptation générale, tout comme pour l'adaptation intériorisée et l'adaptation extériorisée (19 enfants soit 82,6%). Dans la zone limite, le pourcentage d'enfants est le même pour l'adaptation extériorisée, et l'adaptation générale (4,3%). Notre échantillon compte 4 enfants dans la zone pathologique aussi bien pour l'adaptation générale que pour l'adaptation intériorisée et 3 enfants dans la zone pathologique pour l'adaptation extériorisée. (cf. Tableau 22)

Sur l'ensemble des échelles et sous-échelles, il apparaît que quinze des enfants de notre échantillon se situent en zone non pathologique et seulement deux des enfants se situent en zone pathologique à la fois pour l'adaptation intériorisée, l'adaptation extériorisée et l'adaptation générale.

II.1.4. La qualité de vie

Les données recueillies sur la qualité de vie des enfants feront l'objet de deux analyses : une analyse quantitative des scores obtenus par les enfants et qui indiquent leur

niveau de satisfaction, et une analyse qualitative des réponses des enfants aux quatre premières questions ouvertes du test de l'AUQEI.

II.1.4.1. Niveau de satisfaction de vie

La Figure 7 indique que presque tous les enfants (21 enfants, 91,30%) de notre échantillon ont une qualité de vie satisfaisante (score moyen $\geq 1,5$). Seulement 2 enfants soit 8,70 %, ont obtenu un score moyen inférieur à 1,5 et ont une qualité de vie non satisfaisante.

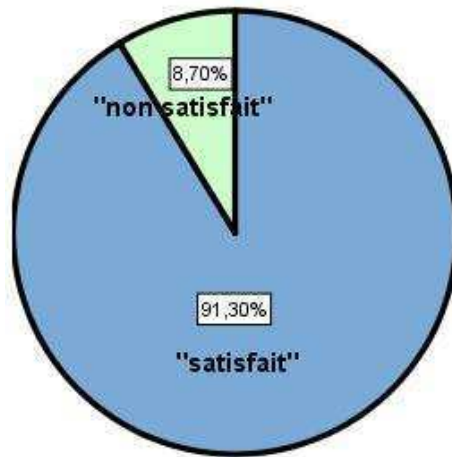


Figure 7: Répartition des enfants en fonction du niveau de satisfaction de vie

Une analyse des scores de notre échantillon dans son ensemble indique que notre échantillon a un score moyen de 2.02, ce qui signifie qu'il a globalement une qualité de vie satisfaisante. L'écart type est de 0,30, autrement dit, les données sont concentrées autour de la moyenne. L'asymétrie négative indique que les moyennes individuelles sont plutôt supérieures à la moyenne. (cf. Tableau 23)

Tableau 23: Statistiques descriptives du niveau de satisfaction de vie

	Min	Max	Moy	σ	Médiane	Skewness	Kurtosis
AUQEI	1,30	2,53	2,02	0,30	2,11	-0,984	0,991

Les données recueillies au questionnaire AUQEI ont été analysées par item avec une comparaison des moyennes obtenues par les enfants de notre échantillon à chaque item. Les résultats de cette analyse sont représentés par la Figure 8. Ils indiquent que les trois items qui ont les moyennes les plus élevées, sont ceux qui réfèrent aux loisirs et à la détente, celui qui a la moyenne la plus élevée étant « anniversaire » (moy = 3). L'item qui arrive après est celui des « frères et sœurs » avec une moyenne de 2,65. A l'inverse, les items qui ont les scores les

plus bas sont liés à la santé (« rester à l'hôpital », $m= 0,73$ et la « consultation chez le docteur », $m= 1,21$) et à la séparation (« loin de ta famille », $m= 1$).

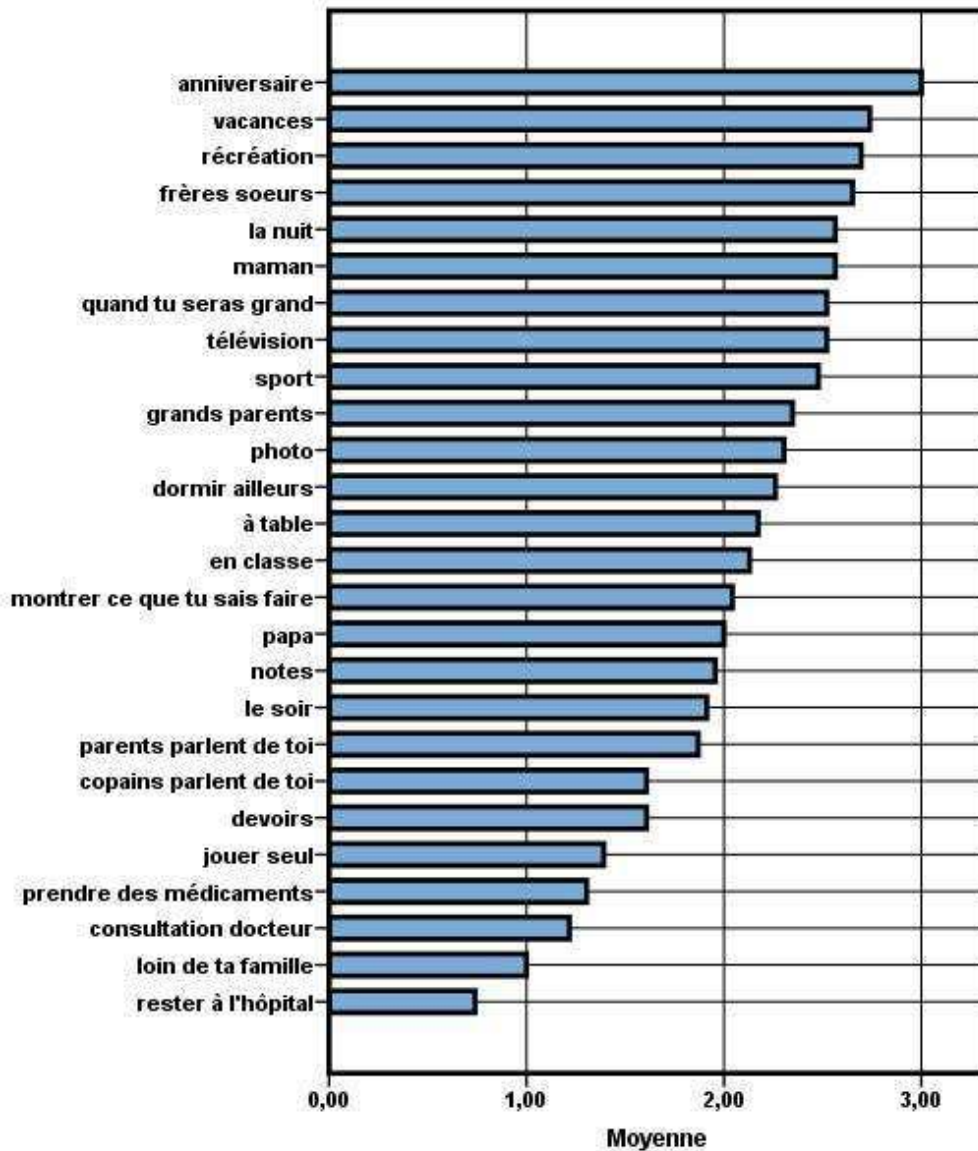


Figure 8 : Moyenne des scores aux items de l'AUQEI

II.1.4.2. Analyse des questions ouvertes

Le questionnaire AUQEI comporte une question ouverte qui permet d'obtenir des réponses spontanées des sujets. En effet, il est demandé aux enfants de chercher dans leurs

propres expériences une situation vécue pour chacun des quatre paliers de satisfaction utilisés dans le questionnaire et de justifier leurs choix. Les quatre paliers de satisfaction sont : « quelques fois tu n'es pas content du tout » ; « quelques fois tu n'es pas content » ; « quelques fois tu es content » ; « quelques fois tu es très content ». Nous analyserons les réponses des enfants pour chacun des paliers, en mettant l'accent sur les thèmes abordés, les sujets évoqués et les personnes impliquées.

« Quelques fois tu n'es pas content du tout. Dis pourquoi. »

Presque tous les enfants ont évoqué une situation pour ce palier de satisfaction, un seul enfant n'a pas trouvé de situation qui le renvoie à cet état. Les thèmes abordés par les enfants sont la famille, l'école, la mort, les amis et les enfants eux-mêmes.

➤ **La famille** : elle est le thème le plus abordé, 13 enfants, soit 52%, ont fait ce choix.

Les sujets abordés pour ce thème sont :

- Les beaux-parents pour quatre enfants : ils évoquent leur sévérité à leur égard, leurs rapports difficiles avec eux et les différences qu'ils font entre eux et leurs enfants.
- Les relations parents-enfants pour trois enfants : ils font référence à l'éducation parentale avec les punitions et le fait de se faire gronder.
- Les relations fraternelles pour trois enfants : il est question ici des quasi-frères ou des relations conflictuelles avec un frère/sœur germain.
- La séparation des parents, avec plus précisément, les disputes, les rapports distants entre les parents et l'absence de proximité entre eux, a été abordée par deux enfants.
- Le mode de garde est évoqué par un enfant sous l'angle de l'organisation et du temps perdu quand les horaires ne sont pas respectés les parents.

➤ **les enfants eux-mêmes** : En dehors de la famille, les enfants (6 enfants soit 26%), ont parlé d'eux, de ce qu'ils n'aiment pas, de ce qui ne répond pas à leur désir ou n'est pas à leur goût en matière d'alimentation, de jeux et dans leurs rapports avec les autres en général.

➤ **L'école, les amis et la mort** : d'autres thèmes ont été évoqués de façon isolée par des enfants, il s'agit des mauvaises notes à l'école, des amis qui déménagent, de la mort du chien d'une amie.

Les sentiments exprimés pour justifier le choix des situations mentionnées pour ce palier sont : elles « énervent », elles « rendent triste », elles « font peur » et « sont stressantes ».

« Quelques fois tu n'es pas content. Dis pourquoi. »

Tous les enfants ont indiqué une situation qui les renvoie à ce palier de satisfaction. Les thèmes évoqués par les enfants pour ce deuxième palier sont sensiblement les mêmes que ceux du premier, c'est-à-dire, la famille, l'enfant, les amis, l'école.

➤ **La famille** : elle est encore le sujet le plus abordé par les enfants (13 enfants soit 56%). La fratrie et la garde partagée sont un peu plus abordés ici.

- Au niveau de la fratrie, on retrouve les aînés de fratrie germaine qui évoque les aspects contraignants de leur position d'aîné : être dérangé par les cadets, les pleurs pour des caprices, s'en occuper alors qu'on souhaiterait faire autre chose. Le demi-frère est évoqué sous un angle plus positif par une enfant, elle n'est pas contente quand il se fait mal.

- La garde conjointe regroupe différents types de mode de garde et des avis différents pour un même type de garde d'un enfant à l'autre. On a le fait d'être en voiture pour une garde principale, et pour la garde alternée, les oublis scolaires pour un enfant et au contraire un mécontentement pour la suspension d'une résidence alternée pour une autre enfant, parce qu'il ne voit plus aussi souvent sa mère dont elle est très proche.

- Les beaux-parents sont évoqués ici par rapport à leurs méthodes éducatives : « quand E. gronde et fait des reproches, la façon dont elle le dit » et dans leur rapport avec leur parent biologique.

- Les enfants mentionnent également les disputes entre parents et l'impossibilité d'être avec les deux parents à la fois.

➤ **Les enfants eux-mêmes**: ceux qui parlent d'eux indiquent qu'ils ne sont pas contents quand ils ne sont pas le centre de l'attention (1 enfant), quand ils sont dérangés pendant une activité (1 enfant), quand ils perdent à un jeu (2 enfants), ils n'aiment pas les méchancetés (1 enfant) et ranger leur chambre (1 enfant).

➤ **Les amis et l'école** : Concernant les amis, il est question d'en être éloigné pour une enfant et de ne plus en avoir pour un autre enfant. L'école et les mauvaises notes sont évoquées de façon isolée par un enfant.

« Quelques fois tu es content. Dis pourquoi. »

Un seul enfant n'a pas trouvé de situation pour ce palier. Pour les autres enfants, il ressort de l'analyse des réponses les mêmes thèmes que pour les deux précédents, c'est-à-dire, la famille, l'enfant, l'école, les amis.

➤ **La famille** : Les enfants évoquent ce qu'ils apprécient dans leur vie familiale.

- Les aspects positifs de leur mode de garde, « je suis content car je peux voir mes deux autres proches » concernant la résidence alternée, ou « *rester les week-ends avec ma mère, pas parce que je n'aime pas mon père, mais parce que je n'aime pas les voyages et que là-bas ce n'est pas ma maison* » pour une garde principale chez la mère. Sur un plan général, un enfant apprécie de partager de bons moments avec ses proches.

-Au niveau des relations fraternelles, les situations appréciées par les enfants sont : « *être tout seul à côté de ma sœur* » pour la fratrie germaine ; la naissance d'un demi-frère, le sourire d'une demi-sœur ou le fait de jouer avec l'ensemble de sa fratrie.

-Les enfants évoquent les beaux-parents ici pour dire qu'ils sont contents pour leurs parents parce qu'ils ont trouvé des amoureux.

-Les enfants aiment quand il n'y a pas de dispute.

Dans le cadre des relations parents-enfants, les enfants sont satisfaits quand ils ont des discussions avec un parent avec qui les relations sont un peu difficiles « *parfois il y a des dialogues avec mon père, quand on arrive à communiquer. J'ai toujours voulu être proche de lui comme mon frère* ».

➤ **Les enfants eux-mêmes** : Concernant leur propre personne, les sujets abordés par les enfants sont la réussite personnelle, avoir de belles choses, les anniversaires et Noël pour les cadeaux (2 enfants), quand ils ont ce qu'ils veulent (2 enfants), les loisirs c'est-à-dire les jeux, le cinéma « *je joue à la console de jeux, ça me rend joyeux, ça dégage mes nerfs* ».

➤ **L'école et les amis** : les enfants sont contents quand ils sont de bonnes notes à l'école. Au niveau des amis, les enfants mentionnent le fait de se sentir bien avec eux, l'absence de conflit qui sont évoqués « *voir mes amis, on est toujours d'accord, on fait toujours la même chose. On se sent comme avec soi-même* ».

« *Quelques fois tu es très content. Dis pourquoi.* »

Deux enfants n'ont pas trouvé de situation pour ce palier. On retrouve toujours les mêmes thèmes que pour les autres paliers.

➤ **La famille** : Sur un plan général, les enfants évoquent les fêtes familiales, les rigolades, les bons moments en famille et le fait de recevoir des cadeaux. Ils sont satisfaits d'avoir une famille soutenance : « *parce que je suis avec des gens qui me soutiennent* ».

- Au niveau du mode de garde : la diversité des espaces de vie qu'offre la garde alternée et le fait de retrouver l'autre parent parce qu'il leur a manqué apporte de la satisfaction aux enfants.

- Les beaux-parents pour le bonheur qu'ils apportent aux parents : « *le fait qu'ils aient refait leur vie. Ils sont plus heureux* ».

- Concernant les relations fraternelles le partage quand le frère prête ses choses, passer du temps à parler avec son frère, pour la fratrie germaine et l'arrivé d'un demi-frère.

➤ **Les enfants eux-mêmes** : ils évoquent leurs activités sportives, notamment, le fait de gagner des matchs et d'avoir des récompenses (3 enfants) ainsi que le fait de s'amuser et de jouer à des jeux qu'ils adorent.

➤ **Les amis et l'école** : les enfants sont très contents de sortir avec leurs amis, de parler, de rigoler, de faire la fête avec eux (2 enfants). Pour ce qui est de l'école, un enfant aime beaucoup le challenge des évaluations « *avoir une grosse évaluation à l'école ; avoir le 20 c'est parfait. Faire quelque chose de bien ça me fait du bien* ».

En guise de synthèse des résultats obtenus au niveau de l'appropriation de la famille, notons qu'il ressort des dessins réalisés par les enfants quatre représentations de la famille : la « famille globale » liée à une logique de continuité, « la famille composite » qui renvoie à des choix sélectifs, la « famille d'un foyer » basée sur une logique de deux familles ou deux composantes familiales distinctes, « la famille d'origine » qui se rapporte à une logique de pérennité de la famille nucléaire. Pour ce qui concerne les stratégies de coping le beau-parent est le premier stresser selon les enfants et le soutien social est la stratégie de coping la plus mobilisée par les enfants et également celle qu'ils jugent la plus efficace. Les enfants de notre échantillon présentent dans l'ensemble une adaptation socio-affective et une qualité de vie satisfaisante. Les thèmes évoqués par les enfants pour les différents paliers de satisfaction de vie sont : la famille, l'enfant lui-même, les amis et l'école.

II.2. Représentation des relations dans la fratrie germaine

Les entretiens sur les relations fraternelles ont été analysés selon les différents thèmes sur lesquels ils étaient basés c'est-à-dire : la séparation, les relations parents-enfants, le mode de garde, les relations beaux-parents/enfants, les relations avec la fratrie germaine, les relations avec les demi-frères/sœurs et les quasi- frères/sœurs. Pour chacun des thèmes nous analyserons le vécu de l'enfant les changements dans la famille puis les ressources et contraintes de la fratrie germaine.

Séparation et les relations fraternelles

La séparation des parents a été abordée avec les enfants parce qu'elle est la transition familiale qui précède la réorganisation de la famille. La majorité des enfants de notre échantillon ne se souvient pas vraiment du moment de la séparation de leurs parents. Les enfants ont été informés de la séparation par leurs parents, soit ensemble, soit séparément. Certains enfants en ont retenu des phrases comme « *papa et maman, on ne s'aime plus* », « *notre père nous a dit qu'avec maman, ils ne s'entendaient plus, qu'ils avaient des problèmes et qu'ils ne pouvaient plus vivre ensemble* ». D'un point de vue pratique, Ils ont compris que leurs parents ne seraient plus ensemble (les parents séparés « *ça veut dire qu'ils ne sont plus au même endroit* »), mais n'ont pas toujours saisis le sens de cette séparation « *je ne comprenais pas, parce que pour moi ça n'était pas logique* ». A l'annonce de la séparation, certains enfants se sont inquiétés de leurs sorts et du maintien des relations avec leurs parents « *je me disais où est-ce que je vais aller, quand est-ce que je vais y aller* ».

Dans ces moments de doutes et d'interrogations, la fratrie joue un rôle majeur, les enfants l'évoquent en termes de discussion, de partage de sentiments et d'aide à la compréhension. Les discussions au sein de la fratrie, quand elles ont eu lieu, ont été un complément essentiel des discussions avec les parents. Elles ont permis, par exemple, à certains aînés de s'assurer que les cadets avaient compris la situation « *je lui ai plus expliqué à mon avis. Je me suis assurée qu'elle avait bien compris* ». Les enfants discutent avec leurs frères/sœurs de la séparation de leurs parents et de leur désir de les revoir ensemble. De manière générale, les enfants ont plutôt vécu avec leur frère/sœur germain, la tristesse et les pleurs. La fratrie est en ce sens un groupe de soutien et de partage. Cependant, certains enfants ont préféré dissimuler leur tristesse et leurs pleurs aux parents et à leur frère/sœur pour différentes raisons. En ce qui concerne les parents, les enfants évoquent la volonté de les préserver, d'éviter qu'ils s'inquiètent pour eux en plus des difficultés qu'ils traversaient. Au niveau de la fratrie, les

enfants indiquent que leurs frères/sœurs étaient trop jeunes pour comprendre ce qui se passait, donc ils ne pouvaient pas en discuter avec lui ou elle. D'autres enfants, par contre, gardaient leur tristesse pour eux parce que leur frère/sœur ne partageait pas leurs sentiments sur la situation : le frère/sœur n'était pas aussi triste qu'eux et ne comprenait pas pourquoi ils l'étaient autant. Dans ce cadre, la fratrie devient une préoccupation supplémentaire et une autre source de difficultés. On peut également relever un contexte dans lequel l'enfant se retrouve isolé face à ses difficultés. Les enfants expriment également des sentiments contradictoires : d'un côté de la tristesse pour la séparation et de l'autre l'excitation pour les cadeaux qui seront plus nombreux. Cette ambivalence traduit des conflits liés à la séparation. Le soutien fraternel est principalement mis en avant par les enfants, cependant ils relèvent certains inconvénients. En effet, les aînés, mentionnent le fait d'être trop sollicités par leurs cadets pour des activités et pour des questions liées à la séparation des parents : « ...*il ne fait que m'embêter. Il voulait que je joue avec lui, il voulait toujours que je fasse un truc pour lui, il voulait que je l'accompagne à chaque fois quelque part* ». Leur frère/sœur pose beaucoup de questions, surtout la nuit, lorsqu'il n'y a plus les parents, ce qui peut être embêtant : « *Ça dépend quand elle en pose mille à la fois là... Ce qui me gêne c'est parce que je ne sais pas pourquoi, elle attend que ça soit la nuit pour m'en parler et quand moi je rentre je suis fatiguée et là je lui dis A. on en parlera demain pas aujourd'hui, pas ce soir* ».

Relations parents-enfants après la séparation

L'un des changements les plus importants dans les relations parent-enfants est, du point de vue des enfants, de ne plus avoir leurs deux parents ensemble. Ils ne les voient plus aussi souvent et n'ont plus de repas ensemble avec eux. Les parents ne sont plus proches et ils ne leur donnent plus de soins ensemble : « *je ne vois plus du tout mes parents se faire des câlins, se faire des bisous sur la bouche, après je ne les vois plus dormir ensemble, me bercer en même temps, ça j'aurais tellement préféré que ça reste* ». En outre, certains enfants mentionnent, une dégradation des relations avec leurs pères au niveau de la communication et de l'affection « *Je me rappelle un peu des engueulades avec mon père parce qu'il savait que je n'aimais pas aller chez lui et ça l'énervait, alors des fois il m'engueulait* », « *...papa, moi et S. ça a beaucoup changé... on l'aime moins qu'avant...* ».

Dans le cadre de ces changements, un frère/sœur peut être un substitut parental pour l'enfant par les soins et l'attention qu'il lui porte. Ainsi, les relations dans la fratrie germaine semblent

aider à combler l'absence d'un parent dans les foyers ou à compenser les rapports conflictuels avec les parents. Les aînés considèrent que c'est leur rôle « c'est normal », « *je servirai comme parent parce que je me suis dit ça serait mieux pour elle, donc pour moi aussi* », et les cadets apprécient qu'ils le fassent : « *C'est S. qui fait comme un papa avec moi, comme un vrai papa, comme un vrai papa, parce que papa c'est comme si c'était un faux, il était un vrai avant maintenant non. Ça me plaît parce que ça me donne l'impression, c'est comme si c'était mon papa d'avant, celui que j'aimais.* »

Garde conjointe

L'objectif ici, recueillir les sentiments des enfants sur le fait de vivre entre deux maisons. Les enfants sont amenés à relever les avantages et les inconvénients liés à cette situation ainsi que les ressources et les contraintes des relations dans la fratrie germaine.

La plupart des enfants de notre échantillon continuent à voir régulièrement leurs deux parents et seulement trois d'entre eux ne voient presque plus leur père. Le premier avantage de la garde conjointe est, selon les enfants, le maintien des relations avec chaque parent. Ensuite, ils évoquent le fait de vivre dans des « *paysages différents* » et enfin, de « *faire de la route* » pour ceux qui aiment les voyages.

Les inconvénients sont plutôt liés aux relations avec les beaux-parents. Les enfants déclarent qu'il y a quelque fois un des foyers dans lequel ils se sentent moins bien et où ils aiment moins se rendre parce qu'ils ont des relations conflictuelles avec le beau-parent. Par ailleurs, les enfants évoquent des difficultés liées à l'organisation pratique de la garde conjointe, par exemple, le fait de ne pas connaître le programme, quand les périodes dédiées à chaque parent varient beaucoup : « *je ne sais plus ou mettre la tête C. non plus, enfin voilà quoi ... je ne sais plus exactement quand est-ce que je vais chez maman, quand est-ce que je vais chez papa...* ». Les trajets sont également mentionnés par les enfants en termes de temps, de distance à parcourir et de moyens de transport. Les enfants estiment que les trajets entre les deux maisons leur prennent beaucoup de temps : « *après je suis un peu toujours en voiture, par exemple la semaine de la rentrée c'est ma mère qui va venir me chercher, en fait je vais prendre le bus je vais arriver chez moi et après c'est ma mère qui va me ramener et tout mais pour moi ça va me prendre du temps en voiture* ». Les trajets constituent selon eux beaucoup de distance à parcourir. « *J'en ai marre de faire trop de route, on fait de la route une fois pour aller au tennis, une fois pour aller chez maman, une fois pour aller à l'école, une fois pour aller faire des courses, j'en ai marre de faire des routes* ». Enfin, les moyens de transport sont

évoqués par une enfant en garde principale dont les parents vivent dans deux pays différents. Elle trouve embêtant le fait d'avoir deux maisons parce qu'elle a peur en avion et en bateau : *« Parce que je n'aime pas trop l'avion et j'ai peur que l'avion soit en panne et qu'on tombe... et le bateau aussi »*. Au-delà des relations beaux-parents/enfants et de l'organisation pratique les enfants soulignent la discontinuité d'une maison à l'autre sur le plan des approches éducatives. En effet, les enfants font des comparaisons entre les parents et notent les différences dans leurs approches éducatives. Certains tirent profit de ces différences, d'autres par contre ont des difficultés à jongler entre ce qui est interdit dans une maison et pas dans l'autre et à faire face aux disputes entre les parents quant aux activités qu'ils font chez l'un et l'autre. Ces discordances créent des confusions et des incompréhensions chez les enfants. Un autre inconvénient qui se rattache au fait d'avoir deux maisons, tient justement à cette division en deux et au fait de ne pas avoir tout ensemble et tout le temps. Les enfants affirment que quand ils sont dans une maison l'autre leur manque : *« Quand je suis chez maman je veux aller chez papa et quand je suis chez papa je veux aller chez maman »*. De plus, les parents ne se voient quasiment pas, il n'est plus possible d'être avec les deux parents et de partager des moments avec eux. *« Les inconvénients ce serait que mes parents ne se voient quasiment pas, que moi du coup je ne sais plus où mettre la tête, C. non plus, enfin voilà quoi, après on a des photos de lui sur le réfrigérateur, on fait quelques sorties de temps en temps, mais pas avec maman, que papa, C. et moi »*

Au niveau de la garde conjointe, les ressources de la relation dans la fratrie germaine mis en avant par les enfants concernent la distraction. La plupart des enfants affirment que le frère ou la sœur permet de ne pas s'ennuyer : *« ça n'aurait pas été pareille ...on rigole, on joue »*. Une autre ressource renvoie au fonctionnement du système familial et de ses sous-systèmes. Les relations dans la fratrie germaine délimitent un sous-système « fratrie » et permet à l'enfant de rester dans son sous-système et de bénéficier de la sécurité qu'il lui apporte. En effet, selon les enfants le fait d'être avec leur frère/sœur leur évite d'être seul avec le couple parent/beau-parent et d'affronter tout seul les difficultés avec le beau-parent *« je dois tout faire toute seule, enfin je dois être avec elle toute seule alors quand ils sont là ils me protègent et tout, ils me défendent »*. Au niveau des contraintes, certains aînés notent que, du fait des sollicitations de leur cadet, être seul pourrait leur permettre d'être au calme quand ils sont fatigués.

Remise en couple

La recomposition est abordée avec les enfants sous l'angle de l'arrivée du ou des beaux-parents dans leurs vie familiale. Plus précisément, nous nous intéressons à leur sentiment par rapport à la présence d'un beau-parent dans leur vie, à leur relation avec les beaux-parents et aux modifications dans la famille liées aux beaux-parents.

Les enfants, de manière générale se souviennent de la remise en couple d'au moins un de leur parent. Les parents leur ont présenté le beau-parent dans la majorité des cas. Mais dans d'autres, l'enfant l'a découvert, ou l'a compris au fil du temps : *« a force je me suis rendu compte mais au début non »*.

Les enfants évoquent leur surprise à l'annonce de la remise en couple parce qu'ils ne s'y attendaient pas ou parce qu'elle s'est faite tout de suite après la séparation des parents : *« je ne sais pas comment ils ont fait, ils ont trouvé direct une autre personne. »*. Ils déclarent dans l'ensemble ne pas avoir eu de sentiments négatifs sur la remise en couple des parents en tant que telle, qui apparaît comme un événement positif après la phase difficile de la séparation. Dans ce cadre la remise en couple du deuxième parent est encore plus appréciée parce qu'avec elle, les deux parents retrouvent un équilibre : *« J'étais plutôt contente qu'il refasse sa vie avec une autre femme, Parce que maman elle était d'abord avec CY et parfois je le trouvais assez jaloux, enfin, jaloux, il faut s'abstenir quand même mais il était un peu distant, trop distant et donc ça me faisait un peu peur et j'étais bien contente qu'il refasse sa vie avec une autre femme. »*

Ainsi, les avantages de la remise en couple selon les enfants concernent d'abord les parents. Les enfants estiment qu'elle améliore la vie des parents dans la mesure où, ils ne sont plus seuls, et paraissent plus heureux et détendus : *« Papa déjà, il est plus heureux, il fume moins »* ; *« J'étais super contente de voir que maman elle ne serait plus toute seule et tout ça. »*

Ensuite, la remise en couple des parents comporte des avantages pour les enfants eux-mêmes. Ils remarquent une baisse des disputes entre eux et leurs parents. *« Bah c'est mieux à la maison, il y a moins de dispute, parce que quand il n'y avait pas R., il y avait tout le temps des disputes, maman et nous on se disputait, parce qu'elle était triste elle était toute seule alors maman, S. et moi on ne faisait que se disputer »*. En outre, les enfants apprécient d'avoir des beaux-parents qui sont gentils avec eux *« elle est très gentille avec moi »*.

Un autre avantage de la remise en couple des parents pour les enfants tient à l'équilibre familial qu'elle leur apporte. Ce besoin d'équilibre apparaît très clairement chez deux enfants au sein d'une même fratrie. Il ressort de leurs entretiens qu'il est lié à la structure et au

fonctionnement de la famille telle que les enfants se la représentent. Sur le plan structural, les beaux-parents permettent d'avoir deux figures parentales dans chaque foyer : une figure maternelle et une figure paternelle : *« j'aime bien quand il y a deux personnes »*. Au niveau du fonctionnement de la famille, il se situe dans la répartition des rôles parentaux et dans les soins apportés aux enfants. Pour les enfants, Il faut deux personnes pour s'occuper d'eux, surtout quand ils sont encore jeunes : *« moi je saurai me débrouiller toute seule donc les parents je n'aurai pas besoin de deux, un ça suffira...elle aurait besoin de deux personnes »*. Ainsi, la remise en couple libère l'aîné de l'obligation de se substituer au parent absent auprès de sa sœur cadette *« Je me disais bon, s'ils ne trouvent pas d'autres personnes, eh bah, ce sera mieux pour A., parce que ça fera papa et maman. Je servirai comme parent parce que je me suis dit ça serait mieux pour elle, donc pour moi aussi »*. Cette représentation du fonctionnement de la famille s'appuie sur le fonctionnement de la famille avant la séparation, *« papa qui s'occupe d'A. et pendant ce temps maman elle s'occupe de moi et on trouvait ça bien. Et donc je me suis dit pour A. si maman elle s'occupait de moi, qu'est-ce qu'elle va faire A. donc je me suis dite maman elle s'occupe de moi et moi je m'occupe d'A. »*. Un dernier avantage de la remise en couple est qu'elle permet la naissance des demi-frères/sœurs *« sans elle il n'y aurait pas M. »*.

Au contraire, les inconvénients de la remise en couple des parents situent au niveau du désir des enfants de revoir leurs parents ensemble, des relations beaux-parents/enfants et dans la vie familiale.

Malgré la séparation effective des parents, les enfants espèrent qu'ils se remettent ensemble et en ce sens la remise en couple constitue un autre obstacle à la réalisation de ce désir. En effet, les enfants se préoccupent désormais en plus, de ce que les beaux-parents vont se retrouver seuls si leurs parents se remettent ensemble et sont amenés à trouver des solutions pour eux. *«...si papa et maman se remettent ensemble, D et J.Y. vont se mettre ensemble »*.

En ce qui concerne les relations beaux-parents/enfants, les enfants évoquent leurs approches éducatives, ils estiment notamment, qu'ils sont trop sévères, plus sévères que leurs parents. De plus les beaux-parents introduisent des changements dans la vie familiale. Ils définissent de nouvelles règles dans la vie familiale dont les enfants ne comprennent pas toujours le bien fondé. Des modifications apparaissent également dans la relation parent-enfant avec l'arrivée du beau-parent, par exemple au niveau de l'attribution des petits noms affectueux : *« ma mère elle m'appelait DD., maintenant c'est E. qu'elle appelle DD., donc voilà je ne suis pas*

contente », des rapports père-enfant « *Papa est moins gentil* » ou dans la décoration de la maison.

Par ailleurs, les enfants soulignent l'évolution dans le temps, des relations beaux-parents/enfants, celles-ci pouvant s'améliorer ou au contraire se dégrader. En effet les enfants notent que leur relations avec leurs beaux-parents étaient plus conflictuelle ou distante dans les premiers moments et que maintenant ils sont plus proches : « *Bah au début je lui répondais un peu, enfin tout le monde lui répondait un peu donc il pensait bon voilà ... au début on se cherchait* » ; « *Au début c'était madame, et puis après papa m'a demandé de l'appeler C. et puis après genre il y a deux ans on a commencé à lui donner des surnoms parce qu'on la connaissait bien mieux* ».

Au niveau de la remise en couple des parents, les relations dans la fratrie germaine peuvent servir de cadre d'échange et de compréhension. Le frère/sœur germain peut aider à comprendre qui est le beau-parent c'est-à-dire la nature de sa relation avec leur parent et la raison de sa présence avec eux, quand les parents ne l'expliquent pas clairement. En outre, la fratrie germaine peut être un lieu de soutien et de consolation : « *Avec C. je dis mais non, je vais arranger ça et C. il dit, je le déteste CY, je le déteste. Donc en général c'est non C., c'est bon, quand il le dit devant moi je lui dis non C.,... c'est non ce n'est pas grave et finalement il se calme* » ; « *On en parle la journée ou moi je me suis faite gronder et A. s'est faite gronder. Celle qui s'est faite grondé dit à l'autre tu l'aime à J.Y. et l'autre elle fait ouui, ça dépend de si on l'aime ou on ne l'aime pas.* ». Elle peut également être un lieu d'élaboration de stratégies pour faire face aux relations conflictuelles avec les beaux-parents. En effet, certains enfants donnent avec leurs frères/sœurs des surnoms à la belle-mère. « *parce qu'on ne l'aime pas alors on l'appelle dans notre tête comme je te l'ai dit tout à l'heure, on l'appelle C. la méchante.* » D'autres ont constitué ensemble une boîte à idée pour mettre fin à la relation mère/beau-père parce que le beau-père est trop sévère : « *on a commencé à faire des listes, on avait une grande boîte comme ça et dedans on mettait des petits rouleaux qu'on accrochait, on mettait des trucs du style mélanger les papiers de CY, euh...éteindre la lumière à CY, écrire un mot d'amour à un autre garçon et tu le laisses sur la table de la part de maman* »

Relations dans la fratrie germaine

Les enfants définissent leurs frères/sœurs par leurs liens « un frère ou une sœur c'est quand on a la même maman et le même papa. Il fait partie de la famille ». Au niveau de leurs relations, ils évoquent les échanges de connaissances : « *C'est moi qui lui apprend, elle*

m'apprend des choses qu'elle a fait à l'école, qu'elle va faire à l'école. » ; « C'est qu'il veut savoir plein de chose et que j'adore expliquer des trucs ». Les enfants mentionnent des apports liés au bien-être psychologique et au sentiment de sécurité, selon eux, avoir un frère/sœur « ça fait du bien », il permet de ne pas être seul, il veille sur eux, les protège. Ils soulignent le soutien dont ils bénéficient dans les relations fraternelles : « les frères et sœurs s'entraident pour les devoirs ou en cas de problème » ; « c'est quelqu'un sur qui tu peux compter, qui peut t'aider, avec qui des fois tu peux faire des choses, jouer enfin avoir des discussions ». Celui avec qui on partage des vécus difficiles tels que le divorce et la recomposition « il m'écoute, il me parle, des fois on se fait des câlins pour se consoler et voilà. C'est mon meilleur ami, mon confident ». Les relations fraternelles occupe à ce niveau une place centrale dans la recomposition : « c'est très important, si je n'avais pas de frère je ne sais pas comment j'aurais fait ».

La relation dans la fratrie germaine se distingue d'autres relations telles que la relation amicale et la relation parent-enfant par sa stabilité, sa continuité d'un foyer à l'autre et en tout temps. Contrairement aux demi-frères/sœurs ou quasi-frères/sœurs ou à un amis « *le frère il est tout le temps là, tu peux jouer avec lui même à la maison* ». La spécificité de la relation dans la fratrie germaine tient également à leur expérience commune qui fait du frère/sœur la personne la plus à même de comprendre et de soutenir l'enfant : « *ça me fait du bien qu'il soit du même avis que moi, qu'il comprenne ce que je ressens et tout, avec mon père je n'arrivais pas à en parlé, avec ma mère j'en ai parlé, mais la seule chose qu'elle pouvait me dire c'était qu'ils ne se remettraient pas ensemble, après elle me faisait un câlin mais elle ne pouvait pas vraiment ressentir ce que je ressentais* ». Elle constitue un cadre de confiance pour discuter, par exemple, du beau-parent contrairement à la relation avec les demi et quasi-frères/sœurs : « *Mais aussi c'est normal parce que c'est leur mère alors si je le dis à eux ils vont aller le répété surtout que c'est des rapporteurs* ».

Les enfants mentionnent également l'aspect ambivalent des relations et l'évolution dans les relations fraternelles. Les relations fraternelles ne sont pas positives pour tous les aspects de la vie familiale. Pour un des enfants, elles sont soutenantes face aux difficultés de la recomposition mais plutôt conflictuelles dans d'autres circonstances. Pour une autre enfant les relations ont connu une évolution, elles sont passées d'une phase moins soutenante au moment de la séparation et de la recomposition à une plus grande proximité : « *quand on était petit on n'en parlait pas beaucoup, mais maintenant on en parle surtout* ».

Les aspects négatifs indiqués par les enfants réfèrent pour les aînés à la responsabilité liée au fait de prendre soin de leur frères/sœurs et de les protéger: « *c'est que quand tu as une petite sœur, c'est plutôt ça, tu ne veux pas qu'on lui fasse du mal, pas trop* » ; « *à la récréation je ne joue pas je le surveille* ». Il ressort également des réponses des enfants des conflits dans la fratrie germaine. Certains enfants estiment que la présence de leurs frères/sœurs n'est pas bénéfique pour eux et pensent qu'ils seraient mieux seuls : « *pour moi je préférerais ne pas avoir de petit frère* » ; « *il me gêne* ». Ils expriment de la jalousie et de la rivalité : « *il a plus de tout en fait, plus que moi* » ou de l'agressivité « *un frère ça me sert de punching ball* ». Enfin, les enfants peuvent être moins proches et ne pas partager beaucoup d'activités : « *il vit sa vie, moi je vie la mienne* ».

Demi-frères/sœurs

Dans notre échantillon dix-sept enfants ont au moins un demi-frère/sœur. L'arrivée ou la présence d'un demi-frère/sœur est considérée comme positive, dans l'ensemble, par presque tous les enfants, un seul enfant trouve cela négatif. Les aspects positifs qui ressortent des réponses des enfants sont rattachés à plusieurs facteurs : l'âge des demi-frères/sœurs, la position dans la fratrie et les ressources qu'ils constituent pour l'enfant dans la recomposition. L'âge des demi frères/sœurs influencent la qualité des relations dans la mesure où ils sont pour la plupart encore bébés ou dans la petite enfance et que les enfants les trouvent « *mignons* », « *trop chou* » ; ce ne sont pas encore des compagnons de jeu mais ils ont un aspect ludique « *c'est comme une grosse poupée* ».

Concernant la position dans la fratrie, les enfants évoquent une différence entre la dyade qu'ils forment avec leur demi-frères/sœurs et celle qu'ils constituent avec leurs frères/sœurs germains, par rapport à leur position dans chacune de ces dyades fraternelles. En effet, tous les enfants ont une position d'aîné face aux demi-frères/sœurs. Ils leurs donnent des soins, pour les cadets c'est un nouveau rôle, quant aux aînés, ils peuvent à nouveau prendre soins d'un frère plus jeune, leurs cadets ayant de moins en moins besoin d'eux. Ainsi, les enfants s'occupent des demi-frères et sœurs et sont très proches d'eux : « *je les ai vu naître, je les ai vu grandir, pour moi c'est comme mes frères, après ce n'est pas pareil parce que D. c'est mon grand frère* ».

Au niveau de la recomposition les enfants notent peu de changements avec l'arrivée d'un demi-frère/sœur parce que « *c'est encore un bébé* ». Les changements liés aux demi

frères/sœurs ont des aspects positifs et des aspects négatifs. Les réponses concernant les aspects positifs sont par exemple « *que des bonnes choses* ». Prendre soin d'eux constitue une sorte d'occupation que les enfants apprécient « *quand on arrive on se lave direct les mains et après on va avec M. donc ça fait une sorte d'occupation* » ; « *Ils m'aident, enfin, ça me rend plus mature, plus forte par rapport à ça* ».

Cependant, certains enfants soulignent que participer aux soins donnés aux demi-frères et sœurs peut être embêtant quand ils ont envie de faire autre chose. En outre, les parents et beaux-parents sont moins disponibles pour eux car les bébés demandent beaucoup de soins et d'attention ce qui réduit le temps qui leur est consacré. Pour un des enfants son père ne l'aime plus depuis que ces demi-frères sont arrivés : « *c'est à cause de mes deux petits frères, avant il m'achetait plein de chose et avec les petits qui sont arrivés il a commencé à pas m'aimer* ». Par contre une enfant considère ce manque de disponibilité comme un point positif dans ces rapports avec sa belle-mère dans la mesure où, plus elle est occupée avec ses enfants, moins elles ont des interactions et moins il y a de conflits. Les demi-frères/sœurs constituent une sorte de rempart entre elle et sa belle-mère. « *Parce que c'est ses enfants, donc finalement, elle s'occupe beaucoup plus d'eux que de moi, ça me permet que j'ai moins de dialogue...* ». Dans la continuité de ce qui précède, notons que les enfants relèvent les différences faites par les beaux parents entre leurs enfants (les demi-frères/sœurs) et eux. Par ailleurs, les demi-frères/sœurs ne sont pas toujours comme de « *grosses poupées* », pour certains enfants, ils sont « *méchants, tapent et mordent* »

Les relations dans la fratrie germaine servent de repère dans la définition des liens et vont constituer une base de comparaison. Les enfants ne rapportent pas de contraintes particulières de la relation dans la fratrie germaine dans la construction de leur relation avec leurs demi-frères. Les deux membres de la fratrie germaine ont en général de bon rapport avec les demi-frères/sœurs donc il n'existe pas de conflits ou de difficultés particulières à ce niveau. Pour l'enfant qui n'a pas de bons rapports avec ses demi-frères/sœurs, sa sœur ne vit pas la même chose que lui et ne lui apporte pas de soutien.

Quasi-frères et sœurs

Notre échantillon compte douze enfants qui ont au moins un quasi-frère/sœur. La plupart des enfants n'a pas eu d'inquiétude par rapport au fait d'avoir des quasi-frères/sœurs. Un seul enfant dit avoir eu des appréhensions sur le fait de s'entendre avec eux. Pour une autre au contraire, c'était qu'avec les enfants se serait plus simple, parce qu'un des enfants de sa belle-

mère était son amoureux à l'école avant de devenir son quasi-frère. Tous les enfants ne sont pas en contact avec leurs quasi-frères/sœurs, la fréquence des rapports dépend de l'âge et du mode de garde des quasi-frères/sœurs. Pour les plus jeunes, les parents essaient de coordonner les séjours de sorte à avoir tous les enfants au même moment, donc les quasi-frères/sœurs se voient régulièrement au rythme des modes de gardes. Avec les plus âgés, c'est-à-dire les jeunes adultes ou adultes, les contacts sont moins fréquents, voir inexistant quand ils vivent à l'étranger. Parmi ces douze enfants, dix voient leurs quasi-frères/sœurs régulièrement et trois quelques fois.

Les relations avec les quasi-frères/sœurs sont positives dans l'ensemble. Les enfants les considèrent comme des copains, et à ce titre, ils peuvent être de meilleurs compagnons de jeu qu'un frère/sœurs germain parce qu'il a le même âge qu'eux ou des compagnons de jeu en plus du frère ou de la sœur germaine, ce qui élargit les possibilités de jeu *« et quand euh bah mes demi-frères quand ils invitent des amis, moi j'invite mes amis en même temps et parfois on peut faire des grands trucs ensemble donc voilà. »*

Par ailleurs, la relation quasi-frères/sœurs peut être meilleure que la relation dans la fratrie germaine, sous certains angles. Selon deux enfants elle est moins conflictuelle parce qu'elle est plus amicale que fraternelle *« »*

Lorsque les quasi sont au contraire plus grand, c'est-à-dire jeune adulte et qu'ils ne les voient que quelques fois, pour une des enfants de notre échantillon ces jours sont des jours spéciaux qu'elle apprécie : *« ça fait qu'on dîne qu'on mange à table, ça fait comme une petite fête et j'aime bien ça ».*

La présence de quasi-frères/sœurs peut avoir des inconvénients. Certains enfants indiquent que le fait d'être plus nombreux limite le nombre d'amis qu'ils peuvent inviter à la maison. D'autres trouvent qu'ils ne sont pas gentils et ont des relations conflictuelles avec eux. Les quasi-frères/sœurs peuvent avoir un effet sur les relations parents-enfants, une des enfants indique que son père s'intéresse plus à ses quasi-frères/sœurs qu'à eux dans la mesure où il se trompe dans les prénoms *« en fait papa il rigole moins avec moi et avec S. à cause de H., quand je lui parle il ne fait que penser à H. il dit oui H. »*

On retrouve également une relation neutre, avec une des enfants qui ne note aucun avantage ou inconvénient à la présence de ses quasi-frères/sœurs, pour elle c'est sans importance *« Ce n'est ni difficile, ni important, ils sont là mais voilà. Depuis toujours on n'a jamais été très proches ».*

Les relations fraternelles donnent une idée de ce que pourront être les relations avec des quasi-frères/sœurs, ils pourront être des compagnons de jeux comme les frères et sœurs germains. Elles font que les enfants pensent qu'ils vont les voir tout le temps mais se rendent compte que ce n'est pas le cas. L'enfant partage avec son frère/sœur germains le sentiment d'être moins important pour les parents, ils en discutent.

Au total, Les entretiens avec les enfants font ressortir trois représentations des relations dans la fratrie germaine : la fratrie « ressource », la fratrie « contrainte », la fratrie « neutre ».

Une relation fraternelle « ressource » constitue un cadre de discussion sur les changements dans la famille et permet de mieux les comprendre. Elle se construit sur une expérience de vie commune, qui fait du frère/sœur la personne la plus à même de comprendre le vécu familial de l'enfant et de la fratrie germaine un lieu d'élaboration de stratégies de coping. Elle permet de rompre avec la solitude et de se distraire. Cette relation est soutenante parce que continue, rassurante et protectrice.

Au contraire, une relation fraternelle peut être une « contrainte » selon deux angles. Le premier est celui de la relation conflictuelle, distante qui est plus basée sur la rivalité et la jalousie que sur l'échange et le partage. La contrainte, ici, peut également être liée à une divergence dans le vécu de la recomposition familiale entre frères et sœurs, et aux conflits qu'elle suscite. Sous le deuxième angle, la contrainte est plutôt liée au poids des responsabilités dont se sentent investis les aînés envers leurs cadets. Cette responsabilité consiste à veiller à son bien-être et réfère aux soins et à la protection face aux difficultés. Sous les deux angles la relation fraternelle « contrainte » constitue une difficulté en plus pour l'enfant dans la recomposition qu'une ressource.

La troisième représentation qui se dégage des entretiens est la représentation « neutre », la relation fraternelle est positive, les enfants s'entendent bien, jouent ensemble mais elle n'a pas une signification particulière dans la recomposition. Les enfants ne partagent pas leur vécu et leur sentiment sur la recomposition. Cette représentation est également celle des enfants pour qui ce sont les amis qui jouent le rôle de ressource parce que le frère/sœur est trop jeune et aussi parce que les amis ont déjà vécu la séparation et la recomposition.

Tableau 24: Représentation des relations dans la fratrie germaine

	Effectif	Pourcentage (%)
Ressource	10	43,48
Contrainte	6	26,09
Neutre	7	30,43
Total	23	100

III. Analyses bivariées

Sur la base du modèle écosystémique de Bronfenbrenner, nous présenterons ici l'effet sur les résultats développementaux des enfants des variables relatives aux caractéristiques individuelles de ces derniers, aux processus proximaux, aux caractéristiques du contexte et du facteur temps.

III.1. Effet des caractéristiques individuelles, du contexte et du temps sur les résultats du développement

III.1.1. Effets des caractéristiques individuelles des enfants sur les résultats développementaux

III.1.1.1. Âge

Pour pouvoir croiser les deux variables, cette variable a été scindée au seuil de la médiane en 2 modalités (6-9 ans/10-13 ans). Précisons que pour les analyses suivantes, la variable numérique est conservée. Un test exact de *Fisher* indique que l'association entre l'âge des enfants et leurs représentations de la famille n'est pas significative ($p = 0,938$).

Rappelons que les stratégies de *coping* ont été évaluées à travers deux aspects, à savoir la fréquence avec laquelle elles sont mobilisées par les enfants face à une situation de stress et la façon dont les enfants estiment l'efficacité de stratégies.

L'analyse des effets de l'âge des enfants sur la fréquence d'utilisation des stratégies de *coping* n'a montré qu'une tendance significative sur la stratégie « blâmer les autres » (Rho de Spearman (r_s) = 0,378 ; $p = 0,076$). Plus les enfants sont âgés, plus ils tendent à utiliser cette stratégie de *coping*.

Concernant leur efficacité, l'âge des enfants est associé significativement aux stratégies de *coping* « retrait social » ($r_s = 0,431$; $p = 0,040$), « blâmer les autres » ($r_s = 0,449$; $p = 0,032$),

« régulation émotionnelle » ($r_s = 0,475$; $p = 0,022$) et « soutien social » ($r_s = 0,426$; $p = 0,043$). Une tendance à la significativité ressort pour la stratégie « autocritique » ($r_s = 0,364$; $p = 0,088$). En d'autres termes, plus les enfants sont âgés, plus ils trouvent que ces stratégies sont efficaces.

Concernant les scores obtenus aux CBCL, des associations négatives sont observées entre l'âge et les résultats d'adaptation générale ($r_s = -0,166$), d'adaptation intériorisée ($r_s = -0,133$) et extériorisée ($r_s = -0,307$), toutefois, ces résultats sont non-significatifs.

Pour ce qui concerne la qualité de vie des enfants, on constate une association négative avec leur âge. Toutefois, le coefficient de corrélation est très faible ($r_s = -0,115$) et non-significatif.

III.1.3.1. Variable sexe

Un test exact de Fisher a été réalisé pour évaluer l'influence du sexe des enfants sur leurs représentations de la famille. Les résultats montrent une tendance à la significativité ($p = 0,053$). Le V de Cramer ($= 0,585$; $p = 0,050$) indique que le sexe explique 34% des variations dans les représentations de la famille.

Le croisement des deux variables indique que les garçons ont tendance à avoir une représentation de la famille dite « d'un foyer » (5 enfants, soit 45%), alors que les filles ont plutôt une représentation de la famille dite « globale » (6 enfants, soit 50%). (cf. Tableau 25)

Tableau 25: Tableau croisé des variables sexe et représentation de la famille

		Représentation de la famille				Total	
		« famille globale »	« famille composite »	« famille d'un foyer »	« famille d'origine »		
Sexe	Masculin	Effectif	1	3	5	2	11
		Pourcentage	9,1%	27,3%	45,5%	18,2%	100,0%
	Féminin	Effectif	6	1	1	4	12
		Pourcentage	50,0%	8,3%	8,3%	33,3%	100,0%
Total		Effectif	7	4	6	6	23
		Pourcentage	30,4%	17,4%	26,1%	26,1%	100,0%

Le sexe des enfants a un effet significatif sur la fréquence à laquelle ils utilisent la stratégie de *coping* « résignation » (Mann-Whitney (U) = 30,50 ; $p = 0,015$). Les garçons tendent à utiliser

davantage cette stratégie que les filles. La différence entre les filles et les garçons sur les items évaluant leur perception de l'efficacité des stratégies mobilisées n'est pas significative.

L'analyse de l'effet du sexe sur les scores obtenus par les enfants au CBCL et au AUQEI ne montre pas de corrélation significative avec le sexe des enfants.

III.1.3.2. Position dans la fratrie

L'analyse de l'effet de la position de l'enfant dans sa fratrie sur sa représentation de la famille n'a pas montré d'association significative (test exact de Fisher ; $p = 0,747$)

La position de l'enfant dans sa fratrie n'a pas de lien significatif avec la fréquence des stratégies de *coping* utilisées (Mann-Whitney).

Les résultats du test évaluant l'influence de la position dans la fratrie sur l'efficacité perçue des stratégies de *coping* ne montrent aucune corrélation significative entre ces deux variables.

Les analyses statistiques conduites n'ont permis de mettre en évidence aucune interaction significative entre la position dans la fratrie et les scores obtenus aux échelles du CBCL. En revanche, il semble y avoir une association à tendance significative entre cette variable et les scores obtenus par les enfants au AUQEI ($U = 92,50$; $p = 0,063$). Comparativement aux aînés, les cadets tendent à avoir une qualité de vie plus satisfaisante.

Tableau 26: Résumé des interactions entre les résultats du développement et les caractéristiques personnelles

	Âge	Sexe	Position dans la fratrie
Représentations de la famille		p < 0,10	
Stratégies de coping			
Fréquence d'utilisation des stratégies de coping			
Distraction (Fréquence)			
Retrait social			
Restructuration cognitive			
Autocritique			
Blâmer les autres	p < 0,10		
Résolution de problème			
Régulation émotionnelle			
Pensée magique			
Soutien social			
Résignation		p < 0,05	
Efficacité des stratégies			
Distraction			
Retrait social	p < 0,05	p < 0,10	
Restructuration cognitive			
Autocritique	p < 0,10		
Blâmer les autres	p < 0,05		
Résolution de problème			
Régulation émotionnelle	p < 0,05		
Pensée magique			
Soutien social	p < 0,05		
Résignation			
Adaptation socio-affective			
Adaptation intériorisée			
Adaptation extériorisée			
Adaptation générale			
Qualité de vie			p < 0,10

III.1.4. Effets du processus proximal sur les résultats développementaux : la signification de la fratrie

Lorsqu'on s'intéresse à la signification que les enfants ont de leur fratrie, aucun effet sur les résultats développementaux n'apparaît au plan statistique (test exact de Fisher ; Kruskal-wallis).

III.1.3. Effets des caractéristiques du contexte sur les résultats développementaux

III.1.3.1. Sexe de la fratrie

L'analyse de l'effet du sexe de la fratrie sur sa représentation de la famille n'a pas montré d'association significative (test exact de Fisher ; $p = 1,000$)

Le sexe de la fratrie n'agit pas significativement sur les stratégies de *coping*, ni en termes de fréquence ni en termes d'efficacité (Mann-Whitney).

Le sexe de la fratrie a un effet significatif ou à tendance significative sur les résultats à deux des trois échelles du CBCL : les enfants de fratrie mixte sont évalués par leurs parents comme ayant davantage de problèmes que les enfants de fratrie unisexe sur l'échelle de problèmes intériorisés ($U = 110$; $p = 0,007$) et de problèmes d'adaptation générale ($U = 96$; $p = 0,064$). La différence sur l'échelle du AUQEI n'est en revanche pas significative (Mann-Whitney).

III.1.3.2. Configuration de la fratrie

Un test exact de Fisher ne permet pas d'attester que la configuration de la fratrie est associée significativement à la représentation que les enfants ont de leur famille ($p = 0,427$)

La configuration de la fratrie n'a ni de lien significatif avec la fréquence à laquelle les enfants mobilisent les stratégies de *coping*, ni avec leur évaluation de l'efficacité de ces stratégies (Kruskal-Wallis).

La configuration de la fratrie a un effet significatif sur les scores obtenus aux échelles de problèmes intériorisés ($p = 0.035$), et d'adaptation générale ($p = 0.024$). Les enfants qui appartiennent à une fratrie « fille-garçon » sont ceux qui rencontrent le plus de difficultés sur les échelles intériorisée et d'adaptation générale.

Aucun effet de cette variable n'est apparu sur les scores obtenus par les enfants au AUQEI.

III.1.3.3. Ecart d'âge

L'analyse de l'écart d'âge sur les représentations par les enfants de leur famille a montré une association significative (test exact de Fisher significatif ; $p = 0.026$). Le V de

Cramer ($= 0,499$; $p = 0,067$) indique que l'écart d'âge explique 25% des variations dans les représentations de la famille.

Les résultats du croisement des deux variables révèlent que les enfants qui ont un écart d'âge compris entre 0 et 2 ans avec leur frère/sœur ont une représentation de la famille « d'un foyer » alors que ceux qui ont entre 2 et 4 ans d'écart avec leur frère/sœur ont une représentation « globale ». (cf. Tableau 27)

Tableau 27: Tableau croisé des variables écart d'âge et représentation de la famille

		Représentation de la famille				Total	
		« famille globale »	« famille composite »	« famille d'un foyer »	« famille d'origine »		
Ecart d'âge (année)	Entre 0 et 2	Effectif	0	3	5	3	11
		Pourcentage	0,0%	27,3%	45,5%	27,3%	100,0%
	Entre 2 et 4	Effectif	6	1	1	2	10
		Pourcentage	60,0%	10,0%	10,0%	20,0%	100,0%
	Entre 6 et plus	Effectif	1	0	0	1	2
		Pourcentage	50,0%	0,0%	0,0%	50,0%	100,0%
Total	Effectif	7	4	6	6	23	
	Pourcentage	30,4%	17,4%	26,1%	26,1%	100,0%	

L'écart d'âge a un effet qui tend à la significativité seulement pour l'efficacité avec laquelle les enfants perçoivent la stratégie de coping « retrait social » (Kruskal-Wallis ; $p = 0,053$). Lorsque l'écart d'âge est compris entre 2 et 4, les enfants tendent à mobiliser davantage la stratégie de coping « retrait social ».

Cette variable n'a pas de lien significatif avec les échelles du CBCL et de l'AUQEI.

III.1.3.4. Nombre de foyer(s) recomposés(s)

Aucune association n'a été trouvée entre le nombre de familles recomposées et les représentations que les enfants ont de leur famille (test exact de Fisher ; $p = 0,612$)

L'analyse de l'influence de cette variable sur la fréquence d'utilisation et l'efficacité des stratégies de coping n'a montré aucun résultat significatif. Cette variable n'a, également, pas d'effet significatif sur les scores obtenus aux échelles du CBCL et du AUQEI.

III.1.3.5. Types de familles recomposées

Lorsqu'on s'intéresse aux types de familles recomposées, aucun effet sur les résultats développementaux n'apparaît statistiquement significatif (test exact de Fisher ; Kruskal-Wallis).

III.1.3.6. Mode de garde

Le mode de garde est associé significativement à la représentation que les enfants ont de leur famille (test exact de Fisher ; $p = 0,002$). Le V de Cramer ($= 0,647$; $p = 0,004$) indique que le sexe explique 42% des variations dans les représentations de la famille. Le croisement des deux variables montre que les enfants en résidence alternée semblent tous avoir une représentation « globale » de leur famille alors que ce type de représentation est très minoritaire chez ceux qui sont en garde principale chez la mère. Ceux-ci se répartissent dans les trois autres types de représentation, avec une prédominance de la représentation « famille d'origine » (cf. Tableau 28)

Tableau 28: Tableau croisé des variables « mode de garde » et « représentation de la famille »

		Représentation de la famille				Total	
		« famille globale »	« famille composite »	« famille d'un foyer »	« famille d'origine »		
Mode de garde	Alternée	Effectif	6	0	0	0	6
		Pourcentage	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	Principale / Mère	Effectif	1	3	4	5	13
		Pourcentage	7,7%	23,1%	30,8%	38,5%	100,0%
	Exclusive	Effectif	0	1	2	1	4
		Pourcentage	,0%	25,0%	50,0%	25,0%	100,0%
Total		Effectif	7	7	4	6	6
		Pourcentage	30,4%	30,4%	17,4%	26,1%	26,1%

Le mode de garde influence de façon significative la fréquence d'utilisation des stratégies de *coping* : « Restructuration cognitive » ($p = 0,089$). Les enfants en résidence alternée mobilisent davantage comparativement aux enfants en garde exclusive maternelle ou en garde principale. Concernant leur efficacité, l'évaluation des enfants est différente selon le mode de garde pour les stratégies *coping* « retrait social » ($p = 0,090$) et « soutien social » ($p = 0,079$) (Kruskal-Wallis). En d'autres termes, les enfants en résidence alternée et en garde principale à

la mère tendent davantage à mobiliser ces stratégies de coping que ceux qui sont en garde exclusive.

Les analyses statistiques conduites avec cette variable n'ont permis de montrer aucune interaction significative les scores obtenus aux échelles du CBCL et au AUQEI.

Tableau 29: Résumé des interactions entre les résultats du développement et les caractéristiques du contexte

	Caractéristique de la fratrie			Nombre de foyer(s) recomposé(s)	Types de familles	Mode de garde
	Sexe de la fratrie	Configuration de la fratrie	Ecart d'âge			
Représentations de la famille			p < 0,05			p < 0,01
Stratégies de coping						
Distraction (Fréquence)						
Retrait social						
Restructuration cognitive						p < 0,10
Autocritique						
Blâmer les autres						
Résolution de problème						
Régulation émotionnelle						
Pensée magique						
Soutien social						
Résignation						
Distraction						
Retrait social			p < 0,10			p < 0,10
restructuration cognitive						
Autocritique						
Blâmer les autres						
Résolution de problème				p < 0,10		
Régulation émotionnelle						
Pensée magique						
Soutien social						p < 0,10
Résignation						
Adaptation socio-affective						
Adaptation intériorisée	p < 0,01	p < 0,05				
Adaptation extériorisée		p < 0,10				
Adaptation générale	p < 0,10	p < 0,05				
Qualité de vie						

III.1.4. Effets du facteur temps sur les résultats développementaux

III.1.4.1. Âge des enfants au moment de la recomposition familiale

Pour pouvoir croiser les 2 variables, cette variable a été scindée au seuil de la médiane en 2 modalités (1-3 ans/4-9ans ans). Précisons que pour les analyses suivantes, la variable numérique est conservée. Un test exact de Fisher indique que l'association entre l'âge des enfants n'est pas significative ($p = 0,942$).

L'analyse des effets de l'âge des enfants au moment de la recomposition familiale sur la fréquence d'utilisation des stratégies de *coping* n'a montré qu'une tendance significative sur la stratégie « blâmer les autres » ($r_s = 0,387$; $p = 0,068$) (Rho de Spearman). Plus les enfants sont âgés au moment de la recomposition plus ils tendent à utiliser cette stratégie de *coping*. Concernant leur efficacité, cette variable est associée significativement pour la stratégie « régulation émotionnelle » ($r_s = 0,424$; $p = 0,044$). En d'autres termes, plus les enfants sont âgés au moment de la recomposition, plus ils trouvent que cette stratégie est efficace.

Au niveau des scores obtenus aux CBCL, des associations positives sont observées entre l'âge des enfants au moment de la recomposition familiale et les résultats d'adaptation générale ($r_s = 0,352$), d'adaptation intériorisée ($r_s = 0,325$) et extériorisée ($r_s = 0,193$) (Rho de Spearman) ce qui suggère que plus les enfants sont âgés au moment de la recomposition, plus ils rencontrent de problèmes d'ordre socio-affectif. Toutefois, ces résultats sont non-significatifs.

Pour ce qui concerne leur qualité de vie, on constate une association négative et significative avec cette variable. La force du coefficient de corrélation est modéré ($r_s = -0,562$; $p = 0,005$) (Rho de Spearman). Plus l'âge des enfants est élevé au moment de la recomposition, moins ils sont satisfaits de leur qualité de vie.

III.1.4.2. Temps écoulé depuis la séparation

Pour pouvoir croiser les 2 variables cette variable a été découpé au seuil de la médiane en 2 modalités (1-6 ans/7-12 ans). Précisons que pour les analyses suivantes, la variable numérique est conservée. Un test exact de Fisher indique que l'association entre l'âge des enfants et leur représentation de la famille n'est pas significative ($p = 0,528$).

Des corrélations bivariées (rho de spearman) montrent que le temps écoulé depuis la séparation tend à être associé significativement à la fréquence à laquelle les enfants mobilisent

les stratégies de coping « retrait social » ($r_s = 0,388$; $p = 0,067$) et « soutien social » ($r_s = 0,397$; $p = 0,061$). Plus le temps écoulé est important après la séparation, plus les enfants font appel à ces stratégies. Concernant l'efficacité, on note des associations significatives ou à tendance à la significativité avec les stratégies « distraction » ($r_s = 0,386$; $p = 0,069$), « résolution de problèmes » ($r_s = 0,387$; $p = 0,068$) et « soutien social » ($r_s = 0,456$; $p = 0,029$). Autrement dit, plus le temps écoulé est important, plus les enfants jugent ces stratégies comme efficaces.

Aucune association significative ne ressort entre cette variable et les scores d'adaptation socio-affective et de qualité de vie.

III.1.4.3. Durée de la recomposition familiale

Pour pouvoir croiser les 2 variables, cette variable a été scindée au seuil de la médiane en 2 modalités (1-4 ans/5-12ans ans). Précisons que pour les analyses suivantes, la variable numérique est conservée. Un test exact de Fisher indique que l'association entre l'âge des enfants et leur représentation de la famille n'est pas significative ($p = 0,528$).

Aucune association significative ne ressort entre la durée de la recomposition familiale et les stratégies de coping mobilisées par les enfants, ni en termes de fréquence, ni en termes d'efficacité.

Des corrélations bivariées (rho de spearman) montrent que le temps écoulé depuis la première recomposition familiale est associé significativement et modérément aux scores obtenus par les enfants aux échelles d'adaptation intériorisée ($r_s = -0,424$; $p = 0,044$), d'adaptation extériorisée ($r_s = -0,548$; $p = 0,007$) et d'adaptation générale ($r_s = -0,505$; $p = 0,014$). Plus le temps depuis la première recomposition est important, moins les enfants ne présentent de difficultés sur ces trois sous-échelles. Cette variable ne covarie en revanche pas avec la qualité de vie des enfants.

III.2. Effet des caractéristiques individuelles, du contexte et du temps sur le processus proximal : la représentation des relations fraternelles

Les analyses évaluant les interactions entre les caractéristiques individuelles des enfants (âge, sexe et position dans la fratrie), les caractéristiques du contexte (sexe de la fratrie,

configuration de la fratrie, écart d'âge, nombre de foyer(s) recomposés(s), types de familles recomposées, mode de garde) et le facteur temps (âge des enfants au moment de la recomposition familiale, temps écoulé depuis la séparation et durée de la recomposition familiale) d'un côté et le processus proximal de l'autre (la signification de la fratrie) n'ont montré aucune association significative (test exact de Fisher).

IV. Comparaison des enfants au sein d'une même fratrie

Notre échantillon compte huit dyades fraternelles dont les deux enfants ont participé à l'étude. Ces enfants vivent dans le même contexte familial, il apparaît, de ce fait, intéressant de confronter leurs résultats aux tests utilisés dans cette étude. L'objectif de ces confrontations est de faire ressortir les concordances et les divergences dans le vécu familial et l'appropriation de la famille recomposée des deux enfants. Notre analyse portera sur la représentation de la famille, les stratégies de *coping*, l'adaptation socio-affective, la qualité de vie et la représentation des relations fraternelles.

IV.1. Appropriation de la famille recomposée

IV.1.1. La représentation de la famille

La représentation de la famille est appréhendée à partir du dessin de la famille (Corman, 1961, Porot, 1954, Jourdan-Ionescu et Lachance, 2000). Les aspects graphiques des dessins indiquent que seulement deux dyades ont une même utilisation des zones de page de dessin. Dans la dyade S22/S23, le dessin des enfants se situe dans le bas de la feuille et dans la dyade S9/S10, il occupe toute la page. Les enfants des six autres dyades ont utilisé une zone différente de celle de leur frère/sœur germain.

Les deux dessins portent de la couleur pour quatre dyades, ils ne portent pas de couleur pour trois dyades et enfin, pour une dyade, un dessin porte de la couleur et l'autre non.

Au niveau du contenu des dessins, il n'y a qu'une seule dyade où la première personne dessinée est pour chacun des enfants son frère germain. Concernant l'organisation du dessin, il existe une concordance pour trois dyades, une (S7/S8) avec l'organisation « la fratrie puis les figures parentales », une (S12/S13) avec l'organisation « les figures parentales puis la fratrie » et la troisième (S9/S10) avec une organisation différenciée.

La représentation générale de la famille, seulement deux dyades ont la même représentation c'est-à-dire « famille globale » pour la fratrie S9/S10 et la « famille d'origine » pour la fratrie S12/S13. Dans les six autres dyades chaque enfant a sa représentation de la famille.

IV.1.2. Les stratégies de coping

Dans le cadre des stratégies de coping, les comparaisons vont porter sur les trois angles de notre analyse, à savoir, la situation stressante évoquée par les enfants, la fréquence avec laquelle les stratégies sont mobilisées et l'évaluation de leur efficacité par les enfants. Rappelons que les stratégies de coping sont appréhendées à l'aide du Kidcope (Spirito & al., 1988) et que dans ce test, la fréquence de mobilisation des stratégies est indiquée à partir des possibilités de réponse suivantes : « pas du tout », « parfois », « souvent » « presque tout le temps ». L'efficacité des stratégies, quant à elle, est estimée sur la base des modalités de réponses suivantes : « pas du tout », « un peu », « assez » et « beaucoup ».

Les situations stressantes

Au niveau des stressors, ceux évoqués par les enfants des dyades sont différents autant sur les thèmes que sur les difficultés ou les personnes qui posent problème.

Les fréquences de mobilisation des stratégies

Des similitudes et des divergences peuvent être relevées dans la fréquence avec laquelle les enfants mobilisent les stratégies de coping. Seule la dyade S12/ S13 n'a aucune similitude dans la fréquence d'utilisation des stratégies, toutes les autres dyades ont des similitudes et des divergences. La dyade S3/S4 n'utilise « pas du tout » les stratégies de « retrait social » et de « blâmer les autres ». Les enfants de cette dyade utilisent « parfois » la « restructuration cognitive et aucun des deux n'utilise une des stratégies « presque tout le temps ». Une autre dyade (S4/S5) n'utilise « pas du tout » les stratégies de « retrait social » et « blâmer les autres », elle utilise « parfois » les stratégies « restructuration cognitive », « résolution de problème », « régulation émotionnelle » et « soutien social ». Mais les enfants diffèrent quant aux stratégies qu'ils utilisent le plus. S5 utilise souvent la « pensée magique » et la « résignation » alors que S4 n'utilise que parfois la « résignation ». Aucun des deux n'utilise une des stratégies « presque tout le temps ».

La dyade S7/S8 n'utilise « pas du tout » « l'autocritique », les enfants utilisent tous les deux le « soutien social » « presque tout le temps ». Par contre S8 utilise « presque tout le temps » « la résignation » alors que S7 ne l'utilise « pas du tout ».

La dyade S9/S10 n'utilise « pas du tout » « l'autocritique » et la « résignation ». Les enfants n'ont pas de similitude dans la stratégie qu'elles utilisent.

La dyade S17/S18 n'utilise « pas du tout » la stratégie « blâmer les autres », ils utilisent « souvent » le « retrait social » mais sont différents sur l'utilisation des autres stratégies. Par exemple, S17 utilise presque tout le temps l'autocritique, alors que S18 ne l'utilise pas du tout. S18 utilise la « résignation » presque tout le temps alors que S17 ne l'utilise que parfois.

Pour la dyade S19/S20, les enfants utilisent tous les deux « souvent » « la distraction », « la régulation émotionnelle » et le « soutien social ». Les enfants diffèrent pour l'utilisation de la « restructuration cognitive », « la résolution de problème » et « la pensée magique » que S20 utilise « presque tout le temps » alors que S18 ne les utilise que « parfois » ou « pas du tout ».

La dyade S22/S23 n'a en commun que le fait de ne pas du tout utiliser « la résignation ». Mais la stratégie que S22 utilise « presque tout le temps » est « la pensée magique » alors que pour S23 c'est le « soutien social ».

L'efficacité des stratégies

Au sein de la dyade S3/S4, les enfants sont d'accord pour dire que « le retrait social », « la restructuration cognitive », « l'autocritique », « blâmer les autres », ne sont « pas du tout » ou « un peu » efficace. Mais ils ne sont pas d'accord sur les stratégies qui sont efficaces. S3 trouve « la résignation » efficace mais pour S4 c'est plutôt « la résolution de problème » et « le soutien social ».

La dyade S4/S5 trouve également que « le retrait social », « la restructuration cognitive », « l'autocritique », « blâmer les autres », ne sont « pas du tout » ou « un peu » efficaces. Concernant les stratégies, selon S4, ce sont « la résolution de problème » et « le soutien social » alors que pour S5 c'est plutôt « la pensée magique ».

Les enfants de la dyade S7/S8 trouvent tous les deux que les stratégies « autocritique » et « blâmer les autres » ne sont « pas du tout » efficaces mais que « le soutien social » est

« beaucoup » efficace. Mais ils ont des avis différents sur « la résolution de problème », S7 la trouve « beaucoup » efficace alors que pour S8 elle est « un peu » efficace.

Pour la dyade S9/S10, les stratégies « autocritiques », « blâmer » et « résignation » ne sont « pas du tout » efficaces. Concernant les stratégies efficaces, elles ont des avis très différents au sujet de « la résolution de problème » et du « soutien social ». Pour S8 elles sont « beaucoup » efficaces et pour S9, elles ne le sont « pas du tout ».

Au sein de la dyade S12/ S13, les enfants ne sont d'accord que sur deux éléments. Ils trouvent « l'autocritique » « pas du tout » efficace et le soutien social « un peu » efficace.

Au niveau de la dyade S17/S18, les deux enfants trouvent que les stratégies « autocritique » et « blâmer les autres » ne sont « pas du tout » efficaces, mais pour S17, seul « le soutien social » est « beaucoup » efficace, alors que pour S18, ce sont « la pensée magique » et « la résignation » qui sont « beaucoup » efficaces.

Pour la dyade S22/S23, « la résignation » n'est « pas du tout » efficace. Les enfants n'ont pas le même point de vue sur l'efficacité des stratégies : S22 estime que les stratégies « restructuration cognitive » et « pensée magique » sont efficaces alors que pour S23, c'est plutôt « le soutien social ».

IV.1.3. L'adaptation socio-affective

L'analyse de l'adaptation socio-affective est basée sur le CBCL (Achenbach, 1991). La comparaison des résultats obtenus par les dyades aux trois échelles principales du CBCL montre qu'il existe des différences au sein de deux fratries, S12/S13 et S17/S18. Ces fratries sont composées d'enfants qui se situent en zones pathologique et limite. Pour l'adaptation intériorisée, on note que dans la fratrie S12/S13, S12 est en zone pathologique alors que S13 est en zone non pathologique. Ils sont tous les deux en zone non pathologique pour l'adaptation extériorisée, et pour l'adaptation générale S12 est en zone pathologique et S13 en zone limite. Au niveau de la fratrie S17/S18, S17 se situe en zone pathologique alors que S18 se situe en zone non pathologique pour l'adaptation intériorisée. En ce qui concerne l'adaptation extériorisée, S17 est en zone non pathologique et S18 en zone limite, et enfin S17 est en zone pathologique alors que S18 est en zone non pathologique pour l'adaptation générale. Dans les

six autres fratries, les enfants ont les mêmes résultats et elles se situent toutes en zone non pathologique.

IV.1.4. Qualité de vie

La qualité de vie a été appréhendée à partir du AUQEI (Manificat & Dazord, 1997). Au niveau des réponses ouvertes, il n'y a pas de similitude entre les situations évoquées par les enfants d'une même fratrie pour les propositions « Quelques fois tu n'es pas content du tout » et « Quelques fois tu n'es pas content ». Les réponses sont similaires pour une fratrie dans la proposition « quelques fois tu es content », il s'agit de la dyade S22/S23, les deux enfants sont contents quand ils ont eu ce qu'ils voulaient. Elles sont également similaires pour une fratrie dans la proposition « quelques fois tu es très content », les enfants de la dyade S12/S13 n'a pas trouvé de situation qui les rende très contents, ils ont tous les deux répondu « rien ».

Le niveau de satisfaction de vie est satisfaisant pour les enfants de six des huit dyades analysées et est différent pour les enfants de deux dyades S12/S13 et S17/S18. Dans la première, S13 a une qualité de vie non satisfaisante alors que pour S12, elle est satisfaisante. Dans la deuxième, c'est S17 qui a une qualité de vie non satisfaisante et S18 une qualité de vie satisfaisante.

IV.2. Représentation des relations fraternelles

La comparaison des représentations des relations dans la fratrie germaine qui ressortent des entretiens indique que les dyades concordantes sont un plus nombreuses (5 dyades) que celles qui sont divergentes (3 dyades). Les fratries concordantes sont pour trois dyades des représentations « ressources » (S3/S4 ; S4/S5 ; S9/S10) et pour les deux autres (S7/S8; S12/S13), des représentations « neutres ». Concernant les fratries divergentes, deux ont des représentations « ressource » pour l'un des enfants et « contrainte » pour l'autre (S17 /S18; S19/S20). Et pour une des dyades (S22/S23), les représentations sont « neutre » pour l'un des enfants et « contrainte » pour l'autre.

Il ressort de ces analyses comparatives des divergences et des concordances dans l'appropriation de la famille recomposée par les enfants et dans leurs représentations de leur

relation avec leur frère/sœur germain. Les divergences se situent plus au niveau de la représentation de la famille et des stratégies de coping et les concordances au niveau de la qualité de vie, de l'adaptation socio-affective et des représentations des relations dans la fratrie germaine.

De manière générale, les divergences indiquent que les enfants d'une même fratrie peuvent avoir un vécu différent de leurs relations avec leur frère/sœur germain et de la recombinaison familiale. Elle suggère des processus d'appropriation propre à chaque enfant.

Au niveau des similitudes, les représentations « ressource » pour chacun des enfants renvoient à des vécus assez proches et à une communauté d'expérience d'une part, et d'autre part, au fait que chacun des enfants peut être une ressource pour l'autre. Les concordances peuvent être rattachées à un effet du contexte c'est –à-dire à une influence de la structure familiale, des parents ou dans une dimension horizontale à une influence du groupe fraternel.

Chapitre 5. Discussion

L'objectif de notre étude est d'apporter des éléments à la compréhension de la famille recomposée, en l'abordant du point de vue de l'enfant. Dans cette partie nous discuterons les résultats issus de notre travail dans le cadre du modèle PPCT de Bronfenbrenner (1996). Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux résultats concernant l'appropriation de la famille recomposée par l'enfant (les résultats du développement), ensuite ceux de la représentation de la relation dans la fratrie germaine (le processus proximal), puis nous reviendrons sur l'influence des caractéristiques personnelles, du processus proximal, du contexte familial et des variables relatives au temps sur les résultats du développement. Nous évoquerons aussi les différences et les similitudes entre les résultats des enfants au sein d'une même fratrie.

I. Appropriation de la famille recomposée par l'enfant

De manière générale, les composantes et les outils utilisés pour analyser l'appropriation de la famille recomposée par les enfants indiquent que les enfants sont des sujets actifs dans la recomposition familiale. Ils délimitent les contours de leurs familles et définissent leurs liens avec les membres de leur entourage, font face aux facteurs de stress liés à la recomposition et cela se traduit par une adaptation socio-affective et une qualité de vie satisfaisantes.

I.1. Représentation de la famille

L'analyse des dessins de la famille réalisés par les enfants fait ressortir des représentations différentes de la famille sous-tendues par des logiques : la « famille globale » liée à une logique de continuité, « la famille composite » qui renvoie à des choix sélectifs, la « famille d'un foyer » basée sur une logique de deux familles ou deux composantes familiales distinctes, « la famille d'origine » qui se rapporte à une logique de pérennité de la famille nucléaire. Ces représentations familiales et les logiques qui les fondent sont propres à l'enfant et indiquent qu'il s'approprie la famille recomposée. Les études sur la représentation de la famille chez des enfants de familles recomposées que nous avons recensées n'établissent pas de typologie de la famille, nos résultats ne seront donc pas confrontés à ceux d'autres études

sur ce plan. Par contre, des logiques ont été définies par Saint-Jacques et Chamberland (2000) à partir d'entretiens réalisés auprès d'adolescents. Ces logiques sont différentes des notre par rapport aux facteurs qui les définissent. En effet, nos logiques sont basées sur la composition et les contours de la famille définis par l'enfant alors que celle de Saint-Jacques et Chamberland (2000) portent sur la continuité ou non dans le fonctionnement de la famille et les relations parents-enfants dans la recomposition. Les logiques construites sont différentes mais peuvent être complémentaires dans l'étude des enfants de familles recomposées. Par ailleurs, il apparaît avec ces représentations que les facteurs qui influencent les choix des enfants dans la composition de leurs familles sont les liens biologiques, la co-résidence, la qualité des rapports, la proximité et la durée des relations. Ainsi, les personnes le plus souvent absentes sont celles issues de la recomposition (beau-père, belle-mère, quasi-frères et sœurs, demi-frères et sœurs). Ces résultats sont cohérents avec ceux obtenus par Dun et al. (2002) et Roe et al. (2006) qui révèlent que les enfants de familles recomposées peuvent être sélectifs dans la composition de leurs familles et mettent en évidence l'importance des liens biologiques et de la co-résidence. En effet, les demi-frères et les quasi-frères sont plus susceptibles d'être exclus que les frères et sœurs germains, et les membres non résidents sont plus susceptibles d'être exclus que les résidents. Les résultats de notre étude soulignent également l'importance de la co-résidence et des liens biologiques mais aussi de la qualité des rapports qui crée ou affaiblit les liens.

La composition des familles réalisées par les enfants de notre étude peut également être mise en lien avec celle des enfants de l'étude de Babalis et al. (2011). Ces auteurs ont comparé les dessins de famille d'enfants de familles nucléaires à ceux d'enfants de parents séparés, et notent que les frères et sœurs germains sont représentés par les enfants de parents séparés alors que ceux de familles nucléaires ont tendance à les omettre dans leur dessin de la famille. Sous cet angle, la composition des dessins réalisés par ces enfants de parents divorcés, est proche de celle des dessins des enfants de notre recherche, qui indique que les frères et sœurs germains sont présents sur la quasi totalité des dessins. Ces résultats peuvent suggérer une différence entre les représentations des relations fraternelles dans la famille nucléaire et dans les familles qui connaissent des transitions familiales. Les enfants de parents séparés semblent plus considérer leurs frères et sœurs germains comme des membres de leur famille que ceux de familles nucléaire.

L'enfant s'approprié également les liens familiaux avec les beaux-parents. Ces derniers ont une position de parent pour presque tous les enfants et ceux-ci les appellent par

leurs prénoms ou des surnoms. Ces données diffèrent sur certains points de celles de Théry (1991 ; 1995) et Bloss (1996) dans le champ de la sociologie, dans la mesure où seulement deux des enfants de notre étude considèrent leurs beaux-parents comme un ami. Les enfants de notre étude attribuent à leur beau-parent un statut de parents qui n'est, certes, pas basé sur les liens biologiques mais sur un fonctionnement de parent qui est exercé directement auprès d'eux. Ce rôle est parfois défini comme très autoritaire par les enfants et de ce point de vue, nos résultats convergent avec ceux de Saint-Jacques et Lépine (2009). En effet, ces auteurs indiquent que pour la majorité des enfants, leur beau-père est impliqué auprès d'eux et pour un tiers d'entre eux, il apparaît autoritaire. Pour ce qui concerne l'appellation du beau-parent par son prénom, les résultats obtenus sont cohérents avec ceux de Théry (1995), l'utilisation du prénom est, pour les enfants de notre étude, la manière la plus normale et simple d'appeler le beau-père en dehors de « beau-père ».

Les liens familiaux des enfants avec leurs demi-frères/sœurs sont marqués par l'appellation de frère/sœur comme pour les frères et sœurs germains. L'appellation frère/sœur signifie pour l'enfant qu'il ne fait pas de différence, à priori, entre les membres de sa fratrie recomposée. Elle est utilisée pour les demi-frères parce qu'ils ont un parent en commun ou parce qu'ils ont construit avec eux un lien basé sur la cohabitation et sur le fait de participer aux soins qui leur sont donnés depuis leurs naissances. Ces données sont cohérentes avec celles de Hurstel et Carré (1993) qui indiquent que l'appellation de frères/sœurs pour tous les membres de la fratrie peut être une volonté de témoigner de la solidarité du groupe. Elles sont proches de celles de Poittevin (2005) qui définit, à partir du discours des enfants, un lien fraternel « frères et sœurs d'habitations », ce terme désigne « les enfants qui ne sont pas frères et sœurs de sang mais qui partagent des expériences familiales et fraternelles dans un lieu commun » (op.cit., 197).

La participation aux soins renvoie à l'âge des demi-frères/sœurs comme facteur susceptible d'influencer les relations que les enfants construisent avec eux. L'âge est l'un des facteurs mis en évidence par Berstein (1997) comme pouvant affecter les relations des enfants avec leurs demi-frères/sœurs.

L'appellation « frère » est plus rarement utilisée pour les quasi-frères et quand c'est le cas, cela est lié à la cohabitation mais surtout au jeune âge des quasi-frères qui favorise le développement d'un lien lié aux soins et au caractère attachant des bébés.

I.2. Les stratégies de *Coping*

Les stressors évoqués par les enfants sont liés au beau-parent, il s'agit notamment de son arrivée dans la famille et de sa sévérité au niveau de l'éducation.

Ces résultats vont dans le même sens que ceux de l'étude de Lutz (1983) qui indiquent que la discipline, c'est-à-dire l'établissement et le renforcement de règles familiales est, selon les adolescents de son échantillon, le deuxième aspect le plus stressant de la famille recomposée.

Le soutien social apparaît comme la stratégie la plus utilisée par les enfants et également celle qui, selon eux, est la plus efficace. Ces résultats peuvent être mis en lien avec ceux de Halpenny et al. (2008) qui indiquent que la famille est la source de soutien préférée pour la majorité des enfants de leur échantillon et que les enfants sont sélectifs sur les personnes auxquelles ils demandent et celles dont ils acceptent le soutien.

I.3. Adaptation socio-affective

De façon générale, notre échantillon se situe en zone non pathologique aussi bien pour l'adaptation intériorisée et l'adaptation extériorisée que pour l'adaptation générale. Sur le plan individuel, dix-huit enfants se situent en zone non pathologique pour l'adaptation générale et dix-neuf enfants se situent en zone non pathologique aussi bien pour l'adaptation intériorisée que pour l'adaptation extériorisée. Si l'on prend en compte toutes les échelles et sous-échelles, quinze des enfants de notre échantillon se situent en zone non pathologique pour toutes les échelles et sous-échelles du CBCL et semblent ne présenter aucun problème d'adaptation contre seulement deux enfants qui se situent en zone pathologique ou limite à plusieurs échelles et sous-échelles dont l'adaptation intériorisée, extériorisée et générale. Les études qui analysent le développement socio-affectif des enfants de famille recomposée sont, pour celles que nous avons pu recenser, des études comparatives qui analysent les différences de développement d'enfants de diverses structures familiales avec le CBCL (Saint-Jacques & al., 2006) ou d'autres outils (Hofferth, 2006). Selon ces études les enfants de familles recomposées présentent plus de troubles du développement que les enfants de familles « intactes ». Nous ne ferons pas de comparaison directe avec ces études, étant donné que notre étude n'est pas comparative et que tous les enfants de notre échantillon appartiennent à une famille recomposée.

I.4. Qualité de vie

Les enfants de notre échantillon affichent, de manière générale, une bonne qualité de vie. Leurs scores moyens au AUQEİ indiquent qu'ils sont presque tous satisfaits de leur vie, seulement deux enfants semblent ne pas l'être. Ces résultats ne peuvent pas vraiment être confrontés à ceux des études qui comparent les enfants de familles recomposées à ceux d'autres types de familles et qui indiquent que ils ont un niveau de satisfaction plus faible que ceux de famille nucléaire (Levin & Currie, 2010 ; Bjarnasson et al., 2012). Pour autant l'examen item par item révèle que celui de « frères et sœurs » est l'item familial le plus évalué positivement par les enfants, suggérant que les interactions avec leurs frères et sœurs leur apportent une certaine satisfaction. Les réponses spontanées viennent appuyer ces données quantitatives. Les enfants y expriment spontanément leur satisfaction quant à passer du temps avec leurs frères et sœurs et de manière générale avec les personnes qui leur sont proches. La garde conjointe et surtout la résidence alternée sont en ce sens source de satisfaction, parce qu'elles leur permettent de voir régulièrement leurs deux parents et de passer du temps avec chacun d'eux. Ces données rejoignent celles de Bjarnasson et al. (2012). Ces auteurs montrent à partir d'une étude internationale que la garde conjointe semble favoriser un niveau de satisfaction plus élevé que les autres modes de garde. Les enfants sont également satisfaits de voir leurs parents heureux et d'avoir une atmosphère familiale apaisée ce qui peut être mis en lien avec les résultats de l'étude de Chapel et al. (2012) qui indiquent que les conflits interparentaux peuvent avoir une influence négative sur la satisfaction de vie. Les bonnes relations familiales, notamment la communication parents-enfants sont également une source de satisfaction pour les enfants. Cet aspect évoqué par les enfants peut être mis en lien avec les études de Holder et Colman (2009), Levin et Currie (2010) et Bjarnasson et al. (2012). L'étude de Holder et Colman (2009) fait ressortir un lien entre les interactions positives dans la famille et le bonheur chez des enfants âgés de 9 à 12 ans. Les enfants ont renseigné trois questionnaires : « *Piers-Harris 2* » (Piers & Herzberg, 2002) ; « *the faces scale* », (Andrews & Withey, 1976) ; « *Children's questionnaires* » (Holdman & Coleman, 2009). Ces outils sont différents du AUQEİ, mais ils recueillent également le point de vue de l'enfant et l'un d'entre eux, le « *Faces scale* » est basé sur des images d'expressions faciales représentant des émotions comme le AUQEİ. Au niveau de la communication parent-enfant, Levin et Currie (2010) ont noté une association entre la communication mère-enfant et père-enfant et le bonheur chez trois groupes d'enfants de moyenne d'âge, 11,5, 13,5 et 15,5 ans. Les

participants ont indiqué leur niveau de satisfaction de vie sur une échelle allant de 0 à 10. L'étude de Bjarnasson et al. (2012), quant à elle, indique que les difficultés de communication avec les parents sont fortement reliées à un bas niveau de satisfaction de vie.

II. Représentation des relations dans la fratrie germaine

L'entretien semi-directif sur les relations fraternelles a permis de recueillir le vécu des enfants sur les aspects de la recomposition que sont : la séparation, les relations parents-enfants, le mode de garde, les beaux-parents, les relations fraternelles.

La séparation a suscité chez les enfants des sentiments de tristesse, des inquiétudes, des incompréhensions, des difficultés à l'accepter. Les relations parent-enfant connaissent des changements, les enfants ne voient plus leurs parents ensemble et certains rapports père-enfants se sont dégradés.

Au niveau de la garde conjointe, les enfants apprécient le fait de maintenir des relations avec leurs deux parents, de vivre dans des environnements différents. Ces données sont proches de celles des études de Wolchik (1985) et Bauserman (2002), qui montrent que, comparées à la garde exclusive, toutes les formes de garde conjointe sont plus positives pour le développement de l'enfant. Par contre, les enfants n'apprécient pas toujours la perte de temps et les trajets entre les deux maisons. Certains se perdent dans la répartition des temps à passer avec chaque parent dans la garde principale quand le programme n'est pas fixe. D'autres mentionnent des difficultés liées à des discordances éducatives d'un foyer à l'autre et des disputes engendrées entre les parents. Ces résultats sont cohérents avec ceux de Baude (2012) quant à l'influence de la coparentalité et de l'hostilité entre parent sur le développement de l'enfant.

L'arrivée des beaux-parents dans la vie des enfants comporte selon eux des aspects positifs et des aspects négatifs. Les aspects positifs se rapportent aux parents et à ce que leur apportent le beau-parent. Les beaux-parents rendent les parents heureux, leur permettent de rompre avec la solitude. Certains enfants évoquent des aspects positifs les concernant, les beaux-parents permettent d'avoir une structure familiale complète qu'ils conçoivent comme étant constituée de deux figures parentales et d'enfants. Il est nécessaire d'être deux pour prendre soin d'un enfant surtout quand il est jeune et en ce sens, les beaux-parents aident les parents mais surtout évitent à l'enfant une forme de parentalisation comme le souligne l'une des enfants. Les beaux-parents permettent la naissance des demi-frères. Ce point de vue des enfants sur leur structure familiale rejoint celui des adolescents dans l'étude de Saint-Jacques et

Chamberland (2000). Il ressort des entretiens qu'elles ont menés avec les adolescents que ceux-ci n'attribuent pas d'étiquette « d'anormalité » à leur famille, l'important pour eux étant la présence des deux figures parentales.

Les aspects négatifs concernent plus l'enfant lui-même. Les beaux-parents réduisent les chances que les parents se remettent ensemble. De plus, leur présence dans la vie des parents avant la séparation et/ou leur arrivée tout de suite après qu'elle est eue lieu est surprenant et difficile à accepter pour certains enfants. Les méthodes éducatives des beaux-parents constituent un autre aspect négatif, avec, plus précisément, le durcissement des règles et la sévérité des beaux-parents. Les enfants n'apprécient également pas les changements dans les relations parent-enfant liés à l'arrivée des beaux-parents. Certains trouvent que les parents sont moins gentils avec eux. D'autres ne sont pas satisfaits de voir que les beaux-parents sont ceux à qui les parents donnent désormais les petits noms affectueux qui étaient les leur.

Ces résultats peuvent également être mis en lien avec ceux de Ganong et al. (2011) qui indiquent que les enfants évaluent les avantages que représentent le beau-parent pour eux et leurs parents et que le résultat de cette évaluation influence leur relation avec leurs beaux-parents.

Quasi-frères/sœurs

Les aspects positifs liés à la présence de quasi-frères/sœurs sont, quand ils ont le même âge qu'eux, d'avoir plus de compagnons et de possibilité de jeu et, pour certains enfants, la relation plus amicale est moins conflictuelle que dans la fratrie germaine. Ces aspects des relations quasi-frères/sœurs sont cohérents avec ceux indiqués par Anderson (1999). L'auteur qualifie les relations quasi-frères/sœurs d'unique parce qu'elles présentent moins d'agressivité et de rivalité.

Les aspects négatifs des relations avec les quasi-frères/sœurs, selon certains enfants, relèvent de rapports conflictuels avec eux ou du sentiment que les parents s'intéressent plus aux quasi-frères/sœurs qu'à eux.

Une autre forme de relations avec les quasi-frères/sœurs apparaît dans les entretiens, une relation qui peut être qualifiée de « neutre » en référence aux types de relation définis par Farmer (2006) dans son étude. La « relation neutre » renvoie, selon Farmer (2006), à l'absence d'attachement émotionnel pour le quasi-frère ou la quasi-sœur.

Demi-frères/sœurs

Pour la plupart des enfants, les demi-frères/sœurs constituent un aspect positif de la recomposition, un seul enfant a des relations conflictuelles avec ses demi-frères.

Les enfants sont en effet proches de leurs demi-frères/sœurs et ils apprécient de prendre soin d'eux. Pour une des enfants, la présence de ses demi-frères a un double intérêt : prendre soin d'eux la rend plus mature et l'aide à s'adapter à la recomposition d'une part et d'autre part leur présence réduit les conflits avec sa belle-mère parce qu'elle est moins disponible. Les relations positives entre demi-frères/sœurs ont été relevées dans d'autres études telles que celles d'Anderson (1999) qui indiquent qu'elles sont les plus positives de la fratrie recomposée et les plus proches des fratries germaines dans les familles non recomposées.

La fratrie germaine : les changements

Il ressort de l'entretien des enfants trois formes de modifications dans les relations dans la fratrie germaine avec la recomposition : une exacerbation des conflits, une plus grande proximité ou des conflits puis de la proximité. Une augmentation des conflits dans la recomposition est très clairement exprimée par deux enfants. Elle porte sur l'attention des parents dont ils pensent encore moins bénéficier dans la recomposition. Ces données sont proches des résultats obtenus par Hetherington (1989) qui indiquent que les fratries dans les familles recomposées montrent plus de rivalités et d'agressivité que celles de familles non recomposées. Au contraire, certains enfants estiment qu'ils sont plus proches de leurs frères/sœur avec la recomposition. L'influence de la recomposition sur les relations fraternelles est positive dans ces cas et cet effet est comparable à celui relevé par Abbey et Dallos (2004). Les participantes à cette étude évoquent une augmentation de la proximité dans leurs relations fraternelles due au fait de partager ensemble la même expérience du divorce parental. La troisième forme d'évolution des relations apparaît chez un enfant, les relations avec son frère étaient conflictuelles au début de la recomposition du fait qu'ils avaient vécu différent de la situation. Désormais, il comprend ses difficultés et ils sont devenus très proches. Cette évolution des relations a été relevée par Hetherington (1989), selon lui le rôle de protection de la fratrie apparaît plus tard dans la recomposition parce que les relations parents-enfants, très fortes dans les premiers moments, ne peuvent être modérées par les relations fraternelles. Bush et Ehrenberg (2003) ont également relevé une augmentation des

conflits dans la fratrie qui semble résulter du sentiment d'insécurité et de confusion que connaissent les enfants après la séparation ou du désaccord dans la fratrie sur les stratégies de coping. Selon les sujets de cette étude, ces conflits sont transitoires et se limitent aux deux premières années après le divorce.

Fratrie ressource, fratrie contrainte

Les entretiens avec les enfants ont fait ressortir trois types de représentation des relations fraternelles : « ressource », « contrainte » et « neutre ». La majorité des enfants se représente leurs relations fraternelles comme une ressource dans la recomposition familiale.

Les ressources de la fratrie germaine définies par les enfants se déclinent sous différents aspects : ressource contre la solitude et l'ennui, présence rassurante et protectrice, elle permet de ne pas se sentir seul et d'avoir des compagnons de jeu. De plus, les frères/sœurs permettent de constituer un sous-système fratrie qui donne à l'enfant la possibilité d'être dans son groupe de pairs et d'être moins en interaction avec le couple parent/beau-parent. La fratrie germaine constitue également un cadre de discussion et d'échange sur le vécu familial. Au sein de la fratrie, les enfants évoquent la recomposition familiale à un autre niveau que celui des parents. Ils reviennent, ainsi, sur certaines explications données par les parents ou d'abordent des aspects qu'ils ne peuvent pas évoquer avec eux.

La fratrie germaine se distingue comme étant important et différent des autres ressources comme les parents, les amis ou les demi ou quasi frères et sœurs. D'abord, parce que c'est une relation stable et continue dans le temps et d'un foyer à un autre de la famille recomposée. Ensuite, parce que le frère/la sœur germaine vit la même expérience et peut être plus à même de comprendre les difficultés de chacun. Le frère et la sœur est celui avec qui des stratégies de *coping* telles que une boîte à idées pour provoquer une séparation entre le parent et le beau-parent trop sévère, ou des surnoms « méchants » au beau-parent avec qui les relations sont difficiles, peuvent être mises en place en toute confiance. En effet, contrairement au demi ou quasi-frères/sœurs, le frère/sœur germain n'a pas de lien biologique avec le beau-parent et a autant besoin de ces stratégies que lui parce qu'il connaît les mêmes difficultés. Dans ce cadre des relations fraternelles conflictuelles en générale peuvent se muer en complicité face aux difficultés de la recomposition. Par ailleurs, un frère/sœur peut jouer le rôle d'un substitut

parental en soutien à un parent ou quand les relations parents-enfants connaissent une certaine dégradation.

A l'opposé, les contraintes liées à la fratrie germaine dans la recomposition sont liées aux conflits au sein des relations fraternelles. Ces conflits relèvent de la rivalité pour l'attention des parents. Ils peuvent également être dus à une divergence de point de vue et de vécu de la séparation des parents et de la recomposition familiale. Des pressions peuvent être rattachées à la responsabilité dont se sentent investies les aîné-e-s de prendre soin de leurs cadets ou de les protéger des difficultés. Les enfants évoquent également des contraintes liées aux sollicitations répétées du cadet.

Au total ces résultats concordent avec ceux de Hetherington (1989), de Bush et Ehrenberg (2003) et de Jacobs et Sillars (2012).

III. Caractéristiques personnelles

Les caractéristiques personnelles prise en compte sont l'âge, le sexe et la position dans la fratrie. Des liens apparaissent entre ces variables et quelques composantes de l'appropriation de la famille. La position dans la fratrie n'a pas de lien au plan statistique avec les composantes de l'appropriation. Par contre les analyses indiquent une association significative entre l'âge et l'efficacité des stratégies de *coping* « retrait social », « blâmer les autres », « régulation émotionnelle » et « soutien social ». Il semble que plus les enfants sont âgés plus ils trouvent ces stratégies efficaces. L'étude de Rodríguez et al. (2012) établit une corrélation entre l'âge et les stratégies de coping chez des enfants de familles non recomposées et révèle que les enfants les plus jeunes ont tendance à garder leur problème pour eux. Ce résultat ne peut pas être directement comparé au notre mais il indique tout comme nos résultats une influence de l'âge sur les stratégies de coping.

Le sexe des enfants est plutôt associé à la représentation de la famille et à la fréquence d'utilisation de la stratégie « résignation ». Le croisement entre les variables sexe et représentation de la famille indique que les filles ont plus tendance à avoir une représentation de la famille « globale », alors que les garçons ont plus une représentation de la famille « un foyer ». La représentation de la famille « globale » comme nous l'avons indiqué relève d'une logique de continuité et d'intégration des modifications familiales dans leur représentation. Les enfants présentent la famille telle qu'elle est, de manière objective puis lui donnent une interprétation subjective. De plus les dessins de ce profil comportent des détails, des

précisions. Nous pouvons, sur la base de ces éléments faire l'hypothèse que cette représentation est plus présente chez les filles parce qu'elles sont plus minutieuses et plus soucieuses du détail alors que les garçons vont être plus pragmatiques et simplifier les éléments. Concernant les stratégies de coping, les garçons utilisent plus « la résignation » que les filles. Ce résultat rejoint celui de Rodríguez et al. (2012) qui montrent que les filles ont plutôt recours à des stratégies centrées sur le problème (les solutions actives, parler du problème à quelqu'un d'autre, recherche d'informations et les attitudes positives), alors que les garçons mobilisent des stratégies non productives. Il peut aussi être mis en lien avec ceux de d'Eschenbeck et al. (2007) selon lesquels les filles utilisent plus la recherche de soutien social et la résolution de problème alors que les garçons ont plutôt recours au coping d'évitement. Dans ces deux études les stratégies utilisées par les garçons sont moins productives ou moins actives que celles des filles.

IV. Représentation de la fratrie et appropriation

. Sur le plan statistique il n'apparaît pas de lien entre la signification de la fratrie et les composantes de l'appropriation. Ce résultat peut s'expliquer par la taille restreinte de notre échantillon. Une analyse sur une population plus importante pourrait aboutir à un résultat différent au vu des indications qui ressortent des entretiens sur les relations fraternelles et la qualité de vie. En effet, les enfants soulignent le bien-être que leur apportent les relations dans la fratrie germaine notamment à travers les discussions et le soutien. De plus ce lien a été mis en évidence par Saint-Jacques (1996) et Saint et Chamberland (2000), leurs études font ressortir une association positive entre la qualité des relations fraternelles et le bien-être personnel des jeunes. Des liens ont aussi été mis en évidence entre des relations fraternelles et l'adaptation socioaffective des enfants notamment dans l'étude de Gass et al. (2007) qui montre que les relations fraternelles affectives ont un effet modérateur sur l'influence des événements stressants sur l'adaptation psychosociale des enfants. Une autre étude, celle de Waite et al. (2011) souligne le fait que la chaleur fraternelle est un facteur de protection contre les symptômes de dépression pour les événements qui concernent la famille dans son ensemble.

V. Contexte familial

Les analyses statistiques font ressortir des liens entre deux aspects du contexte familial et certaines composantes de l'appropriation de la famille recomposée par l'enfant. Plus précisément, le sexe et la configuration de la fratrie semblent influencer l'adaptation socio-affective des enfants. Il apparaît que les enfants appartenant à une fratrie mixte présentent davantage de difficultés d'adaptation intériorisée. Les fratries sont définies comme plus conflictuelles que les fratries unisexes ce qui pourrait expliquer que les enfants de ces fratries aient plus de difficultés d'adaptation intériorisée (Toman, 1987). Au niveau de la configuration les fratries dont l'aîné est une fille et le cadet un garçon, sont celles qui rencontrent le plus de difficultés d'adaptation intériorisée et générale. La sœur aînée d'un cadet a tendance à jouer un rôle maternel auprès de son cadet par identification à la mère (Toman, 1987 ; Widmer, 1999). Les sœurs aînées jouent davantage le rôle de parent que les garçons (Widmer, 1999). Ce rôle peut être plus important dans la recomposition familiale et constitué une source de troubles de l'adaptation intériorisée et générale. L'écart d'âge dans les fratries, par contre, semble être associé à la représentation de la famille et à l'efficacité de la stratégie de *coping* « retrait social ». Ainsi les enfants dont l'écart d'âge avec le frère/sœur est compris entre 0 et 2 ans tendent à avoir une représentation de la famille dite « famille d'origine » alors que ceux qui l'écart d'âge est compris entre 2 et 4 ans ont davantage une représentation de la famille dite « globale ». Plus l'écart d'âge dans la fratrie est élevé, moins les enfants sont affectés par l'arrivée d'un cadet et la rivalité fraternelle est moins forte (Toman, 1987 ; Angel, 1996 ; Rufo, 2002). Les enfants de ces fratries pourraient être plus ouverts à l'idée d'intégrer de nouveaux membres dans leur famille. Pour ce qui concerne l'efficacité de la stratégie « retrait social », les enfants dont l'écart d'âge avec le frère/sœur est compris entre 2 et 4 ans sont plus enclins à estimer cette stratégie comme efficace. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que les enfants de l'écart d'âge compris entre 2 et 4 ans ont vécu plus longtemps seuls que ceux dont l'écart d'âge est compris entre 0 et 2 ans.

En dehors des caractéristiques de la fratrie, seul le mode de garde est associé à l'appropriation de la famille par l'enfant, notamment à sa représentation de la famille. Ainsi comme le montre le croisement entre ces deux variables, les enfants en résidence alternée ont tous une représentation de la famille dite « famille globale » et ceux en garde principale chez la mère une représentation dite « famille d'un foyer ». Il est possible ici d'émettre l'hypothèse selon laquelle, les enfants en résidence alternée vont plus développer le sentiment d'appartenir

aux deux foyers de la constellation que ceux en garde principale du fait de l'équivalence du temps qu'ils passent dans chaque foyer.

VI. Temps

Les facteurs du temps pris en compte dans notre étude sont : l'âge au moment de la recomposition, le temps écoulé depuis la séparation et la durée recomposition.

L'âge des enfants au moment de la recomposition semble lié à l'efficacité de la stratégie de *coping* « régulation émotionnelle » et à la qualité de vie des enfants. Les analyses statistiques indiquent que plus les enfants sont âgés au moment de la recomposition, plus ils trouvent cette stratégie de *coping* efficace. L'association est plutôt négative et pour ce qui concerne la qualité de vie des enfants. En effet plus les enfants sont âgés au moment de la recomposition, moins ils sont satisfaits de leur vie. Nous pouvons supposer que les enfants les plus âgés ont plus de difficultés à accepter la recomposition parce qu'ils ont vécu plus longtemps dans la famille nucléaire et accepter moins bien les changements que les plus jeunes.

Un lien apparaît entre le temps écoulé depuis la séparation et l'efficacité de la stratégie de *coping* « soutien social », plus ce temps est élevé plus les enfants accordent de l'efficacité à cette stratégie. Le soutien social étant la stratégie la plus utilisée et la plus efficace selon les enfants, ce résultat peut être mis en lien avec la corrélation qui apparaît entre le temps passé dans une famille recomposée et le niveau de stress perçu par les sujets dans l'étude de Lutz (1983). Plus les participants à cette étude qui avaient passés plus de 2 ans dans la famille recomposée exprimaient moins de stress que ceux qui y vivent depuis un temps en dessous de deux ans Lutz (1983). Le soutien social peut être encore plus efficace avec le temps parce que le niveau de stress a également diminué. Quant à la durée de la recomposition, elle semble influencer l'adaptation socio-affective des enfants, les analyses statistiques montrent que plus la première recomposition est ancienne, moins les enfants présentent de difficultés d'adaptation intériorisée, extériorisée et générale au CBCL. Ces résultats sont contraires à ceux obtenus par Saint-Jacques et Chamberland (2000) et selon lesquels, le temps écoulé ne favorise pas une meilleure adaptation chez les jeunes : Plus la recomposition est ancienne plus la proportion de jeune avec un faible niveau d'adaptation est élevé. La différence entre les résultats peut être attribuée aux caractéristiques des familles recomposées et aux processus proximaux tels que les relations dans la fratrie germaine.

VII. Comparaison des enfants au sein d'une même fratrie

Les comparaisons faites entre les enfants d'une même fratrie mettent en exergue les différences et les similitudes entre les enfants d'une même fratrie. Les divergences sont plus importantes au niveau de la représentation de la famille et des stratégies de *coping*, il n'y a presque pas de similitude entre les enfants des dyades sur les stratégies qu'ils trouvent efficaces. Au niveau de l'adaptation socio-affective et du *coping*, les divergences sont faibles seulement deux dyades pour chacune de ces composantes. Concernant la signification de la fratrie, trois dyades ont des représentations différentes. Dans la majorité des dyades, les enfants ont la même représentation de leurs relations fraternelles. Ces divergences et ces concordances dans le vécu familial et l'appropriation de la famille par les enfants renvoient à une appropriation de la famille propre à chaque enfant, mais également à l'influence du milieu sur cette appropriation. Ces données sont cohérentes avec celle de Mietkiewicz (2005), selon laquelle des frères et sœurs d'une même famille et des jumeaux qui occupent la même place dans la famille, ont des représentations différentes de leur famille. Ces disparités montrent, selon l'auteur, que les modalités relationnelles valorisées et autorisées par les parents ne suffisent pas à déterminer leurs représentations.

Conclusion

Notre recherche porte sur l'appropriation de la famille recomposée par l'enfant en lien avec ses relations fraternelles, ses caractéristiques personnelles et son contexte familial, dans une perspective bioécosystémique (Bronfenbrenner, 1996). L'objectif de ce travail est d'analyser la recomposition familiale du point de vue de l'enfant, à partir des processus psychologiques et sociaux par lesquels il s'approprie la famille recomposée. Nous nous sommes intéressée à sa représentation de la famille, à ses stratégies de *coping* ainsi qu'à son adaptation psychosociale et à sa qualité de vie subjective d'une part, et d'autre part, à la relation dans la fratrie germaine et à son influence sur ces processus d'appropriation.

L'approche systémique de manière générale constitue le fondement de notre recherche. Dans ce cadre, la famille est étudiée comme un système avec des sous-systèmes interdépendants dans la recomposition familiale et le modèle PPCT (Bronfenbrenner, 1996) permet d'articuler les différents axes de ce travail et de l'opérationnaliser. Cette approche donne à l'enfant une place centrale dans notre étude, tout en mettant l'accent sur les relations dans la fratrie germaine comme processus proximal.

Les principaux résultats obtenus au niveau du développement de l'enfant indiquent une appropriation de la famille recomposée propre à l'enfant. Concernant la représentation de la famille, il apparaît que les enfants redéfinissent ou réaffirment les contours de leur famille. Les dessins réalisés par les enfants ont permis d'établir quatre types de représentation de la famille sous-tendues par des logiques : la « famille globale » liée à une logique de continuité, « la famille composite » qui renvoie à des choix sélectifs, la « famille d'un foyer » basée sur une logique de deux familles ou deux composantes familiales distinctes, « la famille d'origine » qui se rapporte à une logique de pérennité de la famille nucléaire. Les membres de la famille des enfants sont des personnes avec qui ils ont des liens biologiques, des personnes significatives, des personnes avec lesquelles ils ont de bon rapport et qui prennent soin d'eux. Les personnes qui sont le plus souvent absentes sont celles qui sont issues de la recomposition : les beaux-parents, les demi et quasi-frères/sœurs. Au niveau des liens familiaux, les enfants donnent aux beaux-parents une position de parent sur la base de leur rôle auprès d'eux et aux demi-frères/sœurs celle de frères/sœurs. Les facteurs qui justifient cette position de frère/sœur sont les liens biologiques, la cohabitation, la proximité liées à leur

âge et à la participation aux soins qui leur sont donnés. Les résultats obtenus au niveau de la représentation des liens suggèrent que les enfants utilisent leurs relations avec leurs parents et leurs fratries comme référence pour définir leur lien dans la famille recomposée.

Les analyses statistiques révèlent un lien entre la représentation de la famille et le sexe. Les filles ont plus tendance à avoir une représentation de la famille « globale », alors que les garçons ont une représentation de la famille « un foyer ». Au niveau du contexte familial le mode de garde semble influencer la représentation de la famille, les enfants en résidence alternée ayant plus une représentation de la famille dite « famille globale » et ceux en garde principale chez la mère une représentation dite « famille d'un foyer ».

Au niveau des stratégies de coping, il apparaît que les enfants mobilisent certaines stratégies plus que d'autres pour faire face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer et évaluent l'efficacité de ces stratégies. Les facteurs de stress évoqués par les enfants se rattachent en premier aux relations conflictuelles avec leurs beaux-parents, ensuite à la séparation des parents et aux modifications dans les relations parents-enfants qu'elle entraîne. Le soutien social est la stratégie qu'ils mobilisent le plus souvent et qu'ils trouvent la plus efficace.

Les analyses sur le lien entre les stratégies de coping et les caractéristiques personnelles indiquent une association entre l'âge et l'efficacité des stratégies de *coping* « retrait social », « blâmer les autres », « régulation émotionnelle » et « soutien social ». Il semble que plus les enfants sont âgés plus ils trouvent les stratégies efficaces. Le sexe des enfants est plutôt associé à la fréquence d'utilisation de la stratégie « résignation ». Les garçons utilisent plus « la résignation » comme stratégie de *coping* que les filles.

Pour ce qui concerne le contexte familial, les enfants dont l'écart d'âge avec le frère/sœur est compris entre 2 et 4 ans sont plus enclins à estimer la stratégie « retrait social » comme efficace.

Les variables du temps l'âge des enfants au moment de la recomposition et le temps écoulé depuis la séparation ont un lien avec les stratégies de *coping*. L'âge des enfants au moment de la recomposition semble lié à l'efficacité de la stratégie de *coping* « régulation émotionnelle », plus les enfants sont âgés au moment de la recomposition, plus ils trouvent cette stratégie de *coping* efficace. Le temps écoulé depuis la séparation influence l'évaluation de l'efficacité de la stratégie de *coping* « soutien social », plus ce temps est élevé plus les enfants accordent de l'efficacité à cette stratégie.

De manière générale, Les enfants présentent une adaptation socio-affective satisfaisante. La majorité des enfants de notre échantillon se situent en zone non pathologique aux différentes échelles d'adaptation pour les échelles d'adaptation intériorisée et extériorisée et pour l'adaptation générale. Pour les trois échelles combinées, enfants se situent dans la zone non pathologique.

L'adaptation socio-affective des enfants semble influencée par des variables du contexte familial, notamment par le sexe et la configuration de la fratrie. Il apparaît que les enfants appartenant à une fratrie mixte présentent davantage de difficultés d'adaptation intériorisée que ceux d'une fratrie unisexe. Au niveau de la configuration, les fratries dont l'aîné est une fille et le cadet un garçon, sont celles qui rencontrent le plus de difficultés d'adaptation intériorisée et générale.

Les analyses montrent un effet du temps sur adaptation socio-affective des enfants, plus la première recomposition est ancienne, moins les enfants présentent de difficultés d'adaptation intériorisée, extériorisée et générale au CBCL.

Enfin, les enfants ont en général une qualité de vie satisfaisante. Celle-ci semble liée à l'âge des enfants au moment de la recomposition, de sorte que, plus les enfants sont âgés au moment de la recomposition, moins ils sont satisfaits de leur vie.

Sur le plan du processus proximal, l'objectif des entretiens sur la fratrie était de relever avec l'enfant les difficultés liées à des composantes de la recomposition puis d'analyser avec lui les ressources et les contraintes de la fratrie germaine dans ces situations. Au niveau de la séparation, les enfants évoquent des sentiments de tristesse, d'inquiétude et des difficultés à comprendre la situation ainsi qu'un effet négatif sur les relations père-enfant. Concernant la garde conjointe et le fait d'avoir deux résidences, les enfants relèvent les avantages de la garde conjointe, la plus importante étant le maintien des relations avec les deux parents. Les difficultés se rapportent au temps des trajets, au fait de se perdre dans l'organisation des temps de garde dans la garde principale quand les périodes pour chaque parent changent beaucoup et à l'absence de concordance éducative entre les deux foyers. Pour ce qui concerne les beaux-parents, les enfants évaluent les aspects positifs de leur présence dans la famille en termes de bonheur des parents et, pour eux, le fait de retrouver un équilibre dans la structure familiale (Saint-Jacques & Chamberland, 2000 ; Ganong & al., 2011). Les difficultés liées aux beaux-parents sont pour les enfants le durcissement des règles dans la famille et la

sévérité des beaux-parents envers eux et les différences faites entre les enfants et les effets négatifs sur leur relation avec leurs parents. Au niveau des quasi-frères, il ressort que les relations avec eux peuvent être positives parce qu'elles comportent moins de conflits qu'une fratrie germaine. De plus, quand ils ont le même âge que l'enfant, ils représentent des compagnons de jeu en plus. Ces relations sont conflictuelles pour certains enfants et pour d'autres elles sont neutres. Les enfants expriment dans leur grande majorité leur proximité avec leurs demi-frères/sœurs qu'ils considèrent comme des frères. Il ressort des entretiens que les enfants apprécient de prendre soins d'eux et, pour certains enfants, ils facilitent les relations avec les beaux-parents de manière indirecte, dans la mesure où ils retiennent l'attention des beaux-parents, qui sont moins disponibles et ont de ce fait, moins d'interactions et moins de conflits avec eux.

La recomposition familiale peut avoir un effet négatif sur les relations avec le frère/sœur germain en exacerbant la rivalité et la jalousie entre enfant ou un effet positif sur ces relations quand elles rapprochent encore plus les frères et sœurs.

Il ressort des entretiens que dix enfants se représentent leurs relations avec leur frère/sœur germain comme une ressource, six comme une contrainte et sept comme neutre. Elles sont une ressource pour l'enfant lorsqu'elles permettent de se distraire et de ne pas se sentir seul. La présence d'un frère/sœur permet de rester dans son sous-système. Les enfants essaient de mieux comprendre les transitions familiales avec leurs frères/sœurs. La fratrie germaine constitue un cadre de discussion et d'échange sur le vécu familial. Le frère/sœur peut être un substitut parental en soutien à un parent ou pour compenser une relation parent-enfant devenue conflictuelle après le divorce. La relation dans la fratrie germaine est une ressource particulière et différente des autres parce que c'est une relation stable, les frères et sœurs partagent la même expérience familiale, les enfants peuvent se faire confiance pour évoquer leurs difficultés, par exemple, avec les beaux-parents et mettre en place des stratégies en secret parce qu'ils n'ont tous les deux pas de liens biologiques avec eux. Au contraire, elles constituent une contrainte lorsqu'elles sont conflictuelles, les conflits pouvant être liés à la rivalité pour l'attention des parents comme le souligne Hetherington (1999), ou à une divergence dans le vécu des transitions familiales. La représentation neutre renvoie à une relation qui n'est pas conflictuelle mais qui n'a pas une signification particulière dans la recomposition.

Les comparaisons entre les enfants d'une même fratrie font ressortir cette différence de vécu familial entre les enfants surtout dans leur représentation de la famille et leurs stratégies de

coping. Des similitudes ont également été relevées entre les enfants surtout au niveau des représentations des relations fraternelles.

Au vu de ces différents résultats obtenus au terme de notre recherche, la contribution de notre travail aux études sur le développement de l'enfant de famille recomposée se situe à différents niveaux : d'abord, elle apporte des éléments à la compréhension de la famille selon le point de vue l'enfant. En effet, elle donne des indications sur son vécu des transitions, ses représentations de la structure et des relations familiales, ses stratégies de *coping*, son adaptation socio-affective et sa qualité de vie. Ensuite elle comporte une analyse des ressources et des contraintes des relations dans la fratrie germaine dans le contexte de la recomposition familiale. Cette analyse porte sur des données issues d'entretiens semi-directifs avec les enfants et permet de donner un contenu aux termes de ressource et de contrainte des relations dans la fratrie germaine telles que l'enfant se les représente. Les comparaisons des enfants au sein d'une même fratrie renvoient à des similitudes et des différences dans les dyades fraternelles. Par ailleurs, le recours au modèle PPCT comme cadre théorique apporte une vision plus globale du développement de l'enfant. Il permet d'analyser l'influence des caractéristiques personnelles, du contexte et du temps sur l'appropriation de la famille par l'enfant.

Pour autant, ces résultats ne peuvent être généralisés du fait de la taille restreinte de notre échantillon et de son hétérogénéité. En effet, une des limites principales de notre étude est qu'elle porte sur un échantillon de 23 enfants. Elle pose la question de sa représentativité mais aussi celle de la solidité des analyses statistiques conduites puisque nous n'avons pu utiliser de tests paramétriques, généralement admis comme étant plus puissants que les tests non paramétriques. Les recherches qui portent sur la famille recomposée sont réalisées en générale avec des effectifs plus importants notamment en Amérique du nord, surtout lorsqu'elles sont basées sur des questionnaires ou sur des bases de données, ou lorsqu'elles sont internationales (Bjarnason & al., 2012). Mais des études plus qualitatives portent sur des effectifs proches du nôtre voir de moindre importance (Gosselin & al. 2007). Il serait, quoi qu'il en soit, intéressant d'étendre la recherche à une population plus importante et plus homogène, ce qui permettrait de mieux analyser les variations entre sujets. Par ailleurs, notre étude se focalise sur la fratrie germaine comme processus proximal, d'autres relations telles que les relations parents-enfants semblent influencer les relations dans la fratrie germaine et son effet sur le développement de l'enfant. Une étude plus approfondie de ces relations

pourrait permettre de mieux analyser le lien entre ces deux sous-systèmes familiaux. Les relations demi-frères/sœurs apparaissent comme une ressource potentielle pour les enfants dans la famille recomposée et pourrait constituer une variable intéressante dans l'analyse de l'évolution des relations dans la famille recomposée. En dehors de la famille, les relations amicales sont d'autres relations entre pairs qui ont été évoquées par certains enfants comme ressource, parce que le frère/la sœur était trop jeune et également parce que les amis ont déjà vécu des transitions familiales.

Dans une perspective développementale, il nous paraît intéressant d'appréhender l'évolution des représentations de la famille, des stratégies de *coping* et des relations dans la fratrie germaine. Ces représentations et ces stratégies peuvent connaître des variations en lien avec l'évolution des relations dans la famille recomposée ainsi que le niveau de développement des enfants et de leur frère/sœur. Les enfants mentionnent des changements avec le temps, des points de vue sur la séparation et la recombinaison au sein de la fratrie qui permettent à une relation fraternelle « contrainte » d'évoluer vers une relation « ressource ».

Sur un plan pratique, notre étude confirme l'importance des relations dans la fratrie germaine dans le développement de l'enfant de famille recomposée. Elle met en exergue la diversité des ressources que peuvent constituer ces relations pour l'enfant mais aussi les contraintes que constituent les relations conflictuelles. La prise en compte de ces relations et l'évaluation de leurs ressources et contraintes s'avèrent nécessaires dans les prises en charges des enfants (Siméon, 2002). Les résultats de notre travail confirment également l'intérêt d'aborder la famille recomposée du point de vue de l'enfant et de porter une attention particulière à ses représentations et les logiques qui les sous-tendent.

Références bibliographiques

- Abbey, C., & Dallos, R. (2004). The experience of the impact of divorce on sibling relationship: a qualitative study. *Clinical Child Psychology and Psychiatry*, 9 (2), 241-259.
- Achenbach, T.M. (1991). Manuel for the youth self report and 1991 profile. Burlington, VT : University of Vermont Departement of Psychiatry.
- Adler, A. (1928). Characteristics of the first, second, and third children. *Children*, 3, 14.
- Anderson, E.R. (1999). Sibling, half sibling and stepsibling relationships in remarried families. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 64 (4), 101-126.
- Ainsworth, M. (1991). Attachement and other affectional bonds accross the life cycle. In C.M. Parkes, J. Stevenson-Hinde, P. Maris (Eds.), *Attachement accross the life cycle* (pp. 33-51). London : Routledge.
- Almodovar, J.P. (1998). Penser les expériences fraternelles. In B. Camdessus (Ed), *La fratrie inconnue : Liens du sang, liens du cœur* (pp. 51-72). Paris : ESF.
- Angel, S. (1996). *Des frères et des sœurs : les liens complexes de la fraternité*. Paris : Robert Laffont.
- Anzieu, D., Chabert, C. (1995). Les méthodes projectives. Paris : PUF
- Arditti, J.A. (1991). Differences between fathers with joint custody and noncustodial fathers. *American Journal of Orthopsychiatry*, 62 (2), 186-195.
- Arditti, J.A., & Kelly, M. (1994). Fathers' perspectives of their co-parental relationships postdivorce: Implications for family practice and legal reform. *Family Relations*, 43 (1), 61-67.
- Babalís, T., Xanthakou, Y., Papa, C. & Tsolou, O. (2011). Preschool age children, divorce and adjustment: a case study in Greek kindergarten. *Electronic Journal of research in educational Psychology*, 9 (3), 1403-1426.
- Bandura, A., Caprara, G.V., Barbaranelli, C., Regalia, C., et Scabini, E. (2011). Impact of family efficacy beliefs on quality of family functioning and satisfaction with family life. *Applied Psychology*, 60 (3), 421-448.
- Barre, C. (2003). *1,6 million d'enfants vivent dans une famille recomposée*. Division enquêtes et études démographique. Paris, INSEE.
- Baubion-Broye, A., Malrieu, P., Tap, P. (1987). L'interstructuration du sujet et des institutions. *Bulletin de psychologie*, XL(379), 435-447.
- Baude, A. & Zaouche Gaudron, C. (2010). Le développement de l'enfant en résidence alternée : revue de la question. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 58(8), 523-531.

- Baude, A. (2012). Développement socioaffectif des enfants en résidence alternée : une approche écosystémique. Conduites intériorisées et extériorisées et qualité de vie des enfants de 4 à 12 ans en résidence alternée. Thèse Doctorat nouveau régime. Université de Toulouse-Le Mirail.
- Baude, A. & Zaouche Gaudron, C. (2013). L'adaptation socioaffective d'enfants de 4 à 12 ans en résidence alternée : une approche écosystémique *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*. (à paraître)
- Baudier, A., & Celeste, B. (2004). *Le développement affectif et social du jeune enfant*. Paris : Nathan université.
- Bauserman, R. (2002). Child adjustment in joint-custody versus sole-custody arrangements: A meta-analytic review. *Journal of Family Psychology*, **16** (1), 91-102.
- Beaudoin, S., Beaudry, M., Carrier, G, Cloutier, R., Drapeau, S., Duquette, M.T, Saint-Jacques, M.C., Simard, M., & Vachon, J. (1997). Réflexions critiques autour du concept de transition familiale. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, **35**, 49-67.
- Beaumatin, A., Espiau, G., & Troupel, O. (2005). Subjectivation de l'enfant, relation interpersonnelles et changements au sein de la famille. In G. Bergonnier-Dupuy (Ed), *L'enfant, acteur et/ou sujet au sein de la famille*, (pp. 42-53). Ramonville Saint-Agne : Erès.
- Benghozi, P. (2000). L'intérêt clinique du lien de fratrie, ou le « contenant fratrie » comme étayage du lien généalogique. *Dialogue*, **150**, 105-121.
- Bernstein, A.C. (1997). Stepfamilies from siblings' perspectives. *Marriage and Family Review*, **26** (1-12), 153-175.
- Bertalanffy, L.V. (1973). *La théorie générale des systèmes*. Paris : Dunod
- Bjarnason, T., Bendtsen, P., Arnarsson, A.M., Borup, L., Iannotti, R.J., Löfstedt, P., Haapasalo, L., & Niclasen, B. (2012). Life satisfaction among children in different family structures: a comparative study of 36 western societies. *Child and Society*, **26**, 51-62.
- Blöss, T. (1996). *Education familiales et beau-parenté, L'empreinte des trajectoires biographiques*. Paris : L'Harmattan.
- Bognar, G. (2005). The concept of quality of life. *Social theory and practice*, **31**(4), 561-580.
- Bonach, K. (2005). Factors contributing to quality coparenting: Implications for family policy. *Journal of Divorce & Remarriage*, **43** (3-4), 79-104.
- Born, M. (2005) *Psychologie de la délinquance*. Bruxelles : Editions De Boeck Université.
- Bourguignon, O., (1999). Le fraternel. In O. Bourguignon (Ed), *le fraternel* (pp7-80). Paris : Dunod.

- Boulanger, N. (1990). Etude comparative entre les dessins de la maison, de l'arbre et du chemin d'enfants de parents séparés ou divorcés et ceux d'enfants de familles traditionnelles, âgés entre 8 et 13 ans. Université du Québec à trois rivières.
- Bowlby, J (1969). *Attachement et Perte*. Vol. 1 l'attachement. Paris : PUF, 1978.
- Burguière, A. (1993). De la famille en miettes à la famille recomposée. In T, Meulders-Klein & I, Théry (Eds.). *Les recompositions familiales aujourd'hui*, (pp. 23-31). Paris : Nathan.
- Braithwaite, D.O., Olson, L., N., Golish, T. D., Soukup, C., & Turman, P. (2001). Becoming a family : Developmental processes represented in blended family discourse. *Journal of Applied Communication Research*, 29 (3), 221-247
- Braithwaite, D.O., McBride, M.C., & Schrodt, P. (2003). 'Parent Teams' and the Everyday Interactions of Co-parenting in Stepfamilies. *Communication Reports*, 16(2), 93-111.
- Bronfenbrenner, U. (1979). Toward an ecology of human development. Cambridge, Harvard University Press.
- Bronfenbrenner, U., & Ceci, J.S. (1994). Nature-Nurture Reconceptualized in Developmental Perspective : A Bioecological model. *Psychological review*, 101(4), 568-586.
- Bronfenbrenner, U. (1996). Le modèle PPCT dans la recherche en psychologie du développement : principes, applications et implications. In R. Tessier & M. Tarabulsky (Eds.), *Le modèle écologique dans l'étude du développement de l'enfant* (pp. 11-59), Sainte-Foy : presses universitaires du Québec.
- Bronfenbrenner, U. & Morris, P. (1998). The ecology of developmental process. In W. Damon & R.M. Lerner (Eds.), *Handbook of child psychology, Vol 1 : theoretical models of human development* (pp. 993-1028). USA: John Wiley & Sons.
- Bronfenbrenner, U. (2005). *Making human being human: Bioecological Perspective on Human Development*. Sage Publication.
- Brun, S. (2003). Contribution à l'étude de représentations fraternelles chez les jeunes adultes. Thèse de Doctorat Nouveau Régime. Paris : Université ParisX-Nanterre.
- Buisson, G., & Lapinte, A. (2013). Le couple dans tous ses états : non-cohabitation, conjoints de même sexe, PACS... *Insee Premiere*, 1435.
- Bush, J.E., & Ehrenberg, M.F. (2003). Young persons' perspectives on the influence of family transitions on sibling relationships: A qualitative exploration. *Journal of Divorce & Remarriage*, 39(3-4), 1-35.
- Cahen, J. (2001). *Réussir malgré sa dyslexie : du côté de l'espoir*. Paris : L'harmattan.
- Caillé, P. (2004). Fratries sans fraternité. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique de réseau*, 1(32), 11-22.

- Camdessus, B. (1998). La fratrie : une longue aventure. In B. Camdessus (Ed), *La fratrie inconnue : Liens du sang, liens du cœur* (pp. 7-16). Paris : ESF.
- Campbell, A. (1981). *The sense of well-being in America: recent patterns and trends*; New York: McGraw-Hill.
- Castellan, Y. (1982). La famille. Paris : PUF.
- Chapel, A.M., Suldo, S.M., & Ogg, J.A. (2012). Associations between adolescents' family stressors and life satisfaction. *Journal of child and family Studies*.
- Chaussebourg, L. (2007). Contribution à l'entretien et l'éducation des enfants mineurs dans les jugements de divorce. *INFOSTAT JUSTICE*, 93, 1-4.
- Christensen, D.H., & Rettig, K.D. (1995) The relationship of remarriage to post-divorce co-parenting.
- Clingempeel, W.G., (1981). Quasi kin relationships and marital quality in stepfather families. *Journal of personality and social psychology*, 41(5), 890-901.
- Corman, L. (1961). *Le test du dessin de la famille*. Paris : PUF (Ed. 1990).
- Cummins, R. A., Lau, A. L. D., Davey, G. & McGillivray, J. (2010). Measuring subjective wellbeing : the personal wellbeing index – Intellectual disability. In R. Kober (Ed), *Enhancing the quality of life of people with intellectual disabilities. Social Indicators Research* 41, 33-46.
- Daguet, F (1996). *Mariage, divorce et union libre*. Division enquêtes et études démographique. Paris, INSEE.
- De Singly, F. (2002). *Sociologie de la famille contemporaine*. Paris : Nathan Université.
- Décoret, B. (1997). *Pères séparés pères tout de même*. Paris : Economica.
- De la Haye, A-M. (1982). Composition de la fratrie d'origine et représentation de la famille. *Bulletin de Psychologie*, 35 (354), pp307-316.
- Diener, E., Suh, E.M., Lucas, R.E., Smith, H.L. (1999). Subjective well-being: Three decades of progress. *Psychological Bulletin*, 125(2), 276-302.
- Dozier, B.S., Sollie, D.L, Stack, L.J., Smith, T.A. 1993). The effects of postdivorce attachment on coparenting relationships. *Journal of Divorce & Remarriage*, 19(3-4), 109-123. Special issue: The stepfamily puzzle: Intergenerational influences.
- Drapeau, S., Simard, M., Beaudry, M., & Charbonneau, C. (2000). Siblings in family transitions. *Family Relations*, 49(1), 77-85.
- Ducrocq, K. (2004). *Coparentalité et recomposition familiale*. Mémoire Master recherche, Droit des personnes et de la famille. Université Lille 2- Droit et Santé, Ecole doctorale N°74 faculté des sciences juridiques, politiques et sociales.
- Dumont, M. (2010). Les stratégies adaptatives. In M. Dumont & B. Plancherel (Eds.), *Stress et adaptation chez l'enfant* (pp 53-68). Québec : Presse de l'université du Québec.

- Dunn, J., O'Connor, T. G., Levy, I. (2002). Out of picture: A study of family drawings by children from step-, single-parent, and non-step families. *Journal of clinical child and adolescent psychology*, 31 (4), 505-502.
- Engfer, S. (1988). The interrelatedness of marriage and the mother-child relationship. In R. A. Hinde & J Stevenson-Hinde (Eds.), *Relationships within families: mutual influences* (pp. 104-118). Oxford, England : Clarendon.
- Epstein, N.B., Baldwin, L.M., Bishop, D.S. (1994). The McMaster Family assessment device. *Journal of Marital and Family Therapy*, 9 (2), 171-180.
- Erel, O., & Burman, B. (1995). Interrelatedness of marital relations and parent-child relations: A meta-analytic review. *Psychological Bulletin*, 118 (1), 108-132.
- Erel, O. & Kissil, K. (2003). The linkage between multiple perspectives of the marital relationship and preschoolers' adjustment. *Journal of child and family studies*, 12 (4), 411-423.
- Eschenbeck, H., Kohlmann, C-W., & Lohaus, A. (2007). Gender differences in coping strategies in children and adolescents. *Journal of individual differences*, 28 (1), 18-26.
- Espiau, G., & Beaumatin, A. (2003). Rôle de la fratrie dans la socialisation de l'enfant. In M. de Léonardis, V. Rouyer, H., Féchant-Pitavy, C. Zaouche-Gaudron & Y. Prêteur (Eds.), *L'enfant dans le lien social : Perspective de la psychologie du développement* (pp 113-117). Ramonville Saint-Agne : Erès.
- Farmer, M. (2006). Stepsibling as co-confidants; Conference papers American sociological association, 2006 Annual Meeting Montréal, 1-21.
- Féchant-Pitavy, H. (2003). Le rôle de la fratrie dans le développement de l'enfant : présentation de deux ouvrages de recherche. In Šulová, C. Zaouche-Gaudron, l'enfant d'âge préscolaire et son monde. Prague : Univerzita Karlova v Praze, Nakladatelství Karolinum.
- Fine, A. (2001). Pluriparentalités et système de filiation dans les sociétés occidentales. In D. Le Gall & Y. Bettahar. (Eds.), *La pluriparentalité* (pp. 69-93). Paris : PUF.
- Fisher, P.A., Leve, L.D., O'Leary, C.C., & Leve, C. (2003). Parental monitoring of children's behavior: Variation across stepmother, stepfather, and two-parent biological families. *Family Relations*, 52(1), 45-62.
- Freud, S. (1916); Introduction à la psychanalyse. Paris : PUF.
- Frosch, C. A., Mangelsdorf, S. C., McHale, J. L. (2000). Marital behavior and the security of preschooler-parent attachment relationships. *Journal of Family Psychology*, 14 (1), 144-161.

- Fu, V. R., Goodwin, M. P., Sporkowki, M. J., Hinkle, D. E. (1987). Children's thinking about family characteristics and parent attributes. *Journal of Genetic Psychology*, 148 (2), 153-166.
- Gable, S., Crnic, K., & Blesky, J. (1994). Coparenting within the family system : influences on children's development. *Family Relations*, 43, 380-386.
- Ganong, H.L., Coleman, M., & Jamison, T. (2011). Patterns of stepchild, stepparent relationship development. *Journal of Marriage and Family*, 73, 396-413.
- Gass, K., Jenkins, J., & Dunn, J. (2007). Are sibling relationships protective ? A longitudinal study. *Journal of child psychology and psychiatry*, 48 (2), 167-175.
- Gatz, M., Pedersen, N.L., Plomin, R. & Nesselroade, J.R. (1992). Importance of shared environments for symptoms of depression in older adults. *Journal of abnormal Psychology*. **101**, 701-708.
- Gayet, D. (1993). *Les relations fraternelles : approches psychologique et anthropologique des fratries*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Gobance, L. (2009) ; Le stress et l'estime de soi des enfants en compétition : vers un modèle prenant en compte l'estime de soi dans le processus transactionnel de stress lors des premières confrontations à des situations d'évaluation sociale. Thèse de Doctorat nouveau régime. Université de Reims Champagne Ardenne.
- Goldbeter-Merinfeld, E. (2004). Frères et soeurs au croisement des temps et des lieux. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique de réseau*, 1(32), 91-104.
- Golish, T. D. (2003). Stepfamily communication strengths understanding the ties that bind. *Human Communication research*, 29 (1), 41-80
- Goody, J. (1985). *L'évolution de la famille et du mariage en Europe*. Paris : Armand Collin.
- Gosselin, J., Doyon, J., Laflamme, V., David, H. (2007). Etre mère dans une famille recomposée : défis de la conciliation des rôles de belle-mère et de mère biologique. *Psychologie Française*, 52, 217-229.
- Graham, K.R. (2010). The step parent role: how it is defined and negotiated in stepfamilies in New Zealand. Thèse de doctorat en philosophie et politiques publique : Victoria University of Wellington.
- Halpenny, A.M., Greene, S., & Hogan, D.(2008). Children's perspectives on coping and support following parental separation. *Child care in practice*, 14 (3), 311-325.
- Hetherington, M.E. (1989). Coping with family transitions: winners, losers and survivors. *Child Development*, 60, 1-14.

- Hetherington, M.E. (1992). Coping with marital transitions: a family systems perspective. In M.E. Hetherington & W.G. Glingempeel, (Eds.), *Coping with marital transitions: a family systems perspective*.
- Hetherington, M.E, (1999). Family functioning and the adjustment of adolescent siblings in diverse types of families. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 64 (4), 1-25.
- Hetherington, M.E, Henderson, S.H., Reiss, D. (1999). Adolescent siblings in stepfamilies: family functioning and adolescent adjustment. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 64 (4), i-209.
- Hofferth, S.L. (2006). Residential father family type and child well-being: investment versus selection. *Demography*, 43(1), 53-77.
- Holder, M.D., & Coleman, B. (2009). The contribution of social relationships to children's happiness. *Journal of happiness studies*; 10, 329-349.
- Holm, P, Holst, J., Perlt, B. (2000). Ecrire ensemble votre vie : la problématique de la qualité de vie au Danemark. In D. Good, G. Magerotte & R. Leblanc (Eds.) *Qualité de vie pour les personnes présentant un handicap : perspectives internationales*. (pp. 11-38). Bruxelles : De Boeck Université.
- Houzel, D (1999). *Les enjeux de la parentalité*. Ramonville Saint-Agne : Erès (Ed. 2006)
- Huang, C.C., Han, W.J., & Garfinkel, I. (2003). Child Support Enforcement, Joint Legal Custody, and Parental Involvement. *Social Service Review*, 77(2), 255-278.
- Hurstel, F., & Carré, C. (1993). Processus psychologiques et parentés plurielles. In T. Meulders-Klein & I. Théry (Eds.), *Les recompositions familiales aujourd'hui* (pp. 191-214). Paris : Nathan.
- Jacobs, K. & Sillars, A. (2012). Sibling support during post-divorce adjustment: An idiographic analysis of support forms, functions, and relationship types. *Journal of Family Communication*, 12(2),167-187
- Jaques, K. (2008). *Quelle place dans la fratrie ? Identité fraternelle et influence du rang sur la personnalité*. Bruxelles : De Boeck.
- Jourdan-Ionescu, C. & Lachance, J. (2000). *Le dessin de la famille : présentation, grille de cotation et éléments d'interprétation*. Paris: EAP
- Juby, H., Lebourdais, C., & Marcil-Gratton, N. (2005). Sharing Roles, Sharing Custody? Couples' Characteristics and Children's Living Arrangements at Separation. *Journal of Marriage and Family*, 67(1), 157-172.
- Kempton, T., Arlistead, L., Wierson, M., Forehand , R. (1991). Presence of a sibling as a potential Buffer following parental divorce: an examination of young adolescents. *Journal of Clinical Child Psychology*, 20 (4), 434-438.
- King, V., & Sobolewski, J.M. (2006). Nonresident fathers' contributions to adolescent well-being. *Journal of Marriage and Family*, 68 (3): 537-557.

- King, V. (2007). When children have two mothers: relationships with nonresident mothers, stepmothers and fathers. *Journal of Family and Marriage*, 69, 1178-1193.
- King, V. (2009). Stepfamily formation: implications for adolescent ties to mothers, nonresident fathers, and stepfathers. *Journal of Marriage and Family*, 71, 954-968.
- Kitzmann, C. (2000). Effects of marital conflict on subsequent triadic family interactions and parenting. *Developmental psychology*, 36 (1), 3-13.
- Koot, H.M. (2001). The study of quality of life: concepts and methods. In H.M. Koot & J.L. Wallander (Eds), *quality of live in child and adolescent illness: concepts, methods and findings* (pp 3-22). New York : Brunner-Routledge
- Lacan, J. (1938). *Les complexes familiaux*. Paris : Le Seuil, Navarin, 1984.
- Lamb, M E. (1997). L'influence du père sur le développement de l'enfant. *Enfance*, 3, 337-349.
- Laterrasse, C (1993). Le développement de la fonction symbolique (représentation et langage). In Not, L. (Ed.) *Le développement psychologique de l'enfant et de l'adolescent*, (pp. 67-90). Toulouse : éditions Universitaires du Sud.
- Lazarus, R.S. (1966). *Psychological stress and the coping process*. New York : McGraw-hill.
- Lazarus, R.S., Folkman, S. (1984). *Stress, appraisal, and coping*. New York : Springer publishing company.
- Le Camus, J. (2001). La fonction du père dans les premières années de la vie de l'enfant. Perspectives ouverts par la psychologie du développement. In C, Zaouche-Gaudron (Ed.), *Problématique paternelle*, (pp. 75-93). Ramonville Saint-Agne : Erès.
- Lett, D., *Histoire des frères et sœurs*. Paris : La Martinière.
- Litton, G.F., Kelly, R.F., (1995). Determinants of child custody arrangements at divorce. *Journal of Marriage & the Family*, 57(3), pp. 693-708.
- Lockwood, R.L., Gaylord, N.K., Kizman, K.M., & Cohen, R. (2002). Family stress and children's rejection by peers: Do siblings provide a buffer? *Journal of child and Family Studies*. 11, 331-345.
- Lutz, P. (1983). The stepfamily: an adolescent perspective. *Family Relations*, 32, 367-375.
- Lykken, D., Tellegen, A., (1996). Happiness is a stochastic phenomenon. *Psychological science* 7(3), 186-189.
- Maccoby, E.E., Depner, C.E., & Mnookin, R.H. (1990). Coparenting in the second year after divorce. *Journal of Marriage & the Family*, 52(1), 141-155.
- Macdonald, W. L., & DeMaris, A. (2002). Stepfather-stepchild relationship quality. *Journal of Family Issues*, 23(1), 121-137.
- Magnusson, K.A, & Berger, L.M. (2009). Family structure states and transitions: associations

- with children's well-being during middle childhood. *Journal of Marriage and Family*, 71 (3), 575-591.
- McGue, M., & Christensen, K. (1997). Genetics and environmental contributions to depression symptomatology: evidence from Danish twins 75 years of age and older. *Journal of abnormal psychology*, 106, 439-448.
- Mahler, M., Pine, F., & Bergman, A. (1975). *La naissance psychologique de l'être humain*. Paris : Science de l'Homme Payot (Ed. française, 1980).
- Malrieu, P., & Malrieu, S. (1973). La socialisation. In H. Gratiot-Alphandéry et R. Zazzo (Eds), *Traité de psychologie de l'enfant vol. 5* (pp 10-234). Paris : PUF.
- Malrieu, P. (1976). Etude génétique de la construction du sujet. *Psychologie et éducation*, 259(1),3-22.
- Manificat, S. & Dazord, A. (1997). Evaluation de la qualité de vie de l'enfant : validation d'un questionnaire, premiers résultats. *Neuropsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*. 45 (3), 106-114.
- Martial, A. (1997). Actes du colloque « la famille : Les nouveaux équilibres ». Union régionale des associations familiales Midi-Pyrénées. Toulouse.
- McHale, J., Kuersten-Hogan, R., Lauretti, A., & Rasmussen, J.L. (2000). Parental reports of coparenting and observed coparenting behavior during the toddler period. *Journal of Family Psychology*, 14 (2), 220-236.
- Martin, V., Lebourdais, C., Lapierre-Adamcyk. (2011). Stepfamily instability in Canada, the impact of family composition and union type. *Journal of family research*, 23, 196-218.
- Mercier, C., Fillion, J. (1987). La qualité de vie : perspectives théoriques et empiriques. *Santé mentale au Québec*, 12(1), 135-143.
- Michalos, A.C., (1985). Multiple discrepancies theory (MDT). *Social Indicators research*, 16, 347-413.
- Mietkiewicz, M-C. & Schneider, B. (2005). L'enfant et sa famille recomposée. In G, Bergonnier-Dupuy (Ed), *l'enfant acteur et/ou sujet au sein de la famille*, (pp.103-111). Ramonville Saint-Agne : Erès.
- Meynckens-Fourez, M. (2002). La fratrie : le point de vue éco-systémique. In, E., Tilmans-Ostyn et M., Meynckens-Fourez (Eds), *Les ressources de la fratrie*, (pp.37-68). Ramonville Saint-Agne : Erès.
- Meynckens-Fourez, M. (2004). Frères et sœurs : entre disputes et complicités, entre amour et haine. Réflexion thérapeutique. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique de réseau*, 1(32), 67-89.
- Minuchin, S. (1974). *Families and family therapy*. Cambridge : Harvard university Press.

- Naouri, A. (1995). Un homme qui divorce de sa femme divorce toujours de ses enfants. In I. Théry (Ed), *Recomposer une famille, des rôles et des sentiments* (pp.69-83). Paris : Textuel.
- Nehami, B. (2003). Divorce process variables and the co-parental relationship and parental role fulfillment of divorced patients. *Family Process*, 42 (1), 117-131.
- Nehami, B. (2004). Typology of post-divorce parental relationships and behaviors. *Journal of Divorce & Remarriage*, 41 (3-4), 53-79.
- Neyrand, G. (2003). Etre co-parents après la séparation, une entreprise incertaine. *Pratiques psychologiques*, 2, 67-77.
- NICH (National Institute of Child Health and Human Development Early Child Care Research Network) (2004). Fathers' and mothers' parenting behavior and beliefs as predictors of children' s social adjustment in the transition to school. *Journal of Family Psychology*, 18 (4), 628-638.
- Nicolotti, L., El-Sheikh, M. & Whitson, S.M. (2003). Children coping with marital conflict and their adjustment and physical health: vulnerability and protective functions. *Journal of Family Psychology*. 17 (3), 315-326.
- Nixon, E., Greene, S., & Hogan, D. (2012). “Like an uncle but more, but less than a father”: Irish children’s relationships with nonresident fathers. *Journal of Family Psychology*, 26 (3), 381-390.
- Oberle, E., Schonert-Reichl , K.A., & Zumbo, B.D. (2011). Life satisfaction in early adolescence: personal, neighborhood, school, family and peer influences. *Journal of Youth and Adolescence*, 40, 889-901.
- Oldehinkel, A.J., Ormel, J., Veenstral, R., DeWinter, A.F., & Verhulst, F.C. (2008). Parental divorce and offspring depressive symptoms: Dutch developmental trends during early adolescence. *Journal of Marriage and Family*, 70, 284-293.
- Olivier, C. (1996). Que sont les pères devenus ? In G. Neyrand. (Ed) *La famille malgré tout* (pp. 140-143). Paris : Le Seuil.
- O’Brian, T.B., DeLongis, A., Pomaki, G., Puterman, E., Zwicker, A. (2011). Couple coping with stress: the role of empathic responding. *European Psychologist*, 14 (1), 18-28.
- Paquette, D. (2004). La relation père-enfant et l'ouverture au monde. *Enfance*, 2, 205-225.
- Pauhan, I. (1992). Le concept de coping. *L'année Psychologique*, 92 (4), 547-557.
- Phélip, J. (2006). *Le livre noir de la garde alternée*. Paris : Dunod.
- Pike, A., Coldwell, J., & Dunn, J.F. (2005). Sibling relationships in early/middle childhood: links with individual adjustment. *Journal of Psychology*, 19 (4), 523-532.
- Pinel-Jacquemin, S. (2009). Système familial et attachement : l’influence des relations intrafamiliales sur la qualité de la relation parent-enfants dans les familles de deux

- enfants de 6 à 12 ans. Thèse de Doctorat Nouveau Régime. Université de Toulouse-Le Mirail.
- Poittevin, A. (2005). Un regard sociologique sur les relations entre enfant dans les familles recomposées. In G. Bergonnier-Dupuy (Ed), *L'enfant, acteur et/ou sujet au sein de la famille*, (pp. 93-101). Ramonville Saint-Agne : Erès
- Polard, J. (2000). Les recompositions familiales et le travail psychique de recomposition. *Dialogue*, 150, 63-69.
- Porot, M. (1954). *L'enfant et les relations familiales*. Paris : PUF, 1971.
- Potter, D. (2010). Psychosocial well-being and the relationship between divorce and children's academic achievement. *Journal of Marriage and Family*, 72, 933-946.
- Poussin, G., & Martin-Lebrun, E. (1997). *Psychologie de la séparation parentale*. Paris: Dunod.
- Pruett, M.K., Williams, T.Y., Insabella, G., & Little, T.D. (2003). Family and legal indicators of child adjustment to divorce among families with young children. *Journal of Family Psychology*, 17(2), 169-180.
- Replay, M. (2003). *Quality of live research : a critical introduction*. London : Sage publication.
- Renaud. (1997). Les changements. In J. Zwick (Ed). *La famille autrement, petite histoire d'une révolution tranquille* (pp. 7-19). Bruxelles : Labor
- Richet-Mastain, L. (2005). *Bilan démographique 2004 : Nette diminution des décès*. Division Enquêtes et Etudes démographiques. Paris : INSEE.
- Roberts, E., Bornstein, M., Slater, A., Barrett, J. (1999). Early cognitive development and parental education. *Infant and Child Development*, 8, 49-62.
- Robitaille, D., Côté, C. (2011). Une grille d'évaluation systémique des familles recomposées. *Service Social*, 39 (3), 135-156.
- Rodríguez, F.M.M., Torres, M.V.T., & Páez, J.M. (2012). Gender and age differences in how children cope with daily stress. *Electronic Journal of Research in Educational Psychology*, 10 (1), 095-110.
- Roe, A., Bridges, L., Dunn, J., O'Connor, T. (2006). Young children's representations of their families: a longitudinal follow-up study of family drawing by children living in different family setting. *International Journal of biehavioral Development* 30 (6), 529-536.
- Rottman, H. (2006). Le syndrome de Salomon. In J. Phélip (Ed), *Le livre noir de la résidence alternée* (pp.84-121). Paris : Dunod.
- Rouyer, V. (2003). Concordance éducative du couple parental et construction de l'identité sexuée des

- filles et des garçons de 4 ans. *Pratiques psychologiques*, 2, 23-32.
- Rufo, M., (2002). *Frères et sœurs, une maladie d'amour*. Paris : Fayard.
- Ryan, R.M. & Claessens, A. (2012). Associations between family structure changes and children's behavior problem: the moderating effects of timing and marital birth. *Developmental Psychology*
- Saint-Jacques, M.-C., Chamberland, C. (2000). Que nous apprend une lecture écologique de l'adaptation des jeunes de familles recomposées. In M. Simard & J. Alary (Eds), *Comprendre la famille : actes du 5^e symposium québécois de recherche sur la famille*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Saint-Jacques, M.-C., & Cloutier, R. (2004). Recomposition familiale et adaptation des enfants. *Psychologie Québec*, Mars, 18-23.
- Saint-Jacques, M.-C., Cloutier, R., Pausé, R., Simard, M., Gagné, M.H., Poulin, A. (2006). The impact of serial transitions on behavioral and psychological problems among children in child protection services. *Child Welfare*, 85 (6), 941-964. November/December.
- Saint-Jacques, M.-C., & Lépine, R., (2009). Le style parental des beaux-pères dans les familles recomposées. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 41 (1), 22-30.
- Sandler, I.N., Tein, J.Y., Mehta, P., Wolchik, S., & Ayers, T. (2000). Coping efficacy and psychological problems of children of divorce. *Child Development* 71 (4), 1088-1118.
- Sbarra, D.A., & Emery, R.E. (2008). Deeper into divorce: Using actor-partner analyses to explore systemic differences in coparenting conflict following custody dispute resolution. *Journal of Family Psychology*, 22 (1), 144-152.
- Schvaneveldt, J. D., Fryer, M., Ostler, R. (1970). Concepts of 'badness' and 'goodness' of parents as perceived by nursery school children. *Family Coordinator*, 19 (1), 98-103.
- Schudlich, T. D. R., Shamir, H., Cummings, E. M. (2004). Marital conflict, children's representations of family relationships, and children's dispositions towards peer conflict strategies. *Social development*, 13 (2), 171-192.
- Shamir, H., Schudlich, T. D. R., Cummings, E. M. (2001). Marital conflict, parenting styles, and children's representations of family relationship. *Parenting Science and Practice*, 1, (1-2), 123-151.
- Shamir, H., Cummings, E. M., Davies, P.T. & Goeke-Morey, M. C. (2005). Children's reactions to marital conflict in Israel and in the United States. *Parenting Science and Practice*, 5 (4), 371-386.

- Selye, H. (1956). *The stress of life*; New York : McGraw-Hill
- Seltzer, J.A. (1991). Relationships between fathers and children who live apart: The father's role after separation. *Journal of Marriage and the Family*, 53, 79-101.
- Seltzer, J. A., & Bianchi, S. M. (1988). Children's contact with absent parents. *Journal of Marriage and the Family*, 50, 663–677
- Siméon, M. (1999). Que sont les fratries devenues dans les séparations et les recompositions ? In E. Tilmans-Ostyn & M. Meynckens-Fourez (Eds), *Les ressources de la fratrie* (pp 139-163). Ramonville Saint-Agne : Erès.
- Schalock, R.L., Keith, K.D., Verdugo, M.A. & Gomez, L.E. (2010). Quality of life model development and use in the field of intellectual disability. In R. Kober (Ed), *Enhancing the quality of life of people with intellectual disabilities. Social Indicators Research* , 41, 17-32.
- Shapiro, D. N., & Stewart, A. J. (2012). Dyadic Support in Stepfamilies: Buffering Against Depressive Symptoms Among More and Less Experienced Stepparents. *Journal of Family Psychology*, Aug 27.
- Shea, W. R., King-Farlow, J. (1976). *Values and quality of live*. New York : Sciences History Publications.
- Slattery, M. E., Bruce, V., Halford, W.K., & Nicholson, J.M. (2011). Predicting married and cohabiting couples' futures from their descriptions of stepfamily life. *Journal of Family Psychology*, 25 (4).
- Spirito, Stark, William (1988). Development of a brief coping checklist for use with pediatric populations. *Journal of pediatric psychology*, 13 (4), 555-574.
- Spitz, R. A. (1965). *L'enfant et sa famille*. Paris : Payot, 1995.
- Stallard, P., Velleman, R., Langsford, J., Baldwin, S., (2001). Coping and psychological distress in children involved in road traffic accidents. *British Journal of clinical Psychology*, 40, 197-208.
- Stewart, R.B. (1983). Sibling attachment relationships: Child-infant interaction in the Strange Situation. *Developmental Psychology*, 19 (2), 192-199.
- Stewart, R.B., & Marvin, R.S. (1984). Sibling relations: The role of conceptual perspective-taking in the ontogeny of sibling caregiving. *Child Development*, 55, 1322-1332.
- Stewart, S. D. (1999). Nonresident mothers and fathers social contact with children. *Journal of Marriage and the Family*, 61 (4), 894-907.
- Stewart, S. (2010). Children with nonresidentparents: living arrangements, visitations and child support. *Journal of Family and Marriage*, 72, 1078-1091.

- Strohschein, L. (2005). Parental divorce and child mental health. *Journal of Marriage and Family*, 67, 1286-1300.
- Sturgle-Apple, M. L., Davies, P.T., Boker, S. M., Cummings, E. M. (2004). Interparental discord and parenting: testing the moderating roles of child and parent gender. *Parenting Science and Practice*, 4 (4), 361-380.
- Sun, Y. & Li, Y. (2011). Effects of family structure type and stability on children's academic performance trajectories. *Journal of Marriage and Family*. 73, 541-556.
- Tap, P. (1988). *La société pygmalion? Intégration sociale et réalisation de la personne*. Paris : Dunod.
- Tillman, K.H. (2008). 'Non-traditional' siblings and the academic outcomes of adolescents. *Social Science Research*. 37, 88-108.
- Théry, I. (1991). Trouver le mot juste. Langage et parenté dans les recompositions familiales après le divorce. In M. Segalen (Ed), *Jeux de famille* (pp.137-156) Paris : Presses du CNRS;
- Théry, I. (1993). Le temps des recompositions familiales. In T, Meulders-Klein & I, Théry (Eds.), *Les recompositions familiales aujourd'hui*, (pp. 5-21). Paris : Nathan.
- Théry, I. (1995). Parent / beau-parent, refonder les places pour libérer les sentiments. In I. Théry (Ed), *Recomposer une famille, des rôles et des sentiments* (pp. 87-111). Paris : Textuel.
- Théry, I. (1997). Actes du colloque « la famille : Les nouveaux équilibres ». Union régionale des associations familiales Midi-Pyrénées. Toulouse.
- Thom, R. (1972). Stabilité structurelle et morphogénèse. Paris : Interéditions.
- Toman, W. (1987). *Constellations fraternelles et structures familiales : leurs effets sur la personnalité et le comportement*. Paris : ESF.
- Troupel-Cremel, O. (2006). *Attachement fraternel, styles des relations et des interactions de tutelle au sein des fratries de jeunes enfants : effet modulateur de la représentation des relations fraternelles de l'aîné*. Thèse de Doctorat nouveau régime. Toulouse : Université de Toulouse II- Le Mirail.
- Vaillant, G.E. (1977). *Adaptation to life*. Boston : Little Brown.
- Vaillant, G.E. (2000). Adaptive mental mechanisms : their role in positive psychology. *American psychologist*, 55 (1), 89-98.
- Vandewater, E.A. & Lansford, J.E. (2012). Influence of family structure and parental conflict on children's well-being. *Family relations*, 47 (4), 323-330.
- Vierhaus, M., & Lohaus, A., (2009). Children perception of relations between anger or

- anxiety and coping : continuity and discontinuity of relational structures. *Social Development*, 18 (3), 747-763.
- Villeneuve-Gokalp, C. (1993). De la famille d'origine à la famille recomposée. In T, Meulders-Klein & I, Théry (Eds.). *Les recompositions familiales aujourd'hui* (pp. 67-79). Paris : Nathan.
- Vivas, E. (2009). 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée. *Insee Première*, 1259.
- Waite, E.B., Shanahan, L., Calkins, S.D., Keane, S.P., & O'Brien, M. (2011). Life events, sibling warmth, and youths' adjustment. *Journal of Marriage and Family*, 73, 902-913.
- Wallon, H. (1949). *Les origines du caractère chez l'enfant*. Paris : PUF, 1998.
- Wallon, H. (1952). Les étapes de la socialisation. *Enfance*, n°spécial, Henri Wallon, 1985, 309-323
- Wallon, H. (1946). Le rôle de l'autre dans la conscience du moi. *Enfance*, n° spécial, Henri Wallon, 1985, 279-286.
- Wallon, H. (1942). *De l'acte à la pensée*. Paris : Flammarion, 1970
- Wallon, H. (1954). Les milieux, les groupes et la psychogenèse de l'enfant. *Enfance*, 1985. Numéro spécial, Henri Wallon.
- Watson, M. W. & Amgott-kwan, T. (1983). Transitions in children's understanding of parental roles. *Developmental Psychology*, 19 (5), 659-666.
- Wedemeyer, N.V., Bickhard, M. H., Cooper, R. G. (1989). The development of structural complexity in the child's concept of family: The effect of cognitive stage, sex, and intactness of family. *Journal of Genetic Psychology*, 150 (4), 341-357.
- Widmer, E. (1999). Les relations fraternelles des adolescents. Paris : PUF.
- Widmer, E.D., & Weiss, C.C. (2000). Do older sibling make a difference? The effect of older sibling adjustment of socially disadvantaged adolescents. *Journal of Research on Adolescence*, 10 (1) 1-27.
- Winnicott, D. W. (1957). *L'enfant et sa famille*. Paris : PUF, 1995.
- Winkin, Y. (2000). *La nouvelle communication*. Paris : Editions du Seuil.
- Winter, J.P. (1995). Des liens innommables. In I. Théry (Ed), *Recomposer une famille, des rôles et des sentiments* (pp.55-68). Paris : Textuel.
- Winter, M. A., Davies, P.T., Hightower, A. D., Meyer, S. C. (2006). Relations among family discord,

caregiver communication, and children's family representations. *Journal of family psychology*, 20 (2), 348-351.

Wolchik, S., Braver, S., & Sandler, I. (1985). Maternal versus joint custody: Children's postseparation experiences and adjustment. *Journal of Clinical Child Psychology*, 14 (1). . pp. 5-10. Special issue: Childhood vulnerability: Families and life stress: I.

Zaouche-Gaudron, C. (2002). *Le développement social de l'enfant. (Du bébé à l'enfant d'âge scolaire)*. Paris : Dunod.

Zaouche-Gaudron, C. (1997). Influence de la différenciation paternelle sur la construction de l'identité sexuée de l'enfant de 20 mois. *Enfance*, 50 (3), 425-424.

Zaouche-Gaudron, C. (2010). *Le développement social : Du bébé à l'enfant d'âge scolaire*. Paris : Dunod

Site internet

Statistique Canada, 2012

Statistique Canada, Recensement de la population de 2011 : Les familles et la situation des particuliers dans le ménage au Canada.

<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/120919/dq120919a-fra.htm>

<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/fam004-fra.cfm>

Ministère de la justice (2007)

http://www.justice.gouv.fr/art_pix/1_stat_divorce_20090722.pdf

Index

A

Abbey 101, 117, 209, 222
 Achenbach iv, v, 3, 21, 199, 222, 246
 Adler 93, 222
 Ainsworth 95, 96, 97, 117, 222
 Almodovar 89, 98, 100, 111, 222
 Amgott-kwan 236
 Anderson 52, 53, 54, 208, 209, 222
 Angel 51, 93, 222
 Anzieu 222
 Arditti 27, 34, 109, 222
 Arlistead 104, 228
 Arnarsson 87, 223
 Ayers 71, 233

B

Babalis 21, 203, 222
 Baldwin 128, 138, 226, 234
 Bandura 86, 116, 222
 Barbaranelli 86, 222
 Barre 3, 222
 Barrett 76, 232
 Baubion-Broye 1, 57, 222
 Baude 25, 27, 31, 32, 110, 207, 222, 223
 Baudier 74, 223
 Bauserman 31, 109, 223
 Beaudoin 19, 223
 Beaudry 19, 101, 223, 225
 Beaumatin 100, 116, 223, 226
 Bendtsen 87, 223
 Benghozi 223
 Berger 86, 229
 Bergman 230
 Bernstein 52, 223
 Bertalanffy 9, 223
 Bianchi 234
 Bickhard 60, 236
 Bischof 226
 Bjarnason 87, 116, 220, 223
 Blesky 22, 227
 Blöss 37, 46, 111, 223
 Bogner 82, 223
 Boker 76, 235
 Bonach 28, 223
 Born 11, 223

Bornstein 232
 Borup 87, 223
 Boulanger 224
 Bourguignon 91, 92, 223
 Bowlby 75, 95, 96, 224
 Braithwaite 29, 38, 224
 Braver 31, 237
 Bridges 60, 232
 Bronfenbrenner iv, v, 3, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 80, 107,
 143, 186, 216, 224, 246
 Bruce 39, 234
 Brun 93, 224
 Buisson 6, 224
 Burguière 2, 224
 Burman 12, 13, 226
 Bush 2, 102, 105, 118, 224

C

Cahen 224
 Caillé 91, 118, 224
 Camdessus 92, 222, 225
 Campbell 84, 225
 Caprara 86, 222
 Carré 36, 43, 61, 228
 Carrier 19, 223
 Castellan 19, 225
 Ceci 15, 17, 224
 Celeste 223
 Chabert 222
 Chamberland 107, 118, 233
 Chapel 88, 116, 206, 225
 Charbonneau 101, 225
 Chaussebourg 108, 225
 Christensen 28, 225, 230
 Claessens 79, 115, 233
 Cloutier 18, 19, 77, 223, 233
 Cohen 78, 105, 229
 Coldwell 100, 231
 Coleman 49, 86, 206, 227, 228
 Cooper 60, 236
 Corman 196, 225
 Côté 232
 Crnic 22, 227
 Cummings 58, 59, 76, 77, 112, 233, 235
 Cummins 85, 225

D

Daguet 6, 8, 225
 Dallos 101, 117, 209, 222
 Davey 225
 David 48, 227
 Davies 59, 76, 77, 78, 233, 235, 236
 Dazord iv, v, 3, 200, 230, 246
 De la Haye 225
 De Singly 7, 225
 Décoret 45, 225
 DeLongis 40, 231
 DeMaris 38, 229
 Depner 229
 Diener 83, 84, 85, 115, 225
 Doyon 48, 227
 Dozier 26, 225
 Drapeau 19, 40, 101, 223, 225
 Ducrocq 23, 225
 Dumont 65, 225
 Dunn 2, 60, 100, 106, 226, 227, 231, 232
 Duquette 19, 223

E

Ehrenberg 2, 102, 105, 118, 224
 El-Sheikh 71, 231
 Emery 26, 233
 Engfer 12, 226
 Epstein 138, 226
 Erel 12, 13, 58, 226
 Eschenbeck 72, 114, 212, 226
 Espiau 100, 223, 226

F

Farmer 53, 208, 226
 Féchant-Pitavy 92, 226
 Fillion 83, 230
 Fine 1, 42, 43, 110, 226
 Fisher 47, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 194, 195,
 196, 226
 Folkman 66, 67, 68, 113, 229
 Forehand 104, 228
 Freud 89, 226
 Fryer 62, 233
 Fu 63, 227

G

Gable 22, 227

Ganong 49, 111, 208, 218, 227
 Garfinkel 30, 228
 Gass 2, 106, 118, 227
 Gatz 84, 227
 Gayet 89, 90, 91, 227
 Gaylord 105, 229
 Gobance 68, 227
 Goeke-Morey 77, 233
 Goldbeter-Merinfeld 91, 227
 Golish 38, 224, 227
 Gomez 82, 234
 Goodwin 63, 227
 Goody 2, 227
 Gosselin 48, 111, 220, 227
 Graham 46, 111, 227
 Greene 70, 227, 231

H

Haapasalo 87, 223
 Halford 39, 234
 Halpenny 70, 205, 227
 Han 30, 228
 Henderson 13, 228
 Hetherington ... 13, 35, 39, 40, 48, 69, 102, 105, 111, 118,
 139, 209, 211, 227, 228
 Hightower 236
 Hinkle 63, 227
 Hofferth 79, 205, 228
 Hogan 70, 227, 231
 Holder 86, 115, 206, 228
 Holm 81, 228
 Holst 81, 228
 Houzel 41, 42, 228
 Huang 228
 Hurstel 1, 36, 43, 61, 113, 228

I

Iannotti 87, 223
 Insabella 26, 232

J

Jacobs 105, 117, 118, 211, 228
 Jamison 49, 227
 Jaques 92, 93, 228
 Jenkins 106, 227
 Jourdan-Ionescu 196, 228
 Juby 30, 228

K

Keith.....	82, 234
Kelly.....	27, 29, 222, 229
Kempton.....	104, 117, 228
King.....	50, 80, 82, 86, 111, 228, 229, 234
King-Farlow.....	82, 234
Kissil.....	58, 226
Kizman.....	105, 229
Kohlmann.....	72, 226
Koot.....	82, 229
Kuersten-Hogan.....	23, 230

L

Lacan.....	90, 91, 229
Lachance.....	196, 228
Laflamme.....	48, 227
Lamb.....	75, 229
Langsford.....	128, 234
Lanneau.....	112
Lansford.....	86, 235
Lapierre-Adamcyk.....	39, 230
Lapinte.....	224
Laterrasse.....	57, 229
Lau.....	225
Lauretti.....	23, 230
Lazarus.....	66, 67, 68, 113, 229
Le Camus.....	75, 114, 229
Lebourdais.....	30, 228, 230
Lépine.....	81, 204, 233
Lett.....	93, 229
Leve.....	226
Levy.....	60, 226
Li 235	
Little.....	26, 232, 235
Litton.....	29, 229
Lockwood.....	105, 229
Löfstedt.....	87, 223
Lohaus.....	72, 113, 226, 235
Lucas.....	83, 225
Lutz.....	69, 113, 205, 214, 229
Lykken.....	84, 229

M

Maccoby.....	24, 25, 229
Macdonald.....	229
Magnusson.....	229
Mahler.....	230
Malrieu.....	iv, v, 55, 56, 57, 112, 222, 230, 246
Manificat.....	200, 230

Marcil-Gratton.....	228
Martial.....	47, 230
Martin.....	19, 20, 24, 39, 40, 108, 230, 232
Martin-Lebrun.....	19, 20, 24, 108, 232
McBride.....	29, 224
McGillivray.....	225
McGue.....	84, 230
McHale.....	23, 77, 230
Mehta.....	71, 233
Mercier.....	83, 230
Meyer.....	59, 236
Meynckens-Fourez.....	100, 230, 234
Michalos.....	85, 230
Mietkiewicz.....	230
Minuchin.....	11, 230
Mnookin.....	229
Morris.....	15, 16, 224

N

Naouri.....	45, 110, 231
Nehami.....	23, 24, 28, 109, 231
Nesselroade.....	84, 227
Neyrand.....	1, 4, 7, 8, 23, 25, 33, 109, 231
NICH.....	77, 231
Nicholson.....	39, 234
Niclasen.....	87, 223
Nicolotti.....	71, 114, 231
Nixon.....	34, 231

O

O'Brian.....	40, 231
O'Connor.....	60, 226, 232
O'Leary.....	226
Oberle.....	86, 115, 231
Ogg.....	88, 225
Olivier.....	5, 231
Olson.....	38, 224
Ostler.....	62, 233

P

Páez.....	73, 232
Papa.....	222
Paquette.....	75, 114, 231
Pauhan.....	231
Pedersen.....	84, 227
Perlt.....	228
Phélip.....	31, 32, 110, 231, 232
Pike.....	100, 231

Pine 230
 Pinel-Jacquemin 12, 231
 Plancherel 225
 Plomin 84, 227
 Poittevin 51, 61, 113, 117, 232
 Polard 36, 112, 118, 232
 Pomaki 40, 231
 Porot 100, 196, 232
 Potter 21, 109, 232
 Poussin 19, 20, 24, 108, 232
 Pruett 26, 232
 Puterman 40, 231

R

Rasmussen 23, 230
 Regalia 86, 222
 Reiss 13, 228
 Renaud 7, 232
 Replay 82, 83, 85, 232
 Rettig 28, 225
 Richet-Mastain 8, 232
 Roberts 76, 232
 Robitaille 40, 232
 Rodríguez 73, 114, 211, 212, 232
 Roe 60, 113, 203, 232
 Rottman 31, 32, 110, 232
 Rouyer 76, 226, 232
 Rufo 92, 93, 213, 233
 Ryan 79, 115, 233

S

Saint-Jacques. 18, 19, 40, 61, 63, 77, 78, 80, 81, 113, 115,
 118, 203, 204, 205, 207, 212, 214, 218, 223, 233
 Sandler 31, 71, 114, 233, 237
 Sbarra 26, 233
 Scabini 86, 222
 Schalock 82, 234
 Schneider 60, 230
 Schonert-Reichl 86, 231
 Schrodtt 29, 224
 Schudlich 58, 59, 112, 233
 Schvaneveldt 62, 233
 Seltzer 33, 45, 234
 Selye 64, 234
 Shamir 58, 59, 77, 233
 Shapiro 47, 234
 Shea 82, 234
 Sillars 105, 117, 118, 211, 228
 Simard 19, 77, 101, 223, 225, 233
 Siméon 51, 221, 234

Slater 76, 232
 Slattery 39, 234
 Smith 26, 83, 225
 Sobolewski 228
 Sollie 26, 225
 Soukup 38, 224
 Spirito iv, v, 3, 197, 234, 246
 Spitz 74, 234
 Sporakowki 227
 Stack 26, 225
 Stallard 128, 129, 234
 Stewart 2, 33, 35, 47, 95, 97, 117, 234
 Strohschein 235
 Sturgle-Apple 235
 Suh 225
 Suldo 88, 225
 Sun 78, 115, 235

T

Tap 1, 56, 57, 222, 235
 Tarabulsky 96, 224
 Tein 71, 233
 Tellegen 84, 229
 Théry 1, 2, 3, 4, 41, 42, 44, 46, 61, 108, 110, 113, 117,
 224, 228, 231, 235, 236
 Thom 9, 235
 Tillman 52, 235
 Toman 92, 94, 235
 Torres 73, 232
 Troupel 98, 223, 235
 Tsolou 21, 222
 Turman 38, 224

V

Vachon 19, 223
 Vaillant 65, 235
 Vandewater 86, 235
 Velleman 128, 234
 Verdugo 82, 234
 Vierhaus 72, 113, 235
 Villeneuve-Gokalp 1, 236
 Vivas 1, 3, 108, 236

W

Waite 107, 118, 212, 236
 Wallon 56, 58, 74, 91, 114, 236
 Watson 62, 113, 236
 Wedemeyer 236

Weiss 100, 106, 236
 Whitson 71, 231
 Widmer 93, 95, 100, 106, 213, 236
 Wierson 104, 228
 Williams iv, v, 3, 26, 232, 246
 Winkin 11, 236
 Winnicott 74, 236
 Winter 43, 59, 110, 112, 236
 Wolchik 31, 71, 109, 207, 233, 237

X

Xanthakou 21, 222

Z

Zaouche Gaudron 31, 32, 89, 222, 223
 Zaouche-Gaudron 12, 74, 75, 114, 226, 229, 237
 Zumbo 86, 231
 Zwicker 40, 231

Liste des figures

<i>Figure 1: Les quatre paliers de réponse à chaque item de l'AUQEI</i> -----	132
<i>Figure 2: Répartition de l'échantillon selon le sexe</i> -----	143
<i>Figure 3: Répartition des enfants dans les configurations fraternelles</i> -----	145
<i>Figure 4: Répartition des enfants selon les écarts d'âge dans leur fratrie</i> -----	146
<i>Figure 5 : Moyennes des fréquences d'utilisation des stratégies</i> -----	165
<i>Figure 6 : Efficacité des stratégies utilisées</i> -----	166
<i>Figure 7: Répartition des enfants en fonction du niveau de satisfaction de vie</i> -----	168
<i>Figure 8 : Moyenne des scores aux items de l'AUQEI</i> -----	169

Liste des tableaux

<i>Tableau 2: Synthèse des variables et outils</i> -----	137
<i>Tableau 1: Récapitulatif de la constitution de l'échantillon</i> -----	141
<i>Tableau 3: Statistiques des âges des sujets de l'échantillon</i> -----	144
<i>Tableau 4: Statistiques des âges selon la position dans la fratrie</i> -----	145
<i>Tableau 5: Statistiques des parents de l'échantillon "enfants" en fonction du sexe</i> -----	146
<i>Tableau 6: Catégorie socioprofessionnelle des parents</i> -----	147
<i>Tableau 7: Répartition des parents selon leur statut d'embauche</i> -----	148
<i>Tableau 8: Répartition des parents selon leur temps de travail</i> -----	148
<i>Tableau 9: Statut matrimonial des couples avant la séparation</i> -----	148
<i>Tableau 10: Distance entre les foyers du père et de la mère</i> -----	149
<i>Tableau 11: Procédures de décision du mode de garde</i> -----	150
<i>Tableau 12: Répartition des couples et des enfants selon le mode de garde</i> -----	151
<i>Tableau 13: Répartition des couples et des enfants en fonction de la relation coparentale</i> -----	151
<i>Tableau 14: Tableau croisé relation coparentale / mode de garde</i> -----	151
<i>Tableau 15: Répartition des familles et des enfants en fonction du nombre de foyers recomposés</i> -----	152
<i>Tableau 16: Statut matrimonial actuel dans les foyers recomposés</i> -----	153
<i>Tableau 17: Durée de la relation conjugale et temps depuis la séparation</i> -----	154
<i>Tableau 18: Résumé des représentations de la structure familiale</i> -----	160
<i>Tableau 19 : Statistiques descriptives des scores des enfants pour la fréquence d'utilisation des stratégies</i> ----	164
<i>Tableau 20 : Statistiques descriptives des scores des enfants pour l'efficacité des stratégies utilisées</i> -----	165
<i>Tableau 21 : Distribution des scores T aux sous-échelles et échelles du CBCL</i> -----	166
<i>Tableau 22 : Répartition des enfants selon les zones pathologiques aux sous-échelles et échelles du CBCL</i> ---	167
<i>Tableau 23: Statistiques descriptives du niveau de satisfaction de vie</i> -----	168
<i>Tableau 24: Représentation des relations dans la fratrie germaine</i> -----	186
<i>Tableau 25: Tableau croisé des variables sexe et représentation de la famille</i> -----	187
<i>Tableau 26: Résumé des interactions entre les résultats du développement et les caractéristiques personnelles</i> -----	189
<i>Tableau 27: Tableau croisé des variables écart d'âge et représentation de la famille</i> -----	191
<i>Tableau 28: Tableau croisé des variables « mode de garde » et « représentation de la famille »</i> -----	192
<i>Tableau 29: Résumé des interactions entre les résultats du développement et les caractéristiques du contexte</i>	193

FRATRIE GERMAINE ET APPROPRIATION DE LA FAMILLE RECOMPOSEE PAR L'ENFANT DE 6 A 13 ANS : Une Approche Bioécologique

Résumé

L'objectif de cette étude est d'analyser comment l'enfant s'approprie la reconstitution familiale (Malrieu & Malrieu, 1973 ; Malrieu, 1976) et quels rôles jouent les relations dans la fratrie germaine dans cette appropriation (Bush & Ehrenberg, 2003). Notre analyse se fonde sur une approche bioécologique avec le modèle Processus, Personne, Contexte, Temps (PPCT) de Bronfenbrenner (1996), qui nous permet de mettre en lien les facteurs individuels, le contexte de la famille recomposée et le développement de l'enfant.

Notre échantillon se compose de 23 enfants de familles recomposées, 12 filles et 11 garçons, âgés de 6 à 13 ans (moyenne d'âge = 9,21 ; écart-type = 2,27). Leurs relations dans la fratrie germaine sont examinées à partir d'un entretien semi-directif. Le processus d'appropriation de la famille recomposée a été appréhendé à l'aide du dessin de la famille, du Kidcope (Spirito, Stark et Williams, 1988), du Child Behavior Checklist (CBCL, Achenbach, 1991) et de l'Autoquestionnaire Qualité de vie-enfant-imagé (AUQEI, Magnificat & Dazord, 1997).

Les principaux résultats révèlent des représentations de la famille différentes selon les enfants. Ces représentations indiquent que les enfants font des choix électifs des membres de leur famille sur la base des liens biologiques, des personnes significatives dans leur vie et de la qualité des rapports avec leur entourage. Le facteur de stress le plus souvent évoqué par les enfants est le beau-parent et son approche éducative. La stratégie la plus mobilisée et jugée efficace par les enfants réfère au soutien social. Dans l'ensemble les enfants présentent une adaptation socio-affective et une qualité de vie satisfaisante. Au niveau des représentations des relations dans la fratrie germaine, il ressort qu'elles sont perçues par la majorité des enfants comme une ressource dans la reconstitution familiale, étant à la fois continue et soutenante. Les analyses bivariées font ressortir une influence significative de l'âge sur l'efficacité des stratégies de coping, et du sexe sur la représentation de la famille et la fréquence de mobilisation de la stratégie « résignation ». En outre, le sexe et la configuration de la fratrie semblent influencer l'adaptation socio-affective des enfants, tandis que le mode de garde a un effet sur la représentation de la famille. Enfin, un lien apparaît entre le temps écoulé depuis la séparation et l'efficacité de la stratégie « soutien social », et la durée de la reconstitution semble, quant à elle, influencer l'adaptation socio-affective des enfants.

Mots clés : enfant, famille recomposée, modèle bioécologique, fratrie germaine, appropriation, représentation de la famille, coping, adaptation socio-affective, qualité de vie.

Abstract

The present study aimed at investigating how a child appropriates his stepfamily or blended family (Malrieu & Malrieu, 1973; Malrieu, 1976) and how sibling relationships might influence that appropriation (Bush & Ehrenberg, 2003). Our analysis is based on the bioecological approach from Bronfenbrenner (1996) using the Process-Person-Context-Time (PPCT) model, further allowing the correlation of personal characteristics, stepfamily context and child development.

The study sample was composed of 23 children: 12 girls and 11 boys between the ages of 6 and 13 (with a 9.21 mean and 2.27 standard deviation), from 15 stepfamilies. The relationships between the siblings were examined using a semi-directive interview. The appropriation process of the stepfamily by the children was investigated on the basis of four methods: the drawing of the family, the Kidcope (Spirito, Stark and Williams, 1988), the Child Behavior Checklist (CBCL, Achenbach, 1991) and the "AUtoquestionnaire Qualité de vie-Enfant-Imagé" (AUQEI, Magnificat & Dazord, 1997).

Different family representations are shown from the results. They indicate that children are making elective choices between members of their stepfamily mainly on the basis of their biological relationships, the most important persons influencing their life and also the quality of the relationship with their close circle. It is worthwhile to emphasize that the most stressful experience generally evoked by children usually originates from the stepparent and his/her educational approach. Furthermore, the results show that the social support appears as the most efficient strategy often used by the children to overcome the difficulties which may occur in their stepfamilies. Generally, we noticed a satisfying socio-emotional adaptation and life quality of the sampled children. Mostly, their representations of the relationship among siblings are found as a resource within their stepfamily as long as those relationships are both sustained and supportive. Cross-correlated statistical analysis of the data showed age as a significant influence on the efficiency of employed coping strategies as well as the significance of sex on family representations and frequency of the use of the "resignation" strategy. Additionally, the sex and configuration of siblings seem to influence the socio-emotional adaptation of children, while child custody and family representation seem to be correlated. Finally, the elapsed time since separation and the efficiency of the "social support" strategy appears correlated, while the socio-emotional adaptation of children seemed dependent on the duration before the second union.

Keywords: Child, stepfamily / blended family, bioecological family model, sibling, appropriation / adaptation, representation of the family, coping, socio-emotional adaptation, quality of life